JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Alteſſe Royale

MONSIEUR,
FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. CIC. *de Natur. Deor.*

JANVIER 1783.

TOME LIX.

A PARIS.

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1783.

SECOND EXTRAIT.

HISTOIRE & MÉMOIRES de la ſociété royale de médecine. Second volume.

EN commençant à rendre compte des travaux de la ſociété royale de médecine, nous avons cru qu'il ſeroit utile d'extraire les conſeils qu'elle donne ſur la maniere de rédiger les obſervations, ſoit ſur une maladie particuliere, ſoit ſur les épidémies, &c. &c. (1). Nos ſoins ont été

(1) *Voyez* le journal de médecine, cahier de juin 1782, *page* 482.

récompenſés de la maniere la plus flatteuſe; les obſervations que nous avons reçues depuis ce temps, ſont en général mieux faites. On y trouve plus d'ordre & de clarté, le ſtyle même en eſt plus ſoigné.

Il eſt moins rare de voir des praticiens qui obſervent bien, que d'en trouver qui ſavent rendre d'une maniere ſatisfaiſante ce qu'ils ont obſervé, & nous ne doutons point que ſouvent les faits les plus intéreſſants n'aient point été connus, faute de ſavoir les préſenter; ou s'ils ont été publiés, qu'ils n'aient point été accueillis, faute d'être préſentés convenablement. C'étoit un ſervice à rendre à la médecine que de tracer un bon plan, il étoit de notre devoir d'en étendre la connoiſſance, il eſt de l'intérêt de tout praticien de le prendre pour regle, s'il veut enrichir l'art de guérir de ſes obſervations.

Dans le dernier extrait que nous allons donner des mémoires de la ſociété, qui ont paru juſqu'à préſent, nous continuerons à ſuivre les articles ſéparément, tels qu'ils ſe préſentent, & nous conſerverons tous les titres. Réſervant les détails pour les articles de médecine & de chirurgie-pratique, nous paſſerons légérement ſur ce qui n'y a pas un rapport direct.

Conſtitution de l'année 1777, obſervée à Paris ; par m. LORRY.

Conſtitution des années 1777 & 1778, obſervée à Paris ; par m. GEOFFROY.

Nous n'entrerons point dans les détails de toutes les maladies que décrivent ces deux médecins, la plûpart de ces maladies n'ayant rien de remarquable par leur caractere, & s'étant manifeſtées aſſez conſtamment dans les différentes ſaiſons où elles ont coutume de régner. Nous nous contenterons de rapporter quelques obſervations particulieres, extraites de ces conſtitutions.

« Une maladie de même eſpece, dit m. *Lorry*, après avoir parlé de la fievre ſcarlatine, mais qui demande une deſcription particuliere, parce que je ne connois aucun auteur qui l'ait décrite, eſt une eſpece de fievre rouge que j'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs fois, mais que j'ai vue trois fois ce printemps ».

« Les malades que j'ai vus attaqués cette année, étoient, ou dans l'enfance, ou dans la premiere jeuneſſe. Après un léger friſſon, le malade éprouvoit une fievre très-vive, & ſur-tout une ardeur inconcevable à la peau ; la langue devenoit aride, le goſier rouge & enflammé, les yeux étin-

celants, les levres brûlées, & ſouvent la levre ſupérieure étoit gonflée. La tête étoit ſubitement accablée; & le malade, quoique répondant juſte, ſe déterminoit difficilement à parler. La reſpiration étoit haute, vive, preſſée, brûlante : quelques envies de vomir troubloient ce repos apparent, & ſouvent les malades vomiſſoient avec effort, mais ſans aucun ſoulagement, des matieres abſolument porracées, quelquefois même évidemment aigres. Le ventre étoit fermé, les urines étoient aqueuſes, abondantes. Après vingt-quatre heures de cette premiere ſcene, qui ne ſe paſſoit pas ſans redoublement, & quelquefois avec une eſpece de délire obſcur, on commençoit à voir quelques taches rouges ſéparées ſur les mains, ſur les bras, aux reins & au viſage. Cependant aucun accident ne diminuoit; la reſpiration étoit toujours la même, auſſi gênée, auſſi élevée, quoique le malade ne s'en plaignît pas. Le pouls étoit ſerré, dur & très-fréquent; les urines étoient crues, aqueuſes & brûlantes : en ſix heures de temps tout le corps ſe trouvoit univerſellement rouge, depuis la tête juſqu'aux pieds. La peau étoit entiérement grenue, âpre au toucher, ardente. Quoique cette rougeur s'évanouît promptement ſous les doigts dans les premiers moments, bientôt après

elle perdoit cette propriété, & reſtoit tout-à-fait fixe & immuable. C'étoit environ dans l'eſpace de douze heures que non-ſeulement tout l'extérieur de la peau s'enfloit, augmentoit de volume, devenoit dur & *coriacé*; mais tout le tiſſu cellulaire ſe gonfloit; la forme du corps étoit tout-à-fait changée. Les levres, le nez, le cou étoient d'un volume exceſſif (1). L'enflure qu'on obſervoit dans cette maladie, n'étoit point pâteuſe, mais dure & rénitente; la peau étoit preſqu'inſenſible au toucher, quoiqu'extrêmement ardente, au point qu'elle brûloit les doigts du médecin qui tâtoit le pouls un peu long-temps. C'eſt dans ce période que tous les ſymptômes ſont portés à l'extrême. *Quoique le malade ne ſe plaigne point, il eſt engourdi;* & s'il délire, c'eſt un délire obſcur : la bouche eſt d'une aridité extrême, la langue eſt noire, & cependant le malade n'eſt point tourmenté de ſoif; la reſpiration eſt d'une précipitation effrayante; les urines coulent quelquefois involontairement; le pouls de-

(1) La deſcription que *Lucain* nous a laiſſée des effets de la morſure du ſerpent *Preſter*, & que *Paul Hermann* a obſervés, ſont abſolument pareils. M. *de Sauvages* a vu à-peu-près la même affection dans une famille qui avoit mangé le foie du poiſſon qu'il appelle *ſqualus Catulus*.

vient de plus en plus précipité : ſix heures ſuffiſent pour que les ongles deviennent noirs ; quelquefois le malade ſaigne du nez, mais en petite quantité ; quelquefois le ventre, qui a toujours été reſſerré, laiſſe échapper des matieres verdâtres & ſanguinolentes ; ſouvent il s'éleve des phlyctènes ſur la peau : ſi elles ſont gangreneuſes, l'enflure devient bientôt pâteuſe, flaſque, & en général peu d'heures avant la mort l'enflure prend ce caractere, quelques convulſions ſurviennent, le malade meurt : après ſa mort, toute ſa peau devient livide, mais reſte grenue & comme injectée : ſi le danger éminent de cette maladie, qui eſt une eſpece d'éryſipele univerſel, peut ſe corriger, petit à petit les accidents diminuent ; alors le malade éprouve une hémorrhagie qui, ſans être critique, eſt ſalutaire ; les yeux, qui étoient ſecs, commencent à larmoyer. Vers le ſeptieme jour la toux devient plus décidée, quoiqu'il ne ſorte rien de remarquable ; quelquefois la ſalivation paroît abondante, le ventre s'ouvre, il s'excite un flux bilieux ; l'épiderme ſe ſépare, la peau des mains & des parties inférieures devient humide. Mais on ne doit pas eſpérer de voir finir la maladie avant le 14e ou le 21e jour, & la convaleſcence eſt fort orageuſe par la toux & les impreſſions durables qui ſe font ſur les yeux. Cette

maladie, qui exige assurément la méthode la plus rafraîchissante, étant un éryfipele universel, est malheureuse pour les médecins qui, suivant les lumieres de la raison, & d'après les principes les plus sûrs, ne sont cependant pas dans le cas de se flatter de réussir. Un des malades que j'ai vus & qui est mort, avoit eu trois mois auparavant une petite-vérole considérable, avoit été très-purgé, & se portoit fort bien. Une jeune dame, qui a subi le même sort, avoit une humeur dartreuse dont elle étoit la victime depuis longtemps. Le troisieme, qui étoit un enfant, & qui est mort, se portoit bien avant, & avoit été transporté, au milieu de l'éruption, de son college chez ses parents. Les conseils de quelques amis avoient engagé les parents de ce dernier à l'envelopper dans la peau d'un mouton écorché dans sa chambre : ce remede avoit rétabli la molleſſe de son tissu cellulaire, mais le pouls & la respiration n'en avoient point été améliorés. Il y a eu dans les colleges des maladies de cette espece, dont les symptômes ont été moins violents : alors la maladie admettoit des redoublements en double-tierce, devenoit une fievre ardente véritable, & lorsqu'elle finissoit par des selles bilieuses, elle laissoit assez communément des démangeaisons à la peau,

quelquefois une enflure des glandes, dont quelques-unes ont ſuppuré; quelques-unes ont fini par des clous ou des puſtules ».

On trouve encore dans ce travail de m. *Lorry*, des réflexions très-judicieuſes ſur la fievre ſcarlatine, la fievre rouge & la petite-vérole.

M. *Geoffroy* rapporte, dans ſa conſtitution de 1778, pluſieurs obſervations ſur la fievre laiteuſe qui fait le ſujet du mémoire de mm. les médecins de l'hôtel-dieu (1), & du mémoire de m. *Doublet* (2).

En parlant de l'herpès (3) dont beaucoup de perſonnes avoient éprouvé de vives atteintes pendant le cours du mois de mars, m. *Geoffroy*, après avoir fait un tableau abrégé des ſymptômes de la maladie, rappelle un de ſes caracteres qu'il regarde comme eſſentiel, & qu'il dit avoir conſtamment obſervé : « C'eſt, dit-il, que les plaques de boutons qui forment une eſpece de ceinture, n'attaquent jamais qu'un ſeul côté du corps. Si ces boutons ſe portent ſur l'épaule ou ſur la cuiſſe, il n'y en a jamais qu'une ſeule d'affectée : s'ils ont leur ſiége ſur la poitrine, comme

(1) *Voyez* le journal de médecine, novembre 1782, *pag.* 448.

(2) *Voyez* décembre, *pag.* 502.

(3) Maladie décrite ſous le nom de *zona* par m. *Lorry* dans ſon traité *de morbis cutaneis*. Voyez journal de méd. *tom.* XLVIII, *pag.* 96 & 193.

il arrive le plus ſouvent, ils commencent à l'épine du dos & finiſſent au ſternum, ſans ſe répandre ſur l'autre côté : enfin lorſque la peau de la tête s'en trouve attaquée, ce qui eſt très-rare, mais que je viens cependant d'obſerver dernièrement, ils ne paſſent pas une ligne qui partageroit verticalement la tête en deux portions latérales égales. Cette obſervation & cette marche conſtante & uniforme ſembleroient confirmer l'idée de feu m. *de Bordeu*, ſur la diviſion du tiſſu cellulaire en deux régions ſéparées, l'une à droite & l'autre à gauche ».

Un fait rapporté par m. *Geoffroy* nous paroît encore mériter de trouver ici ſa place : « Un enfant fut attaqué d'une petite-vérole volante, qui fut terminée dans l'eſpace de quatre jours, ſans qu'il fût alité. Peu de jours après, ſa ſœur aînée âgée de huit ans, & qui ne l'avoit point quitté, fut priſe de la même maladie qui dégénéra enſuite en une vraie petite-vérole très-abondante, quoique diſcrette, qui en eut tous les caracteres, en parcourut toutes les périodes, & qui fut ſuivie de clous & de furoncles, comme il n'eſt que trop ordinaire après la petite-vérole. Un pareil fait, s'il ſe rencontroit fréquemment, prouveroit que la vérolette & la petite-vérole ne ſont pas d'une nature

auſſi différente qu'on le croit communément, & que l'une n'eſt peut-être que le diminutif de l'autre ».

Réflexions ſur des maux de tête périodiques, obſervés à la fin du mois d'avril & au commencement de mai 1778; par m. COQUEREAU.

En parlant des fievres intermittentes m. *Coquereau* dit en avoir obſervé une dont tout l'effort ſe fait ſur une ſeule partie du corps (*la tête*), & penſe que l'on peut, avec *Stahl*, *Juncker* & *Fizes*, l'appeller une fievre locale. Elle eſt entiérement circonſcrite dans la tête, quelquefois même elle n'en affecte qu'un côté, & le plus ſouvent c'eſt la région de l'œil.

Cette fievre s'annonce par un froid dans toute la tête, ou dans la partie de la tête qui doit être le ſiége du mal: la durée de ce froid eſt toujours la regle de la longueur de l'accès. Au froid ſuccede une chaleur brûlante, une tenſion, un battement, une rougeur dans la partie affectée, quelquefois il y a des élancements très-vifs. Le déclin de l'accès eſt marqué par la rémiſſion de tous ces ſymptômes. La moiteur ſurvient, l'écoulement de l'humeur muqueuſe des narines, qui avoit été interrompu, reprend ſon cours, la vue qui étoit trouble ne l'eſt plus, il ne reſte

dans la partie qui a été le ſiége du mal, qu'un ébranlement plus ou moins long.

M. *Coquereau* a vu cette fievre locale revenir réguliérement tous les jours avec le caractere de fievres intermittentes doubles-tierces. Il obtint du ſuccès dans le traitement, par l'uſage du quinquina.

Mémoire ſur la ſuette qui a régné à Hardivilliers en Picardie, au mois de mai 1773; par m. l'abbé TESSIER.

«La maladie s'annonçoit par du friſſon, ſuivi le plus ſouvent d'une douleur dans quelque partie de la poitrine : tantôt c'étoit un point de côté, tantôt (& ce dernier cas étoit le plus ordinaire) la douleur ſe faiſoit ſentir dans le dos, ou dans une épaule, enſorte qu'on l'eût priſe pour une douleur de rhumatiſme. Bientôt la tête devenoit douloureuſe; d'autres fois le mal de tête ſe faiſoit ſentir le premier; celui de poitrine ne tardoit pas à ſuivre : les membres étoient briſés, les forces abattues, la ſoif ardente, quoique la langue fût humectée comme dans l'état de ſanté : le ventre étoit quelquefois reſſerré, quelquefois relâché; les malades éprouvoient des nauſées; les uns rendoient abondamment des urines crues, ou blanches, les autres n'en rendoient qu'une petite quantité : les déjections étoient blanchâtres; il

y en avoit auſſi de noirâtres. Le pouls étoit dur, rénitent & concentré, la peau brûlante & preſque toujours couverte, dès les premiers jours, d'une ſueur conſidérable. Il y avoit des malades qui ne commençoient à ſuer que quelques jours après: c'étoit particuliérement ſur la poitrine & ſur le creux de l'eſtomac, que la ſueur étoit très-abondante; on l'auroit, pour ainſi dire, ramaſſée ſur ces endroits avec une cuiller: j'ai vu des malades qui ont ſué plus de vingt jours de ſuite de la même force. Vers le cinq ou le ſept de la maladie, il paroiſſoit quelque éruption: le plus ſouvent c'étoit une éruption miliaire, qui ſe manifeſtoit par-tout le corps; quelquefois c'étoient de petites taches rouges, comme des pétéchies; ou bien on diſtinguoit ſeulement des boutons un peu gros à certaines parties du corps. Un délire plus ou moins fort précédoit l'éruption. Ordinairement, après le ſept, la chaleur, qui avoit été conſidérable, diminuoit inſenſiblement avec les autres ſymptômes. La maladie duroit quatorze ou vingt-un jours, & quelquefois davantage; ceux qui avoient ſuccombé, étoient morts le cinq ou le ſept. Cette maladie attaquoit, dans Hardivilliers, les perſonnes de tout âge & de tout ſexe: cependant il eſt à remarquer qu'elle reſpecta toujours celles qui

demeuroient au château, quoiqu'il fût ſitué au milieu du village : ces perſonnes, qui faiſoient leur ſéjour ordinaire dans Paris, fréquentoient peu les malades, & avoient un genre de vie différent de celui des habitants du pays ».

Après la deſcription des ſymptômes, m. l'abbé *Teſſier* expoſe le traitement qui lui a réuſſi ; dans le commencement de la maladie on pratiquoit une, deux, & rarement trois ſaignées, ſelon que l'exigeoient la dureté du pouls, la chaleur & la douleur de tête ou de poitrine ; le vomitif ſuivoit la ſaignée, on faiſoit uſage, dans ce premier temps, d'une boiſſon délayante, enſuite on avoit recours aux acides végétaux, quand les ſueurs ſe manifeſtoient, que la chaleur interne étoit grande, & qu'il ſurvenoit des éruptions. La rentrée de l'éruption faiſoit recourir à l'infuſion de fleurs de ſureau & aux véſicatoires ; les malades, qui avaient une toux opiniâtre & de la difficulté de reſpirer, prenoient du looch blanc avec du kermès, & des tiſanes béchiques, au lieu de boiſſons acides : les purgatifs achevoient la curation.

M. l'abbé *Teſſier* indique les précautions à prendre pour favoriſer les ſueurs ſans trop les exciter ; il regarde ces ſueurs comme ſymptomatiques, & non point comme critiques.

Mémoire ſur une fievre putride maligne pétéchiale épidémique & contagieuſe, qui, depuis pluſieurs années, déſole la ville de Joſſelin en Bretagne, & les paroiſſes circonvoiſines; *par* m. ROBIN DE KERÏAVALLE.

Ce mémoire eſt très-intéreſſant, il fait l'éloge de m. *de Kerïavalle*, & donne une idée très-avantageuſe de ſes connoiſſances en médecine.

Mémoire ſur la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire, & ſur celle des lieux voiſins de cette ville; *par* m. RAYMOND.

Nous allons copier les titres des différents articles qui compoſent ce mémoire qui eſt très-étendu, & on ne ſauroit mieux fait. Ces titres donneront une idée du travail de m. *Raymond*.

SECTION PREMIERE.

De la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire.

De la ſituation, du ſol, de la conſtruction de la ville & de ſes eaux.

Du port & de la mer.

De l'étendue, de la forme, du ſol & des eaux du territoire de Marſeille.

De

De l'air & des météores.

Parallele du climat de la baſſe Provence avec les climats de la Grece & de l'Italie, ſpécialement de Rome.

Carte des vents.

Des plantes & de l'agriculture.

De l'état politique & civil.

Du régime de vivre des habitants.

Du tempérament & de la conſtitution des habitants, & de leur naturel.

De la population, & ſpécialement de la longueur de la vie commune.

Tables des naiſſances & des morts.

Des hôpitaux & du Lazaret.

Des maladies des divers ordres de citoyens, ſpécialement des artiſans.

Des maladies endémiques, ou familieres à la contrée.

Des moyens de corriger le climat, & l'état économique de Marſeille.

Table des maladies les plus communes ou les plus notables, obſervées à Marſeille, & arrangées ſuivant l'ordre des ſaiſons, depuis l'année 1751 juſques & compris l'année 1778.

Table des morts des paroiſſes de Mar-

ſeille & de ſon territoire, non compris ceux des hôpitaux & des couvents, diſpoſée ſuivant l'ordre des ſaiſons.

SECTION SECONDE.

De la topographie médicale des lieux voiſins de Marſeille.

Mémoire ſur les maladies du Champſaur; par m. VILLAR.

Ce mémoire eſt un mélange de notions ſur la topographie médicale, & de réflexions ſur le tempérament des habitants du Champſaur, & particuliérement des enfants. Il eſt terminé par l'hiſtoire des maladies épidémiques que m. *Villar* a obſervées pendant les années 1769, 1774, 1775, 1776, 1777.

Mémoire ſur l'action de quelques médicaments, & en particulier ſur celle de l'opium; par m. LORRY.

M. *Lorry*, avant de paſſer à l'examen particulier de l'opium, fait des réflexions préliminaires ſur la maniere d'agir des médicaments en général. Ces réflexions ſont appuyées ſur quelques obſervations. Enſuite il conſidere l'opium relativement à ſa nature & à ſes propriétés, ſoit favorables, ſoit déléteres. Pour parvenir à le dépouiller du principe capable de cauſer des convulſions, & lui conſerver ſeule-

ment ſa vertu narcotique, m. *Lorry* a fait un grand nombre d'expériences plus ou moins heureuſes, & dans leſquelles il a été aidé par m. *Brongniart*, premier apothicaire du Roi. Le rapport que m. *Lorry* fait de ſes expériences eſt précédé, & quelquefois interrompu, par des eſpeces de diſſertations ſur les principes conſtitutifs de l'opium. Les idées qu'il développe ſont très-ingénieuſes, & préſentées de la maniere la plus ſéduiſante. Nous deſirerions faire une analyſe exacte de ce travail, & nous invitons tous ceux qui veulent acquérir ſur l'opium des connoiſſances préciſes, à lire le mémoire de m. *Lorry* en même temps que celui de m. *Bucquet* ſur la préparation de ce médicament.

Le mémoire de m. *Lorry* eſt ſuivi de deux autres mémoires, l'un *ſur le traitement électrique, adminiſtré à quatre-vingt-deux malades*; l'autre, *ſur les effets généraux, la nature & l'uſage du fluide électrique, conſidéré comme médicament. Par* m. MAUDUYT.

Tous ceux qui ont ſuivi les traitements électriques faits par m. *Mauduyt*, ſont convaincus qu'il eſt impoſſible de mettre plus de zele & plus d'attention que ce médecin n'en apporte dans ſes expériences. Il a pris les plus grandes précautions pour s'aſſurer de l'état des malades, pour

le faire conſtater par ſes confrères, & pour qu'il ne pût naître aucun doute ſur l'exactitude de ſes journaux. Tout médecin qui voudra faire l'application de l'électricité au traitement des maladies, ne peut ſe diſpenſer de conſulter & de méditer les écrits de m. *Mauduyt*; il doit ſe faire un devoir de partager ſes doutes, être, comme lui, en garde contre l'illuſion, & ſur-tout prendre pour loi d'avoir autant de bonne foi qu'il en a.

Il nous eſt impoſſible de ſuivre m. *Mauduyt* dans les détails des obſervations qu'il a faites; mais le jugement de ce ſavant ſur les effets de l'électricité, devant être du plus grand poids, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de rapporter ce qu'il dit lui-même à la fin de ſon premier mémoire.

« Ce ſeroit le lieu de conclure en cet endroit, relativement à l'utilité ou l'inutilité de l'électricité en général, en particulier relativement à l'uſage qu'on en peut faire dans la paralyſie, & d'examiner quelles ſont les eſpeces de cette maladie auxquelles elle peut le mieux convenir. Mais je m'abſtiendrai d'expoſer mon ſentiment ſur ces objets, dont je remets & dont j'abandonne abſolument la déciſion aux médecins, à qui ſeuls elle appartient, & qui prononceront, ſoit d'après les faits

que j'ai rapportés, ſoit d'après ceux qui ont été annoncés dans les différents écrits rendus publics. Si mes confreres regardent l'électricité comme utile, ils la preſcriront, & ſi les faits ſe multiplient & ſe perpétuent en ſa faveur, elle ſera pour jamais miſe au rang des remedes, malgré les déclamations & les efforts de ſes antagoniſtes : ſi les médecins au contraire jugent que l'électricité eſt inutile, ils ne la conſeilleront pas, & quand on l'emploïeroit contre leur avis, ſi elle ne rend pas à l'humanité des ſervices réels & ſoutenus, elle tombera dans l'oubli, malgré les ſtériles éloges de ſes panégyriſtes. Car les hommes peuvent bien d'abord être ſéduits par les clameurs de l'ignorance ou les trames du vil intérêt; mais ils reviennent à la longue de leur erreur, & ils adoptent à la fin pour toujours ce qu'ils avoient d'abord rejetté, s'il leur eſt en effet utile, comme ils rejettent à jamais ce dont ils avoient fait le plus de cas, s'ils n'en retirent pas d'avantage. Le temps & l'expérience décideront donc de la juſte valeur de l'électricité, comme ils réduiſent toutes choſes à leur véritable prix ».

« Quant à moi, je ne me ſuis chargé que de rapporter les faits; je m'en ſuis acquitté avec autant d'exactitude & de vérité qu'il m'a été poſſible; s'il s'eſt gliſſé

quelque erreur dans mon récit, elle eſt abſolument involontaire. Cependant je ne doute pas que je n'éprouve deux ſortes de critiques. Les enthouſiaſtes de l'électricité me taxeront d'en avoir diminué l s effets, ou de l'avoir mal employée; ſes antagoniſtes, d'avoir exagéré. Des cenſeurs d'une troiſieme eſpece (car j'en ai déjà rencontré), conviendront que j'ai parlé de bonne foi, que j'ai rapporté les faits comme ils m'ont paru ſe paſſer, mais que j'ai vu les choſes autrement qu'elles ne ſont arrivées. S'il s'agiſſoit de diſcuter des matieres purement ſoumiſes au raiſonnement, je ne réclamerois pas; je ſais combien il eſt aiſé de ſe tromper : mais je parle de faits ſoumis au jugement des ſens : comment puis-je donc m'être égaré? Qu'un homme ne marchât pas, qu'il ne pût ſe ſervir de ſon bras, qu'il ait marché & repris ſon métier, comment puis-je m'en être impoſé ſur de pareils faits? De ce qu'ils ont eu lieu pendant un traitement quelconque, qu'on n'en conclue pas qu'ils en ſoient l'effet; je ne réponds rien, je laiſſe aux autres à juger & à prononcer : mais ce raiſonnement peut être fait à l'occaſion de tout remede quelconque; qu'on prenne garde à l'inaction & aux doutes où ſon application nous jetteroit ſur tous les objets de médecine ».

Suite des recherches ſur la rage ; par m. ANDRY (1). Suivie d'une *Notice de différents remedes propoſés pour guérir la rage.*

Mémoire ſur le régime le plus néceſſaire aux troupeaux ; par m. DAUBENTON.

Obſervations ſur la taille latérale de Cheſelden, & ſur les moyens de la rendre plus facile à pratiquer ; par m. VICQ D'AZYR.

Mémoire ſur les effets du ſeigle ergoté ; par m. l'abbé TESSIER.

On lit dans ce mémoire pluſieurs expériences bien faites & très-ſuivies ſur des animaux, tant oiſeaux que quadrupedes, auxquels on a fait manger de l'ergot en le mêlant avec leurs aliments. D'après les ſymptômes que ces animaux ont éprouvés avant leur mort, comparés à ceux qui caractériſent la maladie attribuée à l'ergot chez les hommes, m. l'abbé *Teſſier* ſe croit en droit de conclure ainſi : « S'il eſt difficile de ne pas aſſigner une même

(1) Nous avons déjà annoncé que nous ne parlerions pas des recherches ſur la rage, parce que nous en avions rendu compte lorſqu'elles ont paru, avant d'être inſérées dans les mémoires de la ſociété. *Voyez* journal de méd. *tom.* LV. *p.* 385.

cauſe à des effets entiérement ſemblables, on ne peut ſe refuſer de croire que l'ergot a pu donner naiſſance aux épidémies qu'on lui attribue, puiſque des animaux ſains & vigoureux, qu'on en a nourri, ont éprouvé tous les ſymptômes obſervés dans les hommes qui en ont mangé; ceux-ci étant peut-être déjà mal conſtitués, comme le ſont la plûpart des habitants de la Sologne ».

MÉMOIRE QUI A REMPORTÉ LE PRIX propoſé en 1776, ſur les queſtions ſuivantes :

1°. *Déterminer par une deſcription exacte des ſymptômes, à quel genre de maladie on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776, dans la Flandre, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois & l'Artois ?*

2°. *En quoi cette maladie differe de celles de ce genre qui ont régné depuis dix ans ?*

3°. *Quelle a pu en être la ſource, & par quelle voie elle s'eſt communiquée ?*

4°. *S'il y a des faits conſtatés qui prouvent que l'air ait contribué à ſa propagation ?*

5°. *Quels ſont les moyens curatifs qui ont eu le plus de ſuccès ?*

Par m. DE BERG, *Amman de la ville de Bruxelles.*

Ce prix, remporté le 27 janvier 1778, a été donné par m. le duc *de Charoſt*, pair de France, &c. &c. lieutenant-général des provinces de Picardie & de Boulonnois.

« Pour répondre aux queſtions propoſées, dit l'auteur couronné, nous avons cru devoir diviſer ce mémoire en quatre ſections».

« La premiere ſera deſtinée à la deſcription de la maladie. Nous la diviſerons elle-même en trois paragraphes : le premier offrira les ſymptômes extérieurs de la maladie dont il s'agit ; le ſecond traitera de ſon caractere peſtilentiel ; & le troiſieme, de ſes effets. On y déduira les conſéquences qui ſemblent réſulter de ces caracteres & de ces effets, par rapport à la premiere des queſtions propoſées ».

« Dans la ſeconde ſection on s'occupera des différences de cette maladie avec celles qu'on a obſervées auparavant, & de la maniere dont elle a pris naiſſance & dont elle s'eſt propagée ».

« La troiſieme ſection comprendra l'examen de l'influence de l'air relativement à la contagion : enfin on trouvera dans la quatrieme les moyens curatifs qui ont été employés ».

La maniere dont m. *de Berg* ſuit le plan qu'il s'eſt propoſé, les détails intéreſſants dans leſquels il eſt entré, les recherches exactes qu'il a faites, juſti-

ſient le jugement de la ſociété. M. *de Berg* finit par conclure, d'après l'expérience, qu'il ſera plus avantageux d'abandonner à la nature les bêtes attaquées de la maladie, que de les ſoumettre à un traitement quelconque, juſqu'à ce qu'on en ait trouvé un qui ſoit certainement avantageux.

OBSERVATION

SUR une maladie nerveuſe guérie par l'uſage intérieur des fleurs de zinc; par m. MORIN fils, chirurgien à Charly-ſur-Marne.

C'EST d'après les obſervations inſérées dans le journal de décembre 1779, par m. *Delaroche*, médecin à Geneve, que j'ai employé, il y a un an, avec le plus grand ſuccès, les fleurs de zinc à l'intérieur. La malade, qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt une femme mariée, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament pléthorique & délicat, ſujette, depuis l'âge de puberté, à différens ſymptômes nerveux. Les principaux qui l'incommodoient lorſque je fus appellé, étoient des palpitations dans la region épigaſtrique, un mal de tête,

des conſtipations, des mouvemens d'entrailles fatigants, & des convulſions dans les membres, qui interrompoient le ſommeil de la malade. Tous ces paroxiſmes revenoient pluſieurs fois le jour; & ils étoient plus violens à l'approche de la nuit. La malade avoit pris beaucoup de remedes ſans ſuccès, & tous les ſymptômes ſubſiſtoient dans la plus grande intenſité, lorſque j'eſſayai de lui faire prendre quatre grains de fleurs de zinc, de deux heures en deux heures.

L'heureux ſuccès que m. *Delaroche* a obtenu de cet antiſpaſmodique, porté à la doſe de trente grains, m'engagea à l'augmenter graduellement, & elle fut pouſſée ſucceſſivement à trente-ſix grains par jour, partagés en ſix doſes. Le ſeptieme jour les ſymptômes diminuerent, & après un mois & demi de l'uſage des fleurs de zinc, aidé du régime & de quelques remedes généraux, la malade recouvra ſa ſanté. Elle eſt depuis accouchée d'un fils, & elle jouit actuellement d'une ſanté parfaite.

P. S. Depuis ce tems, j'ai employé, pour différens ſymptômes nerveux, les fleurs de zinc, elle n'ont jamais occaſionné d'accident, au contraire, leur adminiſtration a ſouvent été ſuivie des plus heureux ſuccès.

MEMOIRE

SUR les accidents ſurvenus à la ſuite de la ſuppreſſion de la ſueur ; par m. WANTERS, *médecin à Wetteren, près de Gand.*

Mademoiſelle ***, âgée d'environ quarante-ſept ans, & très-délicate, n'ayant encore que quatre ans, eut le malheur de tomber, pendant le printems, dans une riviere : ſans ſavoir ſi elle y étoit reſtée long-tems, on l'en retira abſolument aſphyxiée. On la ſecha, on l'agita, &c. Quelques minutes après, on s'apperçut qu'elle vivoit encore : alors on la couvrit bien chaudement dans ſon berceau, où elle commença à ſuer. Pendant ce tems, le bruit couroit dans la ville que cet enfant étoit noyé ; on diſoit même que le magiſtrat alloit faire des informations à ce ſujet. Pour les prévenir, on prit l'enfant tout en ſueur, & on alla le promener dans les rues. La ſueur ſe ſupprima ſubitement, & depuis cette époque, elle n'a aucunement reparu, pas même dans la plus grande chaleur de l'été, quoique cette perſonne ait fait des promenades & des courſes, & qu'elle ait employé les ſudorifiques.

Je fus appellé, le 4 juillet 1780,

vers les cinq heures de l'après-midi ; je trouvai la malade au lit, couverte de deux couvertures de laine, ayant encore quelques vêtements ſur les pieds. Témoignant ma ſurpriſe, elle m'aſſura qu'elle avoit coutume de ſe couvrir ainſi, mais que malgré cela, ſa peau n'étoit jamais humide, & qu'elle ne ſuoit jamais, pas même des aiſſelles. Effectivement, la peau me parut très-ſeche ; les autres évacuations ſe font comme dans l'état naturel. La malade boit très-peu, elle n'a jamais eu ſoif, quoiqu'elle ait été juſqu'à trois fois hydropique dans l'intervalle de pluſieurs années.

A l'âge de dix-huit ans, cette demoiſelle demeurant au couvent, & étant avec ſes compagnes, fut aſphyxiée par la vapeur du charbon ; par le ſoin des perſonnes inſtruites, elle fut cette fois encore rappellée à la vie, mais elle reſſentit, pendant quelques ſemaines, une oppreſſion à la poitrine avec enrouement, & par la ſuite, elle éprouvoit quelquefois ces accidens, quand elle étoit expoſée à des peines d'eſprit, ou lorſque la température de l'air lui étoit contraire. A l'âge de dix-neuf ans, ſes regles ſont venues, & juſqu'à préſent elle ont reparu à leur période marqué.

Cet état alternatif de ſanté & d'incommodité dura juſqu'à l'année 1779; dans ce temps, après une longue triſteſſe, non-ſeulement les changemens de temps & les affections de l'ame les plus légeres, mais auſſi tout aliment ſolide, & les boiſſons de preſque toute eſpece, excitoient des maux beaucoup plus fâcheux qu'ils n'avoient fait précédemment; l'odeur quoiqu'agréable de certaines choſes, la priere, la méditation, le bruit de quelques coups donnés ſur ſa porte, &c. ſuffiſoient pour lui occaſionner de vives angoiſes. Ce pitoyable état duroit pluſieurs heures & ſouvent pluſieurs jours. A ma premiere viſite, trouvant la malade dans cet état, je lui conſeillai l'uſage des fleurs de zinc, de la décoction de gayac & de l'extrait de quinquina. Quelque tems après elle commença à manger impunément. Les alimens les plus légers, & ceux qui conviennent généralement le mieux aux perſonnes convaleſcentes ou délicates l'incommodoient; mais elle ſe trouva bien de manger des harangs ſalés, du pourpier bouilli & froid avec de l'huile & du vinaigre, des plies bouillies & aſſaïſonnées avec une ſauſſe aigre, des ch ux rouges étuvés, mais nullement des choux verds; enfin du pain de ſeigle, & non point de celui de froment.

La ſenſibilité de ſon odorat eſt ſurprenante : en voici une preuve. Quand le premier charriot chargé de nouveau foin entra dans la ville; elle en reconnut l'odeur d'une diſtance fort éloignée. Cette demoiſelle ſe trouvoit alors dans une chambre éloignée de la rue : pluſieurs perſonnes qui étoient avec elle, ne diſtinguerent rien, quelqu'attention qu'elles fiſſent. Cet odeur affecta ſi fortement la malade, qu'elle en eut un extinction de voix preſque totale, accompagnée d'oppreſſion pendant près de vingt-quatre heures.

J'ai eſſayé de lui faire prendre l'émulſion d'aſſa fœtida, remede dont j'ai obtenu ſouvent (1) & dont j'obtiens encore tous les jours les plus heureux effets dans de pareilles maladies; mais ſoit que ce remede, déſagréable à l'odorat, eut rebuté la malade, ſoit par une autre cauſe que j'ignore, je n'ai pu parvenir à lui en faire faire un uſage continué, & tel que ſon malheureux état ſembloit l'exiger.

(1) *Voyez* journal de médecine, *tom.* LVI, *pag.* 115.

OBSERVATIONS

Sur la rétention d'urine occaſionnée par le renverſement *ou la poſition horizontale de la matrice ; ſuivant le diametre antérieur du baſſin ; par m.* DESGRANGES, *chirurgien gradué du college royal de chirurgie de Lyon.*

Experientiâ duce, annuente theoriâ.

ON ne ſauroit révoquer en doute la poſſibilité du fait obſervé par m. *Wanters*, médecin à Wétéren en Flandre, inſéré dans le journal de médecine, du mois d'avril 1781, pag. 323. *Une rétention d'urine, cauſée par le renverſement de la matrice*, n'eſt pas un être de raiſon ; cette maladie exiſte, & ſe montre quelquefois dans la pratique. Mais attachons-nous à la choſe, & non au mot.

M. *Segretain* (1) ne voit dans la maladie de la femme de *Bernard Bogaert*, qu'un *ſemi-prolapſus*, ou tout au plus, une obliquité de la matrice en arriere ;

(1) *Voyez* les réflexions de m. *Segretain* à ce ſujet, conſignées dans le journal d'octobre 1780, *pag. 337.*

&

& le terme de *renverſement* lui paroît impropre, parce qu'en effet tous les auteurs ont entendu par renverſement de matrice, une *inverſion* de ce viſcere : comme il eſt creux, il arrive quelquefois que ſon fond chemine dans ſon intérieur, & paſſe à travers ſon corps, ſon col & ſon orifice, de maniere que ſa face interne devient externe... Mais dans l'obſervation de m. *Wanters*, il ſemble qu'il n'eſt queſtion d'abord que de la matrice couchée horizontalement en travers du baſſin, d'avant en arriere, & *renverſée* dans ſa totalité, comme un corps ſolide & plein... C'eſt dans cette acception, ſans doute, que ce médecin s'eſt ſervi du terme de *renverſement ;* & ne dit-on pas qu'un arbre, une colonne eſt renverſée, lorſqu'elle eſt abattue & couchée par terre ? En faiſant abſtraction pour le moment du vuide de la matrice, en ne la conſidérant point comme un viſcere creux, comment exprimer ſon changement de poſition perpendiculaire en une horizontale? Certainement les termes de déviation, de déclinaiſon & d'obliquité, n'exprimeroient point ce dérangement, on diroit bien plus intelligiblement que cet organe eſt *couché*, *renverſé*.... Et d'ailleurs, les gens inſtruits ne ſe méprennent point ſur la na-

ture des déplacemens qui nous occupent. Mais laiſſons là la nomenclature, elle eſt ſouvent arbitraire; & venons au fait.

La matrice peut, à l'occaſion de quelques efforts, de quelques mouvemens du tronc, difficiles à aſſigner, & d'autres cauſes, changer d'*attitude* (qu'on me paſſe l'expreſſion) ſe *renverſer* & ſe coucher du ſacrum au pubis, de maniere que ſon corps porte ſur le rectum, & ſon orifice contre les pubis, ou celui-ci contre l'inteſtin, & celui-là contre la veſſie, ſans qu'il y ait aucunement deſcente, cet organe n'ayant rien perdu de la hauteur de ſa poſition naturelle. Les deux eſpeces de *poſition horizontale* de l'utérus, qui ne différent d'abord qu'en raiſon de ce que le muſeau de tanche eſt en avant ou en arriere, produiſent bientôt des accidens diſſemblables, qui, ſaiſis avec ſoin, deviennent autant de ſignes propres à établir leur caractere (1), &

(1) Ces deux eſpeces de déplacement n'ont pas de nom particulier. Nous manquons ſouvent, dans notre idiome, de termes aſſez ſignificatifs pour nous faire entendre. Le mot *rétro-verſion*, par exemple, exprimeroit parfaitement la premiere eſpece; il faudroit celui d'*ante-verſion* pour rendre la ſeconde. La *couchée* (cubatio) ſeroit le terme générique, & par *redreſſement* on entendroit le rétabliſſement de la matrice à ſa poſition naturelle.

leur diagnoſtic, comme on s'en convaincra par les obſervations ſuivantes.

PREMIERE OBSERVATION.

Poſition horizontale de la matrice d'arriere en avant, ou ante-verſion *de l'uterus.*

Au mois de juillet 1773, étant chirurgien ordinaire de notre hôtel-dieu, je fus appellé pour voir la femme d'un ouvrier en ſoie, *rue de l'hôpital*, âgée de trente-huit ans, mere de cinq enfans, & affligée depuis plus de trente heures d'une rétention d'urine incomplette, accompagnée d'une péſanteur incommode ſous le pubis; le ventre étoit tendu & douloureux; la région hypogaſtrique principalement ſoulevée, préſentoit au toucher une tention évaſée, plus étendue en longueur qu'en hauteur; il y avoit de la fievre; la malade ſouffroit des aînes, des hanches & des reins; elle ſe tenoit accroupie dans ſon lit, & ſentoit un poids, une *lourdeur*, ce ſont ſes termes, ſur le fondement, qui l'incommodoit beaucoup. J'offris de la ſoulager à l'inſtant avec la ſonde, ce qu'elle refuſa. Selon elle, le principe de ſon mal étoit un *grand feu*, provenant de ſes travaux exceſſifs, &c.; en conſéquence, je regar-

dai ſa maladie comme une ſtrangurie violente ; je crus, *au grand feu*, à l'exiſtence d'une phlogoſe dans toutes les parties baſſes; je ſoupçonnai des hémorrhoïdes, &c. Je fis donc une ſaignée ; je preſcrivis des fomentations émollientes, & enſuite un lavement.

La ſituation que la malade fut obligée de tenir pour être fomentée, la ſoulagea, & lui permit de rendre davantage d'urine; mais le lavement augmenta ſes douleurs, & ſon poids ſous les pubis. Elle but abondamment d'une tiſane émulſionnée; deux heures après elle s'endormit, & reprit ſa poſition ordinaire. Le ſoulagement n'avoit été que momentané, la veſſie ne s'étoit point vuidée, & la cauſe qui s'oppoſoit à ſa déplétion, qui entretenoit tous les accidens, avoit encore lieu. Les mêmes ſentimens de mal-aiſe ſe firent ſentir avec la même force, & le beſoin de rendre entiérement les urines, étoit encore plus preſſant..... J'y retournai le ſoir avec un maître chirurgien de la ville; la malade permit cette fois l'uſage de la ſonde : nous tirâmes beaucoup d'urine, & nous crûmes reconnoître un corps étranger dans la veſſie, que je préſumai être un ſquirrhe, & mon confrere être une pierre; dans l'intention de mieux m'en aſſurer, je portai les

doigts dans le vagin, & ne tardai pas à m'appercevoir qu'environ le tiers ſupérieur de la matrice portoit directement ſur le bas fond de la veſſie, qu'il enfonçoit & replioit en quelque ſorte en deux, de maniere que la diſtention de cet organe s'opéroit pour la plus grande partie ſur les côtés, à meſure que les urines y parvenoient. Le muſeau de tanche du côté oppoſé faiſoit preſſion ſur l'inteſtin, où il étoit monté fort haut, & où j'eus peine à l'atteindre. Je ne penſai pas à paſſer par le rectum.

Mon confrere s'aſſura de la vérité de l'expoſé que je lui en fis, & dès-lors, l'explication de tous les accidents énoncés, nous parut ſimple & facile, ainſi que le moyen d'y remédier. Pour cet effet, je fis faire une eſpece de baſcule à la matrice, en tirant en avant ſon orifice; mais bientôt elle ſe remit en travers, du ſacrum au pubis. Nous nous munîmes alors d'un peſſaire en cuvette, je recommençai la manœuvre, & je m'appliquai à ſoulever le fond de l'uterus, en même-temps que j'abaiſſois ſon muſeau en le tirant à moi; mon confrere élevoit le baſſin de cette femme, que nous avions fait mettre dans une poſition fort inclinée des pieds à la tête: je réuſſis cette fois à *redreſſer* cet organe, & notre

peſſaire, quoique aſſez mal fait, le contint dans ſon attitude naturelle. La malade ſe ſentit ſoulagée à l'inſtant, mais elle éprouva encore quelque temps une difficulté d'uriner. Elle nous avoua que ſon incommodité étoit venue par gradation depuis ſa derniere couche, il y avoit quatre ans, & qu'elle croyoit la devoir aux efforts qu'elle faiſoit pour tourner *l'enſouple* (eſpece de gros rouleau) de ſon métier, avec une cheville de fer, ſans en deſcendre, ce qui eſt très-pénible.

SECONDE OBSERVATION.

Poſition horizontale de la matrice d'avant en arriere, ou rétro-verſion *de l'utérus.*

Une blanchiſſeuſe, *rue gentil*, d'un tempérament robuſte & ſanguin, étoit enceinte pour la premiere fois de trois mois & demi environ, lorſqu'elle éprouva d'abord pendant une huitaine de jours & à différentes fois, quelques difficultés d'uriner, accompagnées de douleurs & de picotemens à la vulve (ſans doute au méat urinaire.) qui ſe changerent bientôt en une rétention d'urine, pour laquelle elle ſouffroit depuis plus de vingt-quatre heures, lorſqu'elle me fit appeller; il étoit huit heures du ſoir. La rétention n'étoit pas complette, car de temps en temps il s'écouloit quelque peu d'urine,

comme par regorgement. La région hypogaſtrique étoit élevée & ſenſible, l'on y ſentoit la veſſie volumineuſe qui s'étendoit fort haut....

Le plus preſſant ſecours me parut être le cathétériſme, je le propoſai, on le rejetta ; je me bornai donc, pour le moment, à une ample ſaignée & aux fomentations ſur le bas-ventre, & même ſur les parties extérieures de la génération, à cauſe de l'irritation inſupportable (eſpece d'épreinte veſſicale) qu'elle y reſſentoit. Ses maux, diſoit-elle auſſi, ne provenoient que d'un grand échauffement, car elle ne pouvoit non plus aller à la ſelle. La malade ſouffroit dans quelque poſition qu'elle ſe mît, ſur-tout ſi elle obſervoit celle que je lui avois recommandée ; (couchée ſur le dos, quoique les cuiſſes fléchies) le mal des reins, des hanches, ſe faiſoit vivement ſentir ; il y avoit auſſi des tiraillemens aux aînes, &c. Deux heures après, elle étoit dans le même état ; l'appréhenſion de la nuit fit qu'elle permit l'uſage de la ſonde ; mais à peine fut-elle dans l'urethre, que je rencontrai un obſtacle qui m'empêcha de pénétrer plus avant. J'introduiſis deux doigts dans le vagin, & je découvris d'où provenoient cette réſiſtance inattendue, & tous les maux qu'enduroit cette femme.

C'étoit le muſeau de la matrice qui, ſe portant au bas de la ſymphyſe du pubis, & appuyant fortement contre l'urethre à ſa naiſſance, s'oppoſoit totalement à la ſortie des urines, ſi ce n'eſt que ſe déplaçant *peut-être* quelquefois par la variation des attitudes de la malade, il en permettoit quelque peu l'iſſue. La paroi poſtérieure & le fond de cet organe arcboutoient d'autre part contre le rectum, & ſembloient s'y être creuſé une place; car au-deſſous je ſentis des matieres amaſſées, & la difficulté que j'eus à relever cette portion de l'utérus me fit croire qu'il y en avoit auſſi au-deſſus. Par cette premiere tentative j'éloignai aſſez le corps de la matrice de la veſſie pour pouvoir y faire pénétrer la ſonde, & je tirai près de deux pots d'urine. Cette femme avoit, comme la précédente, les voies utérines fort amples, il me fut aiſé d'atteindre le fond de la matrice *renverſée en arriere*, en côtoyant la paroi poſtérieure du vagin; puis je le ſoulevai doucement, en ramenant à proportion ſon muſeau vers le milieu du baſſin: de cette maniere j'opérai le *redreſſement* de ce viſcere, & ce ne fut pas ſans peine. Je fis mettre, pour la nuit, la malade ſur le côté, les genoux pliés, & le tronc, pour ainſi dire, fléchi ſur les cuiſſes. . . . Le lendemain je

plaçai un peſſaire convenable qui ne tarda pas à devenir inutile : ſa groſſeſſe eſt venue à terme (1). Cette femme a depuis fait un autre enfant, il ne s'eſt rien paſſé de ſemblable pendant qu'elle l'a porté, & elle n'a éprouvé aucune incommodité. Elle prétend que ſon indiſpoſition eſt venue pour avoir porté ſous un bras un chauderon très-lourd rempli de linges mouillés, & l'avoir appuyé fortement ſur ſon ventre, en voulant le paſſer ſous l'autre bras; qu'à cette époque elle s'apperçut d'un dérangement dans ſon corps ; que ſes mouvements en devinrent gênés, & qu'elle commença à éprouver quelques difficultés à uriner.

J'ai été appellé deux fois par un confrere pour voir une dame qui a, ce me ſemble, la même maladie que la femme *Bogaert*, je veux dire, un *renverſement en arriere* de l'utérus, qui a cauſé deux fois une rétention d'urine conſidérable ; elle eſt auſſi compliquée d'un peu de deſcente de cet organe (elle y étoit ſujette), mais la groſſeſſe n'y eſt pour rien. La matrice eſt malade, ſur-tout ſon fond en arriere,

(1) Son accouchement fut pénible & laborieux, je fus obligé de retourner l'enfant, & m. *Bonnefoy*, confrere très-inſtruit, voulut bien m'aider en cette circonſtance.

qui nous parut, à pluſieurs conſultants réunis, très-engorgée & épaiſſe, &c.

Ces deux ſortes d'*attitudes* contre nature que peut prendre la matrice, & qu'il conviendroit peut-être d'appeller *renverſement antérieur* & *renverſement poſtérieur*, ſont des maladies vraiment diſtinctes, *eſſentielles* (1) & indépendantes de la groſſeſſe, quoique celle-ci ſemble quelquefois y donner lieu; cependant il faut encore une cauſe déterminante pour la produire, ainſi qu'on l'a vu dans ma ſeconde obſervation. Quelques auteurs ont parlé de ce dérangement de matrice qu'il ne faut pas confondre avec les *obliquités* dépendantes de la groſſeſſe : ici cet organe eſt ſitué plus qu'obliquement..... *Smellie* a rencontré dans ſa pratique une *rétro-verſion* de l'utérus bien conſidérable; j'ai peine à croire que la groſſeſſe elle ſeule ait produit un pareil renverſement, & il tait les autres cauſes auxquelles on auroit pu l'attribuer, ou du moins qui y auroient concouru. La matrice ſemble avoir fait une culbute entiere dans le cas dont il eſt queſtion : *accouch. de* Smellie, *tom.* 2, *pag.* 149.

(1) Il n'eſt pas queſtion ici d'un déplacement ſymptomatique de l'utérus, produit par la diſtenſion forcée de la veſſie. *Smellie*, obſerv. *p.* 149, m. *Segretain*, ibid. *pag.* 342.

« Appellé auprès d'une femme, au cinquieme mois de ſa groſſeſſe, il trouva le fond de l'utérus abaiſſé en arriere vers la partie inférieure du vagin, l'orifice tourné en avant, & intérieurement au-deſſus de l'aîne droite ; de ſorte que le col & la partie inférieure de la veſſie étoient ſi fort comprimés, que depuis pluſieurs jours la malade n'avoit pas rendu d'urines.....». M. *Levret* (1) fournit trois exemples d'*ante-verſion* de la matrice, qu'il nomme *déplacement tranſverſal*, dont aucun n'étoit accompagné de groſſeſſe.

Je traite actuellement une dame qui a eu de fréquents déplacements de la matrice d'arriere en avant, *ante-verſion*, accompagnés de tous les accidents dont parle m. *Levret*, loc. cit. *p.* 271 *& ſuiv.* — Cet état dépend évidemment, chez elle, d'un engorgement à la paroi antérieure de cet organe, & à ſes ligaments ronds (manifeſtés par tous les ſymptômes qui lui ſont propres & bien reconnus par ſes premiers médecins), ſuite d'une maladie vénérienne mal traitée. Elle porte un peſſaire, & eſt à l'uſage des bains, des fondants apéritifs, & autres remedes appropriés.

(1) Journal de médecine, *tom.* 39, *pag.* 269 *& ſuiv.*

Les *ſignes communs* à ces deux eſpeces de *poſition horizontale* de la matrice, ſont 1°. un dérangement dans la maniere d'uriner ; 2°. une peſanteur ſur le rectum ; 3°. des beſoins quelquefois fréquents d'uriner, d'aller à la ſelle ; 4°. des douleurs ſourdes au bas de l'abdomen & aux reins ; 5°. des tiraillements dans les hanches & dans les aînes ; 6°. la néceſſité de ſe tenir courbée pour alléger les douleurs, &c.

Les *ſignes propres* à chacune d'elles ſe déduiront aiſément des remarques de m. *Levret*, ibid. & de nos obſervations. En général, dans le *renverſement antérieur*, la rétention d'urine n'eſt pas complette, à peine même mérite-t-elle ce nom (1) ;

(1) J'ai toujours penſé qu'il y avoit chez la femme de l'ouvrier en ſoie, *obſerv. premiere*, une autre cauſe de ſa rétention, jointe au déplacement de l'utérus ... En général nous ne connoiſſons pas toutes les *cauſes* qui peuvent produire ces *renverſements* de matrice ; m. *Levret* a reconnu l'engorgement de la paroi antérieure de cet organe & de ſes ligaments : j'en ai fourni auſſi deux exemples... Les *cauſes externes*, les efforts ſont auſſi capables de les occaſionner ; mais quels ſont ces efforts, comment faut-il qu'ils ſoient dirigés ?... Une chûte ſur les genoux a ſemblé une fois y avoir diſpoſé, *Levret*, ibid. *pag.* 270. Et la deſcente à laquelle étoit ſujette la dame *Bogaert*, paroît auſſi avoir produit le même effet, & enſuite avoir *compliqué* l'eſpece de renverſement de matrice qu'elle éprouva en arriere.

c'eſt le corps de la veſſie, c'eſt ſon bas-fond qui eſt comprimé; on ſent dans cet organe, avec la ſonde, un corps qui en impoſe d'abord, & que l'on prend pour un ſquirrhe, une pierre chatonnée, &c. Dans le *poſtérieur*, la rétention peut être complette, la preſſion, lorſqu'elle eſt directe, portant immédiatement ſur le ſphincter de la veſſie, ſur l'origine de l'urethre, avec la ſonde on ne peut pas pénétrer bien avant, &c. mais le *toucher*, ſoit par le vagin, ſoit par le rectum, eſt, dans l'un & l'autre cas, le guide le plus fidéle.

Les poſitions de la malade variées & combinées à l'eſpece de déplacement, de *renverſement* de l'utérus, le taxis bien dirigé, & un peſſaire approprié, ſuffiſent pour le *redreſſement* de ce viſcere, & conſtituent tous les moyens curatifs de cette maladie.

REMARQUES

SUR les épanchements dans le bas-ventre, à la ſuite de la léſion des viſceres provenant de cauſes externes; par m. VANDORPE, chirurgien à Courtray en Flandre.

LE ſang, en s'écoulant des vaiſſeaux qui le contiennent, affoiblit l'homme qui le perd, & le conduit au tombeau, s'il continue à s'échapper au-deliors: mais ſi en ſortant de ces vaiſſeaux il s'amaſſe dans une des trois cavités, il ne manque pas de produire des accidents graves & ſouvent mortels. Outre l'affoibliſſement général du corps, l'accumulation du ſang dans une de ces cavités produit des déſordres toujours relatifs aux fonctions des viſceres qui y ſont contenus. En effet, les divers phénomenes qui ſont la ſuite de l'épanchement, dérivent de la léſion des organes que le fluide environne alors, & des changements que ce fluide épanché peut ſubir.

Les plaies des vaiſſeaux ſanguins du bas-ventre cauſent une hémorrhagie intérieure, & les premiers ſymptômes de la vacuité des vaiſſeaux, ſont la foibleſſe, les ſyncopes, les palpitations, tandis que

le gonflement du ventre & la difficulté de reſpirer ſont dus à l'accumulation du ſang dans l'abdomen.

La diſſolution du ſang, plus ou moins prompte, donne naiſſance à des ſymptômes conſécutifs très-dangereux, mais toujours en raiſon de la conſtitution du malade, & de la diathèſe de ſes humeurs.

Il eſt en effet des ſujets chez qui le ſang ſe coagule aiſément : tels ſont les malades attaqués du vice ſcrophuleux ou vénérien, & ceux qui ont ſouffert quelque vive inflammation, ou qui y ſont diſpoſés. Dans tous ces cas le ſang reſtera coagulé un temps aſſez long, ſur-tout s'il ne peut être frappé par l'air extérieur. M. *Petit*, après un épanchement de quinze jours, tira une grande quantité de ſang grumeleux & pourri. *Sculter* dit, *obſerv.* 50e, qu'il dilata, le troiſieme jour de la bleſſure, une plaie faite au curé de Lingen ; il en ſortit une livre de ſang ſi chaud, qu'il brûloit le bleſſé, comme ſi c'eût été une chandelle allumée. *Paré* fit ſortir par une plaie de la poitrine, le lendemain de la bleſſure, environ huit onces de ſang fétide & corrompu ; mais quelquefois un très-court eſpace de temps ſuffit pour déſunir les parties intégrantes ou agrégatives du ſang, & pour lui faire éprouver un mouvement inteſtin, qui,

en changeant ſa nature, le fait dégénérer en une matiere délétere, ichoreuſe & très-âcre. *Van Swieten* a obſervé que le contact de l'air eſt néceſſaire pour que la diſſolution ſe faſſe très-promptement (1).

Il paroît que ce fut vers le huitieme ou neuvieme jour, après la bleſſure, que le malade de m. *V.* commença à ſe reſſentir des effets de la diſſolution du ſang épanché dans l'abdomen, puiſque le calme qui ſuivit les premiers ſymptômes s'étoit ſoutenu depuis le quatrieme juſqu'au huitieme ou neuvieme jour.

Les premiers accidents ne doivent point être imputés à la préſence du ſang dans la capacité du bas-ventre, à cauſe de la douceur de ce fluide avant qu'il ſoit dégénéré. Il faut pourtant excepter les effets produits par la compreſſion, encore ſi la quantité du ſang n'eſt pas très-conſidérable, ces accidents ſeront légers; car les muſcles du bas-ventre prêteront au point que les fonctions n'en ſeront point manifeſtement gênées. Lorſqu'il y aura une plus grande quantité de ſang épanché, le malade éprouvera, outre les ſymptômes de la compreſſion, ceux qui dépendent de la vacuité des vaiſſeaux; mais, pour trouver

(1) *Voyez* aphoriſme de chirurgie, *tom.* 2, *pag.* 506.

l'origine

l'origine de ces déſordres, on doit compter pour beaucoup l'irritation, ſuite ordinaire des plaies, la ſection des parties tendineuſes, aponévrotiques, & la léſion particuliere de quelque nerf de l'abdomen, d'où peuvent réſulter des ſpaſmes, des coliques, des vomiſſements, des hoquets, des cardialgies, des convulſions, &c. à quoi peut encore contribuer la ſenſibilité & la diſpoſition vaporeuſe du ſujet. Les ſecours de l'art, prudemment adminiſtrés, en ralentiſſant la violence des ſymptômes, procureront un calme qui ſouvent ne ſera qu'illuſoire, mais cependant ſuffiſant pour aider à former le diagnoſtic, lorſque ce calme ſera ſuivi des ſymptômes conſécutifs qui annoncent un état gangreneux cauſé par la préſence d'un fluide qui a ſéjourné dans l'abdomen.

Ces ſymptômes ſont la tenſion & la douleur du ventre, ſur-tout vers la région hypogaſtrique, &, par une ſuite néceſſaire, l'irritation des parties voiſines, les envies fréquentes d'uriner, les urines coulant goutte à goutte. La fievre, qui s'étoit diſſipée ou calmée, ſe rallume avec plus d'intenſité ſans cauſe apparente, l'inflammation fait des progrès, l'irritation devient plus forte, & ſe communique à tous les viſceres de l'abdomen, les hoquets, les vomiſſements reparoiſſent, la

tenſion augmente, & l'on ſent quelquefois une fluctuation ou eſpece d'ondulation très-ſourde dans la région hypogaſtrique; d'autres fois le ſang fluide & diſſous tranſude au travers des muſcles dans le tiſſu cellulaire, & forme une échymoſe.

C'eſt à cette époque que l'art doit tendre au malade une main ſecourable pour l'arracher à la mort, en fourniſſant une iſſue à cet ichor gangreneux, qui inonde les viſceres abdominaux. Une légere inciſion à la partie la plus ſaillante (qui eſt ordinairement la plus déclive) des parois de l'abdomen, la ſituation & le bandage ſuffiront pour remplir ces vues (1). Il convient d'autant plus d'inſiſter ſur le bandage, que les viſceres, par leur action & par la compreſſion qu'ils éprouvent de la part du ſang épanché, réſiſtent à la continuité ou au renouvellement de l'hémorrhagie, au lieu que ces viſceres n'étant plus comprimés par la préſence du ſang épanché, le caillot qui bouche l'ouverture du vaiſſeau léſé, ne ſe trouveroit plus auſſi ſoutenu, il pourroit céder à la force d'impulſion du ſyſtême vaſculaire, & donner lieu, par-là, à une nouvelle hémorrhagie qui feroit périr le ſujet. Dans

(1) Peut-être tireroit-on de grands avantages des injections.

ce cas, le bandage reſſerré en même proportion que l'on fera ſortir de l'abdomen le ſang qui y étoit épanché & dégénéré, maintiendra la compreſſion des viſceres, & préviendra les accidents dont nous venons de parler, ainſi que les ſyncopes fréquentes & qui deviennent quelquefois mortelles, lorſque l'on évacue ſans cette précaution & tout d'un coup une trop grande quantité du fluide épanché.

Mais quand même il y auroit une telle ſucceſſion ou continuité dans les ſymptômes, que l'on ne pourroit les diſtinguer en primitifs & en conſécutifs, la perſévérance des accidents doit, dans ce cas, donner de grands ſoupçons d'épanchement, & rendre extrêmement attentif. Au moindre indice que l'on aura, il faut ſe déterminer à faire l'inciſion du ventre, cette opération n'étant point dangereuſe en elle-même, ni ſujette à aucun inconvénient lorſqu'elle eſt exécutée avec adreſſe. Quel motif bien fondé empêcheroit qu'on ne la tentât dans les cas douteux, mais preſſants, de même que d'habiles praticiens ont haſardé plus d'une fois l'ouverture de la poitrine ? puiſque ſans ce ſecours, dans le cas d'épanchement, les accidents augmentent, la douleur eſt cruelle, le pouls devient petit & accéléré, les traits du malade s'alterent, & c'eſt là quel-

quefois la fatale époque où il paroît un calme trompeur qui réjouit les aſſiſtants, pendant que tout eſt déſeſpéré. Car bientôt l'agonie ſuccede; le malade, frappé d'une anxiété extrême & d'une inquiétude continuelle, s'agite, ſa face devient hippocratique, les facultés intellectuelles de l'ame s'anéantiſſent, une ſueur froide inonde ſes membres, enfin le pouls à peine ſenſible, mais intermittent ou convulſif, annonce que la gangrene a fait les plus grands ravages, & que le malade eſt au moment de terminer ſa carriere.

La bile, l'urine, les matieres fécales, l'humeur pancréatique, & même le chyle, peuvent s'épancher dans l'abdomen à la ſuite de la léſion des réſervoirs de chacune de ces humeurs. Ils peuvent s'épancher en plus ou moins grande quantité; mais comme ils ont tous une très-forte acrimonie (ſi on excepte l'humeur pancréatique & le chyle), l'effet de cette acrimonie ſe joignant aux cauſes des ſymptômes primitifs déjà mentionnés, les augmente, & l'on voit le malade périr d'une inflammation gangreneuſe, que ſouvent tous les ſecours de l'art les mieux dirigés ne peuvent prévenir ou arrêter, quoique cependant la mort ne ſoit pas toujours une ſuite aſſurée de la léſion des réſervoirs particuliers de chacune de ces

humeurs, & principalement de la léſion des inteſtins. *Van Swieten* rapporte l'exemple d'un maniaque qui s'étoit fait lui-même dix-huit plaies au bas-ventre, & qui guérit quoique les inteſtins grêles fuſſent léſés; & l'on trouva, après ſa mort, pluſieurs cicatrices aux inteſtins. D'ailleurs la plaie elle-même fournit une iſſue aux matieres épanchées : il ne faut d'autre preuve de ce que j'avance, que les grandes évacuations de ſang que certains bleſſés ont eues par les ſelles, ſans que leurs bleſſures aient été ſuivies des ſymptômes de l'épanchement. Il n'y a guere d'apparence que ces hémorrhagies fuſſent dépendantes de l'ouverture de quelqu'un des vaiſſeaux qui rampent ſur le canal inteſtinal; les membranes qui le compoſent ne renferment point de vaiſſeaux aſſez conſidérables pour procurer de ſemblables hémorrhagies. Il faut donc croire que dans ce cas quelques vaiſſeaux, ſoit du méſentere, ſoit de quelqu'autre partie, ont été ouverts en même temps que l'inteſtin, & que le ſang n'a pris la route du canal inteſtinal, que parce que la réſiſtance qu'il a trouvée à ſe répandre entre les viſceres, lui a fait rencontrer une facilité plus grande à s'échapper par le canal inteſtinal.

Il n'en eſt pas de même de la véſicule

du fiel, & de la veſſie urinaire, ſur-tout ſi ces réſervoirs ſont pleins au moment de leur léſion; l'épanchement alors eſt immanquable, tant à cauſe de la grande fluidité de la bile & de l'urine, que de la contraction muſculaire, dont la véſicule du fiel & la veſſie ſont ſuſceptibles.

Un épanchement de cette nature eſt très-fâcheux, à cauſe des fortes impreſſions que ces liqueurs peuvent faire ſur les viſceres par leur acrimonie; les coliques, les contractions irrégulieres qui en ſont la ſuite, font que l'épanchement doit s'étendre davantage, & plus irréguliérement; la facilité avec laquelle ces liqueurs ſe mêlent & s'allient avec la ſéroſité qui humecte naturellement tous les viſceres du bas-ventre, peut encore faire préſumer que la bile ou l'urine épanchée dans cette capacité, eſt plus univerſellement répandue entre toutes les circonvolutions des inteſtins : auſſi y a-t-il peu de reſſources contre ces épanchements (1), à

(1) M. *Ferrand*, chirurgien-major de l'hôtel-dieu, en ſurvivance de m. *Moreau*, a vu un homme dont la véſicule du fiel, ouverte à l'occaſion d'une plaie faite par un inſtrument tranchant, donna lieu à l'épanchement de la bile dans l'abdomen; il y ſurvint une tenſion conſidérable, & une eſpece d'ictere noir qui, joint aux ſignes d'une inflammation gangreneuſe dans les viſceres abdo-

moins qu'ils ne ſoient médiocres, & que la ſérosité douce qui ſuinte continuellement dans l'intérieur du ventre, ne puiſſe aſſez tôt détremper & diſpèrſer ces liqueurs, & en affoiblir ainſi l'acrimonie ; enfin, à moins que l'on ne ſoit aſſez heureux pour prévenir la continuité de l'épanchement, ou ſa récidive. La ſonde, laiſſée dans la veſſie, eſt une reſſource aſſez sûre pour celui de l'urine, mais on ne ſauroit compter également ſur un moyen capable de décharger continuellement le canal cyſtique.

Les adhérences, tant naturelles qu'accidentelles des viſceres, établiſſent des différences conſidérables relativement aux épanchements. M. *Ferrand* a traité à l'hôtel-dieu de Paris, une femme qui étant enceinte & parvenue à ſon terme, eſſuya les douleurs qui annoncent l'accouchement, ſans pouvoir ſe délivrer ; il ſurvint une inflammation à l'abdomen, qui donna lieu à la ſuppuration ; une tumeur conſidérable annonça un foyer de matieres, dont la fluctuation détermina les chirurgiens à faire une inciſion par laquelle il

---

minaux & à une ſoif inextinguible, fit périr le malade le huitieme jour après la bleſſure. A l'ouverture du cadavre on trouva les principaux viſceres gangrenés.

ſortit non-ſeulement une quantité conſidérable de ſanie purulente, mais encore un fœtus pétrifié, du volume d'un enfant à terme ; les lochies, les matieres ſtercorales ſortirent très-long-temps par la plaie, & néanmoins la malade guérit : il me paroît juſte de conclure que les adhérences prévinrent les funeſtes effets d'un épanchement auſſi conſidérable des humeurs, ſur-tout dont l'acrimonie reconnue eût cauſé une inflammation gangreneuſe aux principaux viſceres. Mais, dira-t-on, la plaie, fourniſſant une iſſue, pouvoit les préſerver de leurs funeſtes impreſſions ; cette raiſon ne paroît point aſſez ſolide, vu que la guériſon s'enſuivit malgré l'abondante iſſue des matieres fécales qui ne pouvoient venir que de l'ouverture de quelque inteſtin ; & l'on ſait qu'elle n'a lieu que par recollement, ce qui confirme mon opinion ſur les effets de l'adhérence.

Si une inflammation du foie, placée à la partie antérieure, donnoit lieu à l'adhérence de ces viſceres, ainſi qu'elle eut lieu à l'égard de la véſicule du fiel aux parois de l'abdomen chez la dame dont parle m. *Pomme* (1), & chez les perſonnes qui ſont le ſujet des obſervations que

(1) *Voyez* journal de méd. *tom.* X, *pag.* 532.

m. *Petit* (1) rapporte dans ſes remarques ſur les tumeurs formées par la rétention de la bile dans la véſicule du fiel, cette adhérence préviendroit l'épanchement de la bile dans l'abdomen, & l'on auroit même, ſelon mm. *Petit* & *Garengeot* (2), beaucoup à eſpérer que l'épanchement de cette humeur ſe feroit au-dehors, quand même l'inſtrument auroit diviſé la véſicule de part en part (à moins cependant que la plaie ne fût petite ou d'une direction oblique); car, ſelon ces auteurs, les viſceres, appliqués immédiatement les uns contre les autres, oppoſent une réſiſtance que ne produiroient pas les parois de l'abdomen diviſé.

C'eſt cette réſiſtance des viſceres qui détermine principalement les fluides épanchés dans la cavité de l'abdomen, à ſe diriger vers la partie antérieure & inférieure de cette capacité où ils éprouvent moins de réſiſtance, & où leur poids les aide à ſe porter. L'obſervation de m. *Louis* (3) ſemble venir à l'appui de ce que j'avance; ce célebre chirurgien fit

(1) *Voyez* œuvres poſthumes de m. *Petit*, *tom.* I, *pag.* 231 *& ſuiv.*

(2) *Voyez* les mémoires de l'académie royale de chirurgie, *tom.* 5, *in*-12, *pag.* 205, 206 *& ſuiv.*

(3) *Voyez* journal de méd. *tom.* VIII, *p.* 453.

une opération du bubonocèle, il lia une portion assez considérable de l'épiploon, & le réduisit dans l'abdomen après avoir emporté ce qui étoit altéré; la tension douloureuse continua pendant huit jours, & ne se calma que lorsqu'il sortit une quantité considérable de pus par la plaie, qui continua à couler pendant huit jours. Il est à croire que le pus étoit fourni par la suppuration de l'épiploon, puisqu'examinant & comprimant même les parois de l'abdomen, l'on ne put découvrir aucune indice qui annonçât que la suppuration y avoit son siége. L'observation de m. *Phenix* paroît plus décisive encore; il réduisit, ainsi que m. *Louis*, dans une opération du bubonocèle, une portion de l'épiploon, après l'avoir lié; cette portion n'étant plus retenue dans l'anneau, suivit l'estomac & le colon, & fut bientôt entraînée dans la région épigastrique, où il se fit une suppuration abondante qui s'évacua, à chaque pansement, par la plaie; en pressant l'extérieur du ventre de haut en bas, le pus coulant sur la surface des intestins immédiatement appliqués les uns contre les autres, & formant une espece de plancher, se rendoit jusqu'à l'aîne.

La facilité avec laquelle les dépôts qui ont leur siége dans le bas-ventre se vuident par une très-petite ouverture qui

n'eſt pas même toujours déclive, eſt encore une preuve que les viſceres du bas-ventre, par leur action mutuelle, réſiſtent beaucoup à l'épanchement. Feu m. *Flipo*, ſous la direction de qui j'étois alors, fut prié de voir la femme de *Pierre Danelle* de la paroiſſe de Lurvigne, qui, après avoir eſſuyé divers accidents provenants d'une fauſſe-couche, ſentit une douleur fixe dans la région ombilicale, un peu à gauche, accompagnée de tuméfaction; on appliqua un bandage ſerré, & l'on employa de puiſſants répercuſſifs; la douleur perſiſta, & ne ſe ralentit que quinze à vingt jours après, lorſqu'il parut une évacuation utérine ſanguinolente, qui dura l'eſpace de ſept ſemaines, quoique la vivacité des douleurs ſe fût un peu ralentie, le ventre reſtoit tendu, douloureux au toucher, & pour combattre ces ſymptômes l'on adminiſtra de violents emménagogues qui produiſirent des effets contraires à ceux que l'on en eſpéroit; car ils augmenterent la tenſion douloureuſe du ventre, ſupprimerent l'évacuation qui l'avoit ſoulagée, & cauſerent une eſpece d'inflammation pour laquelle on employa les ſecours les plus prompts & les mieux dirigés. La fougue des ſymptômes étant un peu calmée, il reſtoit une tenſion très-douloureuſe au côté gauche du ventre, &

à la cuiſſe du même côté; & vingt jours après ce calme momentané, la tenſion du ventre s'étant augmentée, principalement du côté gauche, & formant une eſpece de ſaillie, il ſe préſenta au centre de cette éminence une petite tumeur particuliere dans laquelle l'on ſentoit une fluctuation manifeſte. Ce fut à cette époque que m. *Flipo* fut appellé, & que j'eus occaſion de voir cette femme. M. *Flipo* ſe détermina à ouvrir cette ſeconde tumeur à ſa partie la plus déclive; la matiere purulente coula à grands flots par une petite ouverture (car la femme ſe ſentant très-foible, quoique ſoulagée, ne voulut pas permettre de l'agrandir); pendant trois jours il s'en évacua au moins cinq pots, meſure de Courtray, ce qui peut être évalué à vingt livres de poids, & cela par la ſeule action des viſceres & des muſcles du bas-ventre; car la foibleſſe de cette femme ne permettoit pas de favoriſer l'iſſue du pus par la ſituation. Le bandage de m. *Monro* eût été, ſans doute, très-efficace, tant pour favoriſer l'iſſue du pus, que pour calmer les ſyncopes fréquentes auxquelles cette femme étoit ſujette.

Malgré l'abſence de ces ſecours, la femme guérit très-bien, la ſuppuration ſe tarit au bout de ſept ſemaines, & quinze

mois après elle accoucha d'une fille qui, ainſi que ſa mere, jouit encore d'une bonne ſanté.

Il y a bien des réflexions à faire ſur cette obſervation, mais il me ſuffit de prouver que les viſceres du bas-ventre, par leur action mutuelle, favoriſent l'iſſue des matieres, & réſiſtent à l'épanchement; les coups d'épées qui traverſent le ventre de part en part, ſans être ſuivis d'aucun accident, ou du moins ſans en produire d'autres que ceux qu'occaſionnent les plaies même non pénétrantes, ſont encore des preuves de ce que j'allegue. L'on ſuppoſe alors, contre toute vraiſemblance, que l'épée a gliſſé ſur les inteſtins, qu'elle a paſſé dans leurs interſtices, & que par un heureux haſard elle n'a ouvert aucun vaiſſeau ſanguin : ne faudroit-il pas plutôt conclure qu'il n'y a pas épanchement toutes les fois qu'il y a ouverture aux inteſtins ou aux vaiſſeaux ſanguins, ou que du moins cet épanchement n'a pas toujours les ſuites fâcheuſes dont nous avons parlé ci-deſſus; & que les plaies des inteſtins ne cauſent pas toujours l'épanchement des matieres fécales.

Quant au ſang, s'il eſt en petite quantité, la douce chaleur, l'humidité du lieu, la ſéroſité qui tranſude de la ſurface des viſceres, & le mouvement continuel, l'en-

tretiendront dans ſon état de fluidité ; & ſi le ſujet eſt favorablement diſpoſé, l'on a tout à attendre de la réſorption. *Ruyſch* avoit coupé la rate à un chien d'une grandeur médiocre, lui ayant lié auparavant les vaiſſeaux ſpléniques, il n'avoit pas ſongé à lier l'artere épiploïque, laquelle répandit une ſi grande quantité de ſang, que le chien ſembloit prêt à mourir : *Ruyſch* n'y fit aucune ligature, & ſe contenta de la renfoncer dans le bas-ventre, où il n'eſt pas douteux qu'elle continua de répandre du ſang ; il rejoignit la plaie par une ſuture, laquelle étant conſolidée en ſix ou ſept jours, le chien guérit. Cette expérience lui fit conclure que le ſang épanché dans la cavité du bas-ventre peut être repompé (1) ; qu'étant auſſi réſorbé avant ſa dégénéreſcence par les pores abſorbants, il ne donne aucun ſigne des funeſtes effets de l'épanchement de ce fluide dans la cavité de l'abdomen.

(1) Obſervat. anat. chirur.

EXTRAIT d'un mémoire ſur les extraits de régliſſe, lu à la ſéance publique du college de pharmacie, de l'année 1782; par m. DE LA PLANCHE.

APRÈS avoir rappellé les inconvénients qui réſultent de l'uſage journalier que l'on fait des médicaments préparés dans le commerce, m. *de la Planche* en fait une application particuliere à l'extrait de régliſſe, improprement appellé *ſuc* ou *jus de régliſſe*. Il fait enſuite une courte deſcription de la racine d'où l'on tire cet extrait, & des qualités qu'elle doit avoir pour être choiſie.

« Quand on veut, dit-il, obtenir un bon extrait de régliſſe, on prend la racine ſéche, on la ratiſſe, autant pour la nettoyer de la pouſſiere qui la ſalit, que pour la dépouiller de ſa pellicule griſe qui donne à l'eau une teinture orangée-foncée, & qui ne contient qu'un corps extracto-réſineux non ſucré ».

« On épuiſe cette racine par l'eau bouillante, juſqu'à ce qu'elle n'ait plus de goût. On filtre la liqueur, on la fait évaporer au bain-marie dans un vaiſſeau d'étain ou d'argent, juſqu'à conſiſtance d'extrait bien cuit ».

Cet exposé simple est suivi de réflexions très-judicieuses, & qui annoncent le praticien consommé sur l'état des menstrues que l'on doit employer pour faire les extraits, sur le degré de chaleur convenable relativement à la dureté, soit réelle, soit apparente du corps dont on veut retirer le parties extractives, sur la maniere de perfectionner un extrait par la filtration, par une évaporation lente & bien ménagée, afin de ne point communiquer au produit de l'opération un goût d'empireume, sur la consistance des extraits, &c. ce qui établit une grande différence entre les extraits préparés en grand, & ceux pour lesquels des pharmaciens instruits apportent toutes les précautions requises.

« L'extrait de réglisse, fait avec soin, est brun, d'une saveur agréable & sucrée; il a un certain goût piquant, mais qui ne prend point à la gorge, & n'a aucune âcreté «.

« Il se dissout entiérement dans l'eau; étendu sur du papier blanc, il y laisse une belle teinte jaunâtre; mêlé avec l'esprit de vitriol, il prend une couleur orangée, & il exhale une odeur légere, fugace & très-sensible d'esprit de sel. Il communique à l'eau-forte une belle teinte rouge; mêlé, par la trituration, avec l'alkali fixe, il laisse échapper une odeur d'alkali volatil

latil bien diſtincte, & même plus ſenſible que ne l'eſt celle d'eſprit de ſel dégagé par l'acide vitriolique ».

« Pour juger de la différence qui ſe rencontre entre un extrait de réglisſe bien préparé & poſſédant les qualités que nous venons d'annoncer, & celui que l'on tire du commerce, il ne faut que jetter les yeux ſur les détails ſuivants ».

« En Eſpagne où la réglisſe croît abondamment, on ſe ſert de racines qui ne ſont ni nettoyées, ni mondées; on emploie une chaleur conſidérable & capable de dénaturer les principes de la plante, non-ſeulement par une trop forte ébullition, mais encore par la longueur du temps que l'on met à réduire la liqueur en conſiſtance d'extrait, le goût d'empireume ne manque point de s'y communiquer ».

« La couleur noire de cet extrait, la teinte couleur de ſuie qu'il laiſſe ſur le papier, les grains noirs qu'on y rencontre, ceux qu'il dépoſe au fond de l'eau dans laquelle on l'a diſſous, annoncent qu'il eſt très-voiſin de l'état d'extrait brûlé ».

« Si l'on coupe des tranches de cette préparation on y apperçoit, même à l'œil, des râclures de cuivre rouge qui ont été détachées des vaiſſeaux dans lequel on l'a

faite, par les ſpatules de fer qui ſervent à la remuer ».

« Ces portions de cuivre en très-grand nombre, des débris de feuilles, de paille, des grains ſablonneux laiſſent au fond de la diſſolution dans l'eau un dépôt de près de deux onces par livre ».

« Si l'on filtre, & que l'on évapore la diſſolution, l'extrait qui en réſulte, étendu ſur une glace, & délayé avec un peu d'eau, laiſſe briller des parcelles de cuivre qui ont paſſé à travers le filtre, & qui reſtent unies à l'extrait ».

» L'acide vitriolique n'en dégage point d'eſprit de ſel, & l'alkali fixe ne fait nullement appercevoir l'exiſtence de l'alkali volatil; mais l'une & l'autre de ces ſubſtances développent une odeur frappante d'empireume. Ainſi le ſel ammoniac, dont ces deux réactifs démontrent évidemment la préſence dans l'extrait de réglisſe bien fait, n'exiſte plus dans celui du commerce. Ce ſel, auquel eſt dû ſans doute le léger piquant que nous avons obſervé être joint à la ſaveur ſucrée, eſt un correctif naturel du goût fade attaché à cette ſaveur, & doit lui donner intérieurement une ſorte de qualité fondante que nous laiſſons à la médecine le ſoin d'apprécier ».

M. *de la Planche* finit ſon mémoire par

réfuter l'objection que pourroit faire ceux qui prétendent purifier l'extrait de réglisse du commerce. Il prouve que l'on peut tout au plus masquer son goût âcre par le sucre & les aromates, mais que rien ne peut lui enlever sa qualité brûlée & empireumatique, ce qui le rend très-échauffant, ni lui rendre le sel ammoniac qui en est détruit, ni remédier enfin aux particules cuivreuses qui passent même à travers le filtre; inconvénient très-dangereux, & qui suffiroit lui seul pour faire conclure, avec m. *de la Planche*, que l'on doit rejetter à jamais un médicament aussi infidele.

EXTRAIT des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 novembre & 2 décembre 1782.**

DE toutes les maladies que l'on a observées pendant le mois de novembre, ce sont encore les fievres intermittentes qui ont été le plus communes. Il y en a eu de toutes les especes, & l'on a vu plusieurs de ces fievres, qui primitivement étoient tierces, dégénérer en doubles-tierces ou en quartes. Souvent, ainsi que nous l'avons déjà remarqué dans l'extrait des deux

* Par m. LEROUX DES TILLETS.

dernieres aſſemblées, les accès en ont été violents & très-longs, & la plûpart ont été accompagnés de ſyncopes. Quoique leur durée n'ait pas toujours été la même, on peut dire qu'en général ces fievres ont été opiniâtres, quelques-unes ont eu une terminaiſon malheureuſe, ou ont été ſuivies d'embarras dans les viſceres, & même d'icteres.

Les traitements qui ont réuſſi ſont auſſi variés que l'ont été ces maladies elles-mêmes. Quoique le quinquina ait quelquefois paru néceſſaire, on a vu de ces fievres céder aux ſimples délayants, aux amers ſtomachiques & aux juleps anti-ſpaſmodiques, dans leſquels on faiſoit entrer quelques eaux diſtillées ſimples aromatiques, le ſyrop diacode & la liqueur minérale anodyne d'*Hoffmann*. Quelques-unes de ces fievres ont été guéries par des lavements faits avec la décoction de quinquina & de têtes de pavot blanc. Un des médecins de l'hôtel-dieu, eſſaya de donner, dans ces fievres, des boiſſons délayantes dans chaque livre deſquelles il faiſoit fondre quelques grains d'alkali fixe minéral, mais l'eſtomac ne pouvoit guere les ſupporter; il preſcrivit un mélange de nitre & de tartre vitriolé, à parties égales, qui agit plus doucement; enfin en joignant à l'uſage de cette eſpece de poudre tem-

pérable celui d'une infuſion de valériane ſauvage, de muguet & de camomille, & la liqueur d'*Hoffmann*, il eut un ſuccès ſi complet qu'il rendit la ſanté aux quatre cinquiemes des fébricitants qu'il eut à traiter, & qui étoient en très-grand nombre, la terre foliée (1) diſſipa les embarras du foie & de la rate, qui étoient, chez quelques malades, la ſuite de la fievre.

On a encore obſervé fréquemment, dans le mois de novembre, des maladies éruptives, telles que des gratelles, des puſtules pleines de pus, mais qui n'étoient point accompagnées de fievre; des éruptions pédiculaires, des herpès, des éryſipeles, des fievres urticaires, des fievres miliaires, beaucoup de petites-véroles, mais bénignes & diſcrettes. Il y a eu un grand nombre de rhumatiſmes inflammatoires dont le ſiége principal étoit dans les articulations, & des douleurs de ſciatique. On a auſſi rencontré des diarrhées ſymptomatiques, des dyſenteries, des œdêmes & quelques anaſarques. L'on commence à voir paroître des fluxions, des angines, des affections de poitrine dont le caractere eſt plus inflammatoire que catarrhal, & dans leſquelles la ſaignée & les délayants ſont indiqués.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

SEPTEMBRE 1782.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	6,18	14, 5	12, 6	28 2, 3	28 2,11	28 3, 7
2	10, 7	16, 5	13, 1	28 3, 8	28 3,11	28 3, 6
3	9,17	16,11	11,12	28 2, 9	28 1, 9	28 1, 0
4	8, 4	17, 4	11,15	28 0, 0	27 11, 4	27 11, 0
5	9,10	18,13	16, 0	27 10, 9	27 11, 7	27 11, 8
6	11, 6	19, 0	14, 6	28 0, 2	28 0, 5	28 0,10
7	9, 9	19,10	12, 7	28 0,10	28 0, 9	28 1, 1
8	9,17	19,10	12, 4	28 1, 2	28 1, 2	28 1, 5
9	8,11	17, 0	12,10	28 1, 3	28 0, 9	28 0,11
10	8,19	17, 0	12,18	28 0, 0	28 0, 4	28 0, 0
11	9, 9	18, 5	11,18	27 11, 3	27 11, 0	27 11, 0
12	8, 2	18,11	13,16	27 10,10	27 10,10	27 11, 3
13	10,15	15, 2	10,13	27 11, 3	27 11, 3	27 11, 2
14	8,10	15, 3	11, 2	27 10, 9	27 10, 5	27 9,11
15	8, 8	17,18	13, 1	27 8,10	27 7, 6	27 6, 3
16	12,12	16, 4	12, 8	27 4,11	27 4, 8	27 6, 9
17	10, 3	14, 2	11,14	27 8, 0	27 8, 1	27 7, 7
18	11, 1	12,10	10, 9	27 7, 0	27 6,11	27 5,10
19	8,18	11,14	7, 9	27 7, 4	27 10, 9	28 0, 9
20	5, 0	12,15	10, 6	28 1, 1	28 0, 2	27 11, 6
21	9, 4	11,12	13, 0	27 10, 8	27 9,10	27 9, 1
22	11, 2	16, 5	14, 9	27 10, 5	27 10, 1	27 9, 5
23	11, 3	9, 8	9,11	27 9, 5	27 9, 8	27 10, 1
24	8, 0	13,18	10, 2	27 11, 8	28 0,11	28 1, 5
25	8, 6	18,13	12, 4	28 1, 2	28 1, 6	28 1, 8
26	10, 7	17, 0	14, 5	28 1, 4	28 0, 5	27 11, 4
27	12,11	14, 1	9,11	27 10, 8	27 11, 8	28 1, 6
28	5, 9	13, 7	9, 7	28 2, 5	28 3, 3	28 3, 6
29	6,12	13,10	11, 1	28 2, 6	28 1, 6	27 11, 9
30	10, 9	11,18	6,16	27 9, 7	27 10, 5	28 0, 3

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	N. ſerein, frais.	O. couv. tempér.	N. couv. temp.
2	N. couv. temp.	S-O. *idem.*	S. *idem.*
3	N-E. nuag. frais.	S-E. nuag. chaud.	S-E. nua. temp.
4	O. ſerein, frais.	E. ſerein, tempér.	E. ſerein, temp.
5	E. *idem.*	E. ſerein, chaud.	E. *idem.*
6	N. ſer. pet. br. t.	N. nuag. chaud.	N-E. *idem.*
7	N-E. ſerein, frais.	E. ſerein, chaud.	E. *idem.*
8	N-E. *idem*	E. *idem.*	E. *idem.*
9	E. *idem.*	E. *idem.* vent.	E. *idem.*
10	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.* éclairs.
11	E. nuages, frais.	E. nuages, chaud.	E. beau, temp.
12	E. ſer. fr. p. brouil.	E. *idem.*	N-E. nua. temp.
13	E. nuag. tonner.	N-E. nua. temp.	E. ſer. fr. p. *aur. b.*
14	N-E. ſerein, frais.	N. nuag. chaud.	N. ſerein, temp.
15	E. nuages, frais.	S-E. *idem.*	E. n. temp. éclair.
16	S-E. couv. temp.	S-O. c. ch. pl. v.	S-O. nu. temp. v.
17	S-O. nuag. frais.	S-O. couv. temp. pl. vent, tonner.	S-E. c. tempéré, *com. écl. tonn.*
18	S-O. *idem.*	S-O. c. temp. v. pl.	S-O. n. fr. pet. pl.
19	S-O. couv. frais, v. toute la nuit.	S-O. couv. tempéré, vent.	S. O. nuag. frais, grande pluie.
20	S-O. ſer. tr. frais.	S-O. nua. temp.	N-O. nuag. frais.
21	S-O. couv. frais.	S-E. c. temp. pl.	S-O. c. temp. pl.
22	S-O. c. temp. pl.	S-O. c. ch. bruine.	S-O. couv. temp.
23	S-O. couv. frais.	S-O. c. temp. v.	S-O. c. fr. v. ton. pl. d'or. tempête.
24	S-O. *idem.*	O. nua. tempéré.	N-E. cou. temp.
25	S. nuages, frais.	S-O. ſerein, chaud	N-E. ſer. temp.
26	S-E. *idem.*	S. couv. tempéré.	S-E. c. tem. écl. pl.
27	O. couv. tempéré.	O. c. temp. pluie.	N-O. nuag. doux.
28	N-O. ſer. tr. frais.	N. couv. tempér.	N. cou. fr. pluie.
29	O. *idem.*	S-O. *idem.*	O. couv. temp.
30	S-O. couv. frais, gr. pluie la nuit.	O. couvert, frais, pluie la matinée.	N-O. couv. très-frais, vent.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 19, 10deg. le 8
Moindre degré de chaleur . . . . . 5, 0 le 20

Chaleur moyenne . . . . . 12, 2 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	3,	11 le 2
Moindre élévat. du Mercure	27,	4,	8 le 16

Elévation moyenne . . . . 27 p. 11, 8

Nombre de jours de Beau 11
de Couvert . . . 11
de Nuages 8
de Vent 3
de Tonnerre . . . 2
de Brouillard. . . 2
de Pluie 5
de Neige 0

Le vent a ſouffle du N. . . . . 8 fois.
N.-E. 8
N.-O. 3
S. 2
S.-E. 7
S.-O. 23
E. 25
O. 6

TEMPÉRATURE : Fraîche & ſéche.

MALADIES : Point.

Une aurore boréale.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

A Montmorency, le 1er octobre 1782.

Comme les obſervations météorologiques pour les mois d'août, de ſeptembre & d'octobre ne nous ſont point parvenues aſſez tôt pour pouvoir être inſérées dans les cahiers où leur place étoit deſtinée, d'après l'ordre obſervé juſqu'à préſent, nous ferons paroître enſemble les obſervations météorologiques de deux mois dans ce cahier & dans celui du mois prochain, afin qu'il n'y ait point de lacune dans la ſérie de ces obſervations.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

OCTOBRE 1782.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	4,9 9/10	8, 1	5, 3	28 0, 8	28 1,14	28 1, 9
2	5,14	8, 6	7,18	27 10, 9	27 6, 8	27 5, 2
3	7,12	10, 4	7, 1	27 4, 7	27 6, 0	27 9, 1
4	4, 8	7,15	3,12	27 11, 2	27 11, 8	28 0, 3
5	2, 8	8,13	4, 4	27 11, 3	27 10, 8	27 10, 6
6	4, 2	9,14	5,17	27 9, 7	27 9, 7	27 9, 6
7	3, 4	9,16	7, 4	27 8, 8	27 8, 4	27 8, 7
8	6,19	9, 6	7,11	27 8.10	27 9, 3	27 9, 7
9	6, 5	10, 3	6, 0	27 9, 0	27 8, 4	27 8, 0
10	4,17	9, 2	7,17	27 6, 0	27 4, 6	27 3, 7
11	7, 6	11,15	7, 7	27 2, 6	27 1,10	27 2, 1
12	5,13	7,12	5, 5	27 4, 6	27 6, 4	27 8, 0
13	2, 4	9,19	5, 1	27 9, 6	27 10, 5	27 11, 3
14	2, 8	7,19	5,10	28 0, 1	28 0, 5	28 0, 9
15	3, 0	8, 0	4, 2	28 0,11	28 1, 2	28 1,10
16	0, 8	9, 5	3,10	28 2, 1	28 2, 2	28 2, 8
17	0, 2	9, 7	8, 2	28 3, 1	28 3, 3	28 3,10
18	4,10	10,12	5,12	28 3,10	28 3, 6	28 2, 8
19	6, 8	8,11	7, 0	28 0, 5	27 10, 5	27 8,11
20	1,16	5,10	3,12	27 8,11	27 10, 9	27 11, 9
21	4,15	9, 7	9,16	27 10, 6	27 9,11	27 11, 3
22	10, 5	11,13	11, 4	27 11, 2	27 10,11	27 10, 6
23	10, 4	8,11	6, 8	27 9, 6	27 11, 0	28 0, 7
24	3,13	9, 8	3, 8	28 2, 4	28 2,11	28 3,10
25	1,17	7,13	6, 5	28 3,11	28 3, 6	28 1,11
26	8,14	10, 7	9, 1	28 1, 3	28 2, 6	28 3, 7
27	7,19	10, 9	8, 6	28 4, 0	28 3, 3	28 3, 0
28	7, 3	9,14	7,16	28 1,10	28 1, 0	27 11, 9
29	7,11	7, 7	5,15	27 5, 5	27 5, 5	27 10,11
30	0,17	7, 5	5,16	28 1, 3	28 1, 5	28 0, 6
31	7,18	9, 0	6, 5	27 3, 0	27 7, 7	27 6, 3

VENTS EX ÉTAT DU CIEL.

Jo. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	N. nuages, froid, *gelée blanche.*	N. couv. frais, v. *gelée blanche.*	O. couv. frais
2	S. couv. fr. gr. pl.	S-O. c. fr. pl. *temp.*	S-O. c. fr. pl.
3	S-O. ſerein, froid.	S-O. c. fr. pl. v.	N. c. fr. pl. t.
4	N. couv. frais, v.	N. nuages, froid.	N. ſerein, froid.
5	N. nua. fr. *gel. bl.*	O. couv. frais.	O. c. fr. pluie.
6	O. couv. fr. pluie	N-O. couv. frais.	E. c. brouill.
7	O. nu. fr. brouill.	O. *idem.*	N-E. c. tempér.
8	O. brouill. frais.	E. brouil. fr. brui.	E. ſerein, frais.
9	N-E. couv. frais.	E. *idem.*	N-E. c. br. fr.
10	E. nu. brouill. fr.	E. couvert, doux.	N-E. c. br. fr.
11	E. c. brouill. frais.	N-E. c. brui. doux.	N-E. c. frais.
12	N-E. couv. frais.	N-E. nu. tempéré.	N-E. *idem.*
13	E. ſerein, frais, *gelée blanche.*	N-E. couv. frais.	N. ſerein, frais.
14	N. brouill. frais, *gelée blanche.*	N. nuages, tempéré.	N. *idem.*
15	N-O. couv. frais.	O. nuages, doux.	E. nuag. frais.
16	S-O. ſer. br. *glace.*	E. couv. frais.	N. ſerein, fr.
17	N. froid, *glace.*	N-O. *idem.*	O. couv. frais.
18	S-O. br. très-h. fr.	S-O. nuag. frais.	S-O. c. frais.
19	S-O. c. frais, vent.	S-O. c. tempéré.	N. c. fr. temp.
20	S-O. couv. froid.	S-O. c. frais, vent.	O. c. fr. p. nu.
21	N. c. tempér. hum.	S-O. c. froid, pluie.	S-O. c. temp. h.
22	N. c. tempér. hum.	S-O. c. frais, pluie.	N. c. temp. h.
23	N-O. *idem.*	N. c. temp. hum.	N. *idem.*
24	N-E. ſer. fr *gel. bl.*	N. *idem.*	O. couv. frais.
25	N-E. ſer. fr *gel. bl.*	N. frais, tempéré.	N. ſerein, froid.
26	E. couv. pl. frais.	N-E. couv. froid.	N-E. c. pl. fr.
27	N. couvert, doux.	E. couv. tempéré.	O. couv. doux.
28	S-O. *idem.*	N-O. *idem.*	N-O. *id.* bruin.
29	N-O. couvert.	N-O. *id.* brouill.	S-O. c. frais.
30	S-O-S. fr. *gel. bl.*	S-O. couv. frais, pl.	O. étoilé, fr. v.
31	N-O. c. frais, vent.	S-O. ſerein, frais.	S-O. c. frais, v.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur 11, 15
Moindre degré de chaleur 0, 2

Chaleur moyenne . . . . . 6, 13 deg.

	pou.	*l.g.*
Plus grande élévation du Mercure	28,	4, 0
Moindre élévat. du Mercure . . .	27,	2, 6

Elévation moyenne . . . . . 27 p. 10, 8

Nombre de jours de Beau 6
de Couvert . . . 20
de Nuages 3
de Vent 5
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 2
de Pluie 5
de Neige 1

Le vent a soufflé du N. . . . . 26 fois.
N-E. 13
N-O. 8
S. 1
S-E. 0
S-O. 20
E. 11
O. 10

TEMPÉRATURE : Froide & humide.

MALADIES : Langueurs.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

Montmorency, le 1er novembre 1782.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de novembre 1782, par m. BOUCHER, médecin.

CE mois a été presque aussi pluvieux que le précédent : beaucoup de terres labourables n'ont pu être ensemencées parce qu'elles étoient trop humectées, & la plantation des colsats (denrée précieuse pour le pays) n'a pu être achevée dans le cours du mois, comme de coutume. De plus, le froid s'est fait sentir à bonne heure ; il a tombé de la neige dès le 5, & la liqueur du thermometre, du 8 au 30, a été presque tous les jours observée au terme de la congélation, ou même au-dessous. Le 23 & le 28, elle est descendue à celui de 3 degrés au-dessous de ce terme.

Il y a eu des variations dans le barometre : le 3, le mercure est descendu au terme de 27 pouces 3 lignes, & le 13 il est monté à celui de 28 pouces 5 lignes. — Les vents ont été le plus souvent *nord*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de $7\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 2 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du nord.	3 fois du sud.
5 fois du nord vers l'est.	7 fois du sud vers l'ouest.
2 fois de l'est.	2 fois de l'ouest.
3 fois du sud vers l'est.	7 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 20 jours de temps couvert ou nuageux.
15 jours de pluie. | 5 jours de neige.

Les hygrometres ont marqué une très-grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de novembre 1782.

LA maladie aiguë dominante étoit toujours la fievre continue, qui, dans la plûpart des ſujets, paroiſſoit phlogiſtique dans ſon principe, & portoit principalement à la tête, mais dans laquelle on reconnoiſſoit bientôt un caractere de putridité, & même de malignité. L'évacuation des premieres voies par haut & par bas paroiſſoit être, dans le premier période de la maladie, l'indication principale, après avoir déſempli ſuffiſamment les vaiſſeaux ſanguins : elle a été même l'unique dans quelques perſonnes en qui les ſymptômes de putridité ont été dominants, dès le principe de la maladie. Cependant, quoiqu'on y eut ſatisfait, les malades n'étoient pas toujours à l'abri des ſuites funeſtes, comme nous l'avons éprouvé à l'égard de quelques-uns, qui ont ſuccombé entre le dix-huitieme & le vingt-unieme de la maladie.

Il y a eu des fluxions de poitrine d'un mauvais caractere, auxquelles quelques malades ont ſuccombé le neuvieme jour : le point de côté a eu lieu dans quelques-uns. Nous n'avons pas retiré conſtamment des effets auſſi efficaces de l'application des véſicatoires, quoiqu'indiqués, que l'on en éprouve ordinairement en pareil cas.

Les rhumes de poitrine étoient très-communs ; ils dégénéroient aiſément en pulmonie, lorſqu'on n'y pourvoyoit point à temps ; ce qui arrivoit communément aux gens du peuple. Il y a eu auſſi des maux de gorge catarrheux, des éryſipeles au viſage, & des rhumatiſmes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MAGNÉTISME ANIMAL.

DEPUIS peu de jours il paroît une nouvelle production qui intéreſſe également mm. *Meſmer* & *Deſlon*. Afin que la race préſente & future, & nommément les biographes n'aient pas à nous reprocher un ſilence coupable ſur un petit écrit qui compromet deux grands hommes, nous allons le faire connoître, & même en ſon entier. Les petits écrits finiſſent par devenir précieux en ce qu'ils deviennent rares, par la raiſon même qu'étant petits, ils ſe perdent aiſément. De plus, celui dont il eſt queſtion eſt fort intéreſſant pour les curieux: il eſt fait pour donner la clef du ſecret de mm. *Meſmer* & *Deſlon* à ceux qui ne l'ont point encore; & enfin les piéces relatives à ce ſecret méritent une place dans l'hiſtoire de la médecine, comme les revenants & les feux-follets en ont mérité une dans l'hiſtoire de la philoſophie & de la phyſique.

Autrefois mm. *Deſlon* & *Meſmer* ne publioient aucun imprimé ſans s'y faire des compliments reſpectueux, tendres & réciproques. Par exemple, l'un diſoit: *Comme homme de génie je ne vois dans les temps connus perſonne à mettre au-deſſus de* m. Meſmer; *ſi j'entreprenois de le comparer à quelqu'un, ce ſeroit à* Deſcartes. *Ainſi que* Deſcartes, &c.... *parlerai-je de ſes qualités ſociales? On n'a pas craint de les attaquer publiquement; mais que dire ſur celui qui n'a d'autres occupations que d'aſſiſter, de ſoulager & de*

guérir ſes ſemblables, &c... On ne pourroit, ſans préſomption, ſe flatter d'avoir plus d'eſprit, plus de délicateſſe, une amabilité plus douce; une plaiſanterie plus fine, la cauſticité plus aimable, la contradiction plus amène, &c. Pour ſatisfaire ſon cœur & ſon goût, il faut lui préſenter des mourants à ſoulager, des proies à arracher au tombeau, &c. (LETTRE DE M. DESLON A M. PHILIP. *A LA HAYE*, 1782. *IN*-8°. DE 144 PAGES, *p.* 124 *& ſuiv.*). Ecoutons l'autre, *j'ai dit que* m. Deſlon *eſt membre de la faculté de médecine de Paris, & premier médecin ordinaire de m. le comte d'*ARTOIS, *frere du* ROI; *mais je n'ai pas dit combien* m. Deſlon *eſt un homme vraiment rare. Né ſincere, c'eſt avec toute la franchiſe d'une ame pure & d'un cœur droit, qu'il aime la vérité, & qu'il la conſidere ſans rougir, l'accueille avec candeur, la dit ſans offenſe, la ſuit avec conſtance & fermeté, la publie ſans chaleur & ſans oſtentation.... Je m'arrête: j'ai ſacrifié ma vie au bonheur de l'humanité, & n'ai pas encore acquis le droit de lui faire l'éloge de mon ami.* (PRÉCIS HISTORIQUE DES FAITS RELATIFS AU MAGNÉTISME ANIMAL, à Londres, 1781, *in*-8°. de 229 pages, page 73).

Vous l'avez ſur le bord des levres, lecteur, mais dans une affaire ſérieuſe, n'allez pas citer un proverbe facétieux, même fût-il latin, & ſouvenez-vous bien qu'il s'agit de *mm. Meſmer & Deſlon, d'une belle & grande découverte, du magnétiſme animal, de l'agent univerſel, & d'une querelle entre deux amis qui ne ſe brouillent que par intérêt pour l'humanité ſouffrante:* Tempora mutantur, nos & mutamur in illis, & tellement que dans l'imprimé dont nous donnons ci-après une copie exacte, (tant du texte que des notes), m. *Meſmer* & ſon éditeur

ſe

ſe permettent des ſoupçons injurieux & même des accuſations graves contre m. *Deſlon*. Si m. *Meſmer* n'avoit point fait preuve de généroſité en refuſant vingt mille livres de rente, & un loyer de dix mille livres pour ſon ſecret, ſa lettre contre m. *Deſlon* feroit préſumer que c'eſt *auri ſacra fames* qui a dicté cette lettre : mais m. *Meſmer*, nous le répétons, eſt un homme d'un déſintéreſſement rare.

LETTRE ſur un fait relatif à l'hiſtoire de la découverte du magnétiſme animal. A Londres, M. DCC. LXXXII. *petit* in-8°. *de 15 pages.*

AVIS DE L'ÉDITEUR.

« *On peut regarder la lettre ſuivante comme authentique. M.* Meſmer, *fameux aujourd'hui en Europe par la découverte du magnétiſme animal, avant que de retourner à Paris, l'a effectivement écrite d'Aix-la-Chapelle à m.* Philip, *& c'eſt d'après une copie que je m'en ſuis procuré, & de l'exactitude de laquelle je peux répondre, que je me détermine à la publier.*

Le fait dont il s'agit dans cette lettre, cauſera une étrange ſurpriſe. Juſqu'à préſent m. Deſlon *avoit paſſé pour le partiſan le plus zélé de m.* Meſmer, *& le public, ſous les yeux duquel il avoit contracté l'engagement de faire proſpérer la doctrine de cet homme célebre, avoit applaudi au courage avec lequel, s'élevant au deſſus des préjugés de ſa profeſſion, il l'avoit ou célébré, ou défendu.*

Il ſe trouve aujourd'hui que m. Deſlon *n'a joué*

avec tant d'éclat & ſi long-temps le rôle qu'il avoit ſi noblement adopté, que pour mieux ſéduire m. Meſmer, *& le mettre plus ſûrement à profit.*

M. Deſlon, *d'après ce qu'on a lu dans ſes ouvrages, a ſinguliérement loué m.* Meſmer *de ce qu'il n'a point accepté les propoſitions du gouvernement qui vouloit l'engager à publier ſa découverte, parce que quelque avantageuſes que ces propoſitions fuſſent pour lui, elles ne lui offroient pas aſſez de moyens pour donner une connoiſſance exacte de ſa doctrine, & de l'uſage qu'il convient d'en faire.*

M. Deſlon, *d'après ce qu'on va lire, n'a de la doctrine de m.* Meſmer *qu'une connoiſſance très-imparfaite* (1), *& qui, dépourvue de toute théorie, peut facilement devenir abuſive; & cependant m.* Deſlon *ſe préſente comme pouvant faire les mêmes choſes que m.* Meſmer; *&, après l'avoir engagé ſous divers prétextes à s'éloigner pour quelque temps de la France, il profite de cet éloignement qu'il voudroit rendre éternel, pour ſe montrer à ſa place, & recueillir, s'il le peut, le fruit de ſes longs travaux.*

Je ne caractériſerai pas ce procédé, mais on ne voit pas ſans regret un homme tel que m. Meſmer, *toujours abuſé, toujours trahi, ne rencontrant par-tout que des piéges ou des préjugés, lutter depuis tant d'années contre une deſtinée*

(1) « M. *Deſlon* lui-même en convient dans le diſcours qu'il a prononcé en préſence de ſa compagnie le 20 du mois d'août dernier. « Cependant, dit-il, il » n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver qu'en m'exprimant ainſi, je ne prétends pas me mettre à côté de » m. *Meſmer*. Au contraire, jamais je ne ſentis mieux » la diſtance qui exiſte entre lui & moi. Qui mieux » que moi peut évaluer la perte qu'on a faite en lui » laiſſant quitter la France ». Et m. *Meſmer* n'avoit pas quitté la France ».

malheureuſe, & après des efforts & des dégoûts de toute eſpece, ne pouvoir encore s'occuper d'une maniere tranquille des moyens d'opérer une révolution à laquelle il ſemble que tous les hommes devroient concourir, puiſqu'elle a évidemment le premier bien de l'humanité pour objet ».

D. S.

LETTRE de m. MESMER, médecin de la faculté de Vienne, à m. PHILIP, doyen de la faculté de médecine de Paris.

MONSIEUR,

« On m'a fait lire le diſcours que m. Deſlon *a prononcé dans votre aſſemblée du 20. du mois d'août dernier, & l'acte par lequel, pour avoir entretenu des relations avec moi, que vous regardez comme pratiquant illicitement la médecine, vous le ſuſpendez de ſes fonctions doctorales pendant l'eſpace de deux années, après quoi, s'il ne change de conduite & de maximes, il ſera définitivement rayé du tableau de la faculté.*

Je ne vous demanderai pas, monſieur, ce que c'eſt que pratiquer la médecine illicitement. Juſqu'à préſent la médecine m'avoit paru non pas un droit, mais une ſcience, & j'avois penſé que celui qui démontre qu'il peut guérir ne devoit pas être privé de la liberté de le faire. Je n'examinerai pas non plus, s'il eſt vrai qu'on puiſſe regarder, comme pratiquant illicitement la médecine, un homme reçu médecin dans une faculté aſſez fameuſe, avoué depuis par votre propre gouvernement qui a voulu ſe l'attacher par des

offres honorables, & tenant dès-lors de la même autorité, que vous, la permiſſion d'exercer la profeſſion qu'il a choiſie.

Un autre objet m'occupe en ce moment, m. Deſlon *dans ſon diſcours après avoir annoncé que je ne devois plus retourner en France quoiqu'il ſçut très-bien que mon abſence n'étoit que momentanée* (1), *fait entendre qu'il eſt dépoſitaire de mon ſyſtême & de ma découverte, & pour donner plus d'autorité à ſes paroles, il demande qu'il ſoit procédé par des commiſſaires choiſis dans le ſein de votre compagnie à l'examen de trente cures qu'il a, dit-il, operées par le magnétiſme animal* (2).

Il eſt poſſible que m. Deſlon *ait opéré des cures par le magnétiſme animal. Devenu par un concours de circonſtances dont je crois inutile de rendre compte, le ſeul agent que je puſſe employer auprès des compagnies ſçavantes que je deſirois aſſocier à mes travaux, ayant été enſuite mon interprete quand il s'eſt agi de répondre aux propoſitions que le gouvernement a bien voulu me faire, à l'époque où il a ſouhaité que je me fixaſſe en france, & depuis n'ayant*

« (1) *Note de l'éditeur.* M. *Deſlon* avoit demandé à m. *Meſmer*, avant ſon départ, les certificats des cures les plus remarquables qu'il a opérées depuis qu'il eſt en France, parce qu'il ſe propoſoit, diſoit-il, d'en faire uſage dans ſes démêlés avec ſa compagnie; & m. *Deſlon*, dans ſon diſcours, oublie les cures de m. *Meſmer* pour ne parler que des ſiennes. Pourquoi cet oubli ? les cures de m. *Deſlon*, opérées ſecrétement, prouvent-elles plus pour le magnétiſme animal, que celles de m. *Meſmer* qui ont été en quelque ſorte opérées ſous les yeux du publie ?

(2) Au reſte, il n'eſt pas inutile de remarquer que juſqu'au départ de m. *Meſmer*, m. *Deſlon* a toujours feint d'ignorer ce qu'il prétend ſavoir aujourd'hui, & qu'il le feignoit ſur-tout lorſqu'on l'interrogeoit en préſence de m. *Meſmer* ſur l'étendue de ſes connoiſſances ».

négligé aucune occaſion de publier avec éclat, ſon dévoûment à ma cauſe & ſon zèle pour le progrès de mes opinions, m. Deſlon *m'avoit paru un ami sûr dont il ne me convenoit pas de me défier.*

Interrogé fréquemment par lui ſur les malades que je traitois, ſur ceux qu'il traitoit lui-même, je n'ai donc pas craint de lui laiſſer entrevoir mes procédés. Ainſi, je ne ſerois pas ſurpris qu'en les imitant, comme j'entends dire qu'on les imite ailleurs, il eut produit des effets ſalutaires, & ceci ne prouveroit autre choſe que la perfection du moyen que je mets en œuvre. Mais je ne l'ai jamais poſitivement inſtruit; jamais je ne lui ai devoilé la théorie très-étendue, & je crois aſſez profonde qu'il faut étudier pour ſe dire, avec quelque vérité, poſſeſſeur de ma doctrine & de ma découverte. Il y a plus, en lui faiſant appercevoir combien les connoiſſances imparfaites que je lui laiſſois acquérir, étoient inſuffiſantes pour conſtituer proprement une ſcience, comment dès-lors elles pouvoient devenir facilement abuſives, & quel inconvénient il y auroit à les divulger avant que je fuſſe placé dans des circonſtances propres à développer tout-à-la-fois le ſyſtême auquel elles appartiennent, je l'avois engagé à ne pas s'en prévaloir, ſur-tout d'une maniere publique: & convaincu de la ſageſſe de mes motifs, il m'avoit donné ſa parole de garder le ſilence le plus abſolu ſur tout ce qu'il apprendroit auprès de moi.

Et cependant m. Deſlon *annonce qu'il a ma découverte. Que fait-il en ſe permettant cette démarche? Il ſe rend évidemment coupable d'un double crime: Il me trahit, parce qu'il diſpoſe ſans mon aveu d'une choſe que je dois regarder comme ma propriété, & comme une propriété d'autant plus précieuſe qu'elle m'a coûté plus*

de peine à acquérir, & qu'elle m'a exposé à plus d'infortunes. Il en impose au public, parce qu'il essaie de faire croire sans aucune restriction qu'il peut me remplacer, qu'on doit espérer de lui, tout ce qu'on avoit attendu de moi, & que ses connoissances sont assez complettes, pour que mon absence ne laisse point de regrets à ceux qui avoient quelque opinion de mon savoir.

Or, monsieur, comme on est accoutumé à penser que m. Deslon *n'agit que d'après mon impulsion, comme en effet jusqu'à présent nos démarches ont été à peu-près communes, & qu'à cause de nos relations anciennes, la mesure de confiance qu'on auroit en lui, seroit infailliblement déterminée d'après la confiance qu'on pourroit avoir en moi, il importe à ma réputation. que je dois l'empêcher de compromettre & plus que cela au progrès de ma doctrine, dont il connoît à peine quelques elémens, & dont même sous le prétexte de faire le bien, je ne veux pas qu'on abuse, il importe dis-je, qu'on sache quelle opinion j'ai de ses procédés; il faut surtout qu'on soit averti que je n'avouerai désormais rien de ce qu'il pourra faire, que ses fautes lui seront personnelles comme ses succès, & que ce n'est pas chez lui, quoiqu'il ait essayé de le faire entendre, qu'il faut aller chercher le système de mes connoissances.*

M. Deslon *ayant pronoucé en présence de votre compagnie le discours dont je me plains, ce n'est qu'à vous monsieur, que je peux recourir pour donner à la déclaration que je fais ici toute la publicité qu'elle doit avoir. Vos confreres n'auroient certainement pas accueilli m.* Deslon *démontrant même qu'il avoit ma découverte, & que ma découverte étoit utile, parce qu'il leur eût paru odieux de profiter d'une chose qui ne peut appartenir à personne, sans l'abandon ou le consentement de celui qui en*

eſt le propriétaire; Vos confreres ne doivent donc pas approuver la conduite que m. Deſlon *a tenu dans cette circonſtance.*

D'après cela, monſieur, je me perſuade que vous ne refuſerez pas de lire dans le même lieu où l'on a ſi publiquement abuſé de ma bonne foi, la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

Plus accoutumé à la réſignation qu'à la vengeance, je me tairois, ſi je pouvois me taire; mais dans une affaire, qui eſt devenue celle de toute ma vie, & de laquelle dépend aujourd'hui toute ma renommée, je dois la vérité au public, & je la lui dois d'autant plus que ſi je gardois le ſilence, il pourroit être plus facilement trompé.

J'oſe donc eſpérer monſieur, que vous daignerez faire quelque attention à ma demande. Comme il ne s'agit en cette occaſion ni de ma perſonne, ni de mon ſyſtême, mais d'un ſimple acte de juſtice, quelque ſoit la différence de nos ſentiments, j'ai une trop haute opinion de votre équité pour ne pas croire, que vous ne verrez ici que la néceſſité de ma réclamation, & que vous voudrez bien mettre quelque empreſſement à me ſatisfaire ».

Je ſuis avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, MESMER, *médecin de la faculté de Vienne.*

Aix la Chapelle, ce 4 octobre 1782.

Cette lettre a été lue par m. *Philip* dans une des aſſemblées de la faculté; mais les plaintes de m. *Meſmer* ſont-elles auſſi fondées qu'elles ſont amères? Il a imprimé pluſieurs fois qu'il n'exiſte pas encore de langue par le moyen de

laquelle il puiſſe donner une idée exacte du magnétiſme animal. Il n'a donc pu communiquer le complément de ſon ſecret à m. *Deſlon*; il faut donc en conclure que m. *Deſlon* n'a pas ſon ſecret, ou s'il en eſt effectivement poſſeſſeur, que m. *Deſlon* en doit la connoiſſance vraiment à ſon propre génie. On en trouve déjà les étincelles dans ſes OBSERVATIONS SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL, pag. 47. *Mais enfin*, dit m. Deſlon, *ſi m.* Meſmer *n'avoit d'autre ſecret que celui de faire agir l'imagination efficacement pour la ſanté, n'en auroit-il pas toujours un bien merveilleux; car ſi la médecine d'imagination étoit la meilleure, pourquoi ne ſerions-nous pas la médecine d'imagination?* M. *Meſmer* peut bien dire que s'il n'avoit point permis à m. *Deſlon* d'être mille fois témoin de ſes prodiges, que m. *Deſlon* n'auroit jamais ſongé à mettre en queſtion *ſi la médcine d'imagination étoit la meilleure*, ni conſéquemment à ſe faire un ſecret pareil à celui de m. *Meſmer*. Nous ſommes d'accord; mais encore faut-il être impartial. C'eſt, *bono animo, proprio motu*, par un motif louable, que m. *Deſlon* s'eſt attaché au char de m. *Meſmer*. Plein de candeur, mais trop crédule, il a employé ſon temps & ſes forces *à frapper*, comme il a dit, *aux portes*, & à voiturer chez m. *Meſmer* des gens propres à être *meſmériſés*. M. *Meſmer* ne peut point non plus ſe diſſimuler que m. *Deſlon* ne ſe ſoit, pendant pluſieurs années, vivement & imperturbablement occupé de lui rendre d'autres ſervices importants. M. *Meſmer* doit auſſi ſe rappeller qu'il a ſouvent déclaré que ſon intention étoit de faire des apprentifs, qu'il lui falloit *des éleves* & non *des juges*: où auroit-il pu, nous le lui demandons, où auroit-il pu trouver un ſujet plus fervent, plus digne & plus apte à être initié & à recevoir un jour la maîtriſe que *ſon ami m. Deſlon?*

M. *Meſmer* auroit-il donc eu l'intention d'en uſer vis-à-vis de m. *Deſlon*, comme ceux qui montrent la *curioſité*. Ils la font bien voir quelquefois à leur *aboyeur*, mais ils lui cachent la méchanique qui produit & fait ſe ſuccéder les merveilles devant l'œil des ſpectateurs. Bien que ces réflexions ſoient d'un grand poids, & que les titres de m. *Deſlon* ſemblent aſſez légitimes pour enfin s'annoncer comme un adepte *meſmériſeur*, néanmoins m. *Meſmer*, pour ne point compromettre le *magnétiſme animal*, & ſur-tout pour ſauver la pauvre humanité ſouffrante des embûches de l'ignorance & de l'impoſture, croit devoir élever ſa voix, & déclarer que m. *Deſlon* ne ſait encore tout au plus que de petits tours de paſſe-paſſe; qu'au ſurplus c'eſt un traître qui ne peut, en le *ſingeant*, qu'amuſer le public. Il eſt certain que m. *Meſmer* eſt par excellence l'ami de l'humanité; mais il paroît néanmoins que *ſa cauſticité n'eſt pas ſi aimable, & ſa contradiction ſi amène* que m. *Deſlon* l'a prétendu. Qu'aura-t-il pourtant encore à dire, ſi m. *Deſlon* opere des guériſons ſemblables aux ſiennes? M. *Meſmer*, au lieu de déclamer contre m. *Deſlon*, ne devroit-il pas ſe glorifier d'un pareil lieutenant? En effet, les eſſais de m. *Deſlon* ſont des coups de maîtres; m. *Deſlon* fait des merveilles, & le nombre de ſes croyants eſt devenu ſi conſidérable, qu'ainſi que m. *Meſmer*, avec une *tête de feu* & un *corps de fer*, il ne peut plus ſuffire à ſa beſogne. Auſſi, ſi cela dure, ne faut-il pas déſeſpérer qu'il ne ſoit imité par quelques autres bons amis de l'humanité, qui, ayant pour objet le bien de leurs compatriotes, & même celui des étrangers, s'aviſeront bientôt d'avoir le même ſecret. Ceſſez donc, m. *Meſmer*, de vous lamenter, qu'eſt-ce qui vous manque? Vous vouliez former des éleves, il vous falloit, diſiez-vous, des précautions infinies pour choiſir les ſujets, pour les éprouver, & vous aviez mille inquiétudes pour leur confier

la belle, la grande découverte, de maniere à être sûr qu'ils n'en abuseroient point. Vous êtes plus heureux que vous ne le pensiez : des sujets dignes de vous, vous pénétrent, ils se mettent en œuvre, ils operent, & ce sont des prodiges. Ne craignez pas qu'ils divulguent votre secret : le pourroient-ils sans détruire le charme qui assure leurs espérances ? non : vous triompliez, le génie de *Mesmer* se communique aux vrais adeptes, & quoiqu'ils vous devinent, votre secret est, par son essence, un secret sans fin, puisque celui qui s'en sera servi, n'osera jamais l'avouer publiquement, pas même pour vingt mille livres de rente & un loyer de dix mille livres. Réjouissez-vous donc, votre secte servira l'humanité souffrante selon les desirs de votre cœur, sans compromettre le *magnétisme animal.*

M. *Mesmer*, prendriez-vous la chose au sérieux, & penseriez-vous que je donne à entendre que votre *grande & belle découverte* ne consiste qu'à faire imaginer que vous avez un secret admirable, & qu'en demandant des *éleves* & non des *juges*, vous vous proposiez de *turlupiner* vos propres éleves, de vous en servir comme de manequins, comme d'êtres purement passifs, en leur persuadant qu'ils feroient des choses surprenantes par les moyens que vous leur indiqueriez successivement, & en vous refusant à jamais de leur communiquer votre secret fondamental ; en un mot, que toute votre science part, comme vous le dites vous-même, d'une *idée si sublime & si simple*, que pour la rendre profitable, il vous suffit de faire accroire aux *mesmérisants* comme aux *mesmérisables*, que vous avez à votre disposition un agent universel propre à prévenir & à guérir les maladies, tout ainsi que les alchimistes pour avoir des écus n'avoient d'autre secret que celui de faire accroire qu'ils savoient & qu'ils enseigneroient le secret de faire de l'or. Quoique cette théorie fasse l'éloge de son inven-

teur, en ce qu'elle ſuppoſe une certaine connoiſſance de l'eſprit humain, elle peche cependant en un point eſſentiel : car il eſt auſſi ſcabreux de conſerver un empire ſur des collaborateurs, qu'il eſt aiſé d'ébranler des imaginations malades par les ſons aigus & purs de l'harmonica, par le bruit & le poids des chaînes, par la matiere électrique & magnétique, par des émanations ſtupéfiantes, & ſur-tout par des appareils biſarres, les attouchements inſolites, & par d'autres eſpiégleries qui font rire, hurler, pâmer de plaiſir ou de douleur. Ne vous fâchez point, m. *Meſmer*, avec votre expérience vous ne devez pas ignorer qu'il faut avoir les charges avec les bénéfices, & qu'un homme extraordinaire doit être traité extraordinairement : or vous êtes aſſez extraordinaire. Extraordinaire, ſi, ſans avoir plus de vertu qu'un autre humain, vous vous vantez d'être le ſeul poſſeſſeur d'un agent dont vous diſpoſez en tout temps & à votre gré, ſoit pour vous en imprégner, ſoit pour le diriger & l'inſinuer, quand vous le jugez à propos. Si vous avez ce ſecret deſirable, vous êtes un homme encore plus extraordinaire de ne point le communiquer pour trente bonnes mille livres de rente, & par ce même refus de renoncer à l'admiration & à la reconnoiſſance unanime de toutes les nations. En attendant que vous exauciez nos vœux, ne feriez-vous pas bien de vous réconcilier avec m. *Deſlon* ; car enfin il eſt indubitable qu'il a votre ſecret : POURQUOI NE FERIONS-NOUS PAS LA MÉDECINE D'IMAGINATION ? Conſultez-vous, & plus *accoutumé à la réſignation qu'à la vengeance*, vous ne vous livrerez plus à votre reſſentiment, *rebus in arduis mentem ſervare memento*. C'eſt par cette maxime que s'eſt tiré d'affaire *un ami de l'humanité* qui vendoit une poudre pour tuer les puces. Comme les exemples ſont inſtructifs, il convient de vous raconter ſon aventure telle que la rapporte des témoins ir-

réprochables : *Il faut*, dit-il, *ſaiſir une puce par la nuque, & quand elle ouvre la gueule on lui jette dans le goſier de ma poudre avec un cure-dent. La puce entre auſſi-tôt en fureur, & elle périt dans les convulſions.* Un tondeur de chiens interrompt l'orateur pour lui dire, que ſans tant de façon, quand il tient une fois la puce, il la tortille entre ſes doigts, & qu'enſuite il la met ſur l'ongle du pouce gauche pour l'écraſer avec le pouce droit. L'orateur répondit que ce procédé étoit bon auſſi, & qu'à cauſe de cela ils boiroient bouteille. Le tondeur de chiens fut flatté d'une approbation & d'une invitation ſi honorables, l'orateur reprit le fil de ſon diſcours, & les aſſiſtants continuerent à acheter de la poudre. C'eſt ainſi, cher *Meſmer*, qu'il faut faire le bien public avec aménité, par accommodement, & ſans en venir aux injures (1).

Antonii de Haën *quondam S. C. R. apoſtol. majeſtat. à conſiliis & archiatri, medicinæ in almâ, & antiquiſſimâ univerſitate Vindebonenſi profeſſoris primarii, &c. Prælectiones in* Hermanni Boerhaave *Inſtitutiones pathologicas, collegit, recenſuit, additamentis auxit, edidit* Fr. de Waſſerberg. A Vienne, chez *Græffer*; à Straſbourg, chez *Kœnig*, 1780, trois volumes *in*-8°. le premier de 567 pa-

(1) On trouvera cette notice ſéparément chez *Didot*, quai des Auguſtins.

ges, le ſecond de 388 pages, & le troiſieme de 678.

Des inſtituts de pathologie, trouvés dans les papiers du célebre profeſſeur *de Haen*, après ſon décès, méritoient aſſurément d'être imprimés. Cet écrit eſt devenu d'autant plus important, que m. *de Waſſerberg* en a ſoumis chaque article à un examen rigoureux, & qu'il en a retranché ce qui n'étoit pas parfaitement digne de la réputation de m. *de Haen*, pour l'enrichir des découvertes modernes.

Chaque affection eſt décrite avec ſoin, & la théorie eſt toujours étayée par des obſervations pratiques. Le ſecond volume eſt terminé par une pathologie étiologique, qui offre des vues générales ſur les cauſes des maladies, des inſtructions concernant l'air, & ſon influence ſur l'eſpece humaine, des conſeils pour renouveller l'air des appartements trop échauffés, des fragments ſur les diverſes eſpeces d'eaux, ſur l'obéſité, les vers, l'uſage du tabac, la jauniſſe & les affections bilieuſes.

Arrêtons-nous plus long-temps au troiſieme volume qui eſt entiérement conſacré à la ſymptomatologie. Cette partie de la médecine, ſi importante, n'a pas été négligée par *de Haen*. M. *de Waſſerberg* a reſtreint, autant qu'il a pu, ſans toucher au ſens, le ſtyle aſſez diffus du docte profeſſeur de Vienne. Malgré ſes ſoins on trouvera encore de temps en temps des longueurs dans ce volume; mais on doit ſe ſouvenir que cet ouvrage eſt fait pour des étudiants. Afin de graver profondément les choſes dans leur eſprit, il faut quelquefois les répéter & les étendre.

L'ordre des matieres eſt celui des paroles de *Boerhaave*, que *de Haen* commente. Souvent

m. *de Waſſerberg* a fait des additions dont la plûpart étoient néceſſaires.

Le lecteur n'attend probablement pas de nous une analyſe ſuivie de cette ſymptomatologie ſcholaſtique. Nous croyons qu'il lira avec plus de plaiſir quelques obſervations de pratique, avec leſquelles *de Haen* réveilloit l'attention de ſes jeunes auditeurs.

Il eſt quelquefois des aliments qui ſemblent contraires à la maladie, mais que la nature indique aux malades, & qui les guériſſent. Notre auteur vit ſouvent en Hollande des hommes attaqués de fievres intermittentes très-opiniâtres; & dont les premieres voies étoient remplies d'une ſaburre preſqu'invincible, ſe jetter avec un appétit inſatiable ſur des harengs ſalés, s'en raſſaſier & guérir.

Le fils, âgé de cinq ans, du premier médecin d'un prince d'Allemagne, avoit la paſſion iliaque à un tel degré, qu'il rendoit par la bouche & les excréments & les lavements. Il ſouffroit des tourments affreux, & ſa mort paroiſſoit certaine. Le pere, touché de la plus tendre commiſération, voulut lui en adoucir les douleurs avec l'opium; il lui donna donc vingt gouttes de laudanum liquide de *Sydenham*, avec de l'eau de menthe & du ſyrop de menthe; il répéta la même doſe trois heures après. Le vomiſſement, la douleur, l'anxiété ceſſerent, mais ſans aucun ſommeil. Le lendemain le ventre ſe relâcha, & dans peu de jours l'enfant récupéra la ſanté. Ce fut le pere même qui communiqua cette cure à *de Haen*.

Nous allons finir par une hiſtoire aſſez ſemblable à celle du fils de *Créſus*, qui, muet de naiſſance, & voyant un ſoldat *Perſan* prêt à tuer ſon pere, trouva tout-à-coup la parole, & s'écria, dit-on, *arrête*, Perſan, *ne frappe pas mon pere.*

De Haen raconte celle-ci comme très-connue dans le pays, & très-vraie. Une jeune fille de la noble famille de *Slingeland*, étoit née muette, & entiérement indifférente pour les aliments, les jeux & tout ce que desirent ordinairement les enfants. A l'âge de cinq ans une servante la conduisit à la foire voir les marionettes. A peine est-elle entrée que le bruit des musiciens, l'étonne & lui procure une sensation qu'elle n'avoit jamais éprouvée. On leve la toile : une foule d'acteurs paroissent, elle est toute troublée, elle ne peut contenir sa joie ; elle montre du doigt ce qui lui fait le plus de plaisir ; elle balbutie, elle prononce confusément quelques paroles, demandant qu'on lui explique mieux tout ce qu'elle voit ; de retour au logis, elle raconte à sa mere tout ce dont elle a été témoin, & depuis elle n'a pas perdu l'usage de la parole.

ERRATA pour le cahier de décembre 1782.

Page 562, article six du prospectus sur la *phytonomatotechnie*, par m. Bergeret, *lisez* L'ouvrage sera imprimé sur du papier *grand in-folio*, & en caractere de saint-augustin.

TABLE
DU MOIS DE JANVIER 1783.

SECOND EXTRAIT. *Hiſtoire & mémoires de la ſociété royale de médecine.* page 3
Obſervation ſur une maladie nerveuſe, &c.; par m. MORIN fils, *chir.* 26
Mémoire ſur les accidents ſurvenus à la ſuite de la ſuppreſſion de la ſueur; par m. WANTERS, *méd.* 28
Obſervation ſur la rétention d'urine, &c.; par m. DESGRANGES, *chir.* 32
Remarques ſur les épanchements dans le bas-ventre, &c.; par m. VANDORPE, *chir.* 46
Extrait d'un mémoire ſur les extraits de réglisſe; par m. DE LA PLANCHE. 63
Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *novembre & 2 décembre 1782.* 67
Obſervations météor. faites à Montmorenci au mois de ſeptembre 1782. 70
Obſervations météor. faites à Montmorenci au mois d'octobre 1782. 74
Obſervations météor. faites à Lille. 77
Maladies qui ont régné à Lille. 78
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 79
Lettre de m. MESMER *contre* m. DESLON. 79

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de janvier 1783 A Paris, ce 24 décembre 1782.
POISSONNIER DESPERIERRE.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

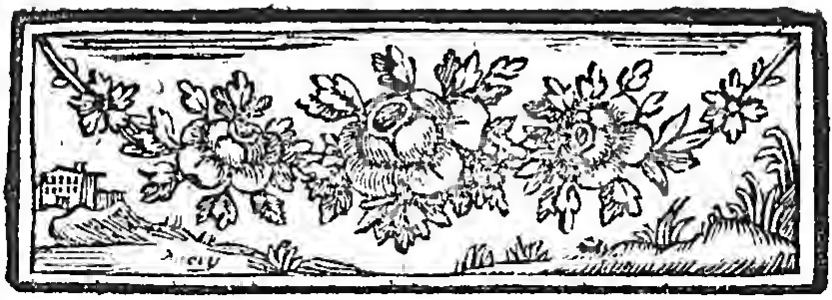

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1783.

EXTRAIT *.

Les oracles de Cos, ouvrage de médecine clinique, à la portée de tout lecteur capable d'une attention raiſonnable, intéreſſant pour les jeunes médecins, & utile aux jeunes chirurgiens, curés & autres eccléſiaſtiques ayant charge d'ame; par m. Aubry, docteur en médecine, conſeiller-médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux

* Par m. Doublet.

minérales de Luxeuil, médecin conſultant de MONSEIGNEUR, *& médecin ordinaire adjoint de* MADAME, *comte & comteſſe d'*ARTOIS. *Nouvelle édition revue, corrigée, conſidérablement augmentée, & ſuivie d'une introduction à la thérapeutique de Cos, où l'on a principalement en vue le traitement des maladies aiguës.*

Un chêne antique s'éleve, l'œil en voit de loin ſes feuillages, il approche, il en voit la tige, mais il n'en apperçoit pas les racines : il faut percer la terre pour les trouver.

MONTESQ. *Eſp. des loix.*

Prix 6*liv.* 10*ſ broché. A Paris, chez* P. F. Didot le jeune, *libraire de la faculté de médecine de Paris, grand* in-8°. *de 767 pages, ſans la préface.*

LES livres d'*Hippocrate* les mieux reconnus peuvent ſe diviſer en dogmatiques & en hiſtoriques ; les dogmatiques ſont les livres des aphoriſmes, de la diete, de l'air & des eaux, & du pronoſtic ; les hiſtoriques ſont les quatre conſtitutions & les quarante-deux hiſtoires, contenues dans le premier & le troiſieme livre des épidémies. Ces livres précieux, avoués & reconnus des médecins de tous les âges, ont eu un grand nombre de commentateurs. *Galien*, le premier de tous les com-

mentateurs d'*Hippocrate*, a principalement la gloire d'être ſon plus excellent interprète; mais il paroît n'avoir commenté les quarante-deux hiſtoires que pour y démontrer minutieuſement la doctrine des jours critiques. Le travail de *Valeſio*, ſur la même matiere, n'eſt qu'un ſecond commentaire dans lequel les principes de *Galien* ſe trouvent expliqués & étendus. Le chevalier *Floyer* & *Freind* ſe ſont auſſi occupés des épidémiques, mais avec des vues différentes; car l'un vouloit adapter les principes de la circulation du ſang aux faits rapportés dans les quarante-deux hiſtoires; & l'autre plus ſage, voyant dans la plûpart de ces hiſtoires des fievres ardentes, n'avoit d'autre objet que d'établir des regles de pratique, relativement aux différents genres d'évacuation que la nature emploie dans la guériſon de ces fievres. En 1754 m. *Deſmars*, médecin de Boulogne-ſur-mer, donna un excellent diſcours ſur les épidémies d'*Hippocrate*, dans lequel il démontre la néceſſité de ſéparer les conſtitutions des quarante-deux hiſtoires. Suivant lui, les conſtitutions faites pour peindre toutes les variétés de la température de l'air, & l'influence de ces variétés ſur le corps humain, ſont écrites d'après les principes établis dans la troiſieme ſection

des aphoriſmes auxquelles elles ſe rapportent; & les quarante-deux hiſtoires, ſi évidemment faites pour former un tout indiviſible, ſont écrites pour peindre les variétés des fievres & leurs ſymptômes, & ſont intimement liées aux dogmes conſignés dans les pronoſtics.

M. *Aubry*, à qui l'ouvrage de m. *Deſmars* étoit inconnu, comme il le dit lui-même, a trouvé dans les ouvrages d'*Hippocrate* les mêmes diſtinctions & les mêmes rapports que ce ſavant médecin, & a conçu que de la comparaiſon des pronoſtics aux quarante-deux hiſtoires, il pouvoit naître un ouvrage intéreſſant.

Ainſi, après avoir ſéparé les quarante-deux hiſtoires des conſtitutions, il les fait rapporter directement aux aphoriſmes & aux pronoſtics, en établiſſant ces quarante-deux hiſtoires comme un texte immortel d'où ſortent tous les préceptes d'*Hippocrate* qui ont rapport au pronoſtic. Il ne conſidere donc pas les quarante-deux hiſtoires iſolées comme *Galien*, *Valeſio*, *Floyer* & *Freind;* il ne conſidere pas non plus le pronoſtic en lui-même comme *Proſper Alpin;* il ne compare pas les prédictions d'*Hippocrate* avec ſes obſervations, comme ont fait *Pierre Foret* & *Cope;* il ne travaille pas à les reſtreindre ou à les corriger, comme avoit eſſayé, il

y a peu d'années, m. *Charles Leroy*, dans ſon ouvrage ſur le pronoſtic dans les maladies aiguës; mais en préſentant une comparaiſon de l'hiſtoire avec le dogme, dans le rapport des prédictions aux 42 hiſtoires : il nous fait donner par *Hippocrate* lui-même les regles les plus préciſes pour dire le paſſé, connoître le préſent, & prédire tout ce qui doit arriver dans les maladies aiguës; & voilà la raiſon pour laquelle il a donné à ſon livre le nom d'*Oracles de Cos.*

Cet ouvrage a paru, pour la premiere fois, en 1776, & un travail auſſi étendu ſur *Hippocrate*, étoit trop précieux aux amateurs de la bonne médecine, pour n'être pas bien vu par eux. Auſſi m. *Aubry* a-t-il reçu, dès la premiere édition des oracles de Cos, des encouragements de la part des médecins. Dans cette ſeconde édition, plus ſoignée que la premiere, il a fait de nouveaux efforts pour mériter le ſuffrage de ſes confreres. Nous ne nous occuperons point ici des remarques critiques qui lui ont été faites en 1776, dans ce journal; mais en préſentant aux lecteurs le ſommaire de ſon ouvrage, & les réflexions qui naiſſent elles-mêmes du ſujet, nous les mettrons à portée de le juger eux-mêmes, & d'apprécier égale-

ment les critiques & les éloges qu'on en a faits.

Les oracles de Cos ſont diviſés en trois ſections précédées d'un diſcours préliminaire, & l'ouvrage eſt terminé par un abrégé de médecine clinique, que m. *Aubry* appelle introduction à la thérapeutique de Cos. Enſuite on trouve l'hiſtoire de deux petites-véroles confluentes, traduite du latin de *Boerhaave*.

Le diſcours préliminaire, aſſez long pour être regardé lui-même comme un ouvrage digne d'être remarqué, offre un tableau de la médecine ancienne, particuliérement dans la main des prêtres. Dans ſon origine cette ſcience, quoique ſimple & groſſiere, avoit été, comme l'on ſait, déifiée par des hommes qui voyoient l'image de la Divinité dans tout ce qui leur paroiſſoit utile ou extraordinaire : ce culte, introduit par la reconnoiſſance, fut entretenu par la ſuperſtition. Avant *Hippocrate* il y avoit des écoles de médecine en Egypte ; elles étoient dirigées par des prêtres qui, ſuivant leur fondateur *Hermès-Triſmégiſte*, renfermoient toutes les ſciences dans leur college ſacré, & ne les préſentoient que ſous les emblêmes les plus propres à étonner & à ſéduire. M. *Aubry* fait à ce ſujet des recherches, ſinon nouvelles au moins

très-curieuſes ſur la diviſion des prêtres de ce college puiſſant, dans lequel on choiſiſſoit les rois, & où les médecins jouoient un rôle ſi diſtingué qu'ils n'avoient au-deſſus d'eux que les prophetes; il expoſe enſuite d'une maniere piquante leurs principes de religion & leur médecine.

Ce qu'il y avoit de meilleur dans la médecine étoit l'établiſſement de certaines regles diététiques, dont l'inſtitution, quoique religieuſe en apparence, étoit cependant fondée ſur l'obſervation de la nature. « C'étoient de petits carêmes de dix jours qui changeoient favorablement le régime de temps à autre, & un carême annuel qui tomboit préciſément dans les plus grandes chaleurs de l'été, temps dans lequel la ſobriété eſt indiſpenſable dans les pays chauds pour s'y bien porter : auſſi ne vivoit-on en cette ſaiſon que de végétaux. La continence étoit en même temps une loi auſſi ſacrée que ſage; car dans l'ardeur de l'été l'uſage des femmes nuit beaucoup à la vigueur des fonctions animales ».

Nous ne ſuivrons pas m. *Aubry* dans des détails ſur la politique & la philoſophie de ces prêtres.

Après les travaux d'*Hippocrate*, d'*Eraſiſtrate*, d'*Hérophile*, le crédit des prêtres

tomba beaucoup, & ils étoient réduits à envoyer ſeulement aux malades les alimens convenables, qu'ils prenoient parmi les viandes deſtinées aux ſacrifices. Cependant les prêtres d'*Eſculape* avoient encore un certain crédit chez les Romains, & aujourd'hui nous voyons des preuves ſubſiſtantes de l'origine ſacerdotale de la médecine à la Chine, dans l'Inde, en Afrique, où les miniſtres de la religion ſont auſſi les miniſtres de la ſanté; & chez nous même, l'ancienne autorité des évêques & des chanceliers des chapitres ſur les écoles de médecine, enfin la faculté de médecine de Paris, ſi long-temps eccléſiaſtique, nous rappellent que les Gaulois nos peres n'avoient d'autres médecins que les Druides.

M. *Aubry* qui a principalement ſuivi *Schulze* dans ſes recherches ſur la médecine ſacerdotale, ſuit enſuite *Leclerc* dans l'expoſition des différentes ſectes de médecine. Nous ne pouvons pas donner une idée de cette expoſition qui eſt elle-même fort abrégée, & dans laquelle on voit les ſectes dogmatique, empirique, éclectique, méthodique, préſentées & comparées ſous pluſieurs rapports.

Ce diſcours, qui paroîtroit beaucoup plus intéreſſant encore, ſi l'auteur y avoit

mis plus d'ordre & plus de méthode, eſt terminé par pluſieurs recherches ſur la médecine moderne. Mais nous nous arrêterons ſeulement ſur deux points qui paroiſſent avoir fixé plus long-temps que les autres m. *Aubry* : le premier eſt la critique de *Boerhaave ;* le ſecond, l'apologie de l'empiriſme.

« *Boerhaave*, dit m. *Aubry*, étoit épyſinthétique ou choiſiſſeur, & plus curieux de plaire aux médecins de toutes les ſectes, que d'obſerver la nature & de la peindre. L'anatomie, la méchanique, & des principes chymiques, ſont la baſe de ſes aphoriſmes qu'il auroit dû appuyer ſur des obſervations cliniques ; ſes deſcriptions ſont trop courtes, ſes indications trop vagues, & ſes principes plus arrangés pour former entr'eux un ſyſtême ingénieux, que pour éclairer le praticien ». Nous ſavons que cette critique du célebre profeſſeur de Leyde n'eſt pas particuliere à m. *Aubry*, mais il la pouſſe certainement trop loin. Si l'on trouve beaucoup d'aphoriſmes de *Boerhaave* plus philoſophiques que cliniques, on doit ſe rappeller que dans ces leçons ſavantes où il expliquoit ſes aphoriſmes, il développa tous les tréſors de la médecine grecque, & les vrais principes de la médecine clinique : les ouvrages de *van Swieten* en ſont un monument éter-

nel. On en voit encore la preuve dans ſon traité des maladies des nerfs, & m. *Aubry* en fournit lui-même un exemple en rapportant à la fin de ſon ouvrage l'hiſtoire de deux petites-véroles traitées ſi hippocratiquement par *Boerhaave*.

On aime à voir citer *Pringle*, quand il eſt queſtion d'un obſervateur exact; mais on regrette que m. *Aubry* ne ſe ſoit pas ſouvenu de *Lind* qui, dans ſon tableau du ſcorbut, a détruit ſi facilement & ſi victorieuſement, les ſubtiles diſtinctions que *Boerhaave* avoit miſes dans cette maladie, d'après les exagérations d'*Eugalenus* & les viſions de *Willis*. On eſt auſſi fâché qu'un médecin hippocratique ait oublié un grand homme, *Stahl*, caché peut-être ſous un laconiſme qui le dérobe au vulgaire des médecins; mais en cela plus ſemblable à *Hippocrate*, dont il eſt un des plus ardents ſectateurs.

En louant l'empiriſme, m. *Aubry* ne vante que la vraie médecine expérimentale qui admet le raiſonnement, les connoiſſances phyſiques, anatomiques & chymiques, mais qui, pour prononcer ſur une maladie, ne ſe décide que d'après le concours des ſymptômes. Ce concours des ſymptômes préſentés par l'obſervation, mis en ordre par l'hiſtoire, & comparés par l'analogie, étoit bien connu des an-

ciens, & c'eſt-là ce qu'ils appelloient *ſymptomatum congeries.* Mais en applaudiſſant m. *Aubry* ſur des idées auſſi ſaines, on eſt ſurpris de lui voir ſuivre avec une conviction décidée des calculs faits ſur la circulation du ſang, comme un partiſan de la médecine méchanique. Le travail de ces médecins qui s'imaginoient ſaiſir le vœu de la nature par les mathématiques, a préciſément ſervi à établir une vérité contraire à leurs eſpérances. Il étoit avantageux qu'il fût prouvé par l'abſurdité même du réſultat des calculs de *Keil*, de *Pitcairn* & d'autres médecins mathématiciens, que les mathématiques ne pouvoient pas, même en état de ſanté, ſervir à évaluer les forces & les mouvements de la nature : comment donc ſes troubles & ſes efforts pourroient-ils être ſoumis à une méthode ſi froide & ſi lente?

Les quarante-deux hiſtoires des épidémies étant la ſource d'où m. *Aubry* fait découler les prédictions d'*Hippocrate*, ſont diſpoſées de maniere à former, comme nous l'avons déjà dit, un texte auquel l'auteur a ajouté un long commentaire coupé autant de fois qu'il y a d'hiſtoires, parce que chaque hiſtoire a ſon commentaire particulier. On trouve dans ce commentaire, 1°. des réflexions ſur le ſujet

& ſur le commentaire de *Galien*, qui y eſt joint ; 2°. un rapprochement des propoſitions d'*Hippocrate*, puiſées dans tous ſes ouvrages, mais principalement dans les prédictions & dans les aphoriſmes ; 3°. des faits de médecine-pratique, qui, pour la plûpart, appartiennent à l'auteur ; 4°. des digreſſions plus ou moins importantes, mais preſque toutes fort longues... Les quarante-deux hiſtoires ſont ainſi préſentées & comparées dans les deux premieres ſections, dans leſquelles le travail eſt le même ; car elles ne different l'une de l'autre, que parce que l'auteur a placé dans la premiere les malades qui ſont morts, & dans la ſeconde ceux qui ſont guéris, diviſion au reſte qui ne peut que répandre de la clarté, puiſque les hiſtoires n'ont aucune liaiſon avec les conſtitutions, ni aucun rapport direct entr'elles.

La méthode de m. *Aubry* eſt celle de tous ceux qui étudient un auteur dont ils veulent ſe pénétrer ; & cela eſt ſi évident au premier aſpect, qu'il n'auroit pas eu beſoin d'annoncer que ſon livre eſt le fruit de trente années de travail, pendant leſquelles il a cherché à expliquer *Hippocrate*, ſoit en comparant les différents ouvrages de cet auteur, ſoit en y rapportant tout ce que ſes autres études & ſon expérience lui faiſoient découvrir. L'avan-

tage de cette méthode eſt de faire analyſer particuliérement un texte révéré de tous les médecins, de fixer les yeux ſur les ſymptômes les plus frappants des maladies aiguës, de graver leur caractere d'une maniere ineffaçable dans l'eſprit des lecteurs, d'offrir des réſultats précieux pour tous ceux qui veulent les vérifier au lit des malades, & d'habituer les jeunes médecins, à qui ce livre eſt adreſſé, à rapporter toutes leurs connoiſſances à la médecine clinique. Mais cette marche, par cela même qu'elle eſt celle de l'homme qui étudie, doit paroître longue & diffuſe, les répétitions y ſont inévitables, les digreſſions néceſſaires, & quelquefois même on peut y appercevoir des contradictions apparentes.

Cependant il nous ſemble que pour ſaiſir l'eſprit de m. *Aubry*, tant dans ſes citations d'*Hippocrate* que dans ſes autres recherches, il faut avoir lu tout ſon ouvrage dont quelques parties répandent le plus grand jour ſur les autres. En liſant les commentaires & l'analyſe de l'hiſtoire des malades de la premiere ſection, on voit d'abord dans les aphoriſmes & les pronoſtics cités, un mélange qui excite quelque ſurpriſe, parce qu'ils ſemblent tous exiger le même degré de croyance. En effet, les uns renferment des vérités inconteſtables & lu-

mineuſes, les autres des vérités auſſi évidentes, mais ſi communes que leur répétition fatigue. Quelques-uns forment des principes vagues & douteux, & d'autres paroiſſent abſolument faux par la généralité qu'ils préſentent. Mais c'eſt à tort qu'on jugeroit l'auteur ſur cet apperçu : ces aphoriſmes & ces pronoſtics qu'il rapproche du texte, il ne les donne pas comme déterminés, c'eſt-à-dire, il ne croit pas qu'un ou deux ſymptômes iſolés que préſente un de ces aphoriſmes, puiſſent ſuffire pour aſſeoir un jugement ; car pour en former un convenable, il veut qu'on faſſe la comparaiſon de tous les ſignes bons avec les ſignes mauvais. « Lorſqu'il y a, dit-il, à-peu-près égalité de ſignes pernicieux & ſalutaires, le médecin inſtruit ſe contente ſeulement de dire que la maladie eſt grave ou dangereuſe, & avant que d'établir un pronoſtic plus clair & plus poſitif, il attend que la maladie ſoit caractériſée, & qu'elle ait pris un accroiſſement ſuffiſant ; car, ajoute-t-il, en citant toujours *Hippocrate*, pendant que les maladies ſont indéterminées, erratiques ou éloignées de leur apogée, toutes les prédictions que l'on fait ſont incertaines ; &, dans un autre endroit, on ne peut guere porter de jugement certain ſur une maladie, ſi on ne l'a vue qu'une

fois ou paſſagérement ; & la conſéquence que je tire du commentaire des quarante-deux hiſtoires, eſt de dire avec Hippocrate : *Morborum ſucceſſiones, viciſſitudines & exceptiones inſpiciendæ ut faciliùs de toto eorum exitu exiſtimes* ». Il y a d'ailleurs pluſieurs commentaires des hiſtoires de cette premiere ſection, qui ne renferment que des principes dont l'application eſt ſans équivoque, & vraiment lumineuſe en médecine. Telle eſt l'hiſtoire de *Philiſtes* où l'on trouve une fort bonne deſcription des urines colliquatives ; celle d'*Hermocrates*, où il y a des détails intéreſſants ſur l'ictere ; celles du jeune homme de la place des menteurs & du fils de *Præcion*, où l'auteur fait remarquer cette terminaiſon ſi fréquente des fievres ardentes par l'engorgement de la poitrine, ou par la diarrhée, &c.

Ces commentaires ſont entremêlés de pluſieurs digreſſions remarquables par leur ſujet & la longueur avec laquelle elles ſont traitées. L'une eſt ſur les jours critiques que l'auteur prend le parti d'affirmer avec une préciſion rigoureuſe ; l'autre eſt ſur le pouls, & plus incrédule ſur cet article : m. *Aubry* dit qu'il eſt perſuadé que ſur cette matiere les modernes ont été abuſés dans les trois quarts des circonſtances.

Dans la troiſieme diſſertation il parle

de l'influence des corps céleſtes ſur le corps humain, & particuliérement de la lune. Il rapporte, d'après les auteurs, des faits propres à faire redouter les éclipſes, & dit avoir appris lui-même à prédire la mort des vieillards à un jour près, en examinant attentivement leur état après une pleine lune. « D'après cet examen, dit-il, quand je jugeois qu'ils avoient aſſez de vigueur pour paſſer le temps de la conjonction prochaine, je fixois le temps de la mort vers le défaut de la lune ſuivante, & j'avois grand ſoin de ſupprimer, dans l'énoncé du pronoſtic, tout ce qui avoit trait à la lune & à ſes quadratures, afin d'éviter la critique de ces demi-ſavants qui nient toutes les vérités qu'ils ne comprennent point, & qui les mettent au rang des fables ou des ſuperſtitions. » La quatrieme digreſſion, bien plus faite que la troiſieme pour plaire à tous les eſprits, parce qu'elle eſt clinique & vraiment médicale, roule ſur la léthargie aiguë. M. *Aubry* décrit cette maladie d'après ſon obſervation, & trouve qu'*Hippocrate* eſt le ſeul qui l'ait bien peinte : il en fait voir les degrés, les variétés & les effets; il en admet deux eſpeces, l'une primaire qui commence & finit avec la fievre, l'autre ſecondaire qui vient ſeulement à la ſuite d'une maladie aiguë d'eſpece différente.

rente... Les primaires ſe jugent du 7 au 14 par une ſueur critique, par un dépôt purulent à la poitrine, par des parotides ou des abcès, par des dyſenteries, par des paralyſies... Les ſecondaires ſont toujours mortelles.

Dans la ſeconde ſection le tableau eſt plus vif, le ſtyle plus précis, les réflexions plus laconiques que dans la premiere. On y voit dans l'hiſtoire de la plûpart des maladies, un développement très-vrai de la fievre ardente, moins commune aujourd'hui dans nos cités que chez les anciens, mais très-connue des médecins d'armée, des médecins de campagne & des médecins des hôpitaux où l'on reçoit une grande quantité de malades, dont le genre de vie eſt rude, & la nourriture groſſiere. Dans le commentaire de ces hiſtoires, on diſtingue des réflexions très-juſtes ſur les moyens que la nature prend pour guérir ces fievres dangereuſes, des remarques importantes ſur les rechûtes, ſur les métaſtaſes, & une petite diſſertation ſur l'hémorrhagie, que tous les médecins liront avec plaiſir. Les articles les mieux traités ſont ceux de *Meton de Clazomenes*, de *Pythion*, de *Chœrion*.... Dans quelques autres on eſt fâché de voir m. *Aubry* ſe laiſſer aller à tout expliquer; tel eſt l'article d'*Hérophon*, où il compte

trop ſcrupuleuſement les jours critiques, & où il veut voir toutes ſortes de préſages dans les ſelles; l'article de *Cléonaſtes*, chez lequel il y a tout lieu de croire qu'il exiſtoit une fievre lente avec affection de quelque viſcere; & celui de *Mélidie* qui n'eſt autre choſe qu'une fievre aiguë bénigne, dans un corps bien conſtitué.

La troiſieme ſection contient une récapitulation de ce qui a été obſervé dans les ſections précédentes.

On y voit d'abord des prédictions générales tirées des jours décrétoires, des ſignes de coction & de crudité, du régime. Enſuite, cherchant à confirmer tout ce qu'il avance ſur la préciſion des jours critiques, m. *Aubry* veut démontrer la vérité des quaternaires & des ſeptenaires par la récapitulation des jours heureux ou malheureux des quarante-deux hiſtoires. M. *de Haen* avoit déjà tenté la même démonſtration; mais comment accorder ces calculs avec ceux de m. *Charles Leroy*, qui ayant rédigé en tables les obſervations des quarante-deux hiſtoires, a trouvé des réſultats bien contradictoires avec ceux de mm. *de Haen* & *Aubry*. Ne vaut-il pas mieux, avec *Queſnay*, *Bordeu* & tous les médecins obſervateurs, admettre ſeulement des périodes critiques, ſuivre les redoublements, étudier les ſignes de coc-

tion, & juger d'après les réſultats qu'ils préſentent, que d'après le nombre des jours. M. *Aubry* lui-même, en parlant de ce qu'il a vu depuis qu'il pratique, met de la reſtriction ſur cette queſtion, puiſqu'il dit qu'il a trouvé la doctrine des criſes à-peu-près conforme à celle d'*Hippocrate*.

Au reſte, m. *Aubry* admet des années climatériques: « Ce ſont, dit-il, des maladies ou des eſpeces de criſes qui arrivent à un certain âge, qui font mourir bien des perſonnes, mais après leſquelles on vit ordinairement fort lon-gtemps, quand on a le bonheur de s'en tirer ». Pluſieurs faits obſervés par m. *Aubry* ſont préſentés pour appuyer ces idées, auxquelles cependant il eſt bien difficile d'avoir autant de confiance que lui.

Tout le reſte de ce livre eſt une ſuite de prédictions particulieres, rangées par ordre alphabétique. Ces articles ſont trop détachés pour pouvoir être ſuivis en détail; nous nous contenterons de faire quelques remarques ſur les principaux d'entr'eux.

On voit dans l'article ſecond, comment *Hippocrate* avoit bien vu les fievres des nouvelles accouchées (fievres puerpérales); car on remarque qu'il y avoit diſtingué pour ſymptômes principaux, les friſſons, les douleurs aux hypocondres,

la diarrhée, & quelquefois des nauſées.

A l'article du hoquet, m. *Aubry* rapporte que la convulſion de la mâchoire inférieure, qu'*Hippocrate* appelle (*dentium ſtridor*), eſt abſolument mortelle, quand elle eſt jointe au délire. Cet aphoriſme eſt vrai en général, mais l'expérience démontre quelquefois le contraire. Dans une fievre maligne pétéchiale qui a régné épidémiquement à l'hoſpice Saint-Sulpice, en mai 1782, pluſieurs malades qui ont eu ces deux ſymptômes au plus haut degré, ont été guéris (1).

L'article des déjections eſt parfaitement bien fait... Cependant ſi la couleur & la fréquence ſervent à établir le pronoſtic, on court, ſelon nous, bien moins de riſque en prenant pour guide les deux excellents aphoriſmes ſuivants, qui doivent certainement être diſtingués des autres.

Toutes les déjections liquides & copieuſes, qui commencent avec les maladies aiguës & qui perſéverent, ſont pernicieuſes & mortelles.

Quand les déjections ſoulagent les malades, & qu'ils les ſupportent avec aiſance, c'eſt un bon ſigne.

(1) *Voyez* journal de médecine de novembre 1782.

Rien de plus vrai que les aphoriſmes qui traitent de la douleur, entre leſquels les deux ſuivants ſont remarquables.

S'il ſurvient pendant les maladies aiguës des douleurs dans les parties non nobles, éloignées des viſceres, & qu'elles y reſtent conſtamment; ſi ces douleurs arrivent dans un jour décrétoire avec quelques commencements de coction, & ſi les parties qui ſont le ſiége de la métaſtaſe ont aſſez de capacité pour contenir toute l'humeur morbifique, c'eſt un ſigne ſalutaire.

Les vives douleurs de tête qui continuent pendant la fievre ſont mortelles, s'il y a en même tems quelques autres mauvais ſignes.

L'auteur termine cette ſection par une récapitulation des différentes eſpeces de fievres continues, avec les dénominations qu'on leur donne vulgairement, & il finit en diſant: « Toutes les fievres continues que nous venons de décrire, pourroient en général & relativement au pronoſtic, ſe réduire à deux ſortes, au genre benin & malin ». Réflexion qu'avoient déjà faite de ſavants médecins & de bons obſervateurs, tels que *Bordeu*, *Deſmars*, *Charles Leroy*. Nous croyons qu'on en pourroit juſtement dire autant des fievres intermittentes, & il eſt à croire que les médecins en viendront bientôt à bannir

toutes ces nomenclatures variées qui ſervent ſi favorablement les charlatans & les ſinges de la médecine, en fourniſſant un manteau à leur fourberie ou à leur ignorance.

La derniere partie de l'ouvrage de m. *Aubry* eſt intitulée : *Introduction à la thérapeutique de Cos*, parce que ce ſont des conſeils de médecine-pratique qui dérivent des principes d'*Hippocrate* expoſés dans les ſections précédentes. Une réflexion des plus ſatisfaiſantes, après la lecture de cet abrégé de médecine-pratique, c'eſt que les conſeils des médecins éclairés ont déjà aſſez influé ſur la majeure partie des gens inſtruits, pour que la plûpart des meilleurs principes tenant à la diete & au régime, ſoient devenus, pour ainſi dire, d'uſage habituel. C'eſt ce qu'on penſe en liſant les excellents préceptes que donne m. *Aubry* ſur les différentes parties du régime, tous marqués au ſceau de l'expérience, mais heureuſement déjà connus & adoptés pour la plus grande partie. On doit pourtant y remarquer des avertiſſements très-importants ſur pluſieurs articles ; par exemple, ſur l'uſage de la boiſſon immodérée dans les maladies aiguës. C'eſt donc un préjugé encore ſubſiſtant dans les maladies aiguës, que celui de s'inonder d'une boiſſon rafraîchiſſante,

& de faire paſſer, comme l'on dit, un fleuve dans ſes entrailles. Un des moyens les plus propres à modérer l'effet de ces grandes boiſſons, & de rendre les liqueurs étrangeres miſcibles à nos humeurs, c'eſt l'uſage de l'oxymel; & ici m. *Aubry* s'accorde encore avec *Hippocrate* & avec les meilleurs praticiens de ſon temps. L'intérêt que l'auteur prend en apparence à des minuties dans tous ces détails, fait honneur à ſon cœur comme à ſes lumieres; car la médecine eſt la ſcience des grandes & des petites choſes. Il eſt encore, au milieu de ce réſumé ſimple & ſage, des morceaux bien dignes de fixer l'attention. Telle eſt une digreſſion curieuſe ſur les bains, dans laquelle m. *Aubry* s'arrête ſur le traitement des fievres lentes, & où il propoſe des idées bien médicales pour les guérir, en ſuſcitant une fievre aiguë artificielle, par le moyen des bains froids. Tel autrefois *Bennet* conſeilloit les bains de terre aux phtiſiques, & tels, plus heureuſement encore, des médecins ſavants & hardis ont ordonné de nos jours des bains froids, dans l'intention de procurer une fievre vive & néceſſaire. Après la conſidération des moyens diététiques, m. *Aubry* s'arrête ſur la ſaignée & ſur les évacuants, tels que les purgatifs & les vomitifs. Quant à la ſaignée, on y

rencontre beaucoup d'excellentes choſes, moins ſaillantes pourtant aujourd'hui qu'elles ne l'auroient été il y a vingt ou trente ans, où la *phlébotomanie* dominoit. On doit retenir ce qui tient à la méthode de pratiquer la ſaignée. M. *Aubry* adopte généralement celle d'*Hippocrate*, c'eſt-à-dire, les grandes évacuations qui operent une déplétion ſubite, pour laiſſer enſuite la nature travailler paiſiblement; & dans certains cas il a, comme lui, beaucoup de confiance aux ſaignées locales: mais pour mieux faire connoître ſa doctrine, il faut citer ces paroles de l'auteur relatives aux fievres intermittentes, & qui paroiſſent bonnes à noter, quoiqu'on y trouve un peu d'exagération. « On ſuit aujourd'hui une miſérable pratique de ſaigner & de purger à l'outrance, ſans s'embarraſſer des différents états des fievres, ni des ſignes de crudité ou de coction; après qu'on a bien fatigué, épuiſé les malades, on leur fait avaler des remedes qu'on appelle fondants, & du quinquina ſans meſure: on fixe par ce moyen l'humeur fébrile, ſans la détruire. C'eſt un feu qu'on couvre de cendres ſans l'éteindre; on procure, par cette manœuvre, une eſpece d'engourdiſſement paralytique à la nature, duquel elle ne ſe releve que pour jouer enſuite le rôle le plus affligeant;

car quand on eſt venu à bout d'anéantir tous ſes efforts ſalutaires, c'eſt-à-dire, qu'on a ſupprimé la fievre, au point qu'elle ne paroît plus, il ſurvient preſque toujours aux malades des oppreſſions à la poitrine, des leucophlegmaties, des hydropiſies, des douleurs, des affections de nerfs, des obſtructions ou des langueurs chroniques, qu'ils gardent ordinairement pendant toute leur vie, à moins qu'ils ne ſoient jeunes, aſſez robuſtes, ou que la fievre ne revienne ». Enfin, après de bonnes vues ſur l'uſage des vomitifs & des purgatifs, cette thérapeutique de Cos eſt terminée par un chapitre où l'auteur ſe peint au naturel. Plein de ſon objet, identifié avec les dogmes d'*Hippocrate*, il répete encore, & préſente ſous un nouveau jour, les aphoriſmes qui regardent les ſignes de la face, des yeux, du nez, des levres, de la couleur de la peau, de l'attitude des malades au lit, de leurs geſtes, de leurs diſcours. On y trouve encore pluſieurs choſes ayant rapport aux différentes eſpeces de maladies aiguës, dans leſquelles il eſt impoſſible de le ſuivre, mais où il eſt aiſé d'appercevoir une application heureuſe des principes d'*Hippocrate*, avec beaucoup de fécondité.

D'après ce tableau, tracé par l'amour de la ſcience & de la vérité, on doit con-

clure, ſelon nous, que l'ouvrage de m. *Aubry* eſt le fruit d'un travail immenſe, fait pour être ſenti par tous ceux qui en connoiſſent l'étendue & la difficulté, mais qui auroit eu beſoin d'un ordre plus régulier & d'une conciſion plus grande pour être juſtement apprécié par tout le monde. Cependant, quelques côtés qu'il préſente à la critique, par une apparence de diffuſion & d'irrégulatité, par des répétitions, par des digreſſions trop multipliées & trop longues, & même par quelques opinions haſardées, il n'en eſt pas moins inconteſtable qu'il eſt fait pour inſpirer à ceux qui ſe vouent à l'art de guérir, de l'amour & du reſpect pour les ouvrages d'*Hippocrate*, en imprimant profondément dans leurs eſprits les ſentences du divin vieillard, qu'il préſente ſous toutes les formes. Ces motifs ont rendu les oracles de Cos recommandables aux yeux des meilleurs médecins de la capitale, & de la faculté de médecine de Paris, toujours prête à applaudir aux monuments érigés en l'honneur d'*Hippocrate*.

OBSERVATION

Sur une fille à laquelle il eſt venu de la barbe à l'âge de vingt ans, à la ſuite d'une hémorrhagie du nez, & d'une ſuppreſſion de regles; par m. DE VAULEVIER, *médecin à Fougeres.*

La demoiſelle *Briſet*, fille d'un boulanger de cette ville, d'une taille au-deſſous de l'ordinaire, ayant beaucoup d'embonpoint, les cheveux & les ſourcils noirs, & très-fournis, avoit joui d'une aſſez bonne ſanté, & avoit éprouvé régulièrement les évacuations ordinaires à ſon ſexe juſques au 10 novembre 1775. Agée pour lors de vingt ans, elle ſe trouva attaquée de douleurs à la tête, aux hypochondres & aux membres, avec fievre, dégoût, amertume à la bouche, pareſſe du ventre, & chaleur univerſelle : j'employai contre ces accidents la ſaignée du bras, les lavements émollients; & pour boiſſon le petit-lait, ſecours qui furent continués juſques au huitieme jour de la maladie, que la détente du ventre permit de mettre en uſage les évacuants. Le 10, la malade eſſuya une hémorrhagie du nez, ſans ſoulagement notable de la tête; ce qui me fit recourir à la ſaignée du pied,

qu'on réitéra le lendemain. Cette évacuation n'empêcha point le retour de l'hémorrhagie qui reparut dès le ſoir même de la ſeconde ſaignée, & continua à diverſes repriſes juſqu'au vingt-huitieme jour de la maladie, ne s'appaiſant pendant quelques heures que pour reprendre enſuite avec une nouvelle force, malgré les pédiluves, l'uſage d'une limonade minérale, les aſperſions de vinaigre froid ſur la tête & le viſage, & les autres ſecours uſités en pareil cas, & que les ſyncopes fréquentes où tomboit la malade ne pouvoient rendre trop nombreux; enfin, après bien des viciſſitudes, cette fille ſe rétablit peu à peu, éprouvant encore dans le premier mois de ſa convaleſcence quelques ſaignements de nez, mais de peu de durée, & qui ceſſerent enſuite.

La demoiſelle *Briſet* ne s'attendoit pas que la maladie qu'elle avoit eſſuyée, alloit devenir l'époque d'une eſpece de métamorphoſe très-déſagréable, en gravant ſur ſon viſage les ſignes apparents de la virilité: c'eſt cependant ce qui eſt arrivé.

Peu inquiéte d'abord de ne point voir ſes regles reparoître, elle en eſpéroit le retour avec celui de ſa premiere ſanté. Son eſpérance fut vaine; ſes regles ne ſe montrerent plus, & à meſure que ſa ſanté ſe fortifia, on vit dans la même proportion le

viſage de cette fille ſe couvrir d'une large barbe noire, épaiſſe & fournie, ſemblable à celle des hommes les plus barbus ; ce qui l'obligea à ſe faire raſer, ſix mois environ après ſa maladie. Mais ayant appris que le raſoir faiſoit fournir & groſſir la barbe, cette fille prit le parti & la patience de ſe la faire, tant bien que mal, avec des ciſeaux : ce qu'elle continue depuis ce temps.

Cet écart de la nature ne s'eſt pas borné au viſage, le reſte de ſon corps eſt couvert de poil, excepté les membres où il eſt moins abondant.

Déſolée d'une difformité qui contraſte d'une maniere ſi biſarre avec les habillements du ſexe, la demoiſelle *Briſet* deſiroit ardemment de s'en voir délivrée, & me fit conſulter à ce ſujet.

Comme la ſuppreſſion de regles y avoit donné lieu, je jugeai que leur rappel pourroit y remédier. Je conſeillai en conſéquence les emménagogues ; mais le temps de leur uſage devant être long, leur effet incertain, & leur qualité peu propre à flatter le goût, la malade rejetta ce moyen de guériſon. Forcé de tourner mes vues d'un autre côté, je propoſai les dépilatoires qui, devant agir ſur la partie même, paroiſſoient plus propres à remplir l'objet

en queſtion. La demoiſelle *Briſet* ne fit point difficulté de s'y ſoumettre.

Le premier dont elle uſa fut celui dont on attribue l'invention au comédien *Paris*, remede qu'on trouve cité avec éloge par les auteurs de l'antiquité, & que les modernes preſcrivent avec une ſorte d'aſſurance, ſur la foi ſans doute des anciens, comme un excellent dépilatoire. Il conſiſte en un mélange de chaux vive & d'orpiment, que la malade s'appliqua au viſage avec les précautions preſcrites; mais ce fut infructueuſement.

Sans ſe rebuter d'une tentative inutile, elle eſſaya l'eſprit de ſel & de nitre dulcifiés, & d'autres recettes qui ſe trouvent dans les ſecrets de médecine de *Wecker* & de *Lémery*, mais toujours avec auſſi peu de ſuccès. Fatiguée à la fin, & rebutée de l'inefficacité des remedes, elle les abandonna en ſe décidant, quoiqu'avec une amere douleur, à vivre avec ſa barbe.

Si d'un côté la demoiſelle *Briſet* eſt obligée de ſe faire raſer, elle ſe trouve dédommagée d'un autre, en ce que la ceſſation de ſes regles la rend exempte des incommodités & des dangers attachés à cette évacuation périodique, & que ſa conſtitution n'a point d'ailleurs ſouffert d'altération; le ſon de la voix eſt ſeule-

ment devenu un peu plus ferme ; ſa ſanté s'eſt bien maintenue depuis ſa maladie, à quelques légeres incommodités près.

Si cette obſervation fait voir quelque bizarrerie dans les opérations de la nature, elle en montre auſſi les reſſources. Une hémorrhagie du nez, abondante & long-temps continuée, ferme les vaiſſeaux utérins ; la nature ſe ſentant dans l'impuiſſance de les r'ouvrir, produit ſur le corps une multitude infinie de poils qui ont beſoin de nourriture. Cette nourriture exige une dépenſe proportionnée de ſucs nourriciers : cette dépenſe eſt ſuffiſante pour écarter la plénitude & les accidents qui en dérivent : l'individu ſe trouve par-là conſervé.

L'auteur de cette obſervation a eu en vue non-ſeulement de faire connoître un fait curieux & intéreſſant, mais encore d'inviter les gens de l'art, ou autres qui poſſéderoient un dépilatoire ſûr & éprouvé, à en faire part au public.

OBSERVATION

Sur une fievre miliaire ; par m. AUBAN, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, profeſſeur royal en chirurgie, & vice-démonſtrateur des écoles de la marine à Toulon.*

M..... femme d'un commerçant de cette ville, âgée de trente-ſept ans, d'un tempérament ſec & épuiſé, minée par les chagrins, ſujette à des ſyncopes nerveuſes, fut priſe le 21 août 1782, d'une fievre violente qui s'annonça par un léger friſſon. Des douleurs aux lombes, une grande difficulté de reſpirer, accompagnée d'une douleur à la poitrine, avec toux importune, ſuivie d'une expectoration muqueuſe, peſanteur & douleurs de tête, pulſations des carotides, chaleur extrême à la peau, & une ſueur abondante, furent les ſymptômes qui ſe déclarerent avec la maladie.

Je ne fus appellé pour voir la malade que le lendemain 22 ; je lui trouvai beaucoup de fievre, le pouls étoit plein & dur, une chaleur extrême & brûlante ſe faiſoit ſentir au tact, quoique la peau fût moite ; la douleur de la poitrine étoit très-vive, ſans être fixe, car la malade

s'en

s'en plaignoit tantôt ſur la partie antérieure de cette capacité, & tantôt ſur les omoplates ; la toux étoit continuelle, ſuivie d'une expectoration difficile ; les crachats étoient teints de ſang, la malade étoit tourmentée de cardialgies & de nauſées, la bouche étoit mauvaiſe & amère, la langue étoit humide & blanche, enfin les urines, peu abondantes, étoient chaudes & ardentes.

Tels étoient en général les ſymptômes de la maladie que j'avois à combattre, ſon génie anomal, & le défaut de connoiſſance pratique dans ce pays ſur ſa nature, me firent diriger le traitement d'après les ſymptômes, en attendant que je reconnuſſe la maladie, & que je puſſe en ſaiſir le vrai caractere. L'après-midi 22, je fis ſaigner la malade du bras, & quoiqu'elle fût toujours en ſueur, je n'héſitai pas, vu l'état inflammatoire qui ſe déclara dès l'invaſion de la maladie. Je preſcrivis enſuite une tiſane émolliente & tempérante, faite avec les fleurs de mauve & de violette, le nitre & le miel : la malade en but copieuſement ; & pour adoucir la toux fatigante, favoriſer l'expectoration, je fis prendre par cuillerée une potion béchique ſimple, faite avec l'eau de lys, le ſyrop de guimauve & de tuſſilage.

La diete fut ſévère, je ne permis des

bouillons, que je fis préparer avec le collet de mouton, altérés par l'oſeille, que le troiſieme jour après ma premiere viſite.

Le 23 au matin, j'appris que la malade avoit eu une inſomnie fatigante, que la douleur de poitrine perſévéroit, la difficulté de reſpirer étoit plus forte, la toux ſans expectoration; la fievre fut ce jour-là plus violente que les jours précédents, la chaleur toujours extrême, & la ſueur abondante : je conſeillai de nouveau la ſaignée, on me fit obſerver que la malade attendoit ſes regles, ce qui fit différer la ſaignée; je fis ſubſtituer à la boiſſon preſcrite une eau de poulet nitrée & émulſionnée : l'après-midi les ſymptômes s'aggraverent, &, ſans balancer, la ſaignée du pied fut préférée à celle du bras.

Le 24, à ma premiere viſite, les ſymptômes apparents de péripneumonie étant encore plus graves, la chaleur de la fievre étant toujours extrême, & la ſueur abondante, je me décidai à une troiſieme ſaignée qui fut faite au bras, les regles n'ayant point continué à couler. Le ſang fut couenneux juſqu'à cette troiſieme ſaignée; l'eau de poulet dégoutant la malade, je n'employai ce jour-là & les jours ſuivants, qu'une eau émulſionnée & nitrée : la fievre, la douleur de tête, ainſi que celle de la poitrine, & la difficulté de

reſpirer, furent plus fortes le ſoir, ce qui me détermina à ordonner une quatrieme ſaignée, qui fut faite encore au bras; deux heures après celle-ci on donna un lavement qui procura deux ſelles : la fievre fut plus modérée pendant la nuit.

Le 25 la fievre diminua, ainſi que les ſymptômes qui l'accompagnoient; je profitai de cette rémiſſion, & preſcrivis une potion huileuſe avec le kermès minéral, qui détermina pluſieurs ſelles avec ſoulagement.

Le 26 la fievre fut comme la veille, la peau toujours humide : les choſes étant dans cet état, l'eau émulſionnée, ſans addition de nitre, fut continuée en abondance.

Le 27 au matin les indications de ſaburre dans les premieres voies ſubſiſtant, & trouvant la fievre plus modérée, ainſi que les ſymptômes de l'inflammation, je crus utile de conſeiller une potion laxative avec la racine de polypode de chêne, la crême de tartre, la caſſe & la manne : mais quoique le remede eut produit ſon effet, la fievre devint plus violente le ſoir, la ſueur très-abondante & les autres ſymptômes s'augmenterent au point qu'on fit adminiſtrer les ſacrements à la malade, ſa vie paroiſſant en danger.

Aux ſymptômes qui avoient accompa-

gné la maladie juſqu'alors, il ſe joignit des picotements avec laſſitudes & douleurs aux extrémités : le cœur palpitoit. Ce trouble général me porta à attendre quelle ſeroit l'iſſue que la nature cherchoit pour terminer la maladie; je ne tardai pas à être ſatisfait, car pendant la nuit la malade ſe plaignit d'un prurit aux cuiſſes & aux lombes, qui étoit occaſionné par l'éruption de pluſieurs véſicules cryſtallines.

Le lendemain au matin 28, la poitrine & les poignets furent couverts de miliaires blancs; dès ce jour, la fievre, la ſueur, la difficulté de reſpirer, ainſi que la toux, diminuerent, & le calme ſuivit de près cette éruption ſalutaire.

Le 29 au matin la malade fut ſans fievre, n'ayant d'autres inquiétudes que le prurit & la douleur des véſicules.

Le 30 & les jours ſuivants, juſqu'au 2 ſeptembre, la malade n'eut d'autres maux qu'une inſomnie.

Le 3 ſeptembre la deſſication & la deſquamation des puſtules eurent lieu; je purgeai la malade, & le 8 ſeptembre elle étoit parfaitement guérie.

OBSERVATION

Sur des ulceres ſcrophuleux, avec carie au pouce; par m. Michel, chirurgien à Graveſon, viguerie de Taraſcon en Provence.

Je fus appellé le 23 février 1762, pour voir un jeune homme âgé de dix-neuf ans, attaqué d'ulceres ſcrophuleux avec carie, ſitués à l'articulation de la premiere phalange du pouce de la main droite, occupant toute la ſeconde, & finiſſant à ſon articulation avec la derniere.

Ces ulceres duroient depuis un an & demi; le doigt du malade étoit d'une groſſeur prodigieuſe: malgré les ſoins qu'un homme de l'art lui avoit donnés, cette maladie avoit fait de grands progrès. Il y avoit cinq ulceres ſinueux, deſquels quatre occupoient la partie interne, & un autre, beaucoup plus grand, étoit placé à la partie externe: ils communiquoient tous enſemble.

Je commençai le traitement de cette maladie par les remedes internes, pour combattre le vice intérieur qui étoit la ſource du mal. Comme ce jeune homme étoit d'un tempérament cacochyme, je lui fis prendre des bouillons appéritifs faits

avec du maigre de veau, & des racines apéritives; je fus obligé de lui faire faire uſage des bains domeſtiques pour corriger la tenſion qu'il avoit dans le genre nerveux, & beaucoup d'acrimonie dans la lymphe. A la ſortie du bain, il prenoit un bouillon fait ſeulement avec le collet d'agneau altéré avec la chicorée amere de jardin. Enſuite je paſſai à un opiat fondant qu'il prit pendant le cours du traitement, & qui étoit fait avec l'ætiops minéral, la panacée & la poudre de cloporte, le tout incorporé avec le ſyrop des cinq racines : j'avois ſoin de le purger toutes les fois que l'indication l'exigeoit.

Je panſai les ulceres avec l'onguent mercuriel & autres, ſelon l'indication que j'avois à remplir, tels que les conſomptifs, les ſuppuratifs & les déterſifs, mais toujours l'onguent mercuriel pour baſe. J'appliquai un cautere potentiel ſur l'ulcere qui étoit à la partie externe; je me ſervis auſſi de l'inſtrument tranchant pour mettre toute l'étendue de la carie à découvert, afin de pouvoir mieux la ſéparer, & pour aider la nature, toujours très-lente dans cette maladie, j'employai les exfoliatifs les plus actifs pour détruire la vermoulure de la carie, ſur-tout la diſſolution de mercure dans l'eau-forte; & après avoir tiré toute la ſeconde phalange

par morceaux, j'appliquai le cautere actuel ſur l'extrémité inférieure de la premiere phalange, & ſur la ſupérieure de la derniere. Ayant procuré l'exfoliation du tout, il reſta un ſinus qui traverſoit le doigt de part en part; j'y fis des injections avec l'eau de Barege, & je conduiſis cette maladie à parfaite guériſon dans l'eſpace de ſix mois. Ce jeune homme ſe ſert très-bien de ſon doigt pour écrire & pour faire toute autre choſe: il eſt ſeulement plus court qu'il ne doit être.

OBSERVATION

Sur une fracture complette & compliquée, avec plaie & enſuite avec carie; par le même.

Un enfant âgé d'environ quatorze ans, fut culbuté par un cheval qui avoit pris le mors-aux-dents. Le cheval, avec un de ſes pieds de devant, lui fit une fracture complette & compliquée, avec plaie à la partie moyenne de la jambe gauche.

Je fus appellé le même jour 18 octobre 1763, pour réduire cette fracture. En examinant l'état de la jambe j'y trouvai une plaie à la partie interne de la grandeur d'un écu de trois livres. Le bout inférieur du tibia ſortoit par cette plaie,

& étoit dénué du périoſte : prévoyant les ſuites fâcheuſes qui pouvoient arriver dans le cours de cette maladie, je tirai le pronoſtic que la prudence exigeoit en pareil cas.

L'appareil préparé, je commençai à réduire la fracture ; mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que j'y parvins. Je panſai la plaie avec la charpie ſéche ; j'appliquai un bandage à dix-huit chefs, &c. ſelon les regles de l'art. Après deux fois vingt-quatre heures j'examinai la plaie, & voyant que cette portion du tibia qui y répondoit & qui étoit dénuée du périoſte, avoit déjà changé de couleur, par conſéquent ne pouvant faire autrement que de l'exfolier, je mis par-deſſus un petit plumaceau trempé dans du baume de *Fioraventi*, avec un peu d'euphorbe, & je panſai la plaie avec un digeſtif animé d'eau-de-vie. Cinq jours après il ſe forma une poche qui montoit ſupérieurement ; je l'ouvris par une longue inciſion, crainte que le pus, par ſon ſéjour, n'endommageât l'os, & ſur-tout pour voir s'il n'y avoit pas quelque eſquille qui voulût ſortir : n'en ayant découvert aucune, j'incarnai la plaie après que la portion d'os fut exfoliée.

Enfin, après l'eſpace de ſoixante jours, je levai l'appareil, le tout alloit au mieux,

l'enfant ſe ſoutenoit très-bien ſur ſa jambe, il marcha peu à peu avec des béquilles. Cependant il reſtoit encore un petit trou qui paroiſſoit être peu de choſe, attendu qu'il n'étoit pas profond, mais il me faiſoit appréhender des ſuites fâcheuſes, & une maladie longue. Dix jours s'étoient paſſés ſans qu'il ſe fût rempli de bonne chair; je conjecturai qu'il étoit petit en apparence, mais grand en réalité. Je le ſondai avec attention, & je ſentis une petite eſquille que je tirai trois jours après; le lendemain je le reſondai, j'en ſentis une autre; je pris alors le parti de dilater la plaie pour tirer cette eſquille, & donner jour à d'autres, s'il y en avoit.

Ce que j'avois toujours craint ne manqua pas d'arriver; car d'un jour à l'autre la plaie devint plus conſidérable, tellement qu'il ſe forma une carie vermoulue qui avoit l'étendue de trois travers de doigt, occupant les deux extrémités du tibia. Le calus ſe trouvoit au milieu, la ſonde y entroit par-tout avec beaucoup de facilité (1). Il ſe forma enſuite un autre trou ſur la crête du tibia, qui péné-

(1) Il a tout lieu de croire que cette carie & les exfoliations qui s'en ſuivirent, n'ont été procurées que par une contuſion au tibia par la force du coup de pied de cheval.

troit dans le canal de la moëlle, & qui communiquoit en forme de pont avec le premier qui étoit à la partie interne. Malgré toutes les inciſions que je fis, la maladie ne pût être bien à découvert; je me déterminai à y appliquer un cautere potentiel (je préférai le réalgar à la pierre à cautere, parce qu'il ne fuſe pas tant, & je calmai ſon effet intérieur avec du lait que l'enfant prit pendant deux jours). Ayant procuré la chûte de l'eſcarre, je vis une maladie très-grave, ſentant avec la ſonde introduite dans les trous nombre d'eſquilles aſſez groſſes qui étoient détachées de l'intérieur du tibia; & les trous étant trop petits pour en permettre l'iſſue, d'ailleurs les eſquilles étant toutes en long, ſelon la rectitude de l'os, il n'étoit pas poſſible à la nature de les expulſer. J'appliquai pluſieurs couronnes de trépan qui pénétrerent preſque toutes dans le canal de la moëlle, & j'emportai peu à peu toute la carie: j'eus alors des ouvertures plus grandes pour tirer les eſquilles, j'en tirai cinq aſſez groſſes, il en reſtoit encore une de la longueur de trois pouces, qui étoit vacillante, mais engagée par ſes extrémités. Je fus obligé de me ſervir du ciſeau, & d'un maillet de plomb pour la tirer, donnant de petits coups crainte de renouveller la fracture, parce que la mala-

die occupoit le calus. Pour aider aux exfoliations, je me ſervis de différents exfoliatifs en poudre & en teinture, dans leſquels je trempois des plumaceaux; je me ſervis, pour enlever les chairs baveuſes, de l'eau phagédénique, & d'autres remedes, tels que le précipité, l'alun calciné & la pierre infernale. Toutes les exfoliations faites, je détergeai, j'incarnai & cicatriſai la plaie avec les médicaments appropriés, & j'eus le bonheur de conduire cette fâcheuſe maladie à parfaite guériſon dans environ onze mois de tems. Elle auroit été plutôt terminée ſi l'enfant n'avoit pas été cacochyme, s'il eût voulu prendre des remedes internes, & obſerver le régime preſcrit, & s'il n'eût pas couru par toute la campagne d'abord qu'il le pût. Il a ſa jambe dans le même état que l'autre, le tibia eſt ſeulement tant ſoit peu plus gros à l'endroit où étoit la maladie; il marche comme auparavant, & a fait pluſieurs voyages très-longs, conduiſant une charette, ſans qu'il ait jamais reſſenti la plus petite douleur.

OBSERVATION

SUR un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MERILLE, chirurgien à Caen.

REQUIS le 3 du mois de juin 1782, par mm. les gens du roi, pour faire le procès-verbal de l'état dans lequel ſe trouvoit le cadavre de m^lle *Thuars*, qu'on me dit avoir été brûlée; j'ai obſervé ce qui ſuit : Le cadavre avoit le ſommet de la tête appuyé contre l'un des chenets, à dix-huit pouces du *contre-feu;* le reſte du corps étoit obliquement placé devant la cheminée. Le tout n'étoit plus qu'une maſſe de cendre, les os, même les plus ſolides, avoient perdu leur forme & leur conſiſtance, aucuns n'étoient reconnoiſſables, excepté le coronal, les deux pariétaux, deux vertebres lombaires, une portion de la tête du tibia, & une portion de l'omoplate, encore ces os étoient-ils tellement calcinés, qu'ils ſe réduiſoient en pouſſiere par une preſſion légere. Des deux pieds, le droit fut trouvé entier, & encore enflammé à ſa jonction dans ſa partie ſupérieure : le gauche étoit plus brûlé.

Il faiſoit froid ce jour-là; cependant on ne trouva dans le foyer que deux ou

trois petits morceaux de bois d'un pouce de diametre, brûlés dans leur milieu. Aucun meuble de l'appartement n'étoit endommagé, la chaise sur laquelle m^lle *Thuars* paroissoit avoir été assise, étoit à un pied d'elle, & absolument intacte. Il y avoit aussi contre la cheminée une cage de bois de chêne fort sec, qui avoit été très-peu atteinte par le feu.

Je crois devoir observer que cette demoiselle étoit extrêmement grasse, âgée de soixante & quelques années, très-adonnée au vin & aux liqueurs; que le jour même de sa mort, elle avoit bu trois bouteilles de vin, & environ un demi-septier d'eau-de-vie; & qu'enfin la consomption du cadavre a eu lieu en moins de sept heures, quoique, selon les apparences, rien n'ait brûlé autour du cadavre que les vêtements de cette demoiselle.

Comme un pareil événement m'a paru fort extraordinaire, & qu'il m'a été de toute impossibilité d'en assigner la cause dans le procès-verbal que j'ai rédigé, je voudrois, pour prononcer sur un pareil fait, être éclairé par les savants qu'il me semble devoir intéresser, & que je prie de vouloir bien me communiquer leurs réflexions par la voie du journal de médecine.

LETTRE de m. DESTREMEAU, *de l'académie de chirurgie, & accoucheur de Madame Comteſſe* D'ARTOIS.

MONSIEUR,

Depuis que les philoſophes modernes, d'accord avec les médecins de tous les temps, ont expoſé d'une maniere forte & perſuaſive l'obligation que la nature impoſe aux meres de nourrir leurs enfants, & les avantages qui en réſultent pour elles-mêmes & pour leurs nourriſſons, on en voit un grand nombre ſe dévouer avec courage à cette fonction reſpectable & pénible : malheureuſement elles éprouvent ſouvent des difficultés capables de les décourager, & qui paroiſſent quelquefois inſurmontables. Tels ſont l'engorgement du ſein par un lait trop abondant, & la mauvaiſe conformation des mamelons qui ne ſont pas aſſez prononcés au-dehors. Juſqu'à préſent on s'eſt ſervi de différents moyens pour remédier à l'un & à l'autre de ces inconvénients ; tantôt on emploie les ſuçoirs de verre qui fatiguent beaucoup la poitrine, & qui ne produiſent qu'un effet médiocre ; tantôt on a recours à des petits chiens qui ne tiren

que foiblement & d'une maniere inſuffiſante : quelquefois auſſi on applique au ſein des bouches mercenaires qui, en tirant le lait ſuperflu, peuvent l'infecter dans ſa ſource, & communiquer différentes maladies, comme on ne l'a que trop de fois obſervé.

M. *Bianchy*, phyſicien très-inſtruit & fort habile méchanicien, vient de conſtruire un nouvel inſtrument qui réunit tous les avantages ſans aucun inconvénient. C'eſt une véritable pompe à ſein, compoſée d'un petit corps de pompe & d'un bocal de verre qu'on y adapte, & dont la forme eſt différente ſuivant le but qu'on ſe propoſe, ſoit de former ſimplement les bouts, ſoit de dégorger le ſein en tirant le lait.

Cette petite pompe, très-ingénieuſement faite, s'applique & ſe met en jeu avec la plus grande facilité ; dès les premiers coups de piſton on voit les bouts ſe développer, & le lait ſortir des petits vaiſſeaux ſans douleur, ſans violence, ſans la plus légere contuſion : j'en ai fait pluſieurs fois l'expérience avec le plus grand ſuccès dans ma pratique particuliere, & j'ai réuſſi complettement. Pluſieurs de mes confreres ont eu la même ſatisfaction, & n'ont pu s'empêcher, auſſi bien que moi, de donner les plus grands

éloges au nouvel inſtrument, & au ſieur *Bianchy*.

Outre ces premiers avantages, la même pompe en peut avoir un autre bien précieux pour les enfants qui naiſſent avec la levre fendue (ce qu'on appelle bec-de-lievre), & qui ne peuvent ſe nourrir en tetant. Au moyen d'un petit tuyau ajouté à la partie inférieure du bocal, & qu'on tiendroit bouché en faiſant agir le piſton, le lait paſſeroit preſqu'immédiatement du ſein de la mere dans la bouche de l'enfant, & l'on conſerveroit ainſi la vie à pluſieurs de ces petits malheureux qui périſſent ſouvent par le défaut d'une nourriture convenable.

Toutes ces raiſons m'ont déterminé non-ſeulement à adopter cette pompe, mais à rendre encore publiquement à ſon auteur le témoignage que je lui dois.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT

Extrait des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 décembre 1782, & 2 janvier 1783.**

La douceur de la température a fait naître pluſieurs maladies qu'on rencontre ordinairement pendant le printemps. Les éruptions ont été aſſez fréquentes ; on a remarqué qu'elles ſe portoient principalement vers la région abdominale. On a obſervé beaucoup de fievres aiguës, en général peu inflammatoires, mais bilieuſes putrides comme dans l'automne, & quelquefois malignes : quelques-unes de ces dernieres étoient accompagnées d'herpès.

On a encore retrouvé des fievres intermittentes ; les quartes ont été en plus grand nombre au commencement de décembre ; elles ont fait place, vers la fin de ce mois, aux fievres tierces &

* Par m. Leroux des Tillets.

doubles-tierces, dont la plûpart ont été rebelles, mais ſans laiſſer d'engorgement dans les viſceres. Quelques-unes de ces fievres ont réſiſté aux vomitifs, aux purgatifs, à l'uſage du quinquina, & ont cédé aux narcotiques & aux anti-ſpaſmodiques; d'autres ont donné, vers la fin, des ſignes de ſcorbut : quelquefois ces fievres n'étoient que des récidives.

On a vu beaucoup d'ophtalmies, des maux de gorge de différente nature, & accompagnés quelquefois de raucité ou d'extinction de voix, de difficulté d'avaler, de toux incommode & opiniâtre, de larmoyement, de pituite.

On a encore obſervé quelques évacuations ſéreuſes, des diarrhées, des dyſenteries dont quelques-unes étoient putrides, des rhumatiſmes parmi leſquels il s'en eſt trouvé d'inflammatoires, des anaſarques, des leucophlegmaties, & quelques jauniſſes.

Pendant ce temps l'affection catarrhale s'eſt auſſi fait ſentir ſans être la maladie la plus régnante, & l'on a rencontré des

fluxions de poitrine, des péripneumonies aiguës dont la criſe ſe faiſoit par les ſueurs, des toux importunes & de longue durée : il y a eu beaucoup de phthiſies à la ſuite des rhumes qui ont régné pendant l'été.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

NOVEMBRE 1782.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	2, 8	6,12	0,18	27 10, 9	28 0, 3	28 0, 7
2	1,10	6, 7	3,18	28 0, 2	27 11,11	27 8, 3
3	4, 6	7, 8	5, 0	27 3, 6	27 2,11	27 4, 1
4	3,10	6, 8	0,18	27 6, 6	27 8, 6	27 9, 2
5	1, 0	7,16	4, 5	27 6, 1	27 5, 2	27 6,11
6	2, 4	5, 6	2,14	27 9, 0	27 11, 3	28 1, 1
7	0,13	3,13	1, 8	28 2, 2	28 2, 0	28 2, 1
8	0, 0	9,10	1,12	28 1, 4	28 0,10	28 0, 8
9	−0,19	2,11	0,16	28 0, 0	27 11, 9	27 11, 6
10	−0,19	1,15	0,13	27 9, 9	27 9, 2	27 9, 5
11	1, 0	2,15	0, 4	27 10, 6	27 11, 6	28 0, 2
12	−1,12	3, 2	0,14	28 0, 9	28 0,11	28 2, 6
13	2, 0	6, 4	3, 3	28 4, 5	28 5, 6	28 6, 8
14	1,18	5, 5	2, 8	28 7, 4	28 7, 4	28 6,10
15	−1, 0	5, 6	5, 4	28 5, 4	28 4, 2	28 2, 7
16	6, 8	6, 5	4, 8	28 0, 0	27 11, 3	27 11, 8
17	4,12	5, 8	2,18	27 11, 7	27 11, 7	27 11, 5
18	0,16	4, 3	2, 5	27 11, 3	27 10, 6	27 10, 8
19	0,17	3, 8	2, 0	27 11, 9	28 0, 1	28 0, 2
20	2,19	4,11	0, 0	27 11, 4	27 11, 0	28 0, 0
21	−3, 5	2, 0	−1, 3	28 0, 6	28 0, 5	28 0, 5
22	−1, 2	0,17	−3, 1	27 11, 4	27 10, 4	27 9,11
23	−4,10	0,13	−3, 8	27 8, 3	27 2, 5	27 7, 1
24	−0,15	1, 0	1, 2	27 6, 8	27 6, 4	27 6, 5
25	1, 9	2, 6	0, 6	27 6, 9	27 7, 6	27 8, 4
26	−1,15	−0, 3	−2,17	27 10, 2	27 11, 9	28 1, 5
27	−6,12	−0,13	−3,12	28 1,10	28 1, 1	28 0, 8
28	−3,18	0, 7	−1,15	28 0, 0	27 11, 7	27 11, 5
29	0, 2	4,19	2, 0	27 9,11	27 2, 8	27 9, 8
30	0,16	2,11	0,18	27 8, 3	27 8, 0	27 8, 8

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

No. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	S-O. c. fr. vent.	S-O. c. frais, vent.	S-O. ét. fr. gref. n.
2	S-O. couv. froid.	S-O. couv. frais.	N-E. couv. frais
3	S. couv. froid, pl.	S. couvert, frais.	O. couv. frais.
4	S-O. couv. frais.	O. couv. doux.	N-O. ſerein, fr.
5	S. c. froid, neige.	S-O. couv. frais, neige le matin.	S-O. nuag. froid, vent.
6	N-E. c. froid, v. pl. pend. la nuit.	N-E. nuag. frais, vent.	N-E. couv. froid, vent.
7	N. couv. froid.	N. couv. frais, v.	N. c. froid, pluie.
8	N-E. couv. froid.	N. couv. froid.	N. couv. froid.
9	*idem.*	N-E. couv. froid.	N-E. couv. froid
10	N. c. neige, froid.	N. c. fr. neige.	N. c. froid, dégel.
11	S. brouil. neig. fr.	S. couv. froid.	N. ſerein, froid.
12	N. ſerein, fr. gla.	N. ſerein, froid.	N. nuages, froid.
13	N. couv. froid.	N. couv. doux.	N. ſerein, froid.
14	N. ſerein, froid.	N. nuages, frais.	N. *idem.*
15	N. ſerein, froid, glace, brouill	S-O. couv. doux.	S-O. couv. vent frais.
16	N-O. pl. brouill. frais, vent.	N-O. c. frais, pl. la matinée, vent.	N. couvert, froid.
17	N. c. froid, vent.	N. c. froid, vent.	O. c. fr. pl. vent.
18	N. c. fr. gel. bl.	O. couv. frais. v.	N. couvert, frais.
19	E. couvert, frais.	N. couv. frais.	S-O. c. fr. pet. pl.
20	N-E. couv. frais.	E. couvert, frais.	N-E. couv. froid.
21	N. ſerein, froid.	N. ſerein, frais.	N. ſerein, froid.
22	E. c. fr. neige.	S-E. nuag. frais.	N. *idem.*
23	E. ſerein, froid.	S-E. *idem.*	S-E. *idem.*
24	S-E. c. fr. brouill.	S-O. c. fr. br. gre.	S-O. c. br. fr. pl.
25	*idem.*	N. c. fr. brouill.	N. c. fr. brouill.
26	N-E. nu. fr. neig.	N. couv. froid.	N. couv. froid.
27	E. ſerein, froid.	S-O. n. brouil. fr.	N-O. étoilé, froid.
28	S-E. couv. froid.	S-E. nuag. froid.	S-O. couv. froid.
29	S. brouill. froid.	N. nua. fr. vent.	S-O. c. froid, v.
30	S-O. couv. froid.	S-O. c. fr. brouil.	S-O. c. fr. hum.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . . 7, 16 d. le 5
Moindre degré de chaleur . . . . . —6, 12 le 27

Chaleur moyenne . . . . . 2, 1 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	7,	4 le 14
Moindre élévat. du Mercure . . .	27,	2,	11 le 3
Elévation moyenne	27 p.	10',	11

Nombre de jours de Beau 5
de Couvert . . . 21
de Nuages 4
de Vent 7
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 7
de Pluie 7
de Neige 4

Le vent a soufflé du N. . . . . 21 fois.
N-E. 4
N-O. 1
S. 2
S-E. 3
S-O. 5
E. 2
O. 1

TEMPÉRATURE : Froide & humide.

MALADIES : Rhumes & langueurs.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

Montmorency, le 1er déembre 1782.

Résultat des Observations faites à Montmorenci, pour l'année 1782.

Plus grand degré de chaleur	26, 8			le 21 Juillet.
Moindre degré de chaleur	—11, 0			le 17 Février.
Chaleur moyenne	7, 1			
Plus grande élévation du mercure.	28 pouces	8 lig.	0	le 20 Décemb.
Moindre élévation du mercure	—26	8	0	le 2 Avril.
Elévation moyenne	27	8	3	

Le temps, pendant la plus grande partie de l'année, a été couvert ; il n'y a eu guere qu'un quart de jours sereins, à-peu-près autant de nuageux, beaucoup de brouillards. Le S. O. & le N. ont été les deux vents dominants. La température de l'année a été froide & humide. Les maladies ont été fréquentes, surtout les rhumes qui ont dégénéré souvent en fluxions de poitrine, quelquefois en pleurésie : plusieurs y ont succombé.

Les vents ont été forts & fréquents ; il y eu peu de tonnerre ; les aurores boréales ont été très-rares, & celles qui ont paru ont été très-foibles.

La végétation a été très-tardive ; la moisson assez abondante ; la vendange mauvaise, non pour la quantité, mais pour la qualité ; le raisin étoit ou presque verd ou pourri en grande partie.

JAUCOUR, *prêtre de l'Oratoire.*

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES.

DÉCEMBRE 1782.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	0,18	3,19	0, 2	27 9, 8	27 9, 7	27 10, 0
2	1,17	0,16	−1, 2	27 10, 3	27 10, 4	27 10, 6
3	−1,10	1,10	−0,13	27 11, 2	27 11, 8	28 0, 7
4	−1,16	−1, 0	−0, 8	28 1, 2	28 0, 7	28 0, 3
5	−0, 5	0, 5	−0, 6	27 11, 0	27 10, 5	27 10, 6
6	−0,10	0, 6	0, 0	27 10, 9	27 10, 6	27 10, 8
7	0,14	2, 7	−0, 6	27 9,11	27 9, 8	27 10, 5
8	−1, 8	−0, 8	−1,12	27 11, 9	27 11,11	28 0, 3
9	−2, 4	−1, 6	−2, 1	27 11, 8	27 10,11	27 10, 6
10	−2,12	−1, 3	−2,11	27 9, 1	27 8, 8	27 9, 6
11	−3,10	−3, 5	−3, 9	27 10,11	27 11, 0	27 11, 6
12	−3, 0	−1,13	−0,18	27 11, 4	27 11, 0	27 10,11
13	−0, 4	3, 0	1, 2	27 11, 1	28 0, 1	27 11, 5
14	3, 3	5,12	2, 0	27 7, 7	27 8, 0	27 9, 3
15	2,17	4, 0	1, 0	27 7, 3	27 7, 6	27 8, 0
16	−0,15	2, 7	0,16	27 11, 0	27 11, 6	27 11,10
17	1, 7	2,13	3, 8	27 11, 5	27 11,10	28 1, 3
18	5, 7	6,19	6, 4	28 2, 9	28 2, 9	28 3, 4
19	5, 2	5,13	1,14	28 4, 9	28 6, 3	28 7, 8
20	−0, 5	3,16	3,15	28 8, 0	28 7, 8	28 7, 7
21	4, 6	5, 3	3, 7	28 6, 8	28 6, 1	28 5, 9
22	3, 7	4,10	1,11	28 5, 3	28 5, 6	28 5,11
23	0, 8	3,18	0,15	28 4,11	28 4, 1	28 8, 4
24	3, 2	5, 8	4, 6	28 2, 0	28 1,10	28 1, 8
25	5, 0	6, 2	4,15	28 2, 4	28 3, 2	28 4, 4
26	4,10	6,10	6,12	28 5, 8	28 5, 9	28 6, 3
27	3,16	4, 0	2,17	28 6, 3	28 5, 8	28 4, 6
28	1,18	2, 7	3, 3	28 4, 3	28 3, 8	28 3, 6
29	3,10	4,12	3,10	28 3, 4	28 2, 9	28 2, 9
30	4, 6	5,13	5, 3	28 2, 2	28 1, 8	28 1, 8
31	3,10	4, 0	1, 0	28 2, 2	28 2, 6	28 3, 1

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-E. c. ft. num.	N-E. couv. frais.	N-E. couv. fr. v.
2	N-E. c. fr. brouil.	N-E. c. fr. brouil.	N-E. nua. froid.
3	N-E. nuag. froid.	E. ſerein, doux.	N-E. couv, froid.
4	N-E. c. fr brouil.	N-E. c. fr. brouil.	N-E. *idem.*
5	N-E. *idem.*	N-E. couv. froid.	*idem.*
6	N-E. *idem.*	N-E. c. fr. brouil.	*idem.*
7	E. couv. froid.	E. c. doux, ſerein la matinée, brou.	S. couvert, froid, brouill. noir.
8	E. c. brouill. ép. & ſec, givre.	E. fr. brouil. toute la matinée, givr.	N-E. fr, brouill. toute la jou. giv.
9	E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
10	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
11	N-E. fr. le brouil. diſſipé en partie.	N-E. fr. brouill. preſque diſſipé.	N-E. fr. brouill. preſque diſſipé.
12	N-E. *idem.*	N-E. f. le br. a rep.	N-E. fr. brouill.
13	S-O. fr. nua. neig.	S-O. ſerein, doux.	S-O. couv. frais.
14	S-O. fr. c. pl. dé. v.	S-O. c. doux, v.	S.O. c. frais, vent.
15	S.O. fr. couv. pl.	S-O. c. doux, pl.	S-O. couv. froid.
16	N. c. fr. gelée bl.	S-O. c. doux, vap.	S-O. brouil. doux.
17	S. c. pluie, doux.	E. c. d. brouil. br.	S. *id.* bruin. conſi.
18	S. c. d. br. élev. h.	S-O. c. d. gr. hu.	S-O. c. doux, h.
19	N. c. d. hum. pl.	N. nuages, doux.	N. ſerein, froid.
20	N. br. fr. gel. bl. h.	S-O. c. doux, vap.	S-O. couv. doux.
21	S-O, couv. doux.	S-O. couv. doux.	O. c. doux, *paraſ.*
22	N. nuages, frais.	N. nuages, doux.	N. nuages, frais.
23	N. n. fr. gelée bl.	S-O. n. vap. tr. d.	S-O. brouill. fr.
24	S-O. c. fr. hum.	S-O. couv. doux.	S-O. couv. doux.
25	N. c. d. bruine.	N. couv. doux.	N. couv. doux.
26	S O. c. d. h. brui.	S-O. c. doux, hu.	S-O. couv. doux.
27	N. couv. doux.	N. couv. doux.	N. couv. doux.
28	N. *idem.*	N. couv. doux.	N. couv. doux.
29	S-O. c. doux, hu.	S-O. c. doux, brui.	S-O. *id.* pluie.
30	S-O. c. doux, pl.	S-O. c. doux, v.	S-O. c. doux, v.
31	N-E. couv. doux.	N-E. nuag. doux.	N-E. nua. frais.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	6, 19 deg.	le 18
Moindre degré de chaleur	3, 10	le 11
Chaleur moyenne	1, 17 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 8, 0	le 20
Moindre élévat. du Mercure	27, 7, 3	le 15
Elévation moyenne	28 p. 1, 3	

Nombre de jours de Beau	1
de Couvert	27
de Nuages	3
de Vent	2
de Tonnerre	0
de Brouillard.	11
de Pluie	5
de Neige	1

Le vent a soufflé du N.	17 fois.
N.-E.	32
N.-O.	0
S.	4
S.-E.	0
S.-O.	31
E.	5
O.	0

TEMPÉRATURE : Douce & très-humide, quoiqu'il n'y ait point eu beaucoup de pluie.

MALADIES : Rhumes qui ont dégénéré en fluxions de poitrine très-mauvaises & très-fréquentes, occasionnées par les brouillards longs & assez fréquents, & par la grande humidité.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

A Montmorency, le 1er janvier 1783.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de décembre 1782, par m. BOUCHER, médecin.

APRÈS quelques jours d'une gelée modérée, durant laquelle la liqueur du thermometre n'eſt point deſcendue plus bas qu'au terme de $2\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous du terme de la congélation; l'air a été à un état de température moyenne le reſte du mois, au point que la liqueur du thermometre, depuis le 12, n'eſt deſcendue aucun jour au-deſſous du terme de la congélation. Il n'eſt preſque point tombé de neige de tout le mois, & il y a eu très-peu de pluie, de façon que le cultivateur a pu achever les ſemailles qui étoient reſtées en arriere.

Les vents ont été *nord* & *eſt* du premier au 12; & en après ils ont varié du *ſud-oueſt* au *nord-oueſt*.

Le mercure, dans le barometre, n'a guere été obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces de tout le mois. Le 19 & le 20, il étoit monté à celui de 28 pouces 5 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 5 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $2\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de $7\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 10 lign.

Le vent a ſoufflé	2 fois du nord.	2 fois du ſud.
	3 fois du nord vers l'eſt.	10 fois du ſud vers l'oueſt.
	4 fois de l'eſt.	4 fois de l'oueſt.
	6 fois du ſud vers l'eſt.	4 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 29 jours de temps couvert ou nuageux.
8 jours de pluie. | 2 jours de grêle.
2 jours de neige. |

Les hygrometres ont marqué tout le mois une grande humidité.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de décembre 1782.

DES pleuro-péripneumonies fâcheuſes ont régné ce mois. Nombre de perſonnes en ſont mortes ; quelques-unes de celles auxquelles on avoit adminiſtré à bonne heure les remedes convenables, qui devoient ſur-tout conſiſter dans des ſaignées copieuſes & promptement faites, & des boiſſons anodynes, les véſicatoires appliqués tantôt au côté, & tantôt aux jambes, ſelon les circonſtances, ont rarement rempli le but ſouhaité : on n'a guere non plus retiré de fruit de l'emploi du kermès minéral quoiqu'indiqué. Il étoit difficile d'obtenir une expectoration louable & critique ; la maladie ne ſe terminant guere heureuſement que par des ſelles bilieuſes précédées de ſueurs modérées, a quoi nous ſommes parvenus quelquefois par le moyen d'une ſolution de manne émétiſée, adminiſtrée en lavage.

Il y a eu beaucoup de peſanteurs de tête, accompagnées d'éblouiſſements, d'affections vertigineuſes, de courbature, &c. La ſaignée étoit ſouvent indiquée en pareil cas, & devoit être ſuivie de quelques purgatifs. Il y a eu encore des fluxions catarrheuſes de différentes eſpeces, & quelques rhumatiſmes inflammatoires.

La fievre continue-putride régnoit encore dans le bas peuple ; elle étoit plus ou moins maligne. Dans quelques malades elle s'eſt terminée par des parotides.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RAPPORT *

Sur pluſieurs queſtions propoſées à la ſociété royale de médecine, par m. l'Ambassadeur de la Religion, de la part de SON ALTESSE ÉMINENTISSIME MONSEIGNEUR LE GRAND-MAITRE, *relativement aux inconvéniens que l'ouverture des caveaux deſtinés aux ſépultures d'une des égliſes paroiſſiales de l'iſle de Malte, pourroit occaſionner, & aux moyens de les prévenir; dans lequel, après avoir expoſé les dangers des inhumations & des exhumations dans les égliſes, on indique les précautions à prendre dans la fouille d'un terrein ſuſpect, lu dans la ſéance de la ſociété royale de médecine, tenue au Louvre le 5 décembre 1780. A Malte, & imprimé aux dépens de la Religion, 1781.* In-4°. *de 54 pages.*

Les queſtions qui ont donné lieu à ce rapport de la ſociété, prouvent la plus grande prudence & la plus grande ſageſſe de la part du gouvernement de l'Iſle de Malte; la maniere dont la ſociété y a répondu, fait honneur à cette compagnie. Elle a ſenti toute l'importance du ſujet pour le-

* Notice par m. LEROUX DES TILLETS.

quel elle étoit conſultée. Les motifs qui déterminent ſes conſeils ſont appuyés ſur l'expérience, l'érudition qu'on y rencontre n'eſt autre choſe qu'une ſuite de faits nombreux & bien prouvés.

Les moyens indiqués dans ce rapport ſont de la plus grande utilité, ſoit pour empêcher le méphitiſme de ſe développer, ſoit pour prévenir ſes funeſtes effets, ſoit enfin pour remédier aux accidents qu'il auroit occaſionné.

La Religion voulant faire rebâtir l'égliſe de Saint-Dominique ſur le même emplacement qu'avoit occupé celle dont un tremblement de terre, qui a eu lieu en janvier 1780, avoit rendu la démolition indiſpenſable ; & des craintes juſtes & bien fondées ayant été inſpirées à *S. A. E. Mgr. le Grand-Maître & à ſon conſeil*, par le college de médecine & de chirurgie, & par le bureau de ſanté de l'Iſle de Malte, S. A. E. & ſon conſeil ont décidé de conſulter les compagnies les plus ſavantes de l'Europe ſur les queſtions ſuivantes :

1°. *Si on a eu raiſon de murer les caveaux, & ſi l'égliſe de Saint-Dominique ne peut, ſans danger, être reconſtruite ſur le même terrein ?*

2°. *Quel eſt l'eſpace de temps après lequel on pourra, ſans rien craindre, ouvrir les ſépultures & creuſer l'ancien emplacement ; ou bien s'il faut, pour la ſûreté publique, ne jamais bâtir ſur ce terrein, & le couvrir de maniere à empêcher que les ſépultures ne ſoient ouvertes par quelqu'accident imprévu ?*

3°. *Quelles précautions il conviendroit de prendre pour prévenir l'infection que la fouille de ce terrein pourroit occaſionner, ſi on préſume qu'elle puiſſe être permiſe un jour ?*

4°. *Enfin quelles raiſons on peut apporter pour combattre l'uſage où l'on eſt à Malte, d'enterrer dans les égliſes ?*

Pour répondre à ces questions, la société consultée rappelle d'abord que dans toute l'Isle de Malte il n'y a qu'un seul cimetiere dont le sol est disposé comme celui des églises, & divisé de même en caveaux; que depuis deux siécles les caveaux de l'église de Saint-Dominique, l'une des deux paroisses de la Cité Valette, servent aux sépultures, & qu'on n'a cesse d'y enterrer qu'au mois d'avril 1780; que pour établir les fondations d'une nouvelle église, il seroit nécessaire d'ouvrir toutes les sépultures, ce qui exposeroit au danger qui résulte toujours du remuement des terres infectes, & aux suites des exhumations précipitées.

Pour apprécier au juste ce danger, on présente une liste effrayante d'événements funestes causés dans différents temps & dans différents endroits, qui prouvent que l'air chargé de molécules fétides & septiques, produit un grand nombre de maladies putrides (1), & que la fouille d'un terrein

(1) On peut faire l'application de ces vérités non-seulement aux cimetieres, mais à tout ce qui est susceptible d'occasionner ou d'entretenir la putréfaction dans les villes : ne vaut-il pas mieux prévenir les maladies que d'être réduit à les guérir ? Nos ancêtres avoient eu la sagesse de placer hors de l'enceinte des villes tout ce qui pouvoit, soit directement, soit indirectement, devenir une cause d'infection; c'est ainsi que les mégisseries, les tanneries, les corroyeries, les fonderies, &c. étoient dans les fauxbourgs les plus éloignés. Quand la ville de Paris eut acquis une plus grande étendue, on fit exercer ces métiers au-delà des barrieres, & les physiciens, les médecins, le peuple lui-même applaudissent à ces réglements. Les précautions de nos peres, dans un siécle d'ignorance, s'étendoient même jusqu'aux boucheries qu'ils avoient reléguées hors de la ville; & aujourd'hui que la physique a répandu sa lumiere de tous côtés, aujourd'hui que l'on s'occupe des moyens de corriger toutes les impuretés de l'air, on se permet de laisser les tueries au milieu des quartiers les plus peuplés. En effet, la

quelconque eſt toujours accompagnée de quelques dangers, non-ſeulement pour les ouvriers qui remuent la terre, mais encore pour ceux qui habitent dans les environs; à plus forte raiſon quand cette terre eſt infectée de méphitiſme. Alors ceux qui s'expoſent les premiers aux vapeurs ont à redouter la mort la plus prompte, & des épidémies cruelles ſont quelquefois la ſuite de leur expanſion dans l'air. Les citations tirées des auteurs les plus dignes de foi, & celles de faits récents & très-connus, autoriſent la ſociété *à conclure qu'on a pris un parti très-prudent en défendant d'ouvrir & en faiſant murer les caveaux de l'égliſe de Saint-Dominique de l'Iſle de Malte.*

---

plus grande propreté met-elle à l'abri de tous les inconvénients qui peuvent en réſulter ? Il ne faut que paſſer, ſur-tout pendant les chaleurs de l'été, dans les rues qui renferment un certain nombre de tueries; que reſpirer l'odeur infecte qui s'exhale des peaux & des autres immondices à l'inſtant qu'on les en retire; que ſentir les égouts où l'on a fait couler le ſang qu'entraîne l'eau qui ſert à les laver, pour être convaincu que, malgré les précautions que l'on prend, les tueries ne ſont pas exemptes de dangers. Ainſi l'on conçoit facilement que la réunion de toutes les tueries, qui ſont autant de petits foyers d'infection, doit ajouter conſidérablement aux cauſes de putridité que l'on rencontre dans les villes très-peuplées, & dont il ſeroit ſi important de diminuer le nombre. Dans pluſieurs grandes villes les tueries ſont auprès des rivieres; à Veniſe elles ſont placées ſur des ponts. Poſition par laquelle on obtient le triple avantage de jetter à la mer le ſang & les autres ſubſtances ſujettes à la pourriture, de laver à grande eau, & d'avoir un courant d'air.

Si les réflexions que nous nous ſommes permiſes dans cette digreſſion avoient beſoin d'être appuyées par des autorités, nous rapporterions le ſentiment des auteurs les plus célebres qui ont traité de la ſalubrité de l'air, & nous citerions les ordonnances les plus ſages qui ont eu pour objet l'utilité publique.

Mais

Mais deux circonſtances rendoient embarraſſante la déciſion de la ſociété. *La petite-vérole a été, il y a peu de temps, épidémique à Malte; la peſte y a régné en 1676, & les cadavres des perſonnes mortes de ces différentes maladies ont été également enſevelis dans ces caveaux dont un a ſpécialement ſervi à l'inhumation des peſtiférés.*

Pour parvenir à donner une réponſe plus ſatisfaiſante, on examine 1°. les effets de la putréfaction, on rapporte les obſervations de pluſieurs auteurs, & particuliérement de *Becker*, & l'on ajoute quelques réflexions ſur ces effets, dont les réſultats ſont, qu'une année ſuffit pour l'entiére décompoſition d'un corps expoſé à l'air libre, à moins que ce ne ſoit dans un pays très-froid, ou dans un climat extrêmement chaud; que la putréfaction peut avoir lieu dans le vuide, mais que ſes progrès ſont plus rapides à l'air libre, parce que la turgeſcence, qui eſt une ſuite de la fermentation putride, n'eſt gênée en aucune maniere, & parce que les vapeurs qui s'en élevent ſortent & ſe répandent au-dehors ſans trouver aucun obſtacle; que par conſéquent la terre dont les cadavres ſont recouverts en reſſerrant les fibres, en rapprochant toutes les parties, ſuffit pour retarder le mouvement de la putréfaction; qu'enfin l'eſpece de maladie qui a précédé, la chaleur du climat, & la nature du terrein, ſont des cauſes qui doivent encore avoir des influences dont les variétés ſont incalculables, & qu'il n'y a pas même d'expérience qui apprenne d'une maniere poſitive quelle eſt l'action des différentes eſpeces de terre ſur les corps qui y ſont dépoſés.

2°. On fait des recherches ſur la contagion. Les miaſmes contagieux ſont comparés aux molécules odorantes tirées des animaux; on ignore combien de temps elles conſervent leur force, & combien elles ſurvivent à l'individu qui en a été

le foyer & la victime ; mais on ſait que la durée de la contagion eſt très-grande, & les auteurs de ce rapport citent un grand nombre d'exemples très-frappants de contagion, communiquée après un long laps de temps, non-ſeulement par le contact des corps de ceux qui avoient ſuccombé à l'action des virus contagieux, mais par celui des ſubſtances étrangeres qui étoient imprégnées de ces virus.

D'autres faits prouvent qu'après un certain temps, & dans certaines circonſtances, la contagion ſe détruit dans ſon foyer, & n'eſt plus à redouter. Mais quoiqu'il exiſte un terme à la contagion, on ne peut l'aſſigner d'une maniere préciſe, & plus un terrein aura la propriété de conſerver long-temps les corps entiers, plus auſſi, toutes choſes égales d'ailleurs, il prolongera la poſſibilité d'une contagion nouvelle.

3°. Puiſqu'il ſeroit néceſſaire, pour établir les fondements de la nouvelle égliſe, d'ouvrir tous ces caveaux qui ont une très-grande profondeur, qui ſont creuſés dans le roc, & dans leſquels les cadavres entaſſés ne ſont recouverts que d'une couche de terre qui n'eſt autre choſe que de la pouſſiere détachée du roc lui-même, on ſent la néceſſité d'attendre, pour faire cette ouverture, que l'on puiſſe creuſer également les uns & les autres : le terme que l'on croit devoir fixer eſt de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, à partir des dernieres inhumations ; ce qui fera l'eſpace de cent vingt-huit ou cent vingt-neuf ans pour les corps des peſtiférés enterrés en 1676. Cependant la ſociété déclare qu'il vaudroit encore mieux ne deſtiner ce terrein à aucun uſage qui en exigeât l'ouverture, & ſe contenter d'en employer la ſurface.

Mais dans le cas où la reconſtruction de l'égliſe de Saint-Dominique dans le même emplacement ſeroit indiſpenſable, la ſociété indique très en dé-

tail, 1°. les moyens que l'on doit employer pour eſſayer d'ouvrir le terrein ſuſpect ; 2°. les précautions à prendre pour l'ouverture entiere de ce terrein tant dans le lieu du travail que dans les endroits circonvoiſins, elle développe dans ſes conſeils tout ce que la phyſique, la chymie & l'expérience peuvent fournir ſur ce ſujet, ſoit pour prévenir l'impreſſion de l'air méphitique ſur les ouvriers, & leur porter de prompts ſecours s'ils venoient à être aſphyxiés, ſoit pour empêcher la contagion de ſe développer ſi elle en étoit encore ſuſceptible, ou de ſe communiquer au reſte de la ville ſi quelqu'un avoit le malheur d'en être atteint.

La ſociété finit ſon rapport en donnant *les raiſons que l'on peut apporter contre l'uſage où l'on eſt d'inhumer dans les égliſes.* Ici les autorités ſont multipliées; les accidents funeſtes qui ſont la ſuite de cet uſage pernicieux, ſont rapportés en grand nombre; mais on fait auſſi connoître les moyens de les prévenir.

On lit avec plaiſir des recherches hiſtoriques ſur l'introduction de cet uſage, ſur les réclamations des prélats & les arrêts des tribunaux les plus célebres, & ſur les édits que pluſieurs Souverains, & particuliérement les rois de France, ont rendus pour proſcrire un abus dont l'effet eſt d'expoſer les vivants à des dangers certains pour rendre un vain honneur à la cendre des morts.

Rapport, fait par ordre du gouvernement, ſur un mémoire concernant la méthode employée par feu m. DOUCET, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, l'un des médecins de l'hôtel-dieu, dans le traitement d'une*

maladie qui attaque les femmes en couche, & que l'on connoît ſous le nom de FIEVRE PUERPÉRALE. *Lu dans la ſéance de la ſociété royale de médecine, tenue au Louvre le 6 ſeptembre 1782. A Paris, de l'imprimerie de* Ph. D. Pierres, *imprimeur ordinaire du Roi, de la ſociété royale de médecine, &c. rue S. Jacques, 1782.* In-4°. *de 8 pages.*

Nous ne dirons rien de l'extrait que mm. les commiſſaires de la ſociété font du mémoire de mm. les médecins de l'hôtel-dieu, & de celui de m. *Doublet*, ces mémoires ont été imprimés en entier dans notre journal (1).

On remarque fort bien dans ce rapport, que la fievre puerpérale n'eſt ni nouvelle, ni particuliere à l'hôtel-dieu, puiſque la connoiſſance de cette maladie remonte juſqu'à *Hippocrate* qui en donne une deſcription parfaite dans ſon livre *de morbis mulierum*. On cite parmi les auteurs françois, *Col de Villars*, *Fontaine*, *Ant. de Juſſieu*, *Pouteau*, *Peu*, *Puzos*, *Levret*, &c.; & parmi les étrangers, les docteurs *Deuman*, *Johnſon*, *Millar*, *Manning*, *Home*, *Kirkland* & *Buttler*, mm. *White*, *Hulme* & *Leake*, mm. *Jonnſtone* & *Slaughter*; enfin m. *Sigault*, docteur-régent de la faculté de Paris, qui a auſſi obſervé & traité cette maladie.

Sans vouloir rien diminuer de la gloire qui ap-

(1) *Voyez* le journal de médecine, cahier de novembre 1782, *pag.* 448; & cahier de décembre 1782, *pag.* 502.

partient à m. *Doulcet* pour le ſervice important qu'il a rendu à ſa patrie, on fait obſerver que le traitement qu'il a ſi heureuſement employé dans la fievre puerpérale, avoit été pratiqué & recommandé par pluſieurs auteurs. Après avoir rapporté leurs ſentiments différents ſur la nature de cette maladie, & ſur les méthodes auxquelles ils donnoient la préférence, on ajoute : « Nous n'entrerons pas dans les détails de chacune (de ces méthodes), aucune n'eſt générale, & le choix n'en peut être déterminé que par les circonſtances; mais nous obſerverons que ce ſont principalement les médecins qui ont vu cette maladie avec le caractere le plus putride, qui ſe ſont le plus rapprochés de la méthode de m. *Doulcet*. On trouve les émétiques & les purgatifs ordonnés au commencement de la maladie, dans les ouvrages de mm. *Deuman*, *Manning*, *Leake*, *White* & *Slaughter*, & dans les obſervations de m. *Doublet*; m. *White* ſur-tout, & m. *Deuman*, inſiſtent ſur l'uſage de l'ipécacuanha non-ſeulement donné au commencement, mais répété pluſieurs fois & auſſi longtemps que les ſymptômes paroiſſent réſiſter à l'action des remedes; & m. *Sigault* a obſervé que le tartre ſtibié & l'ipécacuanha ont fait revenir le lait aux mamelles, ont arrêté le dévoiement, & rétabli les lochies dans leur état naturel ».

Nouvelles obſervations & recherches analytiques ſur la magnéſie du ſel d'Epſom; par PIERRE BUTINI, *citoyen de Geneve. A Geneve, de l'imprimerie d'*Abrah. Nouffer. *In*-8°. *de* 260 *pag.* *

M. *Butini* s'eſt d'abord propoſé d'examiner la diſſolution de magnéſie dans l'eau imprégnée d'air

* *Par* m. BERTHOLET.

fixe, & ce premier pas l'a conduit à beaucoup d'expériences ingénieuſes & intéreſſantes ; de ſorte qu'il eſt heureux que ce jeune chymiſte ait ignoré celles qui avoient été faites ſur cette diſſolution, lorſqu'il a commencé les ſiennes.

Il a éprouvé que la magnéſie ſe diſſolvoit dans l'eau diſtillée, de façon que chaque once d'eau en laiſſe, par l'évaporation, un grain ou un grain & demi pour le plus ; mais l'eau aérée peut en diſſoudre juſqu'à treize grains par once. Ces évaluations approchent beaucoup de celles que m. *Bergman* a données dans ſa diſſertation ſur la magnéſie.

La diſſolution de magnéſie par l'eau aérée qui peut contenir plus de trois gros de cette terre par livre, offre aux médecins, comme le remarque m. *Butini*, un remede qui pourra avoir beaucoup d'utilité.

La magnéſie ne ſe diſſout pas d'abord dans l'eau imprégnée d'air fixe, mais elle la décompoſe & lui ravit ſon air fixe pour s'en ſaturer. La magnéſie, une fois ſaturée de cet acide, ſe diſſout dans l'eau aérée ſans ſe décompoſer : la magnéſie ordinaire n'eſt donc pas ſaturée d'air fixe, parce que l'alkali qui ſert à la précipiter n'en contient pas aſſez. M. *Butini* détermine, par des expériences faites avec beaucoup de ſoin, que la magnéſie ſaturée d'air fixe en contient un trentieme de ſon poids de plus que la magnéſie ordinaire ; & elle donne, par la diſſolution dans un acide, préciſément le dixieme de ſon poids d'air fixe. Selon m. *Bergman*, cent parties de magnéſie ordinaire contiennent vingt-cinq parties d'air fixe, & cent parties de magnéſie ſaturée en contiennent trente.

La diſſolution de magnéſie a préſenté à m. *Butini* une propriété très-ſinguliere ; c'eſt que lorſqu'elle ne contient qu'une certaine quantité de cette terre, elle ſe trouble par la chaleur & de-

vient claire en ſe refroidiſſant, ſans former de précipité ; de façon que la chaleur diminue l'action diſſolvante de l'air fixe, & qu'il faut des degrés de chaleur toujours plus forts pour troubler des diſſolutions toujours plus foibles.

Dans la ſeconde ſection de ſon ouvrage, m. *Butini* examine la cryſtalliſation de la magnéſie ; ſa diſſolution dans l'eau aérée fait un précipité lorſqu'on en chaſſe l'air fixe par l'ébullition, & le précipité eſt tout compoſé de petits cryſtaux en aiguilles priſmatiques ; ſi l'on jette de la magnéſie dans l'eau, & qu'on l'agite de temps en temps, ſes parties ne ſont plus diſpoſées à former des cryſtaux : mais ſi l'on précipite avec un alkali la terre du ſel d'epſom, alors les parties très-diviſées du précipité ſe réuniſſent en cryſtaux. L'eau dans laquelle on a précipité la magnéſie du ſel d'epſom, quoique claire & filtrée, donne, par un repos de pluſieurs heures, des cryſtaux : ce phénomene eſt analyſé avec beaucoup de ſagacité. L'auteur fait voir que les diſſolutions ſalines, quoique filtrées, claires, & indépendamment de la température qu'elles éprouvent, demeurent *ſurſaturées* d'une partie de ſel qui cryſtalliſe enſuite par un long repos.

Mais l'eau dans laquelle on a précipité une plus grande quantité de ſel d'epſom, forme une plus grande quantité de cryſtaux que celle dans laquelle on n'en a décompoſé qu'une petite quantité ; & cela dépend de ce que le tartre vitriolé, qui s'eſt formé par l'union de l'alkali & de l'acide vitriolique, augmente à l'égard de la magnéſie la propriété diſſolvante de l'eau. Le ſel d'epſom, le tartre vitriolé, le ſel marin & le nitre ont tous augmenté la propriété diſſolvante de l'eau : mais l'alkali marin & l'alkali végétal l'ont diminuée.

La cryſtalliſation de la magnéſie varie ſelon la température : dans un air chaud il ne ſe forme

que des aiguilles, & au-deſſous de douze degrés il ne ſe forme que des *blocs* plus larges que longs; toujours tranſparents & toujours ſolitaires : les blocs ſont pour l'ordinaire, comme les aiguilles, des priſmes à ſix faces terminés par deux plans. A une température moyenne il ſe forme des blocs & des aiguilles, mais il n'exiſte point de cryſtaux de figure intermédiaire.

Il paroît que cette cryſtalliſation peut encore prendre dans d'autres circonſtances d'autres formes qui ont échappé à m. *Butini*; car m. *Bergman* dit que ſi l'on fait évaporer doucement la diſſolution de magnéſie, il ſe forme des cryſtaux qui ſont en partie en grains tranſparents, & en partie en faiſceaux d'aiguilles qui ſont réunies dans le centre, & qui divergent de l'un & de l'autre côté. M. *Margraff* avoit obſervé cette cryſtalliſation en précipitant le ſel d'epſom par l'alkali volatil, & m. *Bayen* en faiſant cette précipitation avec tous les alkalis.

La ſection troiſieme eſt deſtinée à la calcination de la magnéſie. M. *Butini* a fait cette calcination dans une cornue, & il a retenu l'eau dans un récipient. Il réſulte de ſon expérience que trente-deux grains de magnéſie commune contiennent environ treize grains de terre pure, douze grains d'air fixe, & ſept grains d'eau; & cependant l'on a vu que par la diſſolution avec un acide il ſe faiſoit une perte un peu moins conſidérable. L'acide marin, l'acide nitreux & le vinaigre radical ont auſſi donné une perte d'air fixe moins conſidérable que celle qui a été produite par la calcination, d'où l'auteur conclut que les acides ne chaſſent pas tout l'air fixe de la magnéſie; mais on peut rapprocher ces réſultats ſi l'on fait attention que les diſſolutions de m. *Butini* ont été faites dans une bulle dont l'air fixe ne pouvoit s'échapper que par un pédicule fort étroit; de façon

qu'une partie a dû ſe combiner avec la liqueur ſaline ; & ſi l'on admet qu'une petite partie de l'eau a pu ſe diſſiper en vapeur avec l'air fixe, quoique m. *Butini* n'ait pas trouvé le récipient échauffé.

M. *Butini* a remarqué qu'une légere calcination ſuffiſoit pour dépouiller entiérement la magnéſie de ſon air fixe, que, par une calcination forte ou des calcinations répétées, elle diminuoit de volume, prenoit de plus en plus de la conſiſtance, & perdoit la facilité de ſe diſſoudre dans les acides, ſur-tout dans les acides foibles ; d'où il conclut, avec raiſon, que la magnéſie deſtinée à l'uſage médicinal doit être peu calcinée : un feu qui rougit la terre pendant dix à douze minutes, ſuffit ſur-tout lorſqu'on opere ſur de petites maſſes. Cependant m. *Darcet* a fait une expérience qui ne s'accorde pas avec ce qu'on vient de rapporter. Il dit que la magnéſie qu'il avoit expoſée à l'action du feu, dans un fourneau de porcelaine, eſt ſortie auſſi légere que du pomphólix, & quoique le feu n'ait été ni auſſi long, ni auſſi fort que celui qu'il avoit coutume d'employer, il n'aura pas cédé, pour l'intenſité, à celui de m. *Butini*.

La magnéſie calcinée, expoſée dans une atmoſphere d'air fixe ou laiſſée deux ans dans une petite taſſe couverte d'un ſimple papier, n'a point repris de l'air fixe. MM. *Schéele* & *Bucquet* ont également obſervé que la chaux ne pouvoit ſe combiner avec l'air fixe qu'avec le concours de l'eau.

La magnéſie calcinée ne ſe diſſout dans l'eau qu'en extrêmement petite quantité, mais cette petite quantité ſuffit pour verdir la teinture de violettes.

M. *Tingri*, ſavant chymiſte de Genevé, a obſervé que la magnéſie, en ſe calcinant, préſentoit l'apparence de fluidité que l'on connoît dans le gyps ; & que le fer, le verre, & probablement tous les corps froids attirent la magnéſie qui y adhere, ſur-tout ſur la fin de la calcination.

M. *Butini* termine ſa diſſertation par les moyens propres à obtenir d'une quantité de ſel d'epſom la magnéſie dans l'état le plus ſoluble, & dans la plus grande quantité. Il preſcrit d'étendre le ſel d'epſom dans beaucoup d'eau, de faire la précipitation avec de la potaſſe, d'en mettre un petit excès, de faire bouillir pendant quelques minutes l'eau dans laquelle nage le précipité pour prévenir ſa cryſtalliſation, & enfin de le deſſécher promptement.

Cet ouvrage intéreſſant, qui annonce beaucoup de talents dans l'art d'obſerver & de faire des expériences délicates, eſt terminé par des réflexions ſur l'union chymique des corps.

Diſſertatio inauguralis dulcium naturam & vires expendens. *Diſſertation inaugurale ſur la nature & les vertus des* doux; *par* JEAN-FRÉD. BEHRENS DE NORDHEIM, *docteur en médecine. A Gottingue, chez* Dieterich, *1779*, in-4°. *de 40 pages.*

Cette diſſertation académique a été ſoumiſe à la cenſure publique, pour obtenir le doctorat en médecine, ſous la préſidence du célebre & très-ſavant m. *Murray*: l'auteur en a adreſſé la dédicace à m. *Jean Achtetkirchen*, docteur en droit.

Il eſt conſtant que les médecins ont beaucoup écrit ſur la nature & les vertus des *amers*; mais ils ont aſſez négligé les *doux*, qui cependant ne ſont pas indignes de leur attention, puiſqu'ils entrent dans une grande partie de nos aliments. Le docteur *Behrens*, voulant faire une diſſertation intéreſſante, les a donc pris pour le ſujet de la ſienne, qu'il a diviſé en deux ſections.

Dans la premiere, il traite de la nature des *doux*; & comme le ſucre tient le premier rang

parmi eux, il en fait l'analyſe chymique. Il conſidère en même temps les diverſes ſubſtances dont on peut le retirer. Il s'étend ſur la canne à ſucre, & indique pluſieurs végétaux qui en fourniſſent auſſi. Parmi ceux qui ſont indigenes à la France, on remarque les érables dont le ſuc épaiſſi eſt fort doux, & la beſce ou fauſſe branc-urſine. (*Heracleum ſphondyllum*, LIN.) Les petioles des feuilles radicales de cette plante, commune dans nos prés, rendent un ſucre farineux quand on les a dépouillés de leur écorce.

M. *Behrens* examine les vertus des *doux* dans la ſeconde ſection: c'eſt toujours le ſucre qui l'occupe principalement. Il en approuve fort l'uſage, & croit qu'il ne nuit qu'à ceux qui en abuſent exceſſivement. Il cite pour exemples: *Coſter*, juriſconſulte hollandois, qui parvint à l'âge de quatre-vingt-dix ans, uſant plus de ſucre qu'il n'en falloit à cinq ou ſix autres perſonnes; le duc de *Beaufort* en prenoit tous les jours environ une livre, il n'en a pas moins vécu plus de ſoixante & dix ans, ſans que ſes dents & ſes viſceres en aient été endommagés; le célebre *Hoffmann* confirmoit, par ſa conduite, les louanges qu'il donne au ſucre dans pluſieurs de ſes écrits: il en ſaupoudroit preſque tous ſes aliments, & en ajoutoit à toutes ſes boiſſons.

Fauna Groenlandica, ſyſtematice ſiſtens animalia Groenlandicæ occidentalis hactenùs indagata. — C'eſt-à-dire: *Faune Groenlandoiſe, rapportant dans un ordre ſyſtématique les animaux trouvés juſqu'à préſent dans le Groenland occidental, avec leur nom ſpécifique, trivial & vulgaire, des ſynonymes, des*

deſcriptions, &c.; par m. OTHON FABRICE, *miniſtre de l'évangile, d'abord à Friderichshaab dans le Groenland, enſuite à Drangedal en Norvege, & aujourd'hui en Danemarck dans le Jutland, membre de la ſociété des ſciences de Copenhague. A Léipſick & à Copenhague, aux dépens de* Jean-Guillaume Rothe, *libraire de la cour & de l'univerſité; & ſe trouve chez* Amand Kœnig, *libraire à Straſbourg, 1780.* In-8°. *de 452 pages, avec une planche.*

C'eſt l'énumération de tous les animaux qui habitent la partie occidentale du Groenland, que m. *Fabrice* a vus lui-même, ou ſur leſquels il a eu des renſeignements particuliers. Il les range ſelon les claſſes & les genres adoptés par le célebre naturaliſte m. *Muller*, dans ſon *Prodrome de zoologie danoiſe*. C'eſt à-peu-près le ſyſtême du chevalier de *Linné* corrigé; car la nouvelle claſſification de m. *Fabrice* ne comporte que ſix diviſions: ſavoir, les animaux à mamelles, les oiſeaux, les amphibies, les poiſſons, les inſectes & les vers. Cette derniere claſſe eſt celle que notre auteur a traitée par prédilection; il y eſt ſur-tout fait mention des limaçons, des coquillages, des orties de mer, des polypes & des autres zoophires. Cette Faune Groenlandoiſe renferme la deſcription de chaque animal, leurs différents noms, l'indication des lieux où ils ſe trouvent, leurs mœurs, leur utilité & la maniere de les prendre. Parmi les eſpeces nouvelles, dues aux exactes recherches de m. *Fabrice*, on trouve le *phoque fétide*, qu'il nomme ainſi à cauſe de la puanteur de

ſa chair : ce phoque eſt très-petit, ayant rarement plus de quatre pieds & demi de long. Il a la tête liſſe, le nez court, le corps preſque elliptique, les poils des narines ondulés. Il y a auſſi le *phoque barbu*, qui eſt au contraire très-grand : il a ſouvent dix pieds de long, ſes pieds de devant reſſemblent aux mains de l'homme, ayant le pouce plus court que les autres doigts; les poils des narines ſont longs, blancs & recourbés au bout. Cette zoologie eſt remplie d'obſervations neuves, & de deſcriptions bien faites.

Journal des obſervations minéralogiques faites dans une partie des Voſges & de l'Alſace : ouvrage qui a remporté le prix au jugement de meſſieurs de la ſociété royale des ſciences, belles-lettres & arts de Nancy, en 1782. Par m. DE SIVRY, *avocat au parlement. A Nancy, chez* Hæner & Matthieu, *libraires, 1782.* In-8°. *de 117 pages.*

M. *de Sivry* a diſtribué ſon voyage minéralogique en ſept cartes qui forment, pour ainſi dire, autant de ſections. Ces différentes excurſions nous offrent bien des richeſſes oryctologiques; car les montagnes des Voſges & de l'Alſace, renferment des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de fer & de charbon de terre.

On trouve dans ces contrées de la blinde de fer, des pyrites, des carrieres de marbre, de beaux granits, des cailloux, du bazalt, des quartz blancs & vitreux; l'agathe de montagne, des échantillons d'améthyſte en petits cryſtaux, des pierres de ſable, à raſoirs, calcaires, blanches, bleues, roſes, albaſtrices, le ſpath fuſible & calcaire, des ſchites

noirâtres, grisâtres, verdâtres, ardoiſés; des terres bollaires, rouges, violettes, verdâtres, bilieuſes, diverſes griffites, des feuilles de mica, une glaciere naturelle, des eaux minérales gazeuſes, pluſieurs eſpeces de dendrites, de coquilles & corps marins pétrifiés, des oolithes, des cames, des fuſeaux, des petits poiſſons & des inſectes entiers conſervés avec leurs antennes, des cornes d'ammon, &c. Il ſeroit à deſirer, pour le bien de l'hiſtoire naturelle, que chaque territoire eût un minérographe auſſi inſtruit & auſſi éclairé que l'eſt m. *de Sivry*.

CAROLI GODEFREDI HAGEN, medicinæ doctoris, &c. Tentamen hiſtoriæ lichenum & præſertim Pruſſicorum. *Eſſai ſur l'hiſtoire des lichens, & principalement de ceux qui croiſſent en Pruſſe; par m.* CHARLES-GODEFROI HAGEN, *docteur & profeſſeur en médecine, apothicaire du roi, & membre de l'académie impériale des curieux de la nature, avec des figures enluminées. A Konigſberg, chez* Hartung; *à Strasbourg, chez* Kœnig, *libraire, 1782, in-8°. de 142 pages.*

Depuis quelques années les botaniſtes allemands ont ſinguliérement cultivé la partie la plus difficile de l'art, celle qui renferme les algues & les mouſſes, & qu'on peut avec raiſon appeller la *fine* botanique. Nous ſommes fâchés de ne pouvoir en dire autant des François; mais nous ne trouvons rien parmi eux, que nous puiſſions oppoſer aux travaux des *Weiſſ*, des *Necker*, des *Schreber*,

des *Schmiedel*, des *Weber*, &c. ouvrages qui ont tous paru depuis environ dix ans. Il eſt vrai que l'étude de ces petites plantes qui échappent ſouvent à la vue, & qui ſe reſſemblent preſque toutes, n'eſt pas fort attrayante; il faut l'abandonner à la patience germanique. Nous l'emporterons aſſez par la haute botanique, comme on peut en juger par cette foule d'amateurs qu'on voit à Paris & en province, entaſſer les arbres étrangers dans leurs jardins.

L'ouvrage qui fait le ſujet de cet article eſt un de ceux que les botaniſtes appellent *monographies*. M. *Hagen* ne s'y occupe que d'un ſeul genre de plantes, les lichens. Fixé en Pruſſe, il a donné une attention particuliere à ceux qu'on rencontre dans ce royaume. Il diviſe leur hiſtoire en deux ſections: dans la premiere, il les examine en général; dans la ſeconde, il indique & décrit ceux qu'il a obſervés.

SECTION I. Après quelques détails préliminaires ſur l'état de la botanique en Pruſſe, ſur l'étymologie du mot *lichen*, &c. M *Hagen* tâche de déterminer ce que les botaniſtes entendent par le nom d'*algues*. Il dit que cet ordre de plantes *cryptogames*, dans lequel eſt contenu le genre des lichens, ſe connoît facilement par le port, mais qu'on ne peut en donner une définition affirmative. *Il faut donc*, continue-t-il, *ſe contenter de la négative. Les fougeres ſe diſtinguent très-bien des algues par le feuillage* (frons), *les mouſſes par leurs capitules couverts d'un opercule & d'une coëffe, & les champignons par le chapeau qui leur eſt propre.*

Pour nous, nous ne ſommes nullement ſatisfaits de cette eſpece de définition négative; car, 1°. le feuillage (*frons*) ne déſigne pas aſſez particuliérement ce qui conſtitue l'ordre des fougeres. Qui me dira qu'il faut rapporter à ces plantes,

plutôt qu'aux algues, la pilulaire, l'*iſoëtes* & les eſpeces de lentilles de marais dans leſquelles on n'a jamais trouvé ni piſtils, ni étamines? 2°. La préſence de l'opercule & de la coëffe ne différencie point les mouſſes des algues, puiſque quelques-unes n'ont point de coëffe, tels ſont les ſphaignes; & que même pluſieurs, telles que les lycopodes, n'ont ni coëffe, ni opercule. 3°. Enfin, le chapeau n'eſt pas un caractere propre à diſtinguer sûrement les champignons d'avec les algues, puiſque les lycoperdons, les clavaires, &c. n'en ont point.

On n'a donc pu, juſqu'à préſent, définir d'une maniere préciſe les algues: mais la difficulté augmente encore, ſi l'on veut aſſigner le caractere générique des lichens qui en ſont une bonne partie. M. *Hagen* a renoncé entiérement à leur définition: il dit qu'il vaut mieux s'en abſtenir tout-à-fait que d'en donner une mauvaiſe. Quoi qu'il en ſoit, analyſons ce qu'il dit de leur ſtructure.

Les lichens ſont des plantes qui paroiſſent beaucoup moins organiſées que les autres; quelques-uns, par leurs rameaux, ou par une expanſion foliacée, imitent les végétaux parfaits; mais beaucoup d'autres ne ſont formés que d'une croûte homogene, ſouvent pierreuſe, couverte de petits tubercules plus ou moins applatis, c'eſt le chaînon qui joint le regne végétal au minéral: la plus grande partie eſt entiérement deſtituée de racines.

Leur fructification eſt encore très-peu connue, quoique les obſervations de *Micheli*, *Linné*, *Gleditſch* & d'autres botaniſtes leur aient aſſignés des fleurs mâles & des fleurs femelles, ces dernieres, tirées du lichen de frêne, ont été ſoumiſes au microſcope par m *Hagen*, il n'y a vu que des corpuſcules irréguliers, globuleux & angulaires, les uns plus grands, & les autres plus petits.

En

En été, durant la chaleur, quand le ciel eſt ſerein, quand toutes les fleurs s'empreſſent d'éclore, les lichens ſont ſecs, friables, ſans vie. Mais au retour de l'automne, quand les autres plantes périſſent, que la chaleur diſparoît, & que les pluies tombent en abondance, ils végetent à leur tour, & paroiſſent dans toute leur vigueur: c'eſt ainſi que la roſe de Jéricho, ſéchée depuis long-temps, épanouit ſes fleurs quand on la plonge dans l'eau.

Il n'eſt guere de lieux où l'on ne puiſſe trouver des lichens, les pierres les plus dures n'en ſont pas exemptes; les arbres ſur-tout en ſont couverts: on croit communément que ceux-ci en ſouffrent beaucoup. M. *Hagen* eſt d'un ſentiment oppoſé; la principale raiſon qu'il en apporte, c'eſt que les lichens ne ſont pas de véritables plantes paraſites, c'eſt-à-dire, malgré qu'ils vivent ſur les arbres, ils n'en tirent pas pour cela leur nourriture, s'imbibant ſeulement de la pluie ou de l'humidité de l'atmoſphere. En effet, ils croiſſent auſſi bien ſur les arbres morts que ſur les vivants.

Notre auteur tâche de prouver qu'ils leur ſont plutôt utiles en les défendant contre le froid, & en ſuppléant à l'écorce quand elle a été enlevée par quelqu'accident: il expoſe enſuite leur uſage, mieux démontré dans la médecine, la teinture & l'économie.

SECTION II. M. *Hagen* partage, comme le chevalier de *Linné*, les lichens en cruſtacés, en imbrigues, &c. &c. Il donne le nom d'ordre à ces ſous-diviſions, & il en admet une de plus que le botaniſte Suédois. D'après *Micheli*, *Haller*, *Necker* & *Schreber*, il range parmi les lichens pluſieurs *byſſus* de *Dillen* & de *Linné*, plantes extrêmement petites, qui ne conſiſtent qu'en un tiſſu poudreux, & qu'au premier coup-d'œil on

prendroit plutôt pour des terres colorées que pour des végétaux.

Les eſpeces dont m. *Hagen* fait l'énumération ſont au nombre de quatre-vingt, & cinq d'entr'elles paroiſſent n'avoir jamais été décrites. C'eſt la partie de ſon livre qui plaira le plus aux botaniſtes, à cauſe des nouvelles deſcriptions, des particularités & des remarques qu'il y a ſemées. Il ne prétend pas cependant avoir épuiſé la matiere, ni même avoir indiqué tous les lichens de Pruſſe, quelques-unes de ces petites plantes ayant pu facilement lui échapper. Effectivement nous avons été étonné de ne voir, dans ſon dénombrement, aucun de ces lichens que le baron de *Haller* nomme *gélatineux*, & qui ont des cupules fort apparentes. Les lichens *crétés* & *crépus* de *Linné*, qui ſont dans ce cas, & qu'on trouve aſſez communément ſur les vieux murs & ſur les pierres, en temps de grande pluie, manqueroient-ils entiérement à la Pruſſe? M. *Hagen* auroit-il cru devoir les ranger parmi les tremelles, ou en faire un genre à part? Alors, pourquoi n'en dit-il pas un mot dans ſes généralités.

Si cet ouvrage eſt accueilli du public, l'auteur ſe propoſe de traiter de la même maniere les autres végétaux *cryptogames*. Nous l'y engageons; car les obſervations ne peuvent être trop multipliées ſur ce ſujet difficile. Nous deſirerions ſurtout qu'il s'occupât de la fructification, afin d'éclaircir une des parties les plus intéreſſantes & les moins connues de la botanique (1).

(1) Cette notice eſt de m. *Villemet*. Ce ſavant botaniſte a fourni pluſieurs excellents articles pour ce journal. Il nous fait eſpérer qu'il continuera à l'enrichir de notices ſur les ouvrages les plus intéreſſants, qui paroiſſent dans le Nord.

De medendi tineæ capitis ratione paralipomena. *Paralipomenes ſur la maniere de guérir la teigne ; par m.* MURRAY, *doyen des médecins, pro-recteur de l'univerſité royale de Gottingue, conſeiller-aulique du roi d'Angleterre, profeſſeur de médecine, chevalier de l'ordre royal de Waſa, aſſocié honoraire du college royal de médecine de Nancy, & de la ſociété royale de médecine de Paris. A Gottingue, chez* Dieterich, *1782*, in-8°. *de 26 pages.*

On ſait combien la teigne eſt hideuſe & rebelle. M. *Murray* indique, contre ce mal, deux méthodes curatives dont il a obtenu les plus grands ſuccès.

La premiere conſiſte à frotter le mal de mercure précipité blanc, mêlé à l'onguent roſat. Il faut faire ce mélange comme *Werlhoff* l'a ordonné contre la gale, c'eſt-à-dire, qu'il doit y entrer une partie de précipité, pour huit de graiſſe.

Le ſecond médicament, qui a réuſſi au célebre profeſſeur de Gottingue, c'eſt la ciguë ; il rapporte très en détail l'obſervation d'une petite fille qui en a été guérie, après avoir vainement tenté les autres remedes. Dans l'un & l'autre traitement, il faut employer les purgatifs.

AVIS SUR LES BLEDS GERMÉS ; *Par le comité de l'école gratuite de boulangerie, imprimé & publié par ordre du gouvernement. A Paris, de l'imprimerie de* Ph. D. Pierres, *imprimeur or-*

dinaire du Roi, de la Police, &c. rue S. Jacques, 1782. In-8°. *de 6 pages; par m.* CADET DE VAUX.

Dans ces obſervations on fait connoître la cauſe de la germination du bled, & ce qu'on entend par bled germé. On avertit que le pain qui en provient n'a rien de dangereux pour la ſanté, ſi on a recours aux précautions qui ſont indiquées. On examine les inconvénients du bled germé, ce qui arrive au bled lui-même, le moulage de ce bled, la farine & le ſon qu'il produit, les levains, la pâte & le pain que l'on fait avec cette farine, telle qu'on l'obtient quand on n'a pris aucune précaution pour corriger la défectuoſité du bled germé. On indique enſuite les moyens de remédier aux inconvénients de ce bled : ces moyens conſiſtent en général à deſſécher le bled ou la farine de bled germé, dans des étuves ou même dans des fours quelque temps après qu'on en a retiré le pain. On inſiſte ſur les avantages qui réſultent de cette deſſication, ſoit en augmentant le prix du bled ou de la farine au profit de celui qui les vend, ſoit en les rendant plus propres à ſe garder, à ſe bien moudre, & à faire de bon pain. On propoſe d'établir des étuves publiques, comme on a des preſſoirs, où chacun iroit étuver ſon grain moyennant une légere redevance, & qui pourroit également ſervir à ſécher les pois, les haricots, &c. & l'on finit par des réflexions ſur les levains, la pâte & la cuiſſon du pain fait avec de la farine du bled germé, lorſqu'il a ſubi la deſſication que l'on propoſe.

Nouveaux principes de phyſique; ornés de planches, & dédiés au PRINCE ROYAL DE PRUSSE; *par m. CARRA, tome*

troiſieme. A Paris, chez Morin, *chez* Eſprit, *& chez l'*Auteur, *rue neuve des Petits-Peres, 1782.*

Ce volume contient une nouvelle théorie de la terre, celle de la lune, du flux & reflux de la mer, & des vents; la théorie de l'eau & celle de l'air.

Pour donner à nos lecteurs une idée de la maniere dont m. *Carra* traite ſon ſujet, nous le citerons lui-même.

Après avoir expliqué la théorie de la formation de la terre (1), il fait le tableau des premieres opérations de la nature.

« La force centrifuge augmentoit, & déjà la compreſſion des poles faiſoit refluer les différentes couches de ſolides vers l'équateur. La terre ſort du ſein des eaux, armée de roches pointues & inégales, ciſelée en tous ſens, & partout marquée des effets de la *diſruption* de ſa croûte; ce qui lui a donné, aux yeux des naturaliſtes, l'air d'un monde détruit & renouvellé pluſieurs fois. Déjà la nature avoit eſſayé ſon influence vivifiante dans les eaux limonneuſes qui couvroient la ſurface; elle avoit déjà entaſſé les débris des cruſtacées & des teſtacées ſur les roches qui commençoient à poindre. Elle profitoit avidement de la découverte locale ou inſtantanée du ſol pour établir les premiers eſſais de la végétation. La fougere & le roſeau implanterent le germe de leur eſpece ſur cette terre nouvelle. Déjà l'ondulation des eaux avoit tranſporté partout les différentes chaînes de collines & de mon-

(1) Selon le ſyſtême de m. *Carra*, le centre de la terre eſt occupé par le mercure, d'où ſont réſultés la flexibilité du noyau, le rapprochement des poles vers l'équateur, & le renflement de cet équateur.

tagnes inférieures. Pluſieurs de ces montagnes offrirent bientôt leur ſol limonneux aux regards du ſoleil. Ce ſol, chargé de ſubſtances graſſes, gélatineuſes & viſqueuſes, ſe deſſécha en partie, & garda pour d'autres temps les différents principes de végétation & d'animaliſation qui couvoient dans ſon ſein. L'autre partie de ce ſol, humectée par les pluies ou inondée par le déplacement des eaux, développa ces mêmes principes en abondance. La nature patiente dans ſes travaux, mais fiere de ſes premieres productions, les multiplia alors en tous ſens, & ſe preſſa d'accumuler merveilles ſur merveilles. Elle n'attendit pas que les eaux ſe fuſſent retirées entiérement dans les baſſins de l'Océan; elle avoit beſoin du concours de ce fluide propice pour accomplir ſes deſſeins. C'eſt dans les marais qu'elle ordonna au ſaule & au peuplier d'annoncer le roi des forêts, le chêne; c'eſt là qu'elle forma les anneaux tortueux du reptile, l'aîle impatiente de l'aigle, la dent cruelle du tigre, & le cœur timide du mouton. Elle s'eſſayoit ainſi pour arriver à une eſpece plus noble qui devoit commander à toutes les autres: l'Etre ſuprême lui en avoit donné le pouvoir, & l'homme parut ».

« A cette époque, l'atmoſphere de la terre permettoit à l'œil vacillant de ſon hôte chéri de contempler le ſoleil; le ſol étoit tapiſſé de verdure & émaillé de fleurs; le fruit pendoit à l'arbre; la nature triomphoit; la nuit ſuccédoit au jour; la lumiere pâle de la lune & le feu étincelant des étoiles préſentoient une foule de phénomenes nouveaux; l'homme étoit rempli de reſpect & de crainte, & ſon imagination inquiéte formoit déjà l'orgueilleux projet d'approfondir un jour tant de myſtères ».

Dans la théorie de l'air, l'auteur cherche à dé-

terminer qnelles ſont les cauſes de la peſte & les moyens de la détruire, ſoit dans le lieu de ſa naiſſance, ſoit dans les matieres qui ſont imprégnées de ce funeſte miaſme.

Nous aurions tranſcrit tout cet article intéreſſant, ſi, pour bien entendre l'auteur, il ne falloit pas avoir appris dans l'ouvrage même les définitions de mots qui ne ſont guere uſitées, ou adoptées que par m. *Carra*.

Malgré la ſingularité de quelques opinions (qui peut-être ne nous paroiſſent ſingulieres que parce que nous manquons des connoiſſances néceſſaires pour les apprécier), cet ouvrage mérite l'attention des phyſiciens & des médecins, il eſt fait pour étendre les limites des ſciences qu'ils cultivent.

L'école de Salerne, où l'art de conſerver la ſanté, en vers latin & françois, avec des remarques, recueillie, augmentée & publiée par m. LE VACHER DE LA FEUTRIE. *A Paris, chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, près des écoles de chirurgie, 1782.* In-12 *de 408 pages. Prix 3 liv. broché.*

Dans la premiere ſcholie m. *Le Vacher* parle d'un grand nombre de traductions qui ont été faites de l'*école de Salerne*, entr'autres de celle que *Martin* donna en vers burleſques, de celle qu'on attribue à *Dufour de la Creſpiliere*, & que m. *Le Vacher* regarde comme moins *baroque*; & enfin de celle qui fut imprimée à Paris en 1772, par la compagnie des libraires. Quoique m. *Le Vacher* avoue qu'il ne s'eſt fait aucun ſcrupule

d'adopter quelques vers de cette derniere traduction, chaque vers de la ſienne nous a paru aſſez original pour ne pouvoir diſtinguer ceux qui lui appartiennent.

M. *Le Vacher* prévient encore qu'il s'eſt permis quelquefois d'être bouffon pour rendre ſes vers imitatifs du latin; mais on peut dire que ſouvent ſa proſe renferme beaucoup de bon ſens & de connoiſſances, & qu'on retrouve un homme inſtruit qui s'étoit caché ſous le maſque de *Scarron*.

L'école de Salerne eſt entre les mains de tout le monde, ſes vers latins ſont devenus proverbes; le même ſort, nous oſons le prédire, attend ceux de m. *Le Vacher*. Comme on peut les comparer aux vers artificiels de la géographie du pere *Buffier*, on les retiendra comme eux. Nous allons en citer quelques-uns pris au hazard, ſans nous permettre de parler des commentaires qui, en général, ſont peu ſuſceptibles d'être extraits.

Quand le tempérament d'un homme eſt phlegmatique,
Cet homme eſt rond, maſſu, d'une force modique;
Plongé dans la langueur & dans l'oiſiveté,
Il croit que le ſommeil eſt la félicité.
L'étude lui déplaît, le repos ſeul l'enchante;
Mais ſes ſens ſont obtus, ſa marche eſt nonchalante:
Abondant en pituite, il crache fréquemment,
Et ſa graſſe pâleur fait tout ſon ornement.

Quand tu voudras un œuf prends-le frais, en mouillette;
En manges-tu plus d'un? à chaque fois buvette.

Qui piſſe & fait canons,
Soulage ſes rognons.

Le produit & le droit des communes, & les intérêts de l'agriculture, population, arts, commerce, marine, finances & militaire, à concilier pour le ſalut des individus & propriétés, l'amélioration des domaines & autres parties, la richeſſe & proſpérité de l'état & des citoyens.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

Ou le patriotiſme, embraſſant toutes ſes branches, eſſaie principalement de rendre à la fois le Souverain plus ſatisfait & puiſſant, les provinces plus rapprochées & commerçantes, & moins affligées d'épizooties, les habitants plus ſains & fortunés, les armées mieux pourvues, & leurs divers convois moins tardifs & diſpendieux, par les défrichements & deſſéchements, avec canaux indiqués de navigation, ainſi que d'arroſage ou d'aſſéchement, digues & réparations aux courants; toutes opérations dont la pratique eſt enſeignée, pour parvenir à ces fins, ſpécialement convertir en champs, bois, prés artificiels, &c. nos landes inutiles, & marais peſtilentiels; en même temps qu'on apprend de nouvelles cultures, le perfectionnement de celles uſitées, & les moyens généraux, relatifs au ſol, aux mœurs, à l'induſtrie,

pour porter les reſſources & les forces de la France au dernier degré. Comprenant le tableau le plus étendu des loix univerſelles & locales ſur les communes & terres vagues, &c. Dédié à la monarchie françoiſe, par un HONORAIRE *des académies des ſciences d'Amiens, Arras, &c. de celles de Lyon & Metz; & des ſociétés royales d'Agriculture de Paris, Tours, Soiſſon, Rouen, Caen, Alençon, Lyon, &c.*

O Fortunatos nimiùm, ſua ſi bona norint!
VIRG. Georg. lib. II.

Premiere partie de 600 pages, 6 liv. broché. A Paris, M. DCC. LXXXII. *Cet ouvrage ſe trouve, à Paris, chez* l'AUTEUR, *cul-de-ſac S. Dominique, près le Luxembourg; chez* Didot, *libraire, quai des Auguſtins; & chez les principaux libraires du royaume.*

Le titre de cet ouvrage intéreſſant nous diſpenſe d'en donner une notice.

PRIX

Propoſés par l'académie royale de chirurgie, pour les années 1784 *&* 1785.

L'ACADÉMIE a jugé que la *matiere inſtrumentale* étoit une ſource féconde de ſujets intéreſſants à traiter. Les inſtruments ſont des moyens dont

la perfection contribue à la sûreté des opérations de chirurgie ; mais leur utilité dépend essentiellement de l'intelligence & de l'habileté de celui qui s'en sert avec précision. L'arsenal de chirurgie a peut-être plus besoin de réforme que d'augmentation : il ne suffiroit pas de supprimer des défauts, d'ajouter des perfections aux instruments connus, ou d'en inventer de nouveaux ; il faut indiquer la nécessité ou l'avantage des réformes & corrections, & sur-tout décrire soigneusement la meilleure méthode d'en faire usage. Par ce moyen, l'on parviendra à éviter la mal-adresse, & à donner, à l'aide de la science, un code & des regles à la dextérité.

Il n'y a aucun instrument qui ne puisse fournir la matiere d'une dissertation instructive, & utile aux progrès de l'art. Elle peut être érudite par des recherches sur l'origine de l'instrument & les divers changements qu'on y a faits en différents temps ; savante, en appréciant les avantages & les inconvénients des formes successives que l'instrument a reçues ; ingénieuse, par l'invention de nouveaux instruments, & par la proscription de ceux dont on prouveroit l'inutilité ou l'imperfection.

C'est dans ces vues que l'académie propose pour le prix de 1784, le sujet suivant :

Déterminer les différentes constructions des stylets ou sondes solides, & des sondes cannelées ; quels sont les cas où elles doivent être admises, suivant leur forme particuliere ; & quelle est la méthode d'en faire usage.

Et pour le prix de l'année 1785, la queſtion qui ſuit :

En quel cas les ciſeaux à inciſion, dont la pratique vulgaire a tant abuſé, peuvent être conſervés dans l'exercice de l'art ; quelles en ſont les formes variées, relatives à différents procédés opératoires ; quelles ſont les raiſons de préférer ces inſtruments à d'autres qui peuvent également diviſer la continuité des parties ; & quelles ſont les diverſes méthodes de s'en ſervir ?

Le prix conſiſtera, chaque année, en une médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, ſuivant la fondation de m. DE LA PEYRONIE.

Ceux qui enverront des mémoires ſont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient liſibles.

Les auteurs mettront ſimplement une deviſe à leur ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure ; & ce papier ne ſera point ouvert ſi la piece n'a pas mérité le prix.

Ils adreſſeront leur ouvrage, franc de port, à m. LOUIS, ſecrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les étrangers ſont avertis qu'il ne ſuffit pas d'acquitter le port de leurs paquets juſqu'aux frontieres de la France, mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontiere juſqu'à Paris, ſans quoi leurs mémoires ne ſeront pas admis au concours.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays

qu'elles ſoient, pourront aſpirer aux prix : on n'en excepte que les membres de l'académie.

La médaille ſera délivrée à l'auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part ; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du mémoire.

Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de décembre 1783 & 1784, incluſivement ; & l'académie, à ſon aſſemblée publique, qui ſe tiendra le jeudi après la quinzaine de Pâques ſuivante, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, ſur les fonds qui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une médaille d'or de deux cents livres, à celui des chirurgiens étrangers ou régnicoles, non membres de l'académie, qui l'aura méritée par un ouvrage ſur quelque matiere de chirurgie que ce ſoit*, au choix de l'Auteur : *elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la ſéance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année précédente.*

Le même jour, elle diſtribuera cinq médailles d'or, de cent francs chacune, à cinq chirurgiens régnicoles qui auront fourni dans le cours de l'année un mémoire, ou trois obſervations intéreſſantes.

EXTRAIT du programme des prix propoſés par l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon.

Comme on n'a encore envoyé aucun mémoire ſur les *ſavons acides*, le prix extraordinaire qu'elle deſtinoit à cette queſtion, reſte en réſerve, & ſera donné à celui qui, en quelque temps que ce ſoit, remplira les vues qui ont engagé l'académie à propoſer ce ſujet.

ANNONCE.

Nouveaux mémoires, ou *Cahiers ſemeſtres de l'académie de Dijon*, pour la partie des ſciences & arts, propoſés par ſouſcription.

L'académie des ſciences de Dijon eſt une de celles de l'Europe qui honore le plus les ſciences & les arts, & la publicité de ſes mémoires ne peut qu'intéreſſer le monde ſavant.

Ce recueil, de format *in*-8°, ſera diviſé par année, & le volume de chaque année partagé lui-même en deux cahiers, compoſés chacun de quinze à ſeize feuilles d'impreſſion, avec des gravures en taille-douce lorſqu'elles ſeront néceſſaires.

Le premier cahier, formant la premiere partie de l'année 1782, eſt actuellement ſous preſſe; il ſera délivré à mm. les ſouſcripteurs le 15 janvier 1783, & le ſecond cahier au 15 juillet de la même année. Les cahiers pour les années ſuivantes, ſeront ainſi publiés aux mêmes époques, de ſix mois en ſix mois. Cependant l'académie ne propoſe d'engagement que pour les deux premieres parties, & après les avoir reçues, on ſera libre de ceſſer ou de continuer la ſouſcription.

Le prix des deux cahiers brochés eſt de 6 ℔ pris à Dijon, & de 7 ℔ 10 ſ pour les recevoir

francs de port par la poſte, dans tout le royaume. On paie d'avance en recevant la reconnoiſſance de ſouſcription.

On ſouſcrit à Dijon, chez le ſieur *Cauſte*, imprimeur de l'académie, place Saint-Etienne. A Paris, chez m. *Hucherot*, rue du Four S. Honoré, maiſon de m. Pottemain.

AVIS.

On vient de diſtribuer le n° 32 de l'*Herbier de la France*, par m. BULLIARD.

On ſait que cette collection précieuſe eſt coloriée à l'huile au moyen de l'impreſſion, ſans le ſecours du pinceau. La préciſion & la vérité avec laquelle les plantes y ſont rendues avec leurs couleurs naturelles étonne; on croiroit voir la plante même dans ſon état de fraîcheur.

On peut ſe procurer cette collection dans ſon entier, ou ſéparément. Les perſonnes qui prennent la collection entiere paient 3 ℔ chaque cahier compoſé de quatre plantes avec leur deſcription: celles qui ne deſirent avoir qu'une partie de cet ouvrage, comme l'hiſtoire des plantes vénéneuſes du royaume, paieront 20 ſ chaque épreuve. Ils la recevront *franc de port.*

On peut s'adreſſer à m. *Bulliard*, rue des Poſtes, au coin de celle du Cheval-verd, à Paris; ou à mm. *Didot* jeune, & *Belin*, libraires.

La collection des plantes vénéneuſes du royaume ſera complettée vers le mois de juillet 1783; la collection des champignons & celle des plantes médicinales iront de ſuite: la premiere ſera terminée en 1784.

Le dictionnaire élémentaire de botanique, format *in*-4°. comme l'*herbier*, paroîtra en février prochain; il ſe vendra ſéparément 12 ℔. Il y a dix planches coloriées comme celles de l'*herbier*.

On voudra bien affranchir le port de l'argent & des lettres.

TABLE DU MOIS DE FÉVRIER 1783.

EXTRAIT. *Les oracles de Cos, &c.; par m.* AUBRY, *médecin.* page 97
Observation sur une fille à laquelle il eſt venu de la barbe à l'âge de vingt ans, &c.; par m. DE VAULEVIER, *méd.* 123
Obſervation ſur une fievre miliaire, &c.; par m. AUBAN, *méd.* 128
Obſervation ſur des ulcères ſcrophuleux, &c.; par m. MICHEL, *chir.* 133
Obſervation ſur une fracture complette & compliquée, &c.; par le même. 135
Obſervation ſur un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MERILLE, *chir.* 140
Lettre de m. DESTREMEAU. 142
Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *décembre* 1782, *&* 2 *janvier* 1783. 145
Oſervations météor. faites à Montmorenci au mois novembre 1782. 148
Réſultat des obſerv. faites à Montmorenci. 151
Obſervations météor. faites à Montmorenci au mois de décembre 1782. 152
Obſervations météor. faites à Lille. 155
Maladies qui ont régné à Lille. 156

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 157
Prix propoſés par l'acad. royale de chir. 186
Extrait du programme des prix propoſés par l'académie de Dijon. 190
Annonce. ibid.
Avis. 191

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de février 1783. A Paris, ce 24 janvier 1783.

POISSONNIER DESPERIERRE.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1783.

PREMIER EXTRAIT *.

HISTOIRE de la ſociété royale de médecine, année 1779, avec les mémoires de médecine & de phyſique médicale pour les mêmes années; tirés des regiſtres de cette ſociété. A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR, *ſous la direction de* P. Fr. Didot le jeune, *libraire de la ſociété royale de médecine,*

* Par m. LEROUX DES TILLETS.

1782. *Troiſieme volume* in-4°. *Prix* 12^liv *broché*, 14^liv *relié*, *chez* P. Fr. Didot le jeune, *libraire*, *quai des Auguſtins*, *à Paris.*

CE volume eſt, comme les deux premiers, ſéparé en deux parties; l'hiſtoire de la ſociété qui contient 268 pages, & les mémoires qui en contiennent 690.

Quoique juſqu'à préſent nous ayons cru devoir donner ſéparément une idée de chacun des morceaux, ſéparés eux-mêmes, qui compoſent l'hiſtoire & les mémoires de la ſociété, cependant nous convenons qu'il exiſte dans chaque volume un enſemble facile à ſaiſir.

En jettant un coup-d'œil général ſur les trois volumes qui ont paru, on y voit les épidémies décrites, des maladies particulieres détaillées, les conſtitutions de l'année obſervées, les eaux minérales y ſont analyſées, les obſervations météorologiques y ſont multipliées. On ſent que l'on touche au moment d'avoir des connoiſſances préciſes ſur la topographie médicale de toute la France : on reconnoît que l'on a fait des progrès dans l'étude des maladies auxquelles les animaux ſont ſujets, que l'on s'eſt même occupé de celles qui attaquent les grains dont l'homme ſe nourrit. Si tous ces travaux

n'ont pas atteint un égal degré de perfection, au moins a-t-on le mérite de s'en être occupé; la ſcience y a certainement gagné, & tout porte à croire que la pratique un jour en fera ſon profit pour l'intérêt des hommes.

Des praticiens de toutes les provinces apportent, comme en tribut, le fruit de leurs obſervations à la ſociété, des ſavants de toute eſpece lui font hommage de leurs expériences & de leurs découvertes; mais s'ils concourent à ſa gloire, cette gloire qu'ils lui ont acquiſe retourne à leurs auteurs. Sans examiner ici ſes motifs & ſes moyens, on peut dire que le grand art de la ſociété a été juſqu'à préſent de remplir avec attention les fonctions dont elle a été chargée, & de chercher par-tout, & avec ſoin, le mérite modeſte, de ſe l'aſſocier, de l'encourager & de le récompenſer.

Au commencement de ce troiſieme volume, la ſociété indique les ſéances qu'elle a tenues, les prix qu'elle a diſtribués, ceux qu'elle annonce avec leurs programmes, & elle paie un tribut d'éloge aux auteurs qu'elle a couronnés.

On trouve enſuite un *Réglement pour la ſociété royale de médecine, donné par le Roi ſous la forme de lettres-patentes du premier février 1780, regiſtrées le*

25 avril de la même année. Ce réglement, qui a rapport au régime intérieur de la ſociété, & à la tenue de ſes aſſemblées, eſt ſuivi d'une *Déclaration du Roi, concernant l'adminiſtration des eaux minérales, & l'approbation des nouveaux remedes, donnée à Verſailles le 26 mai 1780, & regiſtrée dans toutes les cours de parlement du royaume.* Par cette déclaration, la ſociété eſt chargée de l'*examen des remedes nouveaux, tant internes qu'externes, de quelque nature qu'ils puiſſent être, leſquels ne pourront être vendus ni diſtribués ſans une délibération de la ſociété qui les aura admis, &c. &c. ainſi que de tout ce qui concerne la diſtribution des eaux minérales & médicinales du royaume, dont l'examen eſt ſoumis à la ſociété.*

Après que la ſociété a rendu compte de la perte de pluſieurs de ſes membres, des nouvelles adoptions qu'elle a faites, & de la maniere dont elle a rempli les places d'*officiers*, &c. elle place les éloges de mm. *Leroy*, docteur & profeſſeur-émérite de l'univerſité de médecine de Montpellier, docteur de la faculté de médecine de Paris, &c. *Navier*, docteur en médecine de Reims, &c. *Bucquet*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c. *Lieutaud*, premier médecin du

Roi, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c. *Gaubius*, professeur en médecine, & ancien recteur de l'université de Leyde, &c. & une notice sur la vie & les ouvrages de mm. *Bonafos*, doyen & professeur de la faculté de médecine, & médecin-consultant du Roi à Perpignan; *Bernard*, docteur en médecine à Douay; *Planchon*, médecin-consultant de feu monseigneur Charles Duc de Lorraine.

Ouvrages publiés par les membres de la société royale de médecine, & présentés à cette compagnie depuis la fin de l'année 1778.

Nous avons déjà parlé de plusieurs de ces ouvrages, & nous nous proposons de rendre compte des autres.

Observations météorologiques rédigées par le R. P. COTTE, *associé régnicole, année 1779.*

Ces observations sont divisées en trois parties, dont la premiere contient la correspondance météorologique de la société royale; dans la seconde, on trouve les tables météorologiques, & à chaque mois le nom des maladies qui ont régné dans chacune des villes; la troisieme partie renferme des réflexions sur ce que la

température de l'année 1779 a préſenté de ſingulier & d'intéreſſant pour les météorologiſtes.

MÉDECINE-PRATIQUE.

Obſervations ſur la maladie vénérienne & le millet, dont les enfants nouveaux-nés ſont attaqués, avec des réflexions ſur la nature & le traitement de ces deux maladies ; par m. COLOMBIER.

Ce mémoire eſt le premier ouvrage qui ait été publié ſur un point de médecine très-intéreſſant, & auquel on n'a peut-être pas fait autant d'attention qu'il le méritoit.

L'hoſpice de ſanté de Vaugirard, deſtiné à traiter les enfants-trouvés infectés du virus vénérien, eſt le premier établiſſement de ce genre en Europe ; il fait également honneur & à ceux qui en ont conçu le plan & qui l'ont exécuté, & au gouvernement qui l'a adopté & qui le favoriſe. Laiſſant de côté toutes les méthodes, tous les arcanes employés vainement juſqu'à ce jour, on a conſulté la nature, elle a indiqué elle-même cette marche ſimple qu'elle ſuit dans toutes ſes opérations. Les aliments que prennent les nourrices, les paſſions dont elles ſont affectées influent d'une maniere ſenſible

ſur leurs nourriſſons : ſi vous leur donnez un purgatif, vous purgez auſſi l'enfant qu'elles allaitent; d'après cette obſervation on a traité les nourrices, & les enfants ont guéris.

Après avoir préſenté le tableau des maux inévitables auxquels étoient livrés tous les enfants-trouvés vénériens, ſans exception, m. *Colombier* fait connoître 1°. quels ſont les ſymptômes vénériens qu'éprouvent les enfants; 2°. comment on prépare les femmes groſſes infectées, pour leur procurer des couches heureuſes, quels ſont les obſtacles qu'il faut ſurmonter pour y parvenir, & de quelle maniere les femmes nouvellement accouchées nourriſſent en même temps leur propre enfant & un enfant-trouvé, ou, au défaut de leur enfant, deux enfants-trouvés; 3°. les moyens employés pour le traitement, qui ſont, en général, la panacée mercurielle, les frictions, les bains, les ſudorifiques; 4°. la complication qui ſe trouve réunie aux ſymptômes vénériens par la naiſſance ou le développement du *millet* ou *muguet*, maladie endémique à l'hôpital des enfants-trouvés de Paris.

Cet expoſé, fait par m. *Colombier*, devient d'autant plus intéreſſant que c'eſt principalement aux ſoins de ce médecin, ſecondant la bienfaiſance de m. *Lenoir*,

lieutenant-général de police, que cet établiſſement eſt dû, & que ce mémoire eſt le réſultat de ce qu'il a obſervé en dirigeant l'hoſpice comme médecin pendant les premiers mois. Il annonce lui-même que *l'on peut ſe flatter d'un grand ſuccès par les ſoins des officiers de ſanté chargés du traitement, & ſur-tout par ceux du médecin habile qui veille à la conſervation de ces enfants.* Son eſpérance n'a point été trompée, & le mémoire de m. *Doublet* (1) a pleinement juſtifié les ſuccès que promet m. *Colombier*, & le jugement avantageux qui a porté ſur ſon confrere.

Nouvelles obſervations ſur l'électricité médicale; par m. MAUDUYT.

C'eſt la ſuite du mémoire de m. *Mauduyt*, imprimé dans le ſecond volume des mémoires de la ſociété, ſur le traitement électrique adminiſtré à quatre-vingt-deux malades.

Recherches & obſervations ſur divers objets de médecine, de chirurgie & d'anatomie; par m. VICQ D'AZYR.

M. *Vicq d'Azyr* a rédigé ces recher-

(1) Mémoire ſur les ſymptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les enfants nouveaux-nés, par m. *Doublet*, annoncé dans le journal de méd. cahier de février 1782, *p.* 169.

ches faites par différents auteurs, & il les a augmentées de pluſieurs obſervations qui lui ſont particulieres.

Dans le premier article on parle de *concrétions animales* trouvées dans différentes parties, tant de l'homme ou de la femme, que de pluſieurs eſpeces d'animaux; les cauſes qui les ont produites, leur nature, leurs variétés ſont expliquées. M. *Vicq d'Azyr* s'eſt attaché particuliérement à l'examen des calculs biliaires qu'il croit pouvoir diviſer en trois grandes claſſes. « Dans la premiere doivent être rangés les calculs formés par une matiere jaunâtre & bilieuſe, qui eſt ou n'eſt pas diſpoſée en filets. On doit rapporter à la ſeconde ceux qui ſont compoſés d'une ſubſtance plus ou moins brillante & cryſtalline, avec ou ſans enveloppe, & on placera dans la troiſieme les calculs mixtes, c'eſt-à-dire, ceux dans leſquels on trouve en même temps la ſubſtance jaunâtre & bilieuſe, & la ſubſtance cryſtalline ».

Le deuxieme article traite des *maladies des os.*

De quatre obſervations ſur ces maladies, trois ont été communiquées par m. *Rathier*, chirurgien à Langres, qui en a préſenté les pieces à la ſociété.

La premiere de ces pieces eſt un os

humérus, dont la partie ſupérieure, après avoir été briſée par un coup d'arme à feu, s'eſt réunie de maniere à laiſſer une grande ouverture ſous une eſpece de pont formé par deux eſquilles que le cal a ſoudées avec le corps de l'os.

La ſeconde eſt une ankyloſe de l'articulation enarthrodiale du bras avec l'omoplate. Malgré la mobilité de cette articulation, la capſule eſt oſſifiée, la ſubſtance des tubercules de l'humérus eſt confondue avec le bourrelet de la cavité glénoïde, & un tiſſu cellulaire oſſeux, dont les filets ſont bien organiſés, tient lieu de la capſule.

La troiſieme piece eſt une troiſieme vraie côte, bifurquée à la partie antérieure du thorax.

Dans la quatrieme obſervation m. *Vicq d'Azyr* rapporte qu'un ouvrier renverſé par une charrette qui lui paſſa obliquement ſur le corps, eut toutes les côtes du côté gauche rompues, excepté les cinq premieres vraies, & la derniere des fauſſes, deux avoient été fracturées chacune en deux endroits différents. Il accompagne l'expoſition de tous ces faits de réflexions anatomiques, phyſiologiques & médicales.

Le *traitement des tumeurs anévriſmales par compreſſion*, fait le ſujet du troiſieme article. M. *Vicq d'Azyr* propoſe pour ce

traitement une eſpece de tourniquet qui a été fabriqué par m. *Perret*. Il en donne la deſcription, & il en fait connoître les avantages.

Dans le quatrieme article, il fait connoître la *diſpoſition des vaiſſeaux dans la membrane pituitaire du cheval & des ruminants.*

Le cinquieme a pour objet l'*état des corps dépoſés dans le caveau des Cordeliers à Toulouſe.*

M. *Vicq d'Azyr* a diſſéqué pluſieurs membres de ces corps, & il fait part des remarques qu'il y a faites.

Toutes ces recherches & obſervations ſont ſuivies de planches dont les gravures repréſentent les différents ſujets.

CHYMIE MÉDICALE.

Réflexions ſur la magnéſie du ſel d'Epſom; par m. MACQUER.

Après avoir rendu aux chymiſtes qui ont traité de la magnéſie, toute la juſtice qui leur eſt dûe, m. *Macquer* déclare qu'il n'a pas intention de l'examiner chymiquement, réſervant quelques recherches qu'il a faites pour un autre mémoire, & qu'il ſe borne à la préparation & à l'uſage intérieur de cette ſubſtance conſidérée comme médicament. Nous allons

copier ſon procédé pour obtenir une bonne magnéſie d'Epſom, parce que ce procédé ſert à rectifier une erreur que ce ſavant avoue lui-même s'être gliſſée dans la ſeconde édition du dictionnaire de chymie. « Il faut faire diſſoudre le ſel d'Epſom dans quinze ou vingt fois ſon poids d'eau bouillante : il s'y diſſout facilement. On filtre la diſſolution, on la remet ſur le feu pour l'entretenir très-chaude, & auſſi-tôt on y verſe une leſſive filtrée & très-chaude d'un ſel alkali quelconque, ſoit de tartre, ſoit de potaſſe, ſoit de cendre gravelée, ſoit de ſoude, en quantité ſuffiſante, & même un peu plus que ſuffiſante pour décompoſer tout le ſel d'Epſom. La terre de ce ſel ſe précipite promptement & abondamment. On jette la liqueur toute trouble ſur le filtre, & on lave la terre à l'eau bouillante, juſqu'à ce qu'elle ſoit abſolument inſipide. Cette terre, ſéchée enſuite à une chaleur douce, eſt la magnéſie du ſel d'Epſom, d'une fineſſe, d'une blancheur & d'une légéreté admirable ».

Dans le dictionnaire de chymie m. *Macquer* preſcrit de ne laver la terre du ſel d'Epſom que légérement. *J'ignorois*, dit-il, *qu'elle n'étoit point diſſoluble par l'eau très-chaude, & d'ailleurs je penſois que les ſels qui reſtoient dans la magnéſie la-*

vée légérement, pouvoient contribuer à ſa vertu purgative. Quelques réflexions chymiques ſur les différences qui naiſſent de la maniere de préparer la magnéſie, & ſur ſes vertus médicales, terminent ce mémoire & peuvent être d'une grande utilité dans l'uſage que l'on peut en faire.

Examen analytique de la racine de colombo ; par m. JOSSE, *maître en pharmacie du college de Paris, communiquée par m.* ANDRY.

« Il paroît, dit-on, à la fin de cet examen, que cette racine ne contient qu'un principe extracto-ſalin amer, tel que celui de la gentiane ou du chamædris ».

Analyſe de la racine de JEAN DE LOPEZ; *par le même m.* JOSSE.

Cette analyſe n'eſt que la confirmation de celle qu'en a donné m. *Gaubius* dans un ouvrage imprimé à Leyde en 1771, ſous le titre de *H. D. Gaubii adverſariorum varii argumenti liber unus.* « La conformité de cette analyſe avec celle de m. *Gaubius*, laiſſe dans l'étonnement ſur les vertus de cette racine qui, dans l'analyſe, ne préſente rien qui affecte ſenſiblement l'organe du goût ni celui de l'odorat ».

Obſervation ſur le mélange du quinquina avec le tartre ſtibié ; par m. CORNETTE.

La proportion la plus convenable eſt de douze ou quinze grains de tartre ſtibié, ſur une pinte de décoction d'une once de quinquina, ou de vingt ou vingt-quatre grains ſur une once de quinquina en poudre, incorporé avec du ſyrop, pour en faire un opiat. D'après ſes expériences m. *Cornette* prétend qu'il eſt évident que l'émétique eſt entiérement décompoſé dans l'un ou l'autre de ces mélanges; que la partie réguline de l'antimoine, unie à la crême de tartre, eſt précipitée par la partie aſtringente du quinquina à-peu-près de la même maniere que les ſels martiaux le ſont par la noix de galle (1). « Il eſt arrivé quelquefois, dit m. *Cornette*, que la décoction de quinquina a

(1) Ce mélange du quinquina avec le tartre ſtibié n'eſt point une découverte. Il y a huit ou dix ans que m. *Bucquet*, dans ſes cours de chymie, entretenoit ſes éleves de cette compoſition connue à cette époque depuis pluſieurs années, & employée en Angleterre. C'étoit alors une eſpece de problême à réſoudre que de faire prendre le tartre ſtibié à ſi grande doſe ſans procurer de vomiſſement, & m. *Bucquet* en donnoit la ſolution par l'explication chymique que nous venons de répéter d'après m. *Cornette*.

fait vomir; mais j'ai obſervé que le plus ſouvent elle déterminoit des évacuations; & produiſoit des ſueurs très-abondantes & très-ſalutaires dans la guériſon des fievres intermittentes ». Les premieres obſervations que rapporte m. *Cornette* ont été faites conjointement avec m. *Dumon*, alors médecin de l'infirmerie royale de Verſailles.

BOTANIQUE.

Réflexions ſur deux eſpeces de quinquina, découvertes nouvellement aux environs de Santa-Fé, dans l'Amérique méridionale.

Dans cet examen, fait par mm. *Daubenton*, *Macquer*, *Bucquet*, *de Juſſieu* & *Cornette*, on trouve, 1°. des réflexions générales ſur le choix du quinquina d'après les diſtinctions très-ſenſibles entre les différentes eſpeces de cette ſubſtance, prouvées par la deſcription qu'en a fait m. *de la Condamine*, & vérifiées par m. *Joſeph de Juſſieu*; 2°. une comparaiſon entre les extraits de quinquina, d'où il réſulte que l'extrait fait au Pérou par m. *de Juſſieu*, quoique très-ancien, s'eſt trouvé ſupérieur à celui que l'on prépare en Europe; 3°. une analyſe des deux eſpeces de quinquina dont la cour de Madrid a confié

l'examen à la ſociété, par m. *Bucquet*; 4°. une autre analyſe du quinquina du commerce, pour ſervir d'objet de comparaiſon; par m. *Cornette*. De ces deux analyſes, jointes aux caracteres botaniques que l'on a pu reconnoître dans les échantillons que l'on a envoyé du quinquina des environs de Santa-Fé, il réſulte que l'une de ces eſpeces paroît devoir être rejettée comme l'a été de tout temps le quinquina blanc auquel il ſe rapporte, & que l'autre, ſemblable au quinquina rouge par ſes feuilles, & ſupérieure à celui du commerce par ſes produits, peut être regardée comme un très-bon quinquina.

PHYSIQUE MÉDICALE.

Recherches & expériences relatives à l'organe de l'ouïe & à la propagation des ſons; par m. PEROLLE, *correſpondant à Toulouſe.*

M. *Perolle* prouve, par ſes expériences, que la trompe d'Euſtache ne ſert point à la perception des ſons, ainſi que l'avoient cru juſqu'à préſent tous les phyſiologiſtes. Ces expériences ſont très-curieuſes. Après avoir expoſé les faits, l'auteur en tire les conſéquences ſuivantes: 1°. le ſens de l'ouïe ne paroît pas être circonſcrit préciſément dans un point comme celui de la vue;

vue ; 2°. la trompe d'Euſtache ne ſervant point à la propagation des ſons, ſon uſage paroît ſe borner à porter dans l'organe de l'ouïe un air aqueux, très-propre à le lubréfier ; 3°. Willis, *de auditu*, cap. XJV, *tom.* 2, dit que le ſon d'une cloche ou le bruit d'un tambour, rend plus facile, pour quelques perſonnes, la perception des ſons. M. *Perolle* en trouve l'explication dans l'ébranlement des parties ſolides du corps humain, qui deviennent, dans cette circonſtance, plus mobiles & par conſéquent plus propres à la propagation des ſons.

Ne peut-on pas conclure de ces expériences, dit encore m. *Perolle*, qu'il ſeroit poſſible de trouver un procédé au moyen duquel on feroit entendre certains ſons aux ſourds & muets ? Les eſſais nombreux qu'il a faits dans ce genre ſemblent promettre des moyens de leur faire percevoir les ſons, & ces eſſais font le ſujet d'un ſecond mémoire de m. *Perolle*, qui ſera conſigné dans le volume prochain des mémoires de la ſociété.

Supplément à l'hiſtoire du volume de la ſociété, pour les années 1777 *&* 1778.

1°. *Sur l'opération céſarienne*, que m. *Chabrol*, chirurgien célebre à Mézie-

res, a pratiquée avec ſuccès en 1778, & qui a été communiquée à la ſociété par m. *Hennequin.*

2°. *Sur le lichen pyxioïde.*

Mémoires de médecine & de phyſique médicale, tirés des regiſtres de la ſociété royale de médecine, année 1779.

On a dû remarquer que la plûpart des travaux qui compoſent la premiere partie de ce troiſieme volume, ou l'*hiſtoire*, ſont dûs aux membres de la ſociété. De vingt-ſept mémoires que renferme la ſeconde partie, vingt-deux ſont leur ouvrage, & cinq ſeulement ont été fournis par les aſſociés. C'eſt ici que la ſociété s'eſt montrée riche de ſon propre fonds. Nous ferons encore obſerver que la médecine-pratique fait le ſujet principal de ces mémoires dont la collection eſt le fruit d'une ſeule année.

Conſtitution de l'année 1779, obſervée à Paris par m. GEOFFROY.

Pendant l'année 1779, la température de l'air, la chaleur, le froid, les temps de pluie ou de ſéchereſſe ont très-peu ſuivi l'ordre des ſaiſons, & ce dérangement a ſinguliérement influé ſur le genre & la nature des maladies qui ont régné.

C'eſt ainſi, par exemple, que vers le milieu & à la fin de l'hiver, on a obſervé les maladies qui ſe montrent ordinairement dans le printemps, & ces différences ſe ſont fait ſentir preſque dans tout le cours de l'année. M. *Geoffroy* le remarque très-bien, & fait encore obſerver que la diarrhée, qui a été épidémique pendant une partie de l'été dans preſque toute la France, étoit plus bénigne à Paris que dans la campagne, quoique quelques-unes aient dégénéré en dyſenteries & en *cholera morbus*.

Dans le mois de décembre il y a eu dans deux couvents de filles, l'un dans le fauxbourg, l'autre à la porte S. Antoine, des ſuettes ou fievres miliaires épidémiques, mais qui n'ont point gagné les dehors. Quelques-unes ont dégénéré en fievres putrides.

Suite de la conſtitution de l'année 1779.

Obſervation ſur la toux épidémique de la fin de l'année 1779, & du commencement de 1780; *par m.* COQUEREAU.

Mémoire ſur la maladie épidémique de Rouvray-Saint-Denis; par m. l'abbé TESSIER.

Cette maladie, qui a pris naiſſance vers le commencement de mars 1779, offroit

les principaux ſymptômes de la fievre maligne, compliqués avec une affection ſpaſmodique très-conſidérable, avec une éruption, tantôt partielle & bornée au col & à la poitrine, tantôt univerſelle & ſouvent avec des déjections vermineuſes : ſa durée étoit de quarante jours au moins. La ſaignée fut rarement indiquée, les vomitifs ont paru contraires, les délayants, les acidules & les véſicatoires eurent le plus grand ſuccès, les purgatifs ne furent employés que très-tard.

Cette épidémie, d'une nature très-contagieuſe, a attaqué quatre-vingt-dix perſonnes de tout ſexe ; & depuis un an juſqu'à quarante-cinq, ce qui formoit environ le cinquieme des habitants de Rouvray, il eſt mort près d'un dixieme des malades.

Précis hiſtorique de l'épidémie dyſentérique qui a régné pendant l'automne de l'année 1779 dans la plûpart des provinces du royaume ; par m. CAILLE.

Après des obſervations ſur la température de l'année, ſur la végétation & ſur les aliments qui en ſont le produit, m. *Caille* remarque que cette épidémie a commencé vers le milieu & à la fin du mois d'août dans toutes les provinces qui en ont été attaquées ; qu'elle a été portée

à ſon plus haut degré dans le courant de ſeptembre, & qu'elle a commencé à décliner vers la fin d'octobre & au commencement de novembre. Il remarque enſuite quelles ſont les provinces & les cantons que la maladie a le plus dévaſtés, & quelles ſont les cauſes particulieres qui ont dû produire de la différence dans l'intenſité des ſymptômes.

L'épidémie a généralement attaqué les perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Les vieillards, les gens adonnés au vin, & les enfants, même ceux qui étoient à la mamelle, ont preſque tous ſuccombé. Les femmes, parmi leſquelles quelques-unes étoient enceintes, & qui ont accouché avant terme, n'en ont point été la victime.

« Cette maladie a offert trois nuances bien diſtinctes dans tous les lieux où elle a régné avec le plus de violence, c'eſt-à-dire, qu'elle a été compliquée de fievre inflammatoire, de fievre bilieuſe, putride & vermineuſe, & de fievre maligne gangreneuſe. Ces deux dernieres ont toujours été contagieuſes ; la dyſenterie maligne gangreneuſe, cependant, à un plus haut degré que l'autre ».

Le caractere général de cette maladie a été putride. L'inflammation vraie n'a preſque point eu lieu, mais l'inflamma-

tion ſecondaire éryſipélateuſe a été un ſymptôme conſtant qui a ſouvent rendu la maladie mortelle, en produiſant ou une ſuppuration de mauvaiſe qualité, ou la gangrene.

Outre les ſymptômes ordinaires de la dyſenterie on remarque, 1°. que les douleurs du bas-ventre étoient extraordinairement aiguës, accompagnées de dépreſſion & de rétraction des inteſtins; 2°. des vomiſſements de matiere bilieuſe, verminеuſe & d'une odeur très-fétide; 3°. des déjections verdâtres, noirâtres, d'une odeur cadavéreuſe, & d'une telle âcreté qu'elles cauſoient, en tombant ſur la peau, la même ſenſation que celle qui réſulte de la brûlure; 4°. que le pouls étoit fréquent, foible, petit, & quelquefois convulſif.

Ajoutez chez quelques-uns une grande proſtration de forces, des douleurs extrêmement aiguës, & ceſſant ſubitement, un vomiſſement opiniâtre accompagné de hoquet, ſignes preſque toujours mortels. Il y en a eu très-peu chez leſquels on ait vu paroître des éruptions pétéchiales ou pourprées La plûpart des malades ont eu la tête ſaine pendant tout le cours de la maladie.

« L'ouverture des cadavres a fait voir les inteſtins grêles & les viſceres du bas-

ventre preſque dans leur état naturel ; mais on a trouvé les gros inteſtins enflammés, gangrenés, le velouté de leur tunique interne détruit, les cellules du colon contenant une matiere verdâtre & porracée, laquelle cauſoit ſur les doigts l'impreſſion que feroit l'eau-forte affoiblie par un tiers d'eau, & dans pluſieurs des pelotons de vers lombricaux ».

D'après les indications à remplir, & détaillées par m. *Caille*, les adouciſſants, les délayants, les vomitifs & les purgatifs preſcrits avec prudence dans le commencement, ont été ſuivis du ſuccès. La ſaignée a été conſtamment nuiſible dans tous les lieux où la conſtitution putride a dominé ſur la conſtitution inflammatoire ; les narcotiques, les cordiaux, les toniques, n'ont réuſſi que vers la fin de la maladie, après des évacuations ſuffiſantes : dans tous les autres temps ils ont toujours été ſuivis des plus mauvais effets.

Mais il a fallu varier le traitement ſelon la diverſité des complications, ſelon le temps plus ou moins long que les malades ont mis à demander du ſecours, &c. C'eſt ainſi que dans différents cas on a eu recours aux vermifuges combinés avec les purgatifs, à la potion anti-émétique de *Riviere*, ou à la liqueur d'*Hoffmann*, & quelquefois aux véſicatoires.

M. *Caille* termine ſon mémoire par des réflexions importantes ſur la convaleſcence, les récidives & les ſuites de cette maladie; enſuite il la compare à l'épidémie qui a régné à Nimegue en 1736, & qui a été ſi bien décrite par *Degner*. Il en fait obſerver les différences, & ce qui a pu en augmenter le danger, & il finit par remarquer que *la nature, impuiſſante par elle-même, a laiſſé à l'art les honneurs du triomphe.*

Expoſé d'une maladie épidémique qui a régné pendant l'hiver de l'année 1779, *à Bois-le-Roy, près Anet en Normandie, communiqué par m.* GALERON, *correſpondant de la ſociété, à Yvry-la-Bataille, rédigé par m.* GEOFFROY.

Cette épidémie réuniſſoit aux ſignes de putridité les ſymptômes ordinaires aux fievres malignes : les accidents en ſont très-bien décrits. La criſe de la maladie avoit lieu, le plus ſouvent, le quatorzieme jour, rarement avant. Tantôt la fievre ſe terminoit par une éruption miliaire, tantôt par des éruptions pourprées ou des taches pétéchiales, d'autres fois par de véritables charbons, par des gangrenes locales & ſubites, ou par des abcès, de fortes ſueurs, des cours-de-ventre ſanguinolents & accompagnés de teneſme, des

urines copieuſes & comme purulentes, ou enfin par une expectoration de matieres fétides & verdâtres.

M. *Galeron* attribue la cauſe de cette maladie à l'uſage que firent la plûpart des habitants de la viande de moutons morts du claveau, à la mauvaiſe qualité de l'air & des eaux, à la miſere des habitants, aux cordiaux & aux échauffants que l'on donna à ceux qui tomberent malades les premiers.

A un traitement curatif très-bien dirigé d'après les indications à remplir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, m. *Galeron* a joint un traitement prophylactique prudemment adminiſtré. Entre les moyens qu'il a employé, on a remarqué la précaution qu'il a eue de *faire entourer le village de cent vingt buchers de bois de genevrier, auxquels on mit le feu en même temps le 25 mars ; ce qui, à l'inſtant, couvrit le village d'une épaiſſe fumée, laquelle dura plus de deux heures & demie.— Ce qui, joint à un traitement ſuivi & méthodique, contribua à détruire cette funeſte maladie au point que trois ſemaines après cette époque, elle ceſſa entiérement.*

La contagion a été ſi forte que de deux cents cinquante perſonnes dont le village de Bois-le-Roy étoit compoſé, cent quarante-trois l'ont éprouvé, mais il n'eſt

mort que dix adultes & onze enfants. On doit attribuer ce ſuccès à la conduite ſage de m. *Galeron*, à ſon zele & à ſes connoiſſances en médecine.

Mémoire ſur les maladies qui ont régné à Dinan en Bretagne, parmi les priſonniers Anglois, en 1779 ; par m. JEANROY.

Suite de la deſcription des maladies qui ont régné à Dinan en 1779 ; par m. DELALOUETTE.

Ces deux mémoires traitant des mêmes maladies : nous croyons devoir les confondre enſemble dans le compte que nous en rendons. L'épidémie qui en fait le ſujet eut des variétés conſidérables. Son caractere dominant fut d'abord ſimplement celui des affections catarrhales ; il s'y joignit enſuite des fievres putrides & des fievres putrides malignes, ſi ordinaires dans les hôpitaux ; enfin on vit paroître des dévoiements & des dyſenteries qui étoient quelquefois la ſuite de ces différentes fievres, & preſque toujours celle des rechûtes ; quelquefois le dévoiement ou la dyſenterie annonçoient ou conſtituoient la maladie, d'autres fois auſſi la toux & la dyſenterie exiſtoient enſemble. On expoſe les ſymptômes qui caractériſoient toutes ces variétés.

La durée ordinaire de la maladie étoit de vingt-un jours, la mort ſurvenoit le 5, le 9, quelquefois même le 3, & rarement le 20 ou le 21. Il s'eſt fait très-peu de dépôts, en général il n'y avoit aucun redoublement bien marqué, les exanthêmes étoient rares, les hémorrhagies ont toujours été d'un mauvais préſage : l'ouverture des cadavres a été très-peu multipliée, & n'offre rien de remarquable.

Les premieres maladies, c'eſt-à-dire, les affections catarrhales furent traitées avec les béchiques ſimples, les béchiques inciſifs, enſuite les doux purgatifs, quelquefois on a eu recours aux véſicatoires appliqués ſur le point douloureux.

Quand la fievre putride ſe joignoit à l'affection catarrhale, on pratiquoit quelques ſaignées, on employoit les vomitifs, les boiſſons émétiſées & acidulées; enſuite les purgatifs doux, &, ſelon les circonſtances, les véſicatoires. Vers la fin de la maladie on donnoit des apozêmes amers, dans leſquels entroit le quinquina.

Lorſque c'étoit la fievre putride maligne qui faiſoit complication, les ſaignées étoient contre-indiquées; les véſicatoires, appliqués dès l'invaſion de la maladie, avoient du ſuccès; on faiſoit uſage du tartre ſtibié mêlé à des boiſſons adouciſſantes.

Le camphre, uni au nitre, ne calma

point les ſoubreſauts dans les tendons, & les mouvements convulſifs qui étoient toujours le préſage d'une mort inévitable.

Les dyſenteries furent, de toutes ces maladies, les plus rebelles aux remedes, & les plus meurtrieres; on employa, pour les combattre, l'ipécacuanha joint au tartre ſtibié, les incraſſants, les mucilagineux quelquefois acidulés, les laxatifs, les doux aſtringents, comme le ſimarouba, le diaſcordium, la thériaque, enfin les ſtomachiques.

Souvent toutes ces maladies ont été compliquées de vices galeux, ſcorbutique ou vénérien, qui ont exigé néceſſairement des différences dans le traitement; les anti-ſcorbutiques ſur-tout, ont été très-utiles à la fin de preſque toutes ces maladies. Les apéritifs, unis au ſyrop de noir-prun, à l'oxymel ſcillitique, &c. ont eu du ſuccès, quand la maladie ſe terminoit par l'infiltration du tiſſu cellulaire, ou ſi l'on avoit à craindre un épanchement dans quelque cavité. Quelques catarrhes, légers dans leur principe, ont dégénéré en phthiſie pulmonaire par l'impoſſibilité où l'on étoit de mettre les malades à l'abri du froid.

Les cauſes de cette épidémie ſont incertaines, le nombre des morts a varié, dans les commencements & vers le mi-

lieu de la maladie il eſt péri un dixieme des malades, au rapport de m. *Jeanroy*; & vers la fin ce nombre ne s'eſt monté, ſelon m. *Delalouette*, qu'à-peu-près à un quinzieme.

En général on peut dire que cette épidémie a été plus remarquable par la circonſtance dans laquelle elle s'eſt fait ſentir, & par le nombre des morts, que par les obſervations auxquelles elle a donné lieu, & par l'hiſtoire qui en a été faite.

Mémoire ſur la topographie médicale de Montmorenci & de ſes environs; par le R. P. COTTE, *aſſocié régnicole.*

Rien de plus piquant & de plus intéreſſant à la lecture, que cette topographie : c'eſt un modele à propoſer à tous ceux qui voudroient ſe livrer à un pareil travail. Celui du ſavant P. *Cotte* offre des connoiſſances relatives à l'hiſtoire naturelle du pays qu'il décrit, à l'agriculture, à la météorologie, à la population, au caractere & aux mœurs des habitants, enfin à leurs maladies.

Mémoires ſur quelques moyens auſſi efficaces que prompts & faciles de remédier à des accidents graves qui ſurviennent aſſez fréquemment dans les petites-vé-

roles & les rougeoles de mauvais caractere ; par m. DE LASSONE.

M. *de Laſſone* recommande l'uſage du lait de vache coupé avec une tiſane de racine de perſil, pour s'oppoſer à la diarrhée ſymptomatique qui ſurvient pendant l'éruption de la petite-vérole. Un grand nombre d'obſervations prouvent l'efficacité de ce remede que m. *de Laſſone* avoue n'avoir employé que d'après *Rhazès*, *Sydenham*, *Antoine Fiſcher*, & la pratique uſitée dans beaucoup de pays. Cette boiſſon convient dans tout le cours de la petite-vérole, & eſt appropriée à tous les âges. L'avantage qu'elle procure ſe fait encore ſentir dans le gonflement qui arrive à la langue & à tout l'intérieur de la bouche.

L'uſage du lait convient également, ſelon m. *de Laſſone*, dans les diarrhées qui accompagnent les rougeoles, quand ces évacuations ſont pouſſées à l'extrême, & ſont de mauvaiſe nature.

Mémoire ſur la graiſſe conſidérée dans le corps humain, ſur ſes effets, ſes vices, & ſur les maladies qu'elle peut cauſer ; par m. LORRY.

Ce mémoire eſt diviſé en trois parties. Dans la premiére, m. *Lorry* conſidere la

graiſſe dans l'état naturel ; il remarque en quoi la graiſſe differe quant à l'état de ſanté ou de maladie, quant aux parties qu'elle occupe, quant à l'âge, quant au ſexe, ſur-tout relativement au lait, quant à la profeſſion & à la maniere de vivre du ſujet. Il fait voir les rapports qui exiſtent entre la graiſſe & la bile, & il rapporte pluſieurs expériences chymiques tentées ſur la ſubſtance graiſſeuſe.

Dans la ſeconde partie, m. *Lorry* traite des maladies que peuvent occaſionner les vices de la graiſſe, qui ſont eux-mêmes une ſuite des mauvaiſes digeſtions.

Il diviſe ces maladies en deux claſſes : « La premiere & la plus importante eſt compoſée des vices qui appartiennent à la graiſſe en général, à cette humeur conſidérée dans ſon univerſalité, & attaquée dans ſes propriétés eſſentielles. La ſeconde eſt toute entiere renfermée dans celles qui n'appartiennent qu'à une partie ſur laquelle elles ſe trouvent concentrées, ſans affecter le reſte de l'humeur ».

Selon m. *Lorry* la graiſſe peut pécher par ſa ſurabondance & ſon épanchement prodigieux dus à un vice des ſolides, cet état eſt ſouvent le premier degré de la cachexie, ou bien par le défaut de ſécrétion & la maigreur extrême, ſoit naturelle, ſoit accidentelle.

La troiſieme partie contient la deſcription des vices particuliers de la graiſſe dans les différentes parties du corps. Ainſi un dépôt critique à la ſuite des fievres aiguës ſe faiſant dans le tiſſu graiſſeux, forme un abcès; ainſi la diſtribution inégale de la graiſſe dans une partie quelconque, donne naiſſance aux ſtéatômes qui ſont plus ou moins conſidérables, aux tumeurs graiſſeuſes qui ſe forment chez les vieillards, aux amas de graiſſe que l'on trouve fréquemment à l'épiploon, vers le nombril, &c. Et, par oppoſition, m. *Lorry* traite de l'amaigriſſement d'une partie par la paralyſie, la ſciatique, quelquefois par l'annonce de la phthyſie, ou par d'autres cauſes dont l'action n'eſt ſenſible que ſur une ſeule partie.

M. *Lorry* rapporte un grand nombre d'obſervations particulieres, qui ſont autant de preuves du ſentiment qu'il a adopté. Des réflexions ſur la médecine-pratique augmentent l'utilité des recherches qui ſont conſignées dans ce mémoire.

(*La ſuite au journal prochain*).

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur une fievre quarte, produite par le levain de la miliaire, dans une femme groſſe & accouchée; par m. Baumes, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, réſidant à Lunel en Languedoc, correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris, & de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon.

La femme du ſieur *Soulas*, manouvrier, enceinte d'environ cinq mois, fut attaquée au commencement de mai dernier, d'une fievre qui débuta avec beaucoup de vivacité. Les vomiſſements & les anxiétés précordiales qui ſe déclarerent pendant le froid fébrile, furent les ſymptômes les plus apparents, une céphalalgie cruelle, accompagnée de briſure, de laſſitudes, d'une chaleur conſidérable, interrompue par de légers friſſonnements, la ſéchereſſe de la peau, des urines & des ſelles rares, une ſoif marquée, & la peſanteur des paupieres, formerent bientôt l'appareil des ſignes qui annoncent une maladie aiguë, toujours plus grave dans une femme groſſe. Dans cet état d'orgaſme non équivoque, on ſe

contenta d'une copieuſe boiſſon délayante qui favoriſa beaucoup l'évacuation ſpontanée de matieres blanchâtres & aigres au point d'agacer les dents, mêlées ou ſuivies, ſur la fin, d'humeurs jaunâtres plus ou moins ameres. Lorſque cette évacuation fut très-diminuée, on fit une ſaignée au bras, & on donna quelques lavements qui abattirent enfin l'ardeur de la fievre : les ſymptômes diſparurent en quarante-huit heures. La malade paſſa ſi bien les quatre jours ſuivants, qu'elle ſe crut en parfaite ſanté ; mais un nouvel orage ramena les craintes, il eut moins de durée que le précédent, & en vingt-trois heures un froid avec tremblement précéda la chaleur qui ſe termina par une ſueur acide & fétide ; il ſurvint une viciſſitude d'agitation fiévreuſe, & d'apirexie parfaite qui caractériſe une intermittente quarte. Pour la combattre, on mit en uſage les évacuants des premieres voies, les apozêmes amers, le quinquina ſous pluſieurs formes, les bouillons médicamenteux adouciſſants : mais ces remedes n'apporterent pas le moindre ſoulagement.

Le terme de l'accouchement naturel arriva : il ſe fit heureuſement vers la fin d'un accès. Les lochies furent aſſez copieuſes ſans être abondantes ; le lait monta

au ſein, ſelon l'ordre accoutumé; la mere nourrit elle-même ſon enfant avec ſuccès, ſans que la marche de la fievre changeât.

Je fus conſulté environ un mois après l'accouchement; &, d'après le détail de toutes les circonſtances dont on vient de rendre compte, je jugeai que chez cette jeune femme d'environ vingt-un ans, & qui étoit à ſa premiere groſſeſſe, la formation du lait coûtoit infiniment à la nature, & qu'il ne falloit qu'un régime convenable, un exercice ſoutenu, mais modéré. Mes conſeils ne furent pas écoutés; les gens du peuple (& combien n'y en a-t-il pas dans toutes les claſſes, qui néanmoins ſont bien loin de s'en douter) n'admettent guere des moyens que la ſimplicité ſemble avilir, mais qui n'en ſont pas moins précieux par leurs effets. Un médecin illuſtre dans la capitale (feu m. *Tronchin*) ne dut une partie de ſa haute réputation qu'à la gymnaſtique & à la diététique dont il fit ſagement valoir les avantages.

Cependant la marche de la fievre quarte étoit toujours la même; &, forcé d'agir, je preſcrivis des apozêmes inciſifs que je fis compoſer avec le polypode, le guy de chêne, la douce amere, les fleurs de ſureau & la terre foliée de tartre. Ces remedes lâcherent le ventre & augmente-

rent le cours des urines qui furent épaiſſes, blanchâtres & ſédimenteuſes. Les accès furent ſuſpendus pour huit jours : mais ce calme, en inſpirant l'idée d'une guériſon radicale, a fait abandonner les ſecours qui, après l'avoir commencée, auroient ſans doute pu la completter.

La fievre quarte reparut avec la même force; j'inſiſtai ſur les remedes que j'avois indiqués, & qui avoient réuſſi : mais on ſe laſſa d'une conſtance qui ne fut pas aſſez tôt ſuivie d'un ſuccès complet. Il étoit néanmoins très-aiſé de ſe convaincre par ce qui étoit arrivé, que la maſſe humorale avoit beſoin d'une dépuration, au complément de laquelle étoit attachée une cure radicale, l'inaction de la malade, à coup sûr, en recula le terme. Soit cependant que le principe de la vie, opprimé par la continuité d'une maladie qui enchaînoit ſon pouvoir, reçût une impulſion ſalutaire de l'action des remedes; ou ſoit que le mouvement de fonte & de dépuration, commencé depuis l'uſage des ſecours capables de la décider, continuât à ſe faire inſenſiblement, il parut vers la fin de décembre pluſieurs véſicules miliaires blanches. M. *Molimard* le fils, jeune chirurgien dont la prudence, l'habileté & la réputation ont devancé l'âge, appellé pour en vérifier la qualité, & parfaite-

ment inſtruit de tout ce qui avoit précédé, s'appliqua à favoriſer l'éruption miliaire par des diapnoïques, tels que la décoction de racine de bardanne, une forte infuſion de fleurs de ſureau, &c. L'effet répondit à ſes vues. La peau ſe dépouilla par une deſquamation ſucceſſive, après avoir été couverte en partie de boutons miliaires, & la diſparition des accès, ſuivie d'une ſanté inaltérable, prouve que la criſe s'eſt faite par l'éruption miliaire.

Si la terminaiſon de cette maladie peut faire juger de la cauſe qui l'a ſuſcitée, ſans doute elle a dû ſon origine à la cachéxie laiteuſe, produit ordinaire de la groſſeſſe & des ſuites de couches. Mais ne pourroit-on pas y voir le caractere critique de la fievre miliaire des nouvelles accouchées, contre l'opinion de mm. *Gaſtelier* (1), *Vithe* (2), *Jaubert* (3), & autres? Quelques faits cliniques qui me ſont propres, ſemblent me rapprocher, ſur cet

(1) Traité ſur la fievre miliaire des femmes en couche, ouvrage couronné par la faculté de médecine de Paris.

(2) Avis aux femmes enceintes & en couche.

(3) Mémoire ſur le choix de la méthode échauffante où rafraîchiſſante dans les fievres exanthématiques, couronné par la ſociété royale de médecine de Paris.

objet, du ſentiment de mm. *Planchon* (4), *Bouteille* (5), &c.

Quoi qu'il en ſoit, dans le temps que l'éruption miliaire critique ſe préparoit dans la femme de *Soulas*, j'étois témoin d'un autre exemple de fievre miliaire ſporadique dans la perſonne du ſieur *Durand*, commerçant en cuir, jeune homme de vingt-un ans, affligé depuis cinq ſemaines d'une maladie qui, quoiqu'aiguë, ſembloit vouloir ſe rapprocher d'une fievre hectique eſſentielle. Conſulté après ce long terme, je ne vis dans l'enſemble de la maladie aucun phénomene qui pût la faire juger putride. Le malade qui ſe plaignoit de rêves affligeants dès qu'il ſe livroit au ſommeil, pendant lequel il éprouvoit des moiteurs ſoutenues, me dit qu'il étoit quelquefois réveillé par des picotements très-vifs à la peau; que portant la main ſur l'endroit de cette vive ſenſation, il y trouvoit une puſtule qui, écraſée entre ſes doigts, les mouilloient d'une ſéroſité dont l'odeur étoit déſagréable; enfin que quelques heures après, la place de la puſtule étoit occupée par quelques écailles furfuracées, & tout étoit fini.

(4) Diſſertation ſur la fievre miliaire des femmes en couche, dans le journal de médecine, *tom.* LIII, *pag.* 340.

(5) *Idem*, *ibid.* tom. LI, pag. 359.

Bien assuré que cette éruption n'étoit point l'ouvrage d'une méthode échauffante ; convaincu, par le rapport du malade, que les intervalles de son bien-être respectif étoient proportionnés à la multiplicité des pustules vésiculaires ; & n'appercevant dans cette affection presqu'aucun caractere distinctif, mettant à part l'analogie avec l'hectisie primitive, je crus qu'en vrai ministre de la nature, il falloit aider la dépuration de cet hétérogene qui, infectant la masse des liquides, produisoit tous les désordres. Les pédiluves répétés deux fois dans la journée ; une décoction de tiges de douce-amere, bue alternativement avec une eau de son ; les bouillons de viande altérés avec le cerfeuil, remplirent si bien mon attente, que la nature, aidée par cette méthode rien moins qu'incendiaire, opéra une éruption de miliaire blanche. Elle fut si critique, que m. *Durand* entra dès lors en convalescence, & recouvra une santé dont rien encore n'a troublé l'heureux cours.

Dans un pays où la miliaire est inconnue, je ne dis point celle qui est épidémique, mais même encore celle qui paroît sporadiquement, ces deux maladies co-incidentes pouvoient bien annoncer qu'il alloit en être le théâtre. Cette idée étoit d'autant moins chimérique, que de-

puis quelque temps la maladie régnante, & ſi générale qu'on pouvoit lui donner le nom d'épidemie, étoit des fievres pleurétiques & des maux de gorge inflammatoires & putrides, qui ſe ſuccédoient; & quelquefois exiſtoient enſemble. Or l'on n'ignore point que ces affections ſont du nombre de celles avec leſquelles s'aſſocie plus aiſément le virus miliaire. Ce malheur, qui cependant n'arriva pas, a pu néanmoins faire préſumer l'exiſtence du levain miliaire, au développement duquel il falloit ſans doute des circonſtances plus déterminantes, attendu que le haut Languedoc a été ravagé, il n'y a pas longtemps, par une épidémie de ſuette miliaire.

OBSERVATION

SUR une fievre intermittente double-tierce locale, qui n'a pris le caractere de fievre continue que le quatrieme jour; par m. GONDINET, médecin à Saint-Yrieix en Limouſin,

M. *de Laborderie*, chanoine du chapitre de Saint-Yrieix, notre patrie commune, fait le ſujet de cette obſervation. Il eſt âgé d'environ trente-un ans, d'un tempérament extrêmement ſec, & il

m'a toujours paru avoir la fibre irritable & ſenſible. Quoique tout annonce en lui une ſanté délicate, il n'a pas néanmoins été ſujet à cette fréquence & à cette diverſité de maux qui ſont le tourment de la vie de la plûpart des perſonnes foiblement conſtituées. Il n'a même pas été expoſé aux fievres intermittentes qui attaquent ſi ſouvent les tempéraments *décidément nerveux*.

Le 7 janvier de l'année courante [1783], je fus appellé par cet eccléſiaſtique pour lui porter un ſoulagement qu'il attendoit dans les gémiſſements & dans les cris : il ſouffroit exceſſivement d'une très-vive douleur circonſcrite dans la région de l'œil gauche, dont il venoit d'être atteint tout-à-coup. Cette violente douleur ſe propageoit un peu au-delà du ſourcil ; une forte tenſion de toutes les parties environnantes de l'œil accompagnoit ces autres ſymptômes.

Après un examen ſuffiſant de la partie ſouffrante, je multipliai mes queſtions, & entr'autres, je demandai au malade s'il étoit ſujet aux migraines, c'eſt-à-dire, s'il avoit éprouvé dans d'autres temps des douleurs de cette eſpece, & de cette violence ſur la même partie, ou ſur quelqu'autre partie de la tête. Il me répondit que la même douleur ayant le même ſiége

& le même caractere, l'avoit tourmenté dans deux autres occaſions; que la premiere fois (il y a neuf ou dix ans) ce mal avoit duré cinq ou ſix jours, mais que la ſeconde fois (il y a environ quatre ans) il n'en avoit été quitte qu'après quinze jours des plus cruelles ſouffrances; & qu'à ces deux époques il avoit abandonné ſon mal à la nature, &c.

Les premiers remedes que je mis en uſage furent une poudre légérement ſternutatoire & céphalique, l'immerſion des jambes dans l'eau tiéde, &c. &c. ces moyens ſimples procurerent d'abord un ſoulagement qui ne fut rien moins que durable. La continuité de la douleur, la rougeur de l'œil & la tenſion de toutes les parties affectées me parurent alors aſſez indiquer l'application des ſangſues; je les fis appliquer en effet au nombre de trois, à-peu-près ſur les endroits douloureux qui avoiſinent l'œil. Ce remede produiſit un ſoulagement marqué, mais qui ne fut auſſi que momentané: je ne crus pas devoir recourir aux ſaignées d'un autre genre.

Le très-bon état des premieres voies m'avoit fait voir ici un cas particulier en quelque ſorte, un cas qui me paroiſſoit n'avoir rien de relatif quant à la néceſſité des évacuants, à ce qu'on obſerve com-

munément dans les migraines : ainſi, je n'en étois pas venu à l'emploi des vomitifs, ni des purgatifs.

Mais, afin de diſſiper un état de *fluxion* auſſi profonde, &, pour opérer une forte révulſion, j'ordonnai qu'on appliqua un véſicatoire, le plus étendu poſſible, derriere l'oreille, du côté douloureux ; & qu'au moment où la douleur que devoit cauſer ce véſicatoire, commenceroit à ſe faire ſentir, on feroit prendre un purgatif au malade. L'analogie me conduiſit à cette maniere de voir : je me rappellai les ſuccès que le célebre *Storck* avoit obtenu d'une ſemblable pratique dans des cas de ſurdités ſurvenues à la ſuite de flevres aiguës violentes, & cauſées ſans doute par le *raptus versùs caput*, d'un reſte d'humeur morbifique.

Ces divers remedes n'emporterent pas le mal ; ils n'en diminuerent même pas l'intenſité : mais en ébranlant, pour ainſi dire, la matiere, en opérant un changement ſingulier dans la maniere d'être du principe vital, ils ramenerent la douleur à un mode périodique qu'elle avoit ſans doute eſſentiellement affecté dans tous ſes temps. Cette révolution étonna d'abord mon peu d'expérience, & plut infiniment au malade par le calme heureux dont le laiſſerent jouir les intervalles

d'une violente douleur qui, ayant reſté continue pendant les quatre premiers jours, prit ainſi le type d'une *fievre intermittente double-tierce locale*, & en préſenta depuis les ſymptômes eſſentiels de la maniere la mieux prononcée.

Tous les matins, vers les huit heures, l'accès ſe manifeſtoit par un ſentiment de réfrigération ſur tout le derriere de la tête, que le malade éprouvoit avec tant d'incommodité, que dans l'eſpoir de s'en délivrer il tenoit les deux mains preſque continuellemenr appliquées ſur l'occiput; pendant la durée de ce froid, on voyoit l'œil du côté malade devenir inſenſiblement rouge; environ une heure après l'apparition de ces premiers ſymptômes, la douleur reprenoit ſon cours & toute ſa violence accoutumée. Après que le froid étoit paſſé, il y avoit quelquefois des élancements très-vifs, & toujours une chaleur brûlante, une tenſion, un battement, une rougeur dans la partie affectée; l'œil étoit noyé auſſi en même temps qu'il étoir rouge, & les narines étoient dans un état de ſéchereſſe extraordinaire.

Le malade eſſuyoit tous ces accidents pendant l'eſpace d'environ quatre heures, après leſquelles la douleur commençoit à ſe calmer, & ſe diſſipoit par dégrés; les parties affectées ſe relâchoient, & leur

ſenſibilité n'excédoit preſque plus celle de l'état naturel ; il ſurvenoit enfin un écoulement aſſez conſidérable du *mucus narium*. La joue, du côté oppoſé au côté douloureux, s'enfla autant que cela peut arriver dans une fluxion conſidérable à la tête. Il eſt à obſerver que ce phénomene parut à-peu-près dans le temps où la douleur devint intermittente ; mais il n'amena rien d'avantageux ni de déſavantageux pour le malade.

Dans ces circonſtances je mis toute ma confiance dans l'uſage du kina ; je l'employai tout de ſuite (mon malade étant ſuffiſamment préparé), & je crus devoir le combiner avec des anti-ſpaſmodiques. Je ne trouvai rien de plus propre à remplir cette vue, qu'un opiat préparé avec le kina, la racine de valériane ſauvage, la thériaque, la liqueur anodyne minérale d'*Hoffmann* (1), & ſuffiſante quantité de ſyrop violat. Je fis entrer de plus, dans la compoſition de cet opiat, un peu de rhubarbe, afin d'entretenir la liberté du ventre.

Mon conſeil ne fut pas très-exactement ſuivi par rapport à la quantité preſcrite de l'opiat dont on avoit à uſer ; néanmoins l'accès du lendemain fût retardé d'une

(1) Cette liqueur ſubtile, mêlée avec un opiat, ne devoit-elle pas s'évaporer ?

heure & demie, & ſa durée ne fût que de demi-heure, la douleur & les autres ſymptômes étant d'ailleurs beaucoup moindres qu'auparavant; ce jour-là la même méthode fut encore obſervée à-peu-près avec les mêmes modifications, & l'accès ſuivant ne ſe montra que comme une lueur paſſagere. Ce fut-là l'époque de l'entiere ceſſation de cette cruelle & étrange douleur à laquelle le malade étoit en proie depuis huit jours : auſſi s'eſt-il ſoumis, avec confiance, à continuer l'uſage d'un remede que je lui avois annoncé ne pouvoir aſſurer ſa guériſon, qu'en n'y renonçant que par des gradations lentes & ménagées.

Il eſt à regretter que des obſervations de ce genre ne ſoient pas plus généralement connues : elles feroient naître des *réflexions-pratiques* capables de contribuer aux progrès de l'art.

REMARQUES

Sur les différentes poſitions que peut prendre le bout inférieur d'un os fracturé, & ſur les ſituations qu'on doit donner au membre réduit; par m. PISSIER, *maître chirurgien, & démonſtrateur d'accouchements à Troyes.*

POUR bien traiter une fracture il ne ſuffit pas de la réduire exactement, il faut encore ſituer convenablement le membre bleſſé. Cette ſituation eſt, dit m. *Percivall Pott*, l'objet le plus eſſentiel du traitement des fractures. C'eſt d'après ce principe inconteſtable que ce célebre chirurgien s'eſt rendu recommandable en s'occupant de cet objet important : il a reconnu que la méthode de placer horizontalement le membre fracturé, comme on l'avoit toujours pratiqué juſqu'au moment de ſa découverte, non-ſeulement ne rempliſſoit pas les vues que l'on ſe propoſoit, mais encore étoit ſuſceptible de très-grands inconvénients.

Eclairé par le flambeau de l'anatomie & de la phyſiologie, les réflexions qu'il a faites à cet égard, l'ont bientôt conduit à une connoiſſance parfaite de la ſource

de tant d'inconvénients, & il s'eſt convaincu qu'elle ne réſidoit que dans la contraction outrée des muſcles de la partie léſée, contraction que cette ſituation horizontale faiſoit naître.

Sachant alors la cauſe, il étoit aiſé d'y remédier. En effet, il eſt viſible, dit le même auteur, qu'en mettant le membre fracturé dans une poſition telle que tous les muſcles de cette partie ſoient dans le relâchement, on obtiendra l'effet deſiré. Les conſéquences qui réſultent de cette doctrine ſont des plus concluantes, & l'on peut aſſurer que cette ſituation l'emporte en général ſur celle que l'on employoit autrefois : mais doit-elle être adoptée indiſtinctement ? c'eſt ce que je ne puis croire, & les réflexions ſuivantes feront connoître qu'elle eſt trop générale pour la mettre en uſage dans tous les cas.

Si l'on n'a pas une connoiſſance parfaite des différents endroits que peut occuper le bout inférieur, auſſi-tôt après la ſolution de continuité, on ne parviendra jamais à bien ſituer le membre fracturé. Les auteurs qui ont écrit ſur cette maladie chirurgicale, ne nous ont tranſmis aucunes notions ſur ce point important. Ils nous diſent bien que les os ſe fracturent en différentes manieres, telles qu'en long, en travers

travers & obliquement (1). M. *Petit*, dans ſon traité des fractures, ajoute à ces auteurs ce qui ſuit : « Les fractures different entr'elles par rapport à l'éloignement ou au déplacement dans les os fracturés; car ils peuvent être déplacés ſuivant leur longueur quand les bouts montent les uns ſur les autres, ou bien ils ſont ſeulement déplacés ſuivant leur épaiſſeur, comme lorſqu'il arrive dans les fractures tranſverſales que les bouts, ſans ceſſer de ſe toucher par quelques points de ſurface de la fracture, ne correſpondent plus exactement, ils ſont portés en ſens contraire ».

On ne peut méconnoître, par cet expoſé le chevauchement & l'écartement qui ſurviennent immédiatement après la diviſion de l'os. Mais ce chevauchement eſt quelquefois ſi conſidérable que le bout ſupérieur ſemble être relevé, tandis que l'inférieur eſt réellement déprimé. Cette difformité a ſuggéré différents moyens plus abſurdes les uns que les autres, & que l'on a ſi juſtement rejetté, en ſubſtituant une méthode auſſi ingénieuſe que facile.

Voilà, ce me ſemble, juſqu'où les lu-

(1) J'ai remarqué que la plûpart des fractures ſe faiſoient en long, ou que les deux bouts ſe terminoient en pointe.

mieres de la chirurgie ont été portées ſur cette partie. Mais ſi l'on jette les yeux ſur le ſquelette, & qu'on y joigne ce que l'expérience nous apprend, on s'apperçoit aiſément que cette doctrine n'eſt nullement ſuffiſante pour nous donner une idée complette des différents phénomenes qui ſurviennent aux os fracturés.

Conſidérons les os qui ont la forme cylindrique, tels que le fémur, l'humérus, &c. ſous quatre faces égales; ſavoir, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales. Dans l'une & l'autre de ces faces ſont compriſes la plûpart des autres parties détaillées dans les ouvrages qui traitent de cette matiere.

Par cette ſimple expoſition, il eſt facile de concevoir que ſi un coup ou la chûte d'un corps, de quelque nature qu'il puiſſe être, eſt porté ſur la partie antérieure du tibia, s'il eſt aſſez violent ou aſſez peſant pour la fracturer, le bout inférieur ſera porté poſtérieurement vers les muſcles jumeaux. Au contraire, ſi ces mêmes cauſes au lieu d'être dirigées vers ces parties, touchent cet os par les latérales, le bout inférieur ſera porté à droite ou à gauche, *& vice versâ.*

Cette variété conſtante de poſitions exige néceſſairement que nous établiſſions quatre eſpeces différentes de fractures, re-

lativement à la ſituation que peut prendre le bout inférieur de l'os diviſé; ſavoir, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales.

Suivant cette diviſion, l'objet du chirurgien, dans la réduction, eſt aiſé à remplir. Il ſuffira dans le premier cas, après avoir fait l'extenſion & la contre-extenſion néceſſaires pour bien affronter les deux bouts, de lever le talon juſqu'à ce que l'extrémité du bout fracturé ſoit exactement appliquée ſur le ſupérieur, & l'y maintenir. On agira dans tous les autres cas, ſuivant les mêmes principes. Il eſt donc inutile d'embraſſer le membre avec la paume des mains, pour rapprocher les deux bouts fracturés, comme quelques auteurs l'ont conſeillé, & comme je l'ai vu faire pluſieurs fois ſans ſuccès.

Les ſituations que l'on a miſes en uſage juſqu'ici ſe réduiſent à deux, l'ancienne & la nouvelle. Nous avons vu, d'après le raiſonnement de notre auteur Anglois, que la premiere eſt défectueuſe. La ſeconde au contraire, étayée ſur d'excellents principes, devient par conſéquent préférable. Mais j'ai dit qu'elle étoit trop générale pour que nous puiſſions l'adopter indiſtinctement, & pour le prouver il ſuffit d'établir les conſéquences ſuivantes:

Je ſuppoſe que le bout inférieur du fé-

mur gauche, ſoit porté à la partie latérale externe de cette partie, la poſition indiquée par m. *Pott* ne ſeroit-elle pas diamétralement oppoſée aux vues que l'on ſe propoſe dans le traitement des fractures? Ne contribueroit-elle pas au dérangement de l'os réduit? En effet, ſi le corps ainſi que l'extrémité ſont ſitués du côté où ſera porté la pointe du bout inférieur, pour le peu que le pied ſoit plus élevé que le genou, que le bandage ſoit relâché, & malgré la force & la longueur des attelles, n'eſt-il pas évident que cette partie ſera déterminée à ſe porter en ſens contraire ou vers l'intérieure, conſéquemment cette ſituation ne produiroit-elle pas une difformité plus ou moins grande à la partie léſée, par l'écartement qui ſurviendroit au bout fracturé?

Or, une poſition différente m'a paru juſqu'ici préférable; elle conſiſte à faire coucher le malade ſur le côté ſain, la partie fracturée & fléchie ſur un couſſin placé en-dedans, & un autre ſur la jambe, ſoit que l'une ou l'autre de ces deux parties ſoient fracturées; cette ſituation paroîtra à quelques-uns très-gênante: mais outre qu'elle ne l'eſt pas davantage qu'une autre, c'eſt que le malade a la liberté d'aller à la garderobe ſans déranger l'appareil en aucune maniere; avantage qu'aucune

autre ne peut avoir ſans de grandes difficultés : d'ailleurs elle eſt conforme à la nature de la fracture, & au traitement que l'on doit employer ſi l'on veut éviter les difformités inſéparables d'une ſeule & même ſituation.

Quoique nous ayons remarqué plus haut les inconvénients qui réſultent de l'ancienne méthode ou ſituation, cette ſituation devient très-utile & même indiſpenſable dans le cas où le bout inférieur eſt porté poſtérieurement. Il eſt facile de concevoir que la peſanteur du membre contribue ſinguliérement à l'application immédiate de ce bout ſur le ſuperieur; l'écartement ne peut avoir lieu, & la ſoudure ſe fait avec toute la régularité poſſible, ſur-tout ſi la cuiſſe & la jambe ſont fléchies lorſque le tibia eſt fracturé.

Telles ſont les réflexions que je communiquai à l'académie royale de chirurgie de Paris, en 1778, qu'elle voulut bien ne pas rejetter; mais, ſévere dans ſes déciſions, elle ſuſpendit ſon jugement juſqu'à ce que la pratique juſtifiât la ſolidité de cette théorie : je puis aſſurer de nouveau l'avoir ſuivie depuis ce temps-là avec le plus grand ſuccès.

OBSERVATION

De m. BARRIERE, vétérinaire à Chartres, ſur une indigeſtion ſuivie de météoriſation, guérie par la ponction des inteſtins, communiquée avec des remarques, par m. HUSARD, *vétérinaire à Paris.*

EXCEPTÉ les *mémoires littéraires & critiques pour ſervir à l'hiſtoire de la médecine*, année 1775, *pag.* 145, qui nous donnent la deſcription d'une opération pratiquée avec ſuccès dans le Beauvaiſis & autres lieux ſur les bêtes à cornes, pour les délivrer d'une mort qui ſuivoit promptement le météoriſme des eſtomacs, &c., aucuns des auteurs qui ont écrit ſur l'art vétérinaire ne nous ont point encore parlé, que je ſache, de la ponction des inteſtins du cheval, pour en évacuer cette prodigieuſe quantité d'air élaſtique & inflammable, cet air en un mot dont la raréfaction extrême occaſionne d'énormes gonflements du ventre, & produit ces arroces douleurs d'entrailles qu'on a déſignées en général ſous le nom de *tranchées.*

Les noms que ces tranchées ont reçues étant preſque auſſi variés, auſſi multipliés

que les remédes pour les combattre, je ne m'arrêterai point à en démontrer l'inutilité : il me ſuffit de dire que celle dont il s'agit, & qui exige l'opération qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt connue par le danger où elle expoſe toujours l'animal de mourir plus ou moins promptement. Ce danger eſt imminent ſi à l'énorme gonflement du ventre il ſe joint la fievre, un reſſerrement opiniâtre du ventre, malgré les meilleures injections émollientes, une inſenſibilité plus ou moins grande, un froid général qui ſuccede à une ardente chaleur, le peu d'adhérence des crins, l'extrême difficulté de la reſpiration qui ſemble ne s'effectuer qu'à l'aide de l'ample dilatation des narines, tels ſont les ſymptômes qui annoncent la mort la plus inévitable.

Attendre, pour procéder à l'opération, que ce triſte état ſoit à ſon comble, ce ſeroit une impéritie blâmable ; mais la haſarder dans un cas ſemblable, ce ſeroit non-ſeulement une tentative téméraire & infructueuſe, mais une eſpece de délit contre l'art, parce qu'elle ne pourroit que décréditer une de ſes plus utiles & de ſes plus brillantes reſſources, & la rendre ſuſpecte par un défaut de ſuccès. Il eſt donc néceſſaire de choiſir, pour ainſi

dire, l'inſtant où la nature, quoique chancelante, ait pourtant encore aſſez de force pour revenir ſur ſes pas lorſqu'on aura détruit ſon principal ennemi; & cet heureux inſtant nous eſt indiqué par l'état du pouls : ce fidele guide du médecin ne l'égare jamais quand il en étudie attentivement la marche. C'eſt donc lui qui eſt mon guide, & j'en compte ici les mouvements.

Je me repréſente en même temps l'âge, la grandeur, le tempérament, la vigueur ou l'indolence de mon ſujet, objets qui ſont alors pour moi autant de points de comparaiſon d'où je pars pour aſſeoir mon pronoſtic. Si ſes battements ſont au-delà du double plus fréquents que dans l'état de ſanté, quel que ſoit le ſujet malade, la mort eſt proche; elle eſt aſſurée & prompte, s'ils ſont triples. Voilà donc le moment d'élection précifément indiqué par le trouble même de la nature.

D'après cet expoſé, je puis éviter la deſcription de toutes les nuances de la maladie : je me hâte de rapporter le fait. Il a été vu & il eſt ſu de toute la ville de Chartres.

M. *Maſſot*, farinier à Hyermenonville, près Galardon, & occupant en outre les moulins de Saint-Pia, à trois lieues de

Chartres, m'adreſſa, le 30 octobre 1779, vers les dix heures du matin, un de ſes chevaux de roulage, âgé de plus de douze ans, & d'une conſtitution vigoureuſe, lequel ſe trouvoit être vivement tourmenté par des douleurs de coliques; le ventre étoit tendu & douloureux, le pouls dur & plein, la reſpiration laborieuſe. Je le fis mettre dans une écurie de l'auberge des Trois-Rois, la plus conſidérable de la ville, je demandai quels avoient été les derniers aliments pris, leur eſpece & leur quantité.

Dans toutes nos vallées les marchands de farine ne nourriſſent leurs chevaux qu'avec du ſon; mais ayant manqué, on y ſuppléa par ce qu'ils appellent *du treſſiot*, qui n'eſt autre choſe qu'une eſpece de petit gruau, nourriture qui devient par conſéquent, ſinon trop nutritive, au moins très-ſuſceptible d'éprouver ou de paſſer par les trois eſpeces de fermentations propres aux farineux, ou, ſi l'on veut, par d'autres états particuliers aux bonnes ou mauvaiſes digeſtions. Au ſurplus, qu'importe ici de quelle maniere des aliments quelconques ſe digerent ou ſe diſſolvent dans le ventricule? qu'importe encore que l'énorme quantité d'air qui, dans le cas préſent, cauſe tous les ravages que nous lui reprochons, provienne de la décompoſition des aliments ou de

l'alkaliſation des différents ſucs, &c. il s'agit de lui frayer une iſſue au-dehors, & c'eſt ce que l'art peut faire avec ſuccès, quand la nature ne ſe ſuffit pas à elle-même.

Après avoir vuidé l'inteſtin rectum, y avoir injecté d'abord des liqueurs émollientes, enſuite laxatives, purgatives, irritantes, je fis donner en breuvage des adouciſſants, des délayants, des calmants, des cordiaux, &c. La ſaignée fut enfin faite, & même répétée; mais tous ces moyens furent inutiles.

Il y avoit déjà près de douze heures que les tranchées ſubſiſtoient, le météoriſme alloit toujours en croiſſant, & les borborigmes étoient continuels; il n'avoit paru aucune déjection par l'anus, pas même le moindre vent depuis le commencement de l'accident; les lavements étoient auſſi-tôt rendus que donnés; le deſir de la boiſſon, qui s'étoit toujours ſoutenu, diſparut entiérement; le battement des flancs devint conſidérable, les pulſations de l'artere s'accélérerent, j'en comptois alors quatre-vingt-dix par minute, alors je me déterminai à ponctionner les inteſtins: l'animal ne pouvoit plus ſe tenir debout, la circonſtance me parut preſſante.

Vers les dix heures du ſoir, armé

du trocar, l'animal couché ſur le côté gauche, j'enfonçai vigoureuſement l'inſtrument dans le flanc droit de mon malade, à l'endroit qui répond à-peu-près à la baſe de l'inteſtin cœcum (1); il ſentit la douleur du coup, & ſe releva ſur-le-champ. Je dis au garçon d'écurie de ſortir de ſa lanterne la chandelle allumée, &, pendant qu'il s'en occupoit, je retirai le poinçon de la canulle; ce qui fut auſſi-tôt ſuivi d'une ſorte d'exploſion ou ſifflement conſidérable de l'air abdominal, & de la déflagration vive & ſubite de ce même air qui vint lui-même s'enflammer juſques dans la lanterne. Le ventre s'affaiſſa auſſi-tôt, la reſpiration devint plus libre, & le battement des flancs moins fréquent; il ne prit plus envie à l'animal de ſe coucher, au contraire il ſe tint conſtamment ſur ſes jambes, & ſe tranſporta d'un lieu à l'autre en cherchant à manger, ce que je ne lui permis pas de faire, mais ſeulement de boire, ce qu'il fit avec appétit: je le laiſſai paſſer ainſi le reſte de la nuit.

Le 31, je le trouvai avec toutes les marques de la ſanté la plus parfaite, mais toujours point d'évacuations d'excréments.

---

(1) Voyez *Éléments de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval*, premiere partie de la ſplanchnologie, *pag.* 308.

On donna deux lavements émolliens dans la matinée, & deux autres l'après-midi, ils ne furent point rendus; le desir des aliments & de la boisson étoit grand, mais je ne permis que cette derniere qui fut miellée & nitrée.

Le 1er novembre l'état fut le même; on donna, par intervalle, un peu de son mouillé.

Le 2, pendant la nuit, la nature s'étoit amplement débarrassée par de copieuses évacuations; mais l'animal avoit mangé presque toute sa litiere. Cette voracité me fit appréhender quelques suites fâcheuses; en effet, dans la matinée le pouls s'éleva, le desir des aliments & de la boisson diminua, il fallut, malgré ces accidents, rendre le cheval au desir de son maître: je promis de l'aller voir le lendemain.

Le 3, je m'attendois à trouver un état différent de ce qu'il avoit été les deux jours précédents, & je ne fus pas trompé. Un pouls dur & plein, des yeux tristes dans une tête appesantie, une bouche séche & qui n'appéte rien, une démarche chancelante, des crins qui s'arrachent facilement parce que la foibleſſe est grande, des déjections par l'anus, enveloppées d'une toile graisseuse; des urines rouges & crues, &c. Qui ne reconnoîtroit à ces

ſymptômes une véritable inflammation inteſtinale ? & quel moyen plus convenable & plus promgt pour en calmer la violence que la ſaignée ? Je répétai donc cette opération autant de fois que l'état du pouls parut me l'indiquer ; à ce remede j'en joignis un autre non moins efficace, je veux dire les mucilagineux avec la crême de tartre : de ſorte qu'en quatre jours mon malade fut hors de danger.

Pendant cette maladie il ſe forma à l'endroit de la ponction une collection purulente que j'évacuai avant qu'elle pût tomber dans la capacité de l'abdomen : le pus en étoit blanc, épais, de mauvaiſe odeur ; tel en un mot, que le fourniſſent des parties nerveuſes, membraneuſes, aponévrotiques, &c.

Le 8, on s'apperçut que les bourſes & le fourreau étoient prodigieuſement gonflés, & l'on m'appella ; je trouvai le tiſſu cellulaire, dont ces parties ſont abondamment pourvues, très-œdématié. Préſumant que d'abondantes ſaignées avoient pu produire cet effet en jettant les ſolides dans l'atonie, je fis ce que l'expérience m'a toujours démontré avoir du ſuccès dans ces ſortes de cas ; c'eſt-à-dire, des ſcarifications profondes dans leſquelles j'appliquois vivement le cautere actuel ; & comme la ſuppuration de l'ulcere de la

ponction conſervoit toujours ſa mauvaiſe odeur, qu'elle étoit très-abondante, & que d'ailleurs les chairs étoient bourſoufflées, violettes, & menaçoient de gangrene, je n'héſitai point à preſcrire le quinquina à grandes doſes, je fis même ſubſtituer pour nourriture, au lieu de ſon, de bonne avoine & le meilleur foin, & pour boiſſon l'eau froide de la riviere.

Le 12, le gonflement œdémateux avoit diſparu, la ſuppuration étoit meilleure, les fonctions ſe faiſant bien d'ailleurs, j'abandonnai le reſte à la nature.

Je ne revis ce malade que le 21, eſpérant le trouver ſous le harnois; mais il en étoit bien éloigné : une maigreur hideuſe avoit ſuccédé à l'embonpoint, une fievre lente avec redoublement tous les jours, & particuliérement après avoir mangé, le minoit ſourdement, la matiere d'un dépôt formé dans les bourſes s'étoit elle-même frayé une iſſue à l'extérieur.

Réfléchiſſant ſur tout ce qui avoit précédé, je crus ne pouvoir attribuer cette nouvelle ſuppuration qu'à une inflammation ſympathique dont il n'eſt peut-être pas facile de donner une ætiologie certaine; mais, en général, les lumieres de l'anatomie pathologique nous apprennent que ſouvent une cauſe irritante quelconque, appliquée à une partie connue &

viſible, outre ſon effet local & immédiat, n'occaſionne que trop ſouvent dans une autre partie, quelquefois très-éloignée, des déſordres dont on a preſque toujours méconnu le vrai principe, parce qu'on le cherchoit où il n'étoit pas, parce qu'on vouloit le trouver dans la partie où il ne ſe manifeſtoit que par des effets dont la cauſe primordiale étoit fixée ailleurs, ſans qu'on s'avisât de l'y ſoupçonner. Il ſuffit de connoître les rapports intimes qu'établiſſent & doivent néceſſairement établir entre des parties très-différentes & fort loin les unes des autres, d'autres parties qui leur ſont communes : les nerfs, les arteres, les veines, ſur-tout le tiſſu cellulaire, n'établiſſent-ils pas évidemment une correſpondance intime entre toutes les parties des machines organiſées.

Je ſuppoſe un nerf qui, partant des vertebres du col, par exemple, va ſe diſtribuer & s'épanouir dans quelques viſceres du bas-ventre; que ce nerf ſoit léſé dans une plaie portée au col, eſt-il quelqu'un qui puiſſe ne pas ſoupçonner dès-lors combien il eſt poſſible que le viſcere où ce nerf va ſe perdre, ſoit affecté ſympathiquement, & que cette affection doive donner lieu à des ſymptômes particuliers qui ſeront relatifs à la nature de l'organe ſympathiſant, & au caractere propre à

l'eſpece de déſordre qu'il ſouffre. Ce que je dis ici des nerfs peut également s'appliquer aux ſyſtêmes tant artériel que veineux, &, à bien plus forte raiſon, au ſyſtême cellulaire. Il y auroit une multitude de choſes vraiment neuves & des plus intéreſſantes à dire & à faire, & ſur-tout à obſerver ſur cette curieuſe matiere. Si mes occupations m'en laiſſoient le loiſir, & que le hazard m'en procurât les occaſions, je me ferois un grand plaiſir de revenir encore quelquefois ſur ces objets.

Quoi qu'il en ſoit, je débridai l'ulcere en en réuniſſant tous les ſinus par une ſeule ouverture; mais quel fut mon étonnement de me trouver dans la main un teſticule que la nature, toujours plus induſtrieuſe que les artiſtes, avoit ſéparé à l'aide de la ſuppuration. L'ulcere ne tarda pas à ſe déterger & à ſe remplir, & le cheval fut enfin bien guéri: il a repris ſon embonpoint, & vaque encore avec vigueur aux charrois des farines.

REMARQUES DE M. HUSARD.

J'AI conſtamment obſervé que les chevaux de fariniers, & en général tous ceux auxquels on fait manger du ſon, ſont beaucoup plus ſujets aux tranchées d'indigeſtions

digeſtions & de météoriſations que les autres ; j'ai déjà eu lieu de ſoupçonner plus d'une fois que l'uſage de cette ſubſtance dans les cas maladifs n'étoit pas auſſi ſalutaire que le préjugé général ſemble l'affirmer. M. *Barriere*, vétérinaire à Chartres, & m. *Herouard*, vétérinaire à Maule, ont fait auſſi pluſieurs fois les mêmes obſervations. Ce qui eſt certain, c'eſt que tous les chevaux qui travaillent beaucoup, & auxquels on donne un mélange de ſon & d'avoine, dans la vue de les rafraîchir, ne tardent pas à être affectés d'une diarrhée très-putride dans laquelle l'avoine eſt rendue entiere; de dégoût, de dépériſſement, &c. (1). Cette ſubſtance n'éprouve que très-peu d'altération dans le corps des animaux, ils la rendent telle qu'ils la mangent; elle donne encore, à l'analyſe chymique, les mêmes principes, mais un peu moins abondants, &c. Ces obſervations ſemblent ſe concilier avec ce qu'en dit m. *Paulet* (2), & avec le ſentiment de

(1) J'ai vu & traité une épizootie chez m. *Fougere*, maître de poſte de Bonnieres, au mois de décembre 1779, & qui lui a enlevé quatorze chevaux, qui ne reconnoiſſoit pas d'autres cauſes que celle de l'uſage du ſon pendant un été très-fatigant pour cette poſte. L'hiſtoire de cette maladie ſera intéreſſante pour la queſtion dont il s'agit ici.

(2) Voyez *Recherches hiſtoriques & phyſiques*

m. *Vicq d'Azyr* (1). Je crois qu'une ſuite d'expériences ſur le ſon, enviſagé comme aliment & comme médicament, eu égard aux animaux, ne pourroit qu'en fixer l'uſage trop généralement répandu.

Le traitement des indigeſtions accompagnées de météotiſme, eſt comme celui de preſque toutes les autres maladies dans les campagnes, purement arbitraire & routinier ; dans quelques endroits on adminiſtre un breuvage fait de poudre à poudrer & de lait ; dans d'autres, on y ſubſtitue la poudre à tirer, la ſolution du ſel marin dans l'urine, ſouvent de la thériaque dans le vin, des ſcarifications ſur l'épine du dos & les côtes, lorſque le tiſſu cellulaire eſt infiltré d'air, &c. Un moyen très-expéditif en pareil cas, dont j'ai été témoin oculaire, ainſi que pluſieurs autres éleves de l'école vétérinaire d'Alfort, dans les environs de Corbeil, conſiſte à donner un coup de couteau dans le flanc gauche de la vache météoriſée, d'ouvrir du même coup la panſe violemment diſtendue & toujours preſſée alors contre

---

ſur les maladies épizootiques, tom. 2, pag. 151 & ſuivantes.

(1) Voyez *Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs qui peuvent être employés contre les maladies pèſtilentielles des bêtes à cornes*, ſeconde partie, pag. 530, note (2).

les muſcles abdominaux, de vuider avec la main une partie des aliments qu'elle contient, & de baſſiner enſuite la plaie avec du vin chaud & du beurre : les aliments ſortent, les premiers jours, par l'ouverture, mais au bout de la quinzaine tout eſt cicatriſé. Il ne meurt pas par cette méthode une vache ſur vingt.

Les meilleurs remedes, en pareil cas, ſont l'exercice, les bains & les lavements froids, les breuvages toniques, l'eau-de-vie, ou l'æther tenant en diſſolution du nitre, & enfin la ponction dont pluſieurs auteurs, outre m. *Goulin*, ont fait mention, tels que mm. *Vitet* (1), *Paulet* (2), *Vicq d'Azyr* (3), *Bourgelat* & *Chabert*. Mais je crois que ces deux derniers ſont les ſeuls qui l'aient conſeillée & pratiquée ſur les chevaux, ſoit pour l'eſtomac, ſoit pour les inteſtins. M. *Barriere* n'avoit pas encore alors les cahiers manuſcrits des éleves : voici comme m. *Chabert* s'y exprime au ſujet de la derniere (4) ; il ſemble avoir en vue notre malade.

(1) Voyez *Médecine vétérinaire*, tom. 2, p. 65.

(2) Voyez l'ouvrage de m. *Paulet* cité plus haut, même volume, *pag.* 402.

(3) Voyez celui de m. *Vicq d'Azyr*, auſſi cité, ſeconde partie, page 487.

(4) Voyez le *Cours-pratique des maladies des animaux*, treizieme queſtion, de l'hydropiſie, &c. manuſcrit.

« Il eſt encore une autre maladie qui tient le milieu entre la tympanite & les météoriſations des eſtomacs. C'eſt une expanſion très-forte du cœcum & du colon, enſuite du dégagement ſucceſſif de l'air, principe des aliments qu'ils contiennent, après la décompoſition & l'altération totale de leurs parties conſtituantes. La maladie s'annonce par des coliques, l'enflure de l'abdomen, la ſéchereſſe de la peau, le refus de tout aliment ſolide & liquide, la fétidité des vents que l'animal rend, par l'introduction de la main dans le rectum, qui met à même de reconnoître l'inteſtin météoriſé. Le premier ſecours à porter ici eſt la ponction, nous la pratiquons par ce même inteſtin rectum, dans lequel nous introduiſons la main & le trocar, nous en dirigeons la pointe ſur la tuméfaction, & nous avons la plus ſcrupuleuſe attention de tourner la tête lorſque nous tirons la tige de l'inſtrument, à l'effet de ne pas humer l'air qui ſort par la canule, qui eſt quelquefois ſi pénétrant & ſi délétere, qu'il eſt capable de ſuffoquer & de renverſer l'opérateur. J'en ai moi-même couru les riſques, & j'ai vu la colonne de ce fluide s'allumer à la faveur de la flamme de la chandelle qui éclairoit à faire l'opération, de maniere que l'écurie fut remplie dans l'inſtant d'un

météore auſſi beau que ſurprenant. L'opération faite, nous avons recours aux breuvages & lavements anti-putrides & purgatifs ».

M. *Vitet*, qui donne la deſcription de cette derniere maladie (1), ne fait aucune mention de la ponction pour la cure ; c'eſt donc à tort que m. *Lafoſſe* lui attribue l'invention de cette opération (2), eu égard à l'eſtomac du cheval : il n'en parle que relativement aux eſtomacs des ruminants (3). Enfin, m. *Herouard* dont j'ai déjà parlé, & à qui j'ai communiqué dans le temps ce phénomene de l'inflammation de l'air, la pratique fréquemment & avec le plus grand ſuccès, ſoit ſur les chevaux, ſoit ſur les vaches ; il laiſſe quelquefois la canule dans l'abdomen 24, 36 ou 48 heures, plus ou moins, parce qu'il a obſervé que ſouvent, le trou rebouché, les accidents reparoiſſoient, les remedes internes n'ayant pas eu le temps de produire l'effet deſiré ; il a obſervé auſſi qu'après l'inflammation de l'air, il reſtoit un aréole lumineux autour de l'o-

(1) *Voyez* ſon ouvrage cité, même volume, *pag.* 66.

(2) voyez *Dictionnaire raiſonné d'hyppiatrique*, tom. 4, pag. 204, & tom. 3, pag. 491.

(3) *Voyez* l'ouvrage cité, même vol. *pag.* 63.

rifice de la canule, ſemblable à la flamme qui ſubſiſte au col du ballon, après qu'on a enflammé les vapeurs de la diſſolution du fer par l'acide vitriolique.

M. *Barriere* vient de me marquer que le 25 juin dernier il a fait la ponction à un cheval appartenant à m^lle *Lelong*, *de Bailleau-l'Evêque*, attaqué de tranchées & de météoriſme depuis vingt-quatre heures. Ces accidents étoient la ſuite d'une indigeſtion dont la nature ſe débarraſſoit par une diarrhée copieuſe, & qu'on a ſubitement arrêtée avec un breuvage compoſé d'une bouteille de vin & d'une muſcade rapée. Il l'a ponctionné des deux côtés à quatre heures de diſtance, la premiere opération n'ayant pas produit tout l'effet deſiré, & un côté du ventre reſtant toujours beaucoup plus enflé que l'autre; les bains froids & les lavements qu'il a mis en uſage auſſi-tôt après, ont contribué à rappeller la diarrhée conjointement avec cette double opération qui n'a été ſuivie d'aucun accident fâcheux, il a paru ſeulement du côté gauche une tumeur de la groſſeur du poing qui a abcédé & qui eſt guérie. Ce cheval travaille depuis le 8 juillet, en parfaite ſanté; il n'a point été ſaigné.

MEMOIRE

Sur l'émétique ou ſel ſtibié ; par m. DE LUNEL, *maître en pharmacie du collège de Paris.*

Le tartre ſtibié ou émétique, connu depuis *Adrien Mynſich*, eſt un des plus beaux préſents que la chymie ait fait à la médecine. Ce ſel a toujours occupé les chymiſtes les plus inſtruits pour découvrir un procédé sûr & conſtant, qui rende ſa préparation invariable.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que les médecins ſe plaignent de rencontrer pluſieurs médicaments dont les effets ſont différents chez ceux mêmes dont les talents & la fidélité ſont reconnus. L'émétique, qui fait l'objet de ce mémoire, eſt un des remedes le plus employé, & dont la variété dans la préparation, eſt preſque auſſi multipliée qu'il y a d'artiſtes qui s'en occupent.

De tous les procédés connus, le plus uſité à juſte titre, conſiſte à faire bouillir enſemble partie égale de crême de tartre & de chaux d'antimoine, à filtrer enſuite & mettre à cryſtalliſer.

Les uns emploient le verre & le foie

d'antimoine mêlés enſemble, & font ſubir une longue ébullition ; d'autres ne font uſage que du verre, & ne font preſque pas bouillir. Nous croyons pouvoir aſſurer que le nœud de la difficulté n'a point été ſenti juſqu'à préſent ; car notre procédé, tout différent des autres, donnera à connoître qu'il faut ſupprimer un être qui joue le grand rôle, & qui probablement a toujours mis obſtacle à la perfection du tartre ſtibié, nous voulons dire le phlogiſtique.

Nous croyons néceſſaire de faire obſerver que le but qu'on ſe propoſe dans la préparation de l'émétique, eſt de combiner la terre de l'antimoine déphlogiſtiquée juſqu'à un certain point avec l'acide tartareux, & c'eſt ce qui fait le ſujet de ce mémoire. Avant de parler des moyens que nous propoſons, il faut remarquer que le verre d'antimoine le mieux fait contient encore trop de principe inflammable pour la préparation de l'émétique. Pour en être convaincu, il ne faut que réfléchir ſur ce qui ſe paſſe dans l'opération ordinaire. Tous ceux qui ont eu occaſion de préparer le ſel ſtibié n'ont pu manquer de s'appercevoir que pendant la combinaiſon de la terre métallique avec l'acide tartareux il ſe ſépare une matiere rougeâtre [que des expériences étrangeres à ce mémoire

nous ont prouvé être du ſoufre doré] (1). Cette matiere étrangere ſe trouve ſéparée par la ſimple filtration, à l'exception d'une partie plus diviſée qui paſſe à travers le filtre, & que l'on trouve mêlée avec le ſel dont il faut le priver pour l'avoir bien pur, & ſur-tout bien cryſtalliſé, ainſi que le recommande, avec grande raiſon, m. *Rouelle*.

D'après ce qui vient d'être dit, il eſt aiſé de ſentir que le ſoufre doré eſt le corps ſinon nuiſible au moins étranger, que nous croyons juſqu'à préſent avoir été la cauſe des difficultés que l'on a rencontrées.

Le moyen de lever ces difficultés doit donc conſiſter, 1°. à priver le verre d'antimoine de la ſurabondance du principe inflammable; 2°. à faciliter une combinaiſon directe, égale, ſans qu'il y ait à craindre le mélange de matiere étrangere.

(1) Il eſt certain, d'après l'expérience de mm. *Rouelle* & *Berniard*, que nous avons répétée, que la crême de tartre contient de l'alkali fixe qui, bien loin de former du ſel végétal, comme l'ont penſé pluſieurs chymiſtes, ſe combine au contraire avec une portion du principe inflammable, forme le foie de ſoufre, & devient par-là diſſolvant d'une petite quantité de terre d'antimoine. Le réſultat de cette décompoſition & de cette combinaiſon, eſt le même que celui qui reſte en diſſolution dans les lavages du kermès.

Le moyen que nous propoſons pour obtenir un ſel ſtibié qui ſoit conſtamment émétique au même dégré, conſiſte à enlever au verre d'antimoine la ſurabondance de phlogiſtique démontrée inutile, & qui occaſionne toute la variété que l'on rencontre dans les différentes préparations.

C'eſt avec connoiſſance de cauſe que nous diſons le phlogiſtique ſurabondant; car il ne faut pas s'imaginer qu'il faille réduire le verre d'antimoine à l'état de terre abſolu. Ce ſeroit une erreur dont nous ont aſſuré pluſieurs expériences; par exemple, l'antimoine diaphorétique, combiné avec l'acide tartareux, ne nous a rien produit de ſemblable au tartre ſtibié. Si toutefois il y a eu combinaiſon, l'acide tartareux ne peut sûrement pas ſe ſaturer, car nous n'avons jamais pu obtenir des cryſtaux. La liqueur qui doit contenir le ſel en diſſolution a été rapprochée en conſiſtance de ſyrop, ſans qu'il y ait eu apparence de cryſtalliſation (1).

(1) Cette expérience nous autoriſe, appuyés d'ailleurs par l'opinion de m. *Macquer*, à croire qu'une chaux d'antimoine, abſolument déphlogiſtiquée, ne peut former de l'émétique. C'eſt ainſi que l'explique ce célebre chymiſte, quand il propoſe la poudre d'algaroth pour ſervir de baſe à l'acide tartareux.

Tout le monde ſait le moyen employé pour priver l'antimoine de ſon principe inflammable, nous nous contenterons de dire que ce moyen ne peut remplir notre objet. Le grillage a un terme au-delà duquel il ne peut aller, & qui ne ſuffit pas pour réduire l'antimoine à l'état convenable à notre opération. Nous employons un intermede ou, pour mieux dire, un corps avide de phlogiſtique, l'acide vitriolique.

Nous prenons douze onces de verre d'antimoine du commerce, ayant une belle couleur d'hyaciſithe, que nous réduiſons en poudre, & que nous porphyriſons pour le mêler avec ſeize onces d'huile de vitriol blanche, telle qu'on la débite à la manufacture de Javel (1). On met le tout dans une cornue de verre que l'on met à feu nud dans un fourneau de réverbere. Le premier degré de feu combinant l'acide avec le phlogiſtique, donne naiſſance à une matiere rougeâtre qui n'eſt autre choſe que du ſoufre qui ſe ſublime

(1) Nous devons avertir que, par cet acide, nous entendons une huile de vitriol qui donne 66 degrés à l'aréometre de m. *Baumé*. Un acide vitriolique qui n'auroit pas ce degré de concentration ne pourroit pas ſervir à déphlogiſtiquer ſuffiſamment le verre d'antimoine.

dans le col de la cornue (1). Le ſoufre diſparoît par l'augmentation du feu qui fait noircir le mélange d'autant plus qu'il augmente en chaleur. Il faut augmenter le feu juſqu'à faire rougir la cornue. L'acide, combiné avec le phlogiſtique, ſe dégage à la maniere de l'acide ſulphureux dans la rectification de l'huile de vitriol. Le feu doit être continué juſqu'à ce que tout l'acide ſoit diſſipé; ce qui eſt facile à connoître à la matiere reſtante dans la cornue, qui devient d'un blanc ſale. On caſſe enſuite la cornue pour obtenir le réſidu qui retient quelquefois de l'acide vitriolique dont on le prive par les lavages.

Il faut abſolument que la matiere qu'on emploie ſoit ſans goût ni ſaveur, & bien ſéchée. On prend partie égale de cet antimoine, & de crême de tartre; on commence par faire bouillir quatre pintes de l'eau qui doit ſervir de véhicule, & on

(1) L'explication que nous avons donnée ci-deſſus de la combinaiſon de l'alkali avec le principe inflammable, ſe trouve démontrée ici par ce qui ſe paſſe dans le commencement de l'opération. L'excès de phlogiſtique dont ſe charge l'acide vitriolique, dans l'autre cas ſe combine à l'alkali pour former du foie de ſoufre, & dans celui-ci, s'unit à l'acide vitriolique pour former du ſoufre. Pourquoi ces deux produits ſont-ils également rouges dans ces deux circonſtances? c'eſt un problême à réſoudre.

jette par partie le mélange qui doit former le ſel ſtibié. Au bout d'un quart d'heure d'ébullition, on filtre la liqueur qui ſouvent au bout d'une heure laiſſe dépoſer des cryſtaux. S'il arrivoit que la cryſtalliſation n'eût pas lieu, on auroit recours à l'évaporation. Il reſte ſur le filtre une matiere blanche qui n'a pas été combinée avec l'acide tartareux, & qui eſt propre à former de l'émétique, en la combinant avec ſon poids égal de crême de tartre. On voit par ce procédé l'embarras de diſſoudre à pluſieuts repriſes l'émétique qui, par les autres procédés, ſe trouve ſouvent combiné avec une plus ou moins grande quantité de ſoufre doré, ſelon l'état dans lequel étoit le verre d'antimoine : incertitude embarraſſante pour l'artiſte & nuiſible à l'opération. Nous nous ſommes aſſurés que cette maniere de faire donne réellement un ſel vomitif propre à remplir les vues du médecin.

1°. Il précipite à la maniere d'un émétique bien fait, & en quantité toujours égale. Une once de l'émétique fait par notre procédé, nous a toujours donné un gros quinze grains de terre d'antimoine obtenue par précipitation. L'eau mere fournit toujours des cryſtaux juſqu'à ce qu'enfin elle ne contienne plus du tout de ſel en diſſolution ; ce qui eſt un très-

grand avantage qu'on ne peut rencontrer par les autres procédés. Ce ſel par conſéquent a les avantages de réunir plus que l'autre les caracteres chymiques, puiſqu'il exiſte toujours le même, & que le moyen sûr de l'obtenir eſt la cryſtalliſation.

2°. Il brûle ſur les charbons.

3°. Il excite le vomiſſement d'une maniere conſtante & à petite doſe.

L'objet de ce mémoire eſt de procurer un moyen qui puiſſe guider sûrement l'artiſte dans ſa maniere d'opérer. Nous croyons le but rempli, puiſque nous faiſons voir la poſſibilité de préparer uniformément la ſubſtance qui fait la baſe de l'émétique dont on peut s'aſſurer par la couleur & la ſaveur. Il eſt aiſé de ſentir que c'eſt la ſurabondance du phlogiſtique qui juſqu'à préſent a été la cauſe qui ait empêché d'obtenir un tartre ſtibié dont l'action fût conſtante & uniforme, & qu'on peut enlever cet excès de phlogiſtique par un intermede. Quoique m. *Macquer* ait donné un procédé pour obtenir un tartre ſtibié en déphlogiſtiquant la chaux d'antimoine, cependant il ne ſera pas inutile de publier ce mémoire, parce que nos procédés ſont différents.

La poudre d'algaroth que m. *Macquer* propoſe (& que tous les chymiſtes ſavent être le produit de la décompoſition du

ſublimé corroſif par le régule d'antimoine), doit être regardée moins comme une chaux que comme le régule lui-même diſſout par l'acide marin. Si l'action de l'acide marin étoit telle que m. *Macquer* le penſe, & que la diſſolution du régule ne pût s'opérer que par la perte du phlogiſtique dont s'empare l'acide marin, la même choſe devroit avoir lieu dans la combinaiſon de l'acide vitriolique avec le verre d'antimoine; ce qui n'arrive pas.

Il y a tout lieu de croire que l'acide marin, dans cette circonſtance, ſe combine directement avec le régule, & forme un ſel qui n'eſt point auſſi facile à décompoſer que l'annonce m. *Macquer*.

La préſence d'un ſel de cette nature doit inſpirer de la crainte à ceux qui voudroient employer la poudre d'algaroth pour faire de l'émétique. J'ai eſſayé pluſieurs fois de combiner la poudre d'algaroth avec l'acide tartareux (1): après avoir leſſivé cette poudre dans pluſieurs eaux même bouillantes, en y ajoutant de l'alkali, le vaiſſeau d'argent dans lequel j'ai fait évaporer le ſel, a toujours été enduit

(1) Les produits que nous avons obtenus de cet émétique par précipitation ſont quelquefois de moitié de différence. Une once d'émetique donne quelquefois un gros de terre d'antimoine, quelquefois deux.

d'une couche noirâtre qui ne peut être que de l'acide marin qui attaque l'argent. En motivant la différence de notre procédé d'avec celui de m. *Macquer*, nous avons voulu prévenir les objections de ceux qui, ſans examen, auroient pu les confondre, & non point prétendre à la préſéance ſur un auſſi habile chymiſte.

Si les médecins qui ne regardent pas comme indifférent de ſavoir à quoi s'en tenir ſur l'émétique qu'ils emploient, trouvent dans ces recherches de quoi fixer leur incertitude, nous ſerons trop récompenſés de nos travaux.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 janvier & 3 février 1783.*

UN air humide & chaud, des brouillards, des pluies fréquentes dans un temps où l'hiver a coutume de déployer toute ſa rigueur, faiſoient craindre de voir augmenter le nombre des maladies, ſur-tout parce que cette douceur de l'air a été troublée, à pluſieurs repriſes, par des jours froids & par des vents aſſez violents. Mais, malgré ces variations de l'atmoſphere, ordinairement

ordinairement ſi contraires à la ſanté, on n'a point remarqué que leur influence ait occaſionné une plus grande quantité de malades, ni qu'elle ait déterminé une ſeule maladie que l'on puiſſe juſtement appeller une maladie régnante. Celles que l'on a obſervées étoient, en général, bénignes, & tenoient peu de la nature de celles qui ſont plus particulieres à l'hiver. On a vu des fievres éruptives, des fievres rouges, quelques petites-véroles, quelques fievres miliaires, des diarrhées, des rhumatiſmes, des fievres intermittentes & des affections catarrhales, parmi leſquelles il s'en eſt très-peu trouvé qui euſſent le caractere vraiment inflammatoire. Les crachements de ſang ont été aſſez fréquents. Un des médecins de l'hôtel-dieu a rapporté pluſieurs obſervations d'apoplexie.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1783.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−0,10	1,11	−1, 0	28 3, 4	28 3, 8	28 4, 5
2	−3, 5	−0, 7	−2, 6	28 4, 6	28 4, 2	28 3, 9
3	−4, 7	0, 5	−0, 2	28 2, 1	28 1, 5	28 1, 5
4	0,10	1,17	4,10	28 1, 6	28 1, 2	28 0, 3
5	8,16	9,12	9, 0	28 0, 0	28 0, 5	27 11, 6
6	9, 6	10, 7	7, 2	27 9, 9	27 10, 8	27 11, 6
7	6,18	7,14	3,19	27 10, 2	27 10, 1	27 11, 8
8	4,14	7, 0	7,12	28 0, 0	27 10,10	27 9, 6
9	6,10	8,12	4, 6	27 10, 0	27 11, 2	27 10, 8
10	7, 2	8,13	8,16	27 9, 9	27 10, 8	27 10, 1
11	8, 7	9,13	8,15	27 11, 2	27 11, 5	27 11, 6
12	6, 8	8, 5	7, 0	27 9, 8	27 8, 3	27 5, 9
13	5, 4	6, 6	4,16	27 5, 9	27 7, 2	27 7, 2
14	3,18	5,16	8, 3	27 7, 6	27 5, 9	27 6, 0
15	7, 2	8, 4	4,19	27 3, 9	27 3,11	27 3, 0
16	3, 5	4,12	2,12	27 2, 8	27 3, 9	27 5, 0
17	1, 6	1,13	0,18	27 5, 9	27 6, 2	27 6,10
18	0, 3	3, 1	1, 6	27 7, 6	27 6, 6	27 5, 5
19	0, 0	2, 5	−1, 8	27 5, 5	27 6, 1	27 7, 7
20	−0,12	1, 1	0,16	27 8, 3	27 8, 9	27 9, 9
21	1, 0	3,15	2,10	27 8, 4	27 6, 8	27 5, 5
22	1,10	2, 8	0,18	27 4,11	27 5, 0	27 5, 5
23	0,15	2,15	0, 6	27 6, 1	27 7, 4	27 9, 1
24	1, 5	5, 8	4,15	27 9,10	27 8,10	27 9,10
25	6, 3	8, 2	4, 0	27 10, 2	27 9, 8	27 8, 8
26	3,17	8, 0	5, 1	27 9,11	27 10, 7	27 10,10
27	4, 7	6, 7	5,13	27 7, 0	27 4, 5	27 4, 0
28	5, 6	7, 3	4,13	27 4, 5	27 6, 1	27 8, 3
29	5, 0	6,19	3,18	27 7,11	27 8,11	27 11, 0
30	2, 3	6, 2	8, 9	27 11, 7	27 10,11	27 10, 5
31	7,11	7,17	4,15	17 9, 0	27 8, 9	27 11, 2

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jo. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	N. nuages, froid	N. nuages, frais.	N. ſerein, froid.
2	E. ſerein, froid.	S-O. brouill. fr.	S-O. brouill. fr.
3	E. fr. brouil. nu.	E. froid, couv.	E. couv. froid.
4	S. c. fr. hum. br.	S. brou. ép. fr. pl.	S. c. doux, gr. pl.
5	S-O. c. doux, pl. v. pendant la n.	S-O. tempéré, dégel, couvert.	S-O. c. tempéré, pl. vent, dégel.
6	S-O. *idem.*	S-O. *idem.* vent.	O. c. d. v. l'ap. m.
7	N. couv. doux.	N. couv. doux.	N. ſerein, frais.
8	S-O. *idem.*	S-O. couv. doux.	S-O. c. doux, pl. v.
9	S-O. n. fr. temp. toute la nuit.	S-O. nu. tempéré, tempête.	S-O. ſerein, frais, tempête.
10	S-O. couv. doux, tempête.	S-O. c. tempéré, tempête.	S-O. c. tempéré, tempête.
11	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O. couv. doux.
12	S-O. couv. frais.	S. c. vap. tempér.	S. couv. doux.
13	S-O. c. pl. t. fr.	S-O. n. fr. tempête	S-O. c. fr. v. pl.
14	S. c. fr. vent, pl.	S. c. pl. fr. brouill.	S-O. c. d. pl. t.
15	S-O. c. fr. temp.	S-O. c. tempér. t.	S-O. c. d. tempête
16	S-O. nu. fr. vent.	S-O. c. fr. temp. pl.	S-O. n. fr. gr. pl.
17	S-O. couv. frais.	S-O. c. fr. greſil, n.	N-O. c. pl. fr. t.
18	S-O. c. fr. greſil, n.	S-O. c. fr. vent.	S-O. c. pl. fr. n.
19	S. nuages, froid.	S. couv. fr. neige.	S-O. nu. froid.
20	S. brouill. froid.	S-O. brouil. fr. h.	S-O. couvert, fr.
21	S-O. nuag. froid.	S. couvert, frais.	S. c. fr. pl. fine.
22	S-O. couv. frais.	S-O. *idem.*	S-O. couv. frais
23	S-O. *idem.* pluie.	S-O. nuag. frais.	S-O. ſer. fr. gr. pl.
24	S. brouill. froid.	S-O. c. frais, pl.	S-O. ſer. v. fr. pl.
25	S-O. c. fr. pl. v.	S-O. couv. doux	N. couv. frais.
26	S-O. nuag. frais.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
27	S. couvert, frais.	S-O. c. fr. v. pl.	S-O. c. v. pl. frais.
28	S-O. c. fr. t. & pl.	S-O. c. tempêt. fr.	S-O. ſer. fr. temp.
29	S-O. *idem.*	S-O. c. doux, pl.	S-O. ſerein, frais.
30	S-O. brouil. froid.	S-O. c. doux, v.	S-O. c. doux, v.
31	S-O. c. fr. pl. v.	S-O. c. doux, v. pl.	S-O. ſerein, frais.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . . 10, 7 d. le 6
Moindre degré de chaleur . . . . . —4, 7 le 3

Chaleur moyenne . . . . . 5, 5 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	4,	6 le 2
Moindre élévat. du Mercure . . .	27,	2,	8 le 16

Elévation moyenne . . . . . 27 p. 9, 0

Nombre de jours de Beau 3
de Couvert . . . 25
de Nuages 3
de Vent 7
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 5
de Pluie 15
de Neige 3

Le vent a soufflé du N. . . . . 6 fois.
N-E. 0
N-O. 1
S. 12
S-E. 0
S-O. 66
E. 4
O. 1

TEMPÉRATURE : Froide & humide.

MALADIES : Point.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

Montmorency, le 2 février 1783.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de janvier 1783, par m. BOUCHER, médecin.

IL y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air, quoiqu'il ait peu gelé, la liqueur du thermometre n'étant guere deſcendue au-deſſous du terme de la congélation. Le 6 & le 11, elle a été obſervée, le matin, à 7 degrés au-deſſus de ce terme.

Les vents du ſud & du ſud-oueſt ayant dominé durant tout le mois, le temps a été pluvieux : auſſi, après les quatre premiers jours du mois, le mercure, dans le barometre, a été conſtamment obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces ; le 14, le 15 & le 16, il étoit deſcendu à celui de 27 pouces 3 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce.

Le vent a ſoufflé 1 fois du nord.
10 fois du ſud.
17 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois de l'oueſt.
4 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 30 jours de temps couvert ou nuageux.
20 jours de pluie.
3 jours de neige.

Les hygrometres ont marqué tout le mois une grande humidité.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de janvier 1783.

LA maladie dominante de ce mois a été, ainſi que dans le mois précédent, la pleuro-péripneumonie, qui néanmoins a cédé plus facilement aux remedes indiqués, lorſqu'ils ont été adminiſtrés à temps. Pluſieurs perſonnes cependant ſont reſtées, quelque temps après la maladie en apparence terminée, avec un embarras de poitrine plus ou moins difficile à ſurmonter, & ſouvent accompagné d'une fievre lente.

Les affections catarrheuſes & rhumatiſmales ont encore été communes ce mois, & ſouvent rebelles. Elles régnoient ſur-tout parmi les ſoldats de la garniſon, dont un grand nombre eſt tombé dans la fievre phthiſique, pour avoir négligé ce qu'ils appelloient *un rhume*, & qui étoit réellement une fluxion de poitrine marquée.

La fievre putride vermineuſe régnoit encore dans le bas peuple; mais peu de ceux qui ont été traités méthodiquement, ont ſuccombé.

Nos hôpitaux étoient ſurchargés de malades attaqués de fievre intermittente, tierce ou quarte, récidive de l'automne, ou qui avoient perſiſté durant tout l'hiver. La plûpart d'entr'eux avoient des obſtructions très-marquées dans le foie & dans le méſentere, & pluſieurs la rate plus ou moins gonflée (c'eſt ce qu'on appercevoit ſenſiblement au tact), avec une bouffiſſure de tout le corps plus ou moins conſidérable, & leucophlegmatie des extrémités inférieures.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traité de l'anthrax ou de la puſtule maligne, publié par m. CHAMBON, *docteur de la faculté de médecine de Paris, & de la ſociété royale de médecine, &c. A Neufchatel, & ſe trouve à Paris chez* Belin, *libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre*, 1781. *In*-12 *de* 230 *pages. Prix* 1 liv. 16 *ſ.*

Diſſertation ſur le charbon malin de la Bourgogne, ou *la puſtule maligne; ouvrage couronné par l'académie de Dijon. Seconde édition, augmentée, avec un examen de l'avertiſſement & des notes de l'éditeur du traité de* l'anthrax *de m.* CHAMBON. *Par m.* THOMASSIN, *correſpondant de l'académie royale de chirurgie de Paris, aſſocié de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Beſançon, & chirurgien-major du premier régiment des Chaſſeurs à cheval.*

Alitur vitium vivitque degendo,
Dùm medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat.

VIRG. Georg. *lib.* III.

A Baſle, chez J. Jacques Thourneyſen, *fils, foſſé de S. Léonard*, 1782. *In*-8°. *de* 76 *pages.*

L'académie adjugea alors deux prix égaux, l'un

à m. *Chambon* le pere, auteur du traité de l'anthrax, l'autre à m. *Thomaſſin*. Le ſujet propoſé par l'académie étoit de déterminer *la nature du charbon malin connu en Bourgogne & dans quelques provinces voiſines, ſous le nom de* PUSTULE MALIGNE; *en déſigner les cauſes, & établir, d'après l'obſervation, la méthode la plus ſûre à ſuivre dans le traitement de cette maladie.*

Le traité de l'anthrax eſt précédé d'une introduction, & augmenté de notes par m. *Chambon* le fils. On trouve dans ce traité d'excellentes choſes; ce ſeroit avec le plus grand plaiſir que nous en donnerions une notice étendue, & telle que le mérite un ouvrage auſſi intéreſſant: mais, pour éviter de répéter ici ce que nous avons dit au ſujet de la puſtule maligne (1), nous nous contenterons de rapporter ce que m. *Thomaſſin* dit en parlant des deux mémoires comparés enſemble. « Nous ſommes d'accord (m. *Chambon* le pere & m. *Thomaſſin*) ſur le plus grand nombre de cas; expoſition de la maladie, ſes cauſes, ſes accidents, ſont préſentés abſolument de même dans l'un & l'autre ouvrage: nous ne différons que par les diviſions multipliées des différentes eſpeces de charbon que m. *Chambon* a adopté, & que j'ai entiérement rejettées. Il a vu conſtamment la fievre accompagner la puſtule maligne, & moi je l'ai vu très-ſouvent ſans fievre. Quant à la partie du traitement, qui eſt la plus importante, nous ne ſommes pas toujours d'accord. Nous différons principalement ſur l'uſage des topiques que m. *Ch*, veut toujours irritants, même dès le début de la maladie, tandis que j'en emploie de différentes eſpeces, ſelon les circonſtances. J'admets quelque-

(1) Nous avons rendu compte de la premiere édition de cet ouvrage dans le journal de médecine, cahier de juillet 1782, *pag.* 65.

fois la ſaignée & les émétiques qu'il rejette ; je fais des ſcarifications & des extirpations dans une intention différente, mais nous arrivons au même but avec les mêmes moyens différemment employés. Il fait grand cas du kina, je trouve qu'il ne produit aucun effet avantageux «.

M. *Thomaſſin*, dans la ſeconde édition de ſon ouvrage, a fait quelques changements & quelques additions, mais ces augmentations ſont trop peu conſidérables pour que nous croyons devoir ajouter rien à ce que nous avons dit de la premiere édition de ſon mémoire.

Dans l'introduction au traité de l'anthrax m. *Chambon* le fils attaque l'ouvrage de m. *Thomaſſin*, & le jugement de l'académie de Dijon. M. *Thomaſſin* fait à m. *Chambon* une réponſe qui eſt imprimée à la tête de la ſeconde édition que nous annonçons. Si nous n'avions trouvé qu'une critique, fût-elle même ſévère, & ſi la défenſe avoit pu être modérée, nous nous ſerions permis de rapporter les moyens employés par les deux rivaux pour ſe combattre ; mais nous nous ſommes fait une loi de faire connoître la doctrine des auteurs, & non point de rapporter & de diſcuter des perſonnalités offenſantes. Nous avertiſſons ſeulement nos lecteurs de ne point former de jugement d'après la lecture de l'introduction au traité de l'anthrax, ſans avoir lu auparavant la réponſe de m. *Thomaſſin*.

G. GOTTLOB RICHTER medicinæ doctoris magnæ Britanniæ regis conſiliarii aulici & archiatri, medicinæ in academiâ Gottingenſi profeſſoris primarii, &c. Opuſcula medica antehac in academiâ Gottingenſi ſeorſim edita, nunc

verò collecta ſtudio Jo. Chriſtiani Gottlieb Ackermanni, medicinæ doctoris acad. imperial. naturæ curioſor. colleg. adjectus eſt index rerum maximè notabilium, volum. I, II, III. Francofurti & Lipſiæ, ſumptibus Joannis Georgii Fleiſcheiri, argentorati, apud Amand. Kœnig, 1780, 1781, *in*-4°.

Le premier volume contient 464 pages ; il eſt dédié à l'illuſtre *Triller* qui l'a orné d'une préface où il montre beaucoup de tendreſſe pour *Richter* ſon ami. La piece qui ſuit eſt de m. *Heyne*, académicien de Gottingue ; elle eſt conſacrée à la mémoire de *Richter*. Dix-ſept autres diſſertations compoſent ce premier tome ; les plus intéreſſantes ont pour objets la maladie hypocondriaque, le flux dyſentérique, la cachexie ictérique, le tremblement, la médecine juive d'après le Talmud, les berceaux des enfants, le ſcorbut, les éryſipeles, l'inſolation, la toux, la cardialgie.

Le ſecond volume renferme 462 pages ; le libraire *Fleiſcher* en fait hommage à m. *Geoffroi-Guillaume Muller*, célebre médecin de Francfort, qui fournit les fonds pour l'impreſſion de cet ouvrage. Il offre quatorze diſſertations rangées ſelon l'ordre chronologique ; mais on pourroit aiſément les partager en deux claſſes, dont les unes ſeroient purement médicinales, & les autres philologiques ſur divers ſujets qui ont un rapport plus éloigné avec la médecine. La voix, la mémoire, la vie longue, la fievre, le ſommeil, la veille, l'abus des évacuants, ſont les articles les plus intéreſſants de ce tome. Ajoutons-y encore les ſuivants. La quatrieme diſſertation a pour titre, *de ſilentio medico* ; elle ſe fait lire avec beaucoup de plaiſir.

La ſixieme roule ſur la ſalubrité des fruits d'été, tels que les fraiſes, melons, concombres, citrouilles, mûres, groſeilles, framboiſes, ceriſes, abricots, pêches; l'auteur n'y comprend point les poires, les pommes, ni les autres fruits d'une nature moins aqueuſe, & qui peuvent être conſervés. Les deux diſſertations ſuivantes ſont très-curieuſes; l'une préſente les dangers que courent les gens de lettres en travaillant de nuit; l'autre traite de l'état des ſomnambules.

Le troiſieme volume, imprimé en 1781, eſt de 566 pages; il eſt dédié à m. *Jean-Jacques Nauheimer*, premier médecin de l'électeur de Mayence, par *Fleiſcher*, libraire. Il contient quarante-deux pieces, la plûpart extrêmement courtes, que *Richter* mettoit au jour dans diverſes occaſions, ſelon l'exigence des cas. Ce ſont de petites diſſertations médicales & philologiques: on y trouve quelquefois des détails minutieux qu'on pardonne dans un diſcours fait & prononcé à la hâte. En général, ces morceaux ſont tous recommandables par l'élégance du ſtyle: on ſent combien ils ſont peu ſuſceptibles d'extraits. Les diſſertations qui nous ont paru les plus eſſentielles ſont celles ſur les cauſes de l'effet variable des médicaments; ſur les vertus médicales des végétaux, ſelon les parties des plantes qu'on emploie; ſur l'ingénuité des anciens empiriques; ſur la matiere & le ſiege de la goutte; ſur la manie érotique; ſur la phthiſie ſans ulceré; ſur la mort ſubite des hommes ſains en apparence.

CARL. GASPAR SIEBOLD, phil. & medicinæ doctor, anatomiæ, chirurgiæ & artis obſtetricæ prof. publ. & ord. Wurtzburgenſis parotidis ſcirrhoſæ feliciter

extirpatæ hiſtoria. Erfurti, 1781, apud Georg. Adam Keyſer. *Hiſtoire d'une parotide ſquirrheuſe heureuſement extirpée; par m. CHARLES-GASPARD SIEBOLD, docteur en médecine, profeſſeur d'anatomie, de chirurgie, & de l'art des accouchements, à Wurtzbourg. A Erfort, chez* Keyſer, 1781, *in*-4°. *de* 12 *pages; & ſe trouve à Strasbourg chez* Kœnig, *libraire.*

On ſait combien l'extirpation de la parotide eſt douloureuſe, à cauſe des rameaux nerveux qui l'environnent, & difficile, à cauſe du voiſinage de l'artere carotide. Très-peu de médecins la conſeillent, & les chirurgiens les plus verſés dans l'angiologie redoutent de la pratiquer. Il eſt cependant quelques exemples de cette opération faite avec ſuccès. M. *Siebold* en donne ici un nouveau, & raconte comment il l'a heureuſement pratiquée ſur une femme qui, depuis cinq ans, avoit la parotide droite ſquirrheuſe.

LA SOCIÉTÉ ZÉLANDOISE DES SCIENCES DE FLESSINGUE a tenu, le 27 août dernier, une aſſemblée générale pour la diſtribution & l'annonce de pluſieurs prix.

Elle avoit promis, de la part de celle des arts & ſciences de Batavia, une médaille d'or à l'auteur du mémoire le plus court & le plus ſatisfaiſant, *concernant*, 1°. *la ſtructure des navires & de leurs appartenances, autant que cela influe ſur la ſanté & le bien des gens de mer*; 2°. *l'entretien de l'équipage, à terre, en rade, ou en*

pleine mer, eu égard à la bonté du logement, de l'habillement & des aliments; 3°. la meilleure maniere de ſaler, conſerver, & apprêter les proviſions de bouche, ſur terre & ſur mer; 4°. les boiſſons d'un uſage journalier, qui ſont les plus ſalutaires pour prévenir le ſcorbut & les autres maladies qui régnent ſur les vaiſſeaux, avec les meſures & l'emploi de ces boiſſons; 5°. l'amélioration néceſſaire du biſcuit pour les équipages des vaiſſeaux; 6°. la meilleure maniere de tenir propres les navires & les lits qu'on y emploie; 7°. la ſéparation de ceux qui ſe portent bien d'avec les malades, tant ſur les navires à pont ouvert, que ſur ceux à trois ponts, & ce qui peut ultérieurement y être relatif. Le prix a été adjugé à m. *Jean Harger*, docteur en médecine à Rotterdam.

La même compagnie avoit annoncé qu'un généreux ami de l'humanité, lequel vouloit garder l'auonyme, deſtinoit une médaille d'or au meilleur mémoire ſur cette queſtion : *Quelles ſont les véritables cauſes & les marques des fievres qui, durant l'automne, régnent dans les places des garniſons de la Flandre hollandoiſe, & quels ſont les remedes les plus efficaces que l'on puiſſe employer pour les prévenir & pour les guérir, ſur-tout parmi les militaires ?* Après avoir examiné, ſuivant la demande de l'anonyme, les ouvrages envoyés au concours, elle a décerné le prix à celui de *M. G. W. Callenfels*, docteur en medecine, & échevin de la ville de l'Ecluſe en Flandre; l'*acceſſit*, à celui qui a pour deviſe : *Præmium labore meo dignum accipere opto*, & dont l'auteur eſt prié de ſe faire connoître.

Un prix du même genre eſt deſtiné à celui qui aura le mieux réſolu les queſtions ſuivantes : *Qu'y a-t-il juſqu'ici d'écrit en flamand ſur les fievres catarrhales, qui, depuis quelques années,*

ſe montrent plus en Zélande qu'autrefois, & qu'eſt-ce qu'on peut y deſirer? Quelles ſont les marques ordinaires de ces fievres? Quels en ſont le cours, les ſymptômes & les complications? Y a-t-il quelques raiſons à découvrir par où il puiſſe paroître pourquoi cette maladie eſt plus fréquente que ci-devant? Quel eſt pour ſes différentes eſpeces le traitement le plus sûr? Les mémoires doivent être envoyés avant le premier janvier 1784.

Enfin cette ſociété promet, de la part de celle de Batavia, une médaille d'or à l'auteur du *plan le mieux ordonné & le moins ſujet à de grandes dépenſes, pour la ſtructure d'un bâtiment convenable (ſous le nom d'hôpital ou maiſon) aux gens de mer néceſſiteux & âgés.* On ne recevra plus aucune piece après le 31 décembre prochain.

Deux copies de chaque ouvrage écrit en flamand, en latin ou en françois, ſeront adreſſées, franches de port, à m. *Juſte Tjeenk*, ſecrétaire de la compagnie.

Elle a réſolu que dorénavant tous ſes directeurs & membres auroient la liberté d'aſpirer aux prix de toutes les queſtions propoſées, à condition, 1°. que, dans leurs mémoires, ils ne mettroient rien qui pût les déſigner; 2°. qu'ils feroient copier leurs ouvrages, afin de pouvoir plus sûrement reſter inconnus.

En ſuppoſant que tous les genres de plantes, avec leurs différentes eſpeces, ont des lieux originaires qui leur ſont naturels & appropriés de façon qu'elles y prennent d'elles-mêmes leur accroiſſement, & y viennent meilleures & en plus grande quantité que la plûpart des autres, d'où il s'enſuit qu'elles ſont connoître les bonnes ou mauvaiſes qualités d'un terroir quelconque, ſoit vierge, ſoit déjà cultivé, par des indices fort ſu-

périeures à celles qu'on déduit de tant d'opinions gratuites qui ont été reçues ſans les connoiſſances préalables néceſſaires, la ſociété des ſcrutateurs de la nature, établie à Berlin, propoſe pour ſujet du prix de 1784, la queſtion ſuivante, relative à la phyſique du barreau : *Quelle eſt proprement l'eſpece de connoiſſance des plantes, compriſe dans la botanique générale, qui a le plus de rapport aux vues économiques, & dont on peut tirer le meilleur parti pour connoître la conſtitution naturelle, la fertilité ou la ſtérilité d'un fonds de terre quelconque, dans les forêts, champs, prairies, pâturages, & autres pieces de terre ſemblables, relativement à la diverſe température des ſaiſons, & à la diverſe poſition des lieux, dans tous les climats, & depuis le niveau de la mer juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes, le tout afin de rapporter ces connoiſſances exactement déterminées aux uſages économiques.* Les ouvrages, écrits en allemand, en françois ou en latin, doivent être adreſſés, francs de port, avant le premier juillet 1784, *à la ſociété des ſcrutateurs de la nature*, ou en allemand, *an die geſellſchafft naturforſchender freunde*, à Berlin. Le mémoire qui contiendra les expériences les mieux faites & les plus détaillées, remportera, trois mois après, le prix de 50 écus en or, lequel ſera délivré tout de ſuite, & l'on imprimera ce mémoire dans le volume des écrits de la ſociété qui paroîtra immédiatement après. Les auteurs des autres pieces pourront les redemander & les retirer, s'ils le jugent à propos.

ERRATA pour le cahier de décembre 1782.

Page 526, ligne 14, *au lieu de* le lendemain, *liſez* le troiſieme jour.

Janvier, *pag.* 91, *ligne* 9, les attouchements, *liſez* des attouchements.

TABLE

DU MOIS DE MARS 1783.

PREMIER EXTRAIT. *Hiſtoire de la ſociété royale de médecine, &c.* page 194
Obſervation ſur une fievre quarte ; &c. ; par m. BAUMES, *méd.* 225
Obſervation ſur une fievre intermittente double-tierce locale, &c. ; par m. GONDINET, *médecin.* 232
Remarques ſur les différentes poſitions que peut prendre le bout inférieur d'un os fracturé, &c. ; par m. PISSIER, *chir.* 239
Obſervation de m. BARRIERE, *vétérinaire à Chartres, &c. ; par* m. HUSARD, *vétérin.* 246
Mémoire ſur l'émétique ou ſel ſtibié ; par m. DE LUNEL, *maître en pharmacie.* 263
Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *janvier &* 3 *février* 1783. 272
Obſervations météor. faites à Montmorenci. 274
Obſervations météor. faites à Lille. 277
Maladies qui ont régné à Lille. 278
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 279
Diſtribution & annonce de prix de la Société Zélandoiſe des ſciences de Fleſſingue. 284

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mars 1783. A Paris, ce 24 fevrier 1783.

POISSONNIER DESPERIERRE.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1783.

MÉMOIRES de médecine & de phyſique médicale, tirés des regiſtres de la ſociété royale de médecine, année 1779.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT.

MÉMOIRE ſur une nouvelle maniere de préparer les ſavons acides, & ſur leur uſage en médecine; par m. CORNETTE.

M. *Cornette* propoſe une nouvelle maniere de combiner l'acide vitriolique avec les huiles. Il rapporte les expériences qu'il

a faites non-ſeulement avec les huiles graſſes, mais encore avec les huiles eſſentielles, & même avec les graiſſes d'animaux. Enſuite il fait part de pluſieurs obſervations ſur l'uſage intérieur des ſavons acides. Les malades qui font le ſujet de ces obſervations, n'en ont éprouvé aucun mauvais effet, & même ont été ſoulagés.

Mémoire ſur l'hydrocéphale interne ou hydropiſie des ventricules du cerveau; par m. ODIER, *correſpondant de la ſociété à Genève.*

M. *Odier* penſe que cette maladie eſt beaucoup plus fréquente qu'on ne l'a cru juſqu'à préſent. D'après ſes obſervations il meurt trois hydrocéphales ſur quatre, & leur nombre ſe montant à douze ou treize, année commune, à Genève, il réſulteroit, ſelon lui, qu'à Paris, toute proportion gardée, il en périt environ cent.

« Les principaux ſymptômes qui caractériſent l'hydrocéphale interne, ſont le mal de tête, les maux de cœur, la marche du pouls qui paſſe rapidement d'une extrême lenteur, accompagnée d'irrégularité, à une extrême fréquence; l'aſſoupiſſement léthargique, l'inſenſibilité des yeux à la lumiere, la dilatation de la pru-

nelle, ſes oſcillations & les mouvements convulſifs du globe même de l'œil ».

M. *Odier*, à l'imitation de *Whytt*, diſtingue trois périodes dans l'hydrocéphale interne; il décrit très en détail les ſignes particuliers qui les caractériſent, & il fait part des choſes remarquables que lui a offertes l'ouverture des cadavres.

Avant de paſſer à l'examen des cauſes, l'auteur obſerve, 1°. que les enfants ſont beaucoup plus ſujets à cette maladie que les adultes. De ſeize malades dont il parle, quinze ne paſſoient pas dix ans, le ſeizieme à la vérité avoit trente-cinq ans, mais ſa maladie n'avoit d'autre rapport avec l'hydrocéphale, qu'une hydatide trouvée dans le cerveau. 2°. Que *ce ne ſont pas les enfants les plus délicats, les plus foibles, les plus mous & les plus ſots qui ſont les plus ſujets à l'hydrocéphale interne.* Ceux dont il rapporte les obſervations avoient des qualités abſolument contraires, & les quatre malades qu'il a vus ſe rétablir étoient les plus délicats de tous.

M. *Odier* admet pour cauſes apparentes de l'hydrocéphale interne, 1°. des coups ſur la tête, & des chûtes, ſix de ſes malades étoient dans ce cas. 2°. Des maladies éruptives. Il remarque qu'à Genève la fievre rouge eſt preſque infailliblement

ſuivie d'anaſarque, d'œdême & d'hydropiſie, pour peu que les malades, pendant leur convaleſcence, ſoient expoſés à l'air, ſur-tout à l'air froid; ainſi l'on conçoit comment l'épanchement ſéreux, au lieu de ſe faire dans le tiſſu cellulaire de la peau ou dans les cavités de la poitrine & du bas-ventre, peut ſe faire dans celles du cerveau. Quoique ces épanchements aqueux n'arrivent pas après la rougeole & la petite vérole, cependant ces maladies ſont auſſi quelquefois ſuivies d'hydrocéphale interne pendant la deſquamation, ou peu de temps après.

Parmi les cauſes conjecturales il place *la peur*, *une diſpoſition héréditaire*, *l'abus des vomitifs*, *la dentition*, & il donne les raiſons ſur leſquelles il appuie ſon ſentiment; mais il n'aſſure pas que quelques-unes des cauſes qu'il appelle apparentes ne s'y ſoient jointes.

Dans le traitement, m. *Odier* s'occupe non-ſeulement de procurer l'évacuation du liquide épanché, mais il cherche à remplir une indication qui n'eſt pas moins importante; c'eſt de réveiller l'action du principe vital, engourdie par la compreſſion que l'épanchement produit ſur l'origine des nerfs, & pour cela il a recours à des remedes ſtimulants.

Il conſeille les diurétiques, parmi leſ-

quels il donne la préférence aux ſels neutres alkalins, tels que la terre foliée de tartre, & à la liqueur de corne de cerf ſuccinée.

Il penſe que les purgatifs draſtiques épuiſent trop promptement les forces du malade, & qu'on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réſerve.

Mais il a grande confiance aux véſicatoires, & il croit avoir, par leur application, prévenu des hydrocéphales internes.

Le vin tient encore un des premiers rangs parmi les remedes qu'indique m. *Odier*; il préfere le vin d'Eſpagne, comme plus cordial & plus agréable.

Lorſque la maladie eſt accompagnée de convulſions & de ſpaſmes, le muſc & le zinc, donnés à très-haute doſe, réuſſiſſent fort bien à les calmer; l'extrait de quinquina convient pour ſoutenir les forces du malade.

Quelquefois la chaleur, l'élévation du pouls, &c. ſemblent exiger l'évacuation du ſang; alors m. *Odier* a recours aux ſangſues appliquées aux tempes.

Ce mémoire eſt terminé par l'hiſtoire des quatre malades que m. *Odier* a guéris. Ces obſervations contiennent des remarques intéreſſantes; on y fait l'application du traitement général que nous venons d'indiquer: mais il a été néceſſaire de le

varier ſuivant les circonſtances, & même d'ajouter quelques remedes, tels que l'ipécacuanha, le mercure doux, &c.

Mémoire ſur les bains de vapeur de Ruſſie, conſidérés pour la conſervation de la ſanté, & pour la guériſon de pluſieurs maladies; par m. ANTOINE RIBERIO SANCHÈS, *ancien premier médecin du corps de l'Impératrice de toutes les Ruſſies, aſſocié étranger, &c.*

Remedia autem maximè univerſalia nota hactenùs ſunt aqua, ignis, argentum vivum, opium. BOERH. *inſtit. med. ſect.* 1182.

Le docteur *Sanchès* fait d'abord des réflexions générales, 1°. ſur l'uſage où étoient les anciens de ſe baigner à la ſuite des exercices qui ſe pratiquoient dans les gymnaſes pour fortifier le corps; 2°. ſur le peu d'avantages que l'on retireroit de nos bains d'eaux thermales, par leur défaut de conſtruction, ſi le voyage que l'on fait pour y arriver n'étoit par lui-même le meilleur remede; 3°. ſur les inconvénients des bains de propreté, pris dans une cuve, & ſur les maux qui en ſont ſouvent la ſuite, parce que ces bains n'étant pas précédés par l'exercice, & adminiſtrés convenablement, relâchent, affoibliſſent & énervent les parties ſolides de tout le corps, ainſi que le ſont les étuves d'Al-

lemagne, & les bains d'eau chaude de l'Italie & du reſte de l'Europe. Toutes ces raiſons le portent à donner la préférence aux bains Turcs, tels qu'on en a conſtruit à Londres; mais il leur trouve encore un défaut eſſentiel, c'eſt que dans la chambre où l'on ſue, l'air & la vapeur ne ſe renouvellent jamais comme dans les bains Ruſſes. Il fait enſuite la deſcription des bains Turcs, &, d'après *Vitruve*, celle des bains des anciens Grecs & des Romains; & il fait voir que le bain Ruſſe, qui en eſt un abrégé, réunit & ſurpaſſe même dans une ſeule piece les avantages de ces bains compoſés de quatre ou cinq chambres. Il explique comment l'eau froide, verſée ſur des cailloux rougis au feu, ſe réduit en vapeurs, ſe décompoſe, & renouvelle l'air du bain. Il décrit enſuite la maniere dont on ſe baigne dans les bains Ruſſes, tant publics que particuliers; il remarque le peu de précautions que l'on y prend quelquefois, les abus qui s'y commettent, & les dangers qui réſultent de ces abus. Il détaille les avantages des friction avec le ſavon, & de l'uſage où l'on eſt de ſe laver & de ſe faire faire des immerſions avec de l'eau froide ou tiéde au ſortir du bain de vapeurs; il diſtingue, en habile médecin, les perſonnes auxquelles l'eau tiéde convient mieux, & celles qui peuvent

ſupporter l'eau froide, & qui doivent la préférer. Il approuve beaucoup ces bains de vapeurs, dans leſquels la ſueur eſt provoquée, pour les femmes nouvellement accouchées, en prenant toutefois les précautions qu'il indique; il penſe que, par leur moyen, on prévient les ſuites dangereuſes des couches, on favoriſe la lactation, &c. mais il blâme fort l'habitude où l'on eſt d'y expoſer les enfants nouveaux-nés. Il indique *les maladies dans leſquelles il ne faut pas ſe faire frotter dans le bain de vapeur, ni ſe laver avec l'eau froide, encore moins à la glace;* & enſuite, *les maladies dans leſquelles il faut faire uſage des frictions dans le bain de vapeur.* Des réflexions ſages & bien dignes du célebre auteur de ce mémoire, motivent ſon ſentiment & prouvent que ſes conſeils ſont le fruit d'une expérience longue & heureuſe.

En examinant les accidents que cauſe la maladie vénérienne, m. *Sanchès* attribue à cette maladie, ſeulement palliée, une grande partie des maux qui affligent, par la ſuite, ceux qui en ont été atteints, ou leurs enfants; & il prétend qu'elle a beaucoup contribué à la dégénéreſcence de l'eſpece humaine qui a perdu de ſes forces & de ſa vigueur. Il fait voir l'avantage conſidérable que l'on retireroit des

bains de vapeur dans le traitement de cette maladie & de ſes ſuites ; il donne une formule dont le ſublimé corroſif fait la baſe, mais qu'il croit n'être vraiment utile qu'à l'aide des bains, & il entre dans quelques détails ſur le régime à ſuivre dans ces cas, & particuliérement ſur l'uſage du lait.

Notre auteur rapporte enſuite les bons effets produits par le bain de vapeur dans la petite-vérole & la pleuréſie, & ceux qu'il préſume qu'on en devroit eſpérer dans les flueurs blanches, le cancer & l'hydrophobie. Il termine ſon mémoire en décrivant la conſtruction des bains de vapeur, & cette deſcription eſt accompagnée de figures qui répréſentent le plan, l'élévation & la coupe des bains.

Les avantages que l'on retireroit de ces bains ſeroient ſi grands, ſoit pour entretenir la ſanté & la vigueur, ſoit pour guérir les maladies, que l'on ne peut s'empêcher, en liſant le mémoire du ſavant docteur *Sanchès*, de faire avec lui des vœux pour que toutes les nations de l'Europe faſſent à l'humanité un préſent ſi digne de la bienfaiſance des gouvernements.

Eſſai ſur la fievre miliaire qui regne ſouvent dans pluſieurs cantons de la Normandie ; par m. VARNIER.

Dans la deſcription des ſymptômes, qui eſt rapide, claire & préciſe, m. *Varnier* remarque, entr'autre choſe, que les douleurs qui ſe manifeſtent dans le premier temps de la fievre miliaire ont de la reſſemblance avec les maladies qui affectent ordinairement en particulier chacune des parties. Ainſi, à la tête elles ont le caractere des migraines ; dans les membres, on les prendroit pour des rhumatiſmes ; dans les muſcles intercoſtaux, elles ont l'apparence de pleuréſies, &c.

Pour établir le diagnoſtic de la maladie, m. *Varnier* diſtingue le temps de l'invaſion de celui de l'éruption. Dans l'invaſion, la permanence & la fixité des ſymptômes nerveux, précurſeurs de la maladie, qui ne ſont point appaiſés par l'uſage des anti-ſpaſmodiques, indique au praticien qu'il y a un levain caché, & qu'il doit s'attendre à une maladie plus grave qu'une ſimple affection nerveuſe.

Quand la fievre a annoncé le ſecond temps, le pouls qui, en apparence, ne préſente rien d'alarmant, prend cependant un caractere de malignité, & la tête

eſt embarraſſée. La ſueur eſt ſymptomatique, & non pas critique ; elle a, dit m. *Varnier*, une odeur *acido vapide* particuliere : c'eſt alors que l'éruption miliaire ſe déclare.

M. *Varnier* croit que la cauſe prochaine de cette maladie conſiſte dans une acrimonie tendante à l'acide, qui affecte les humeurs, les épaiſſit & porte ſon action principale ſur les nerfs & ſur leur principe, d'où naiſſent les ſpaſmes, les délires, l'apoplexie, & même l'aſphyxie.

En recherchant les cauſes éloignées de la fievre miliaire, m. *Varnier* remarque qu'elle ſe manifeſte le plus ſouvent dans les lieux bas, marécageux, dans les pays d'herbages & ſitués près des eaux ſtagnantes, & dans les ſaiſons humides ; il obſerve encore que le cidre qui ſouvent a ſubi un commencement de fermentation acide, le pain fait avec du bled de ſarrazin, dont les habitants de Caen & des environs font uſage, & leurs habitations mal-ſaines, diſpoſent leurs humeurs à l'aſceſſence, & par conſéquent à la fievre miliaire. Il parle enſuite des complications de cette maladie.

Dans le pronoſtic m. *Varnier* rappelle l'incertitude où jette le commencement de la maladie qui n'eſt bien déclarée que par l'odeur des ſueurs, & par l'éruption.

En général, plus les ſymptômes précurſeurs durent long-temps, moins la miliaire eſt dangereuſe, *& vice versâ*. M. *Varnier* penſe que l'éruption miliaire eſt toujours critique; il diſtingue très-bien & très en détail, les ſignes qui ſont les plus fâcheux, & ceux qui annoncent le moins de danger.

« La maniere de traiter cette maladie eſt aſſez ſimple, dit m. *Varnier* : elle ſe rapporte à deux indications ».

« La premiere eſt de délayer & d'adoucir le levain morbifique; la ſeconde, de le pouſſer au-dehors, même de l'y appeller, & de l'y attirer pour le détourner des parties intéreſſantes ſur leſquelles il peut porter ſon action délétere ».

M. *Varnier* fait enſuite l'application particuliere des moyens curatifs aux différents états de la fievre miliaire; il donne des conſeils relativement à l'uſage de la ſaignée, de l'opium, du quinquina, des purgatifs, & relativement aux ſoins qu'il faut prendre pour ménager la ſueur & la diarrhée, & pour ſoutenir l'éruption.

Ce mémoire contient pluſieurs obſervations qui appuient la doctrine de m. *Varnier*.

Dans l'expoſition des ſymptômes de cette maladie, & dans ſes déguiſements, m. *Varnier* ne differe pas eſſentiellement

de m. *Barailon* (1) qui donne une deſcription beaucoup plus étendue des différentes eſpeces de fievre miliaire, tandis que m. *Varnier* ne s'attache qu'à décrire celle qu'il a obſervée à Caen & dans ſes environs.

M. *Varnier* & m. *Barailon* penſent de même ſur les indications à remplir; tous deux regardent l'éruption comme une véritable criſe de la fievre miliaire : mais m. *Barailon* ajoute (2) que quoique la criſe s'opere par l'éruption, cependant elle n'eſt pas toujours sûre. Selon lui, la criſe de la miliaire peut ſe faire ſans qu'il y ait d'éruption; d'après ce principe, il prétend qu'il faut même prévenir l'éruption, & que c'eſt l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration que l'on doit favoriſer, parce qu'elle entraîne plus sûrement avec elle la matiere morbifique.

---

(1) Voyez *premier mémoire ſur la fievre miliaire*, par m. *Barailon*. Hiſtoire & mémoires de la ſociété royale de médecine, premier volume, *pag.* 193; & journal de médecine, ſeptembre 1782, *pag.* 204.

(2) Voyez *Recherches ſur la nature de la miliaire & ſur ſon traitement.* Volume ſecond des mémoires de la ſociété, *pag.* 198; & journal de médecine, novembre 1782, *pag.* 392.

Obſervation ſur un anevriſme conſidérable de l'artere axillaire, ſuivi de la fracture des côtes ; par m. DE HORNE.

L'homme qui fait le ſujet de cette obſervation étoit âgé de cinquante ans, d'un tempérament ardent & bilieux, d'une conſtitution athlétique, accoutumé à une vie agitée & active, livré à des paſſions quelquefois tumultueuſes, & ſur-tout fort enclin à la colere dont il éprouva un accès violent qui fut la cauſe de ſon anevriſme. Rien ne put empêcher les progrès que fit la tumeur, & deux ans après l'apparition de l'anevriſme le malade périt.

A l'ouverture du cadavre, faite par m. *Sabatier*, on trouva la tumeur placée à la partie du thorax, recouverte par le grand pectoral. « Elle s'étendoit en arriere juſques ſous le creux de l'aiſſelle, & ſe propageoit au-deſſous du bord inférieur de l'omoplate qu'elle avoit ſoulevée de côté. La ſeconde & la troiſieme des vraies côtes, ſur leſquelles cette tumeur poſoit principalement, étoient amincies, uſées, & fracturées dans leur partie moyenne ; & c'eſt dans l'inſtant que cette fracture s'étoit déclarée, que la pointe de ces os fracturés avoit percé par leur écartement la tumeur même, & qu'il en avoit réſulté un épanchement ſubit & conſidérable de

ſang dans la capacité de la poitrine; ce qui avoit cauſé la mort prompte, laquelle avoit terminé la vie & les ſouffrances du malade. La plévre, en cet endroit, étoit abſolement adhérente aux côtes; de ſorte que leur fracture en avoit opéré néceſſairement le déchirement «.

« Tous les autres viſceres étoient d'ailleurs bien conformés & en très-bon état. Cette tumeur pouvoit contenir trois à quatre livres de ſang; les parois antérieures étoient fort épaiſſies par l'application ſucceſſive qui s'étoit faite de la partie fibreuſe du ſang, & la deſſication de la partie lymphatique; les parois poſtérieures, qui poſoient ſur les côtes, étoient au contraire très-amincies ».

M. *de Horne* trouve la cauſe prédiſpoſante de cet anevriſme dans l'uſage peu réfléchi que le malade faiſoit alors d'un remede très-actif, compoſé d'une ſolution de mercure cru dans l'eſprit de nitre dulcifié avec l'eſprit-de-vin, & réduit en ſyrop avec la caſſonnade. *

M. *de Horne* a ſu rendre cette obſervation, curieuſe par elle-même, encore plus intéreſſante par l'explication qu'il fait de la maniere dont le mercure peut diſpoſer à l'anevriſme, & par les obſervations à-peu-près ſemblables qu'il a pris ſoin d'extraire des meilleurs auteurs; mais

* c'est ce qu'on présume être le sirop de Belet.

il fait très-judicieuſement remarquer que dans ces différentes obſervations la fracture des os étoit la ſuite de leur carie, au lieu que dans le fait qu'il rapporte, la fracture étoit purement méchanique, & cauſée par l'aminciſſement ſucceſſif des côtes, & qu'on n'a trouvé aucun ſigne de carie aux os.

Recherches & obſervations ſur l'épilepſie eſſentielle, ou MALADIE SACRÉE *d'Hippocrate ; par m.* SAILLANT.

L'épilepſie eſſentielle, dit m. *Saillant*, que nous allons copier, eſt celle dont on apporte le germe en naiſſant.

« Il y en a pluſieurs eſpeces ».

« L'une eſt héréditaire, tranſmiſe par les peres & meres, ou même par les aïeux, ſans que ceux-là en aient été atteints ».

« L'autre eſt communiquée par la mere, ſans qu'elle ait jamais éprouvé cette maladie ; ce qui peut arriver de deux manieres, ou par les vives affections de l'ame de la mere pendant ſa groſſeſſe, ou par ſa cacochymie ou la dépravation de ſes humeurs dans ce temps ».

« D'autres enfin, viennent uniquement de l'enfant lorſqu'il étoit dans le ſein de ſa mere ; & cette épilepſie eſt encore de deux ſortes : l'une eſt due à la mauvaiſe conformation

conformation des ſolides, & principalement des os de la tête, ſoit naturellement, ſoit accidentellement par les manœuvres pratiquées pendant l'accouchement ; l'autre reconnoît pour cauſe le vice des fluides, & la ſurabondance des humeurs ».

C'eſt d'après ces diviſions que m. *Saillant* décrit rapidement les différentes eſpeces d'épilepſies eſſentielles. Il prend pour guides dans ſes recherches *Hippocrate*, *Galien* & pluſieurs autres médecins célebres ; & il rapporte des obſervations qui viennent à l'appui des principes qu'il établit.

Ce travail de m. *Saillant* ſemble être une ſorte d'introduction à un ouvrage complet ſur l'épilepſie, ouvrage qu'il ſeroit à deſirer de voir exécuter par le médecin même qui l'a ſi heureuſement conçu.

Mémoire ſur les inconvénients des étables dont la conſtruction eſt vicieuſe ; par m. l'abbé TESSIER.

Précis hiſtorique de la maladie épizootique qui a régné dans la généralité de Picardie, en 1779 ; par m. VICQ D'AZYR.

Mémoire ſur la morve ; par m. CHABERT, *directeur & inſpecteur-général des écoles*

royales vétérinaires, & correſpondant de la ſociété.

Mémoire ſur l'irritabilité des poumons; par m. VARNIER.

Les expériences de m. *Varnier* ſont très-curieuſes, elles ſont faites avec ſoin, & rapportées avec une ſimplicité & une bonne foi qui en augmentent le mérite. Il réſulte de ces expériences que le poumon a ſa vie propre, comme toutes les autres parties du corps, puiſqu'il eſt irritable & qu'il eſt contractile; que cette vie a ſon terme, qu'elle s'éteint dans un certain temps, ainſi que celle de toutes les autres parties du corps, & que ce terme eſt plus court que celui du cœur; que les impreſſions faites ſur le poumon déterminent l'action des organes ambiants; que lorſque ces impreſſions ſont légeres, elles raniment & rendent plus fréquents les mouvements de la reſpiration; que cette accélération doit être dépendante de l'action propre du poumon, puiſqu'alors ſa contractilité eſt augmentée, & qu'il ſe dilate avec moins de facilité; que lorſque la contraction eſt portée juſqu'à l'état du ſpaſme, & que le relâchement ne ſuit pas, pour permettre la dilatation, tous les mouvements des autres organes ſont ſuſpendus ou arrêtés; que ces organes ne

peuvent reprendre leur jeu que quand on peut parvenir à faire ceſſer le ſpaſme en dilatant les véſicules par l'inſufflation de l'air; que la facilité ou la difficulté que l'on trouve à faire ceſſer le ſpaſme, eſt en raiſon de la force & de l'activité du ſtimulant : d'où m. *Varnier* ſe croit en droit de conclure que le poumon eſt un viſcere actif, qu'il eſt le premier & le principal agent de la reſpiration, & que cette fonction dépend, comme dans les amphibies, de la dilatation & de la contraction alternative des véſicules qui déterminent alternativement la contraction des muſcles inſpirateurs & expirateurs; & cela indépendamment de la volonté, comme il eſt évidemment démontré.

Une derniere expérience prouve que le poumon, lorſqu'on étouffe un animal, agit encore quelques inſtants ſur l'air qui y eſt contenu; que cet air, en ſe raréfiant, diſtend la poitrine & détermine un grand mouvement d'inſpiration qui eſt ſuivi d'un mouvement d'expiration très-violent; que continuant à ſe diſtendre par la raréfaction, il force toujours la poitrine à ſe dilater après chaque expiration; ce qui fait que l'animal périt en inſpirant.

Réflexions ſur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particuliere à l'enfant nouveau-né; ou *Mémoire ſur un nouvel avantage attribué à cette conformation; par m.* THOURET.

Les os du crâne du fœtus ne ſont pas joints entr'eux comme dans l'adulte, mais réunis ſeulement par des membranes. M. *Thouret*, ne s'occupant point des avantages de cette conformation, quant au méchaniſme de l'oſſification, ne les conſidere que dans l'enfant qui eſt encore dans le ſein de ſa mere, ou qui eſt actuellement ſoumis à l'opération qui doit lui faire voir le jour. Outre la propriété que poſſede la boîte oſſeuſe du crâne des fœtus de ſe déprimer, de permettre l'alongement & le changement de forme de la tête au moment de l'accouchement, la nature, ſelon m. *Thouret*, s'eſt encore propoſé pour but eſſentiel d'opérer la compreſſion du cerveau dont la ſuite néceſſaire eſt de cauſer la perte du ſentiment, & la ceſſation de tout mouvement volontaire, ſoit que la compreſſion du corps calleux produiſe cet effet, comme le croyoit d'abord m. *Thouret*, ſoit que ce ſoit celle de la moëlle alongée comme paroiſſent le prouver les expériences de m. *Lorry*, expé-

riences qui, loin de détruire l'opinion de notre auteur, viennent à l'appui de ſon ſentiment ; car il importe peu que ce ſoit le corps calleux ou la moële alongée qui étant comprimés par la dépreſſion des os du crâne, amenent l'engourdiſſement & le ſommeil du fœtus : pourvu que ce phénomene ait lieu, & ſerve à expliquer d'une maniere ſimple & naturelle ce qui ſe paſſe lors de l'accouchement. M. *Thouret* démontre que pendant cette opération l'enfant eſt abſolument paſſif, & ne partage aucunement ni les efforts, ni les douleurs de la mere Il prétend encore que l'enfant éprouve dans le ſein de la mere une ſorte de compreſſion qui lui procure l'eſpèce de ſommeil dont il jouit juſqu'au moment de ſa naiſſance.

M. *Thouret* ſe fait à lui-même les objections les plus ſottes qu'il réfute victorieuſement. En général, le ſujet de ce mémoire eſt traité d'une maniere brillante, ingénieuſe, & les raiſons de l'auteur ſont préſentées de façon à perſuader que c'eſt une vérité qu'il annonce, & non point un ſyſtême qu'il cherche à établir.

Obſervations ſur les phénomenes & les variations que préſente l'urine conſidérée dans l'état de ſanté; par m. HALLÉ.

Tous les médecins ſentent combien il leur importe d'examiner l'homme ſain, pour parvenir à juger des maladies qui peuvent l'affliger; ainſi faire bien connoître une ſeule des humeurs de notre corps dans l'état de ſanté, c'eſt fournir un objet de comparaiſon pour l'état de maladie. Afin de donner les moyens les plus sûrs d'établir cette comparaiſon, m. *Hallé* ne ſe contente pas de nous préſenter ſimplement les faits tels qu'il les a obſervés, il rapproche les produits ſpontanés de l'urine, de pluſieurs humeurs qui jouent le plus grand rôle dans l'économie animale, & il fait voir le rapport qu'ils ont avec elles.

L'urine que m. *Hallé* a choiſie, comme terme moyen, étoit celle d'un jeune homme d'une ſanté égale, d'une bonne conſtitution, d'un tempérament plus ſanguin que bilieux, aſſez fort ſans être robuſte, ſenſible ſans être très-irritable, dont le corps a pris tout ſon accroiſſement, & accoutumé d'ailleurs à une vie

ſobre, réglée & modérément exercée. Ses urines ont été recueillies le matin, immédiatement apres ſon réveil, & le ſoir au moment où s'accomplit la coction, où la tranſpiration s'établit, & où elles ſollicitent elles-mêmes leur ſortie.

Les expériences ont été faites depuis le mois de mai juſqu'à celui de novembre 1779, & ont été répétées plus de ſoixante fois.

M. *Hallé* partage en trois temps les changements qu'éprouve l'urine abandonnée à elle-même. Le premier temps eſt celui de la *ſimple décompoſition* cauſée par le refroidiſſement & le repos; le deuxieme, celui de la *décompoſition* cauſée par le mouvement ſpontané; le troiſieme, celui de la putréfaction décidée.

M. *Hallé* examine ſimplement les produits qui ſont la ſuite de ces différents états de l'urine d'une même perſonne, réſervant, pour ſujet d'uu autre mémoire, leur analyſe chymique, & ſe promettant de donner en même temps celle d'autres urines, pour ſervir d'objets de comparaiſon.

Les produits ſont dans le premier temps, 1°. un *ſédiment gélatineux* qui ſe dépoſe au fond du vaſe par le refroidiſſement; 2°. un *dépôt ſalin* qui contient une partie

colorante ; 3°. une pellicule ſaline qui n'eſt pas auſſi conſtante que le dépôt.

Dans le ſecond temps, l'odeur urineuſe eſt exaltée, l'urine paſſe à l'aceſcence, puis à l'alkaleſcence ; ce que le ſédiment gélatineux éprouve plus rapidement que le reſte de l'urine dont la couleur ſubit divers changements. Il ſe fait un ſecond dépôt ſalin, & enſuite un dépôt de matiere blanche plâtreuſe.

C'eſt dans le troiſieme temps que ſe fait la putréfaction du ſédiment gélatineux, & enſuite celle de l'urine même, & que l'odeur putride perd celle de l'odeur ſimplement urineuſe.

On voit, en liſant des réflexions générales qui terminent ce mémoire, que, ſelon m. *Hallé*, le ſédiment gélatineux eſt un un vrai corps muqueux gélatineux.

« Il n'appartient, dit-il, qu'aux urines qui ont éprouvé tout le travail de la coction. Il eſt dans toutes conſtamment le même, & de toutes les matieres ſéparées de l'urine, il eſt le ſeul qui conſerve une proportion exacte avec l'état de la coction & la quantité des aliments ».

Et dans une note qui nous paroît devoir être remarquée, il dit encore :

« Ainſi la matiere muqueuſe ou corps muqueux eſt ici conſidérée comme genre,

par rapport à des eſpeces très-variées, même dans le ſeul corps animal. Parmi ces eſpeces ſont la ſubſtance gélatineuſe animale qui forme la matiere aſſimilée, celle qui forme le ſédiment propre de l'urine, celle qui forme la couenne qui en eſt une altération contre nature, peut-être même encore celle qui forme en partie la matiere du pus. Ces eſpeces, différenciées par leurs formes & le degré de leur élaboration, appartiennent au même genre, & ont la même origine. Ces formes ſe multiplient encore bien davantage ſi on veut ſuivre la même matiere, non-ſeulement dans tous les mucilages animaux, & même dans la partie fibreuſe du ſang, mais encore dans les ſubſtances alimentaires qui la fourniſſent ».

D'après ce qui ſe paſſe dans toutes les maladies bilieuſes, m. *Hallé* penſe que la bile a une part conſidérable dans la formation du dépôt ſalin & de la partie colorante qui lui eſt unie.

A l'égard de la matiere blanche plâtreuſe, & qui eſt plus terreuſe que ſaline, m. *Hallé* ne prononce rien, mais il ſe fait les queſtions ſuivantes : « Eſt-ce la terre de nos os qui ſe ſépare par nos urines à meſure qu'elle eſt réparée par nos aliments ? eſt-ce à elle qu'on doit rapporter le ſédiment plâtreux que l'on remarque

dans les urines des goutteux ? eſt-ce elle qui conſtitue le principe du calcul ? & pourrions-nous nous flatter, d'après les réflexions que nous venons de faire ſur les trois principales ſubſtances qui ſe ſéparent de l'urine, d'y trouver un jour des caracteres propres & des ſignes diſtinctifs & sûrs de toutes les maladies catarrhales, de toutes celles qui affectent la bile, & de celles qui attaquent les articulations & les os ? »

Mémoire ſur l'analyſe & les propriétés des differentes parties conſtituantes de l'ipécacuanha ; par mm. DELASSONE *fils*, & CORNETTE.

MM. *Delaſſone* & *Cornette* ont fait diverſes expériences qui prouvent « 1°. que la partie ligneuſe de l'ipécacuanha eſt, à peu de choſe près, auſſi émétique que celle qui en eſt ſéparée ; 2°. que la partie extractive, bien préparée, jouit également de cette propriété, à la vérité avec moins de violence & d'énergie, mais aſſez pour qu'on puiſſe l'employer comme émétique ».

Recherches chymiques ſur les différents procédés que les pharmaciens ont employés juſqu'ici pour préparer le tartre émétique ; par m. CAILLE.

M. *Caille*, ayant répété les différents

procédés employés juſqu'à préſent pour préparer le tartre ſtibié, les compare enſemble, il en expoſe les inconvénients & les avantages, & il remarque les rapports qu'ils ont entr'eux. Enſuite il propoſe une maniere de préparer ce médicament pour l'obtenir toujours uniforme. « Celui (ce procédé) que nous allons rapporter, nous a paru le plus ſimple, le plus facile, & en même temps le plus économique; c'eſt, à peu de choſe près, celui que m. *Rouelle* l'aîné preſcrivoit dans ſes cours de chymie : des manipulations ſouvent répétées ont ſeulement contribué à le rendre plus sûr & plus parfait ».

Obſervations & recherches ſur l'uſage de l'aimant en médecine, ou *Mémoire ſur le magnétiſme médicinal; par mm.* ANDRY & THOURET.

Ce mémoire eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere, ou *précis hiſtorique des travaux entrepris ſur le magnétiſme*, on examine les propriétés, ſoit utiles, ſoit malfaiſantes, qui ont été attribuées à l'aimant depuis les premiers temps où les hommes ont connu cette ſubſtance juſqu'à nos jours, & les différentes manieres d'appliquer l'aimant à l'économie animale. Cet intervalle ſe trouve diviſé en

trois époques très-diſtinctes : la premiere commence au temps où l'aimant étoit en grande faveur dans la médecine des anciens Mages, chez les Chaldéens, les Egyptiens & les Hébreux, & ſe continue juſqu'à celui où les alchymiſtes lui attribuerent nombre de vertus imaginaires ; la ſeconde s'étend depuis le ſiecle des Paracelſe, &c. juſqu'au temps où les phyſiciens ayant découvert qu'on pouvoit communiquer au fer, & ſur-tout à l'acier bien trempé, les propriétés de l'aimant, & même rendre les aimants artificiels ſupérieurs aux aimants naturels, on pût faire des expériences d'abord en Allemagne, enſuite dans le reſte de l'Europe ; enfin la troiſieme époque finit au moment où la ſociété s'eſt propoſé de donner le réſultat d'expériences faites & recueillies avec un eſprit dégagé de toute prévention, & par conſéquent propres à fixer les idées des médecins ſur les vertus du magnétiſme : ce moment eſt heureuſement marqué par le degré de perfection qu'ont ſu donner aux aimants artificiels pluſieurs phyſiciens modernes, & notamment m. l'*abbé le Noble*.

On remarque qu'il s'eſt paſſé de longs eſpaces de temps pendant leſquels les vertus de l'aimant ont été ou négligées, ou mépriſées, & les ſentiments des médecins

qui ont fait uſage de l'aimant ſont rapportés & appréciés.

Cette diſſertation hiſtorique annonce des recherches conſidérables & curieuſes ; elle réunit tous les détails qui peuvent être inſtructifs, à une conciſion qui en augmente le mérite.

La ſeconde partie contient des *nouvelles obſervations ſur l'uſage de l'aimant dans le traitement de pluſieurs maladies.* Ces obſervations ſont au nombre de cinquante-huit, ſans compter celles qui ont, avec elles, de l'analogie, & que l'on ſe contente de citer dans les notes. Pluſieurs fois l'aimant a opéré la guériſon des maladies, le plus ſouvent il a procuré du ſoulagement, & quelquefois ſon effet a été nul, ou même contraire.

La troiſieme partie, intitulée *Conſidérations ſur les effets généraux, la nature & l'uſage du fluide magnétique, conſidéré comme médicament*, eſt terminée par un réſumé que nous allons copier, parce qu'il préſente d'une maniere ſatisfaiſante ce que l'on doit penſer de la vertu de l'aimant ; chacune des réflexions que contient ce réſumé eſt motivée très-amplement dans le cours de cette troiſieme partie, & l'on renvoie aux obſervations qui en établiſſent la preuve.

« 1°. On ne peut méconnoître dans l'aimant, appliqué en amulette, une action réelle & ſalutaire ».

« 2°. Cette action eſt indépendante, dans l'aimant, des qualités ou propriétés qui lui ſont communes avec les autres corps, & par leſquelles l'application des pieces aimantées peut avoir une action générale ou commune ſur l'économie animale : telles ſont l'impreſſion de froid, la preſſion, le contact, le frottement, les plaques étant appliquées à nud, & ſerrées étroitement ſur la peau ».

« 3°. Cette action de l'aimant eſt également diſtincte de celle qu'il peut avoir ſur le corps humain, comme ſubſtance ferrugineuſe, & de celle qu'il exerce ſur le fer, comme ſubſtance attractive, quoiqu'elle paroiſſe dépendre cependant du même principe, cette action paroiſſant s'affoiblir évidemment, & ſe rétablir en même proportion que les plaques aimantées acquierent ou perdent de leur vertu attractive ou de leur action ſur le fer ».

« 4°. Cette action de l'aimant paroît être une action immédiate & directe du fluide magnétique ſur nos nerfs, ſur leſquels il paroît avoir une influence non moins réelle que ſur le fer : il paroît n'en avoir aucune directe & particuliere ſur les fibres, ſur les humeurs, ſur les viſceres ».

« 5°. Par cette action, l'aimant ne paroît pas convenir dans le traitement des affections décidément humorales, ou organiques & matérielles, mais dans les affections purement ou plus particuliérement nerveuſes ».

« 6°. Les affections de ce genre, auxquelles l'aimant convient préférablement, ne ſont pas les affections dépendantes du défaut d'action des nerfs, mais celles qui reconnoiſſent pour cauſe principale l'action des nerfs augmentée : telles ſont les ſpaſmes, les convulſions, les vives douleurs ».

« 7°. Sous ce rapport, l'aimant ſe range naturellement dans la claſſe des anti-ſpaſmodiques, claſſe qu'il ſemble ainſi enrichir, comme l'électricité a enrichi celle des ſubſtances irritantes, apéritives ou ſtimulantes, & c'eſt plus ſpécialement à l'eſpece des anti-ſpaſmodiques toniques ou proprement dits, qu'il ſemble ſe rapporter ».

« 8°. Cette action anti-ſpaſmodique & nerveuſe de l'aimant ne paroît être que palliative ; mais rien n'annonçant qu'elle ne puiſſe pas devenir curative, l'efficacité même quon reconnoît dans l'aimant pouvant n'être pas purement nerveuſe, & ſeulement anti-ſpaſmodique, la nullité de toute autre action dans cette ſubſtance,

ſpécialement d'une vertu ſtimulante apéritive, d'une action humorale & matérielle, n'étant pas entiérement démontrée, il ſuit de ces différents points, qu'il eſt important de continuer les recherches & de multiplier les épreuves ſur cet objet ».

« 9°. La méthode magnétique paroiſſant être elle-même ſuſceptible de pluſieurs degrés de perfection, c'eſt une nouvelle raiſon de s'appliquer à la modifier, à l'obſerver dans tous ſes effets & ſous tous ſes rapports ».

« 10°. Au moins, en ſe bornant à la méthode actuelle, les avantages du magnétiſme en médecine ne peuvent être méconnus & conteſtés ».

« 11°. L'aimant a donc ſur le corps humain un autre principe d'action que celui qui réſulte de ſa nature ferrugineuſe, de ſon action attractive ſur le fer, ainſi que des autres propriétés ſi nombreuſes que l'empiriſme lui avoit attribuées; & il paroît devoir un jour devenir en médecine d'une utilité, ſinon auſſi grande, au moins auſſi réelle qu'il l'eſt maintenant en phyſique, quoiqu'on ne doive pas ſans doute admettre toutes les merveilles qu'on en raconte, & qu'il y ait beaucoup à rabattre des éloges qu'on lui prodigue ».

On donne à la ſuite de ce mémoire la *deſcription des pieces aimantées, avec la méthode*

méthode à ſuivre dans leur application, & cette deſcription eſt accompagnée de figures qui repréſentent les différentes pieces.

Ce mémoire eſt très-long, mais très-intéreſſant; on y rend aux auteurs des obſervations qui ont été communiquées, toute la juſtice qui leur eſt due, & ſurtout à m, l'abbé *le Noble* dont les talents & le zele ſont dignement appréciés.

Tout le monde ſait que les moyens employés dans les maladies des nerfs ſont ſouvent infructueux, & l'on ſent combien un remede tel que l'aimant, ſi ſon utilité étoit bien conſtatée, ſeroit précieux, ſurtout pour les perſonnes du ſexe & pour les habitants des grandes villes. Ainſi l'on ne ſauroit trop engager les auteurs de ce mémoire à continuer de multiplier leurs expériences ſur l'aimant (1), & de raſſembler toutes les obſervations qui leur ſeront adreſſées.

---

(1) On ne confondra point le magnétiſme minéral avec le *magnétiſme animal*. M. *Meſmer* prétend, veut & exige qu'on ait une opinion différente ſur ces deux magnétiſmes. Ce n'eſt pas que m. *Meſmer*, d'après un très-grand nombre de médecins & de phyſiciens Allemands, n'ait ci-devant eu recours à l'aimant minéral dans le traitement de ſes malades; mais, tourmenté par ſon génie, il a quitté le chemin battu, &, pour être plus près de la nature, il s'eſt enfoncé dans une forêt : là, il étoit trois mois ſans parler aucune

Obſervations ſur les propriétés de l'écorce d'un arbre connu à Madagaſcar ſous le nom de béla-aye; *par m.* SONNERAT, *communiquée par m.* MAUDUYT.

Ce remede convient dans le flux de ſang & la diarrhée.

---

langue, & il s'écrioit : O nature ! nature ! que me veux-tu ? Il étoit, à ce qu'il aſſure, certainement comme un fol, il trépignoit des pieds, & bientôt après il a publié un ſyſtême inintelligible, & d'incroyables guériſons ; il a encore écrit des injures contre toutes les compagnies ſavantes. Cependant comme il eſt dans l'intention de porter la lumiere dans les ténebres, & de venir au ſecours de l'*humanité ſouffrante*, il opere toujours par des moyens myſtérieux, & en proteſtant formellement qu'il ne fait point uſage du magnétiſme minéral, bien qu'il emploïe des inſtruments qu'il varie ſouvent & toujours d'une maniere ſinguliere : il s'aimante auſſi lui-même, il dit qu'il ne ſait pas dire comment, mais que c'eſt pour aimanter les autres par lui-même, par ſa propre ſubſtance ; & en effet, ſi cela ne paroît pas préciſément dit pour être entendu, cela n'en eſt pas moins bien imaginé & bien lumineux : car comme l'aimant minéral a une action infiniment plus forte ſur le fer que ſur un être organiſé, ne s'enſuit-il pas tout naturellement qu'un aimant animal doit auſſi avoir plus d'influence ſur des animaux qu'un aimant minéral. M. *Meſmer* a donc bien fait d'abandonner l'aimant minéral, pour faire uſage de l'aimant animal ſur ſes malades : il faudroit être bien obſtiné pour n'en pas convenir. *Voyez* la lettre de m. *Meſmer* à m. *Deſlon*, journal de médecine, *janvier* 1783, *pag.* 79 & ſuiv.

« Le béla-aye eſt un léger aſtringent, & un excellent tonique. Pour l'adminiſtrer, il faut le réduire en poudre. Après que le malade a été purgé, on lui en donne vingt-quatre grains, le matin, dans une petite taſſe de thé, ou dans une petite quantité de bon vin, mais jamais dans du bouillon : le ſoir on lui en donne de même vingt-quatre grains. Le malade ne doit manger, le matin, que deux heures après avoir pris ce remede ; & le ſoir il ne doit le prendre qu'une heure ou deux après avoir ſoupé. Après ſept ou huit jours, il faut augmenter la doſe, & en donner trente-ſix grains le matin ſeulement, & avec les mêmes précautions, juſqu'à parfaite guériſon. Alors il ne faut pas en donner le ſoir ».

LETTRE de m. BONNEL DE LA BRAGERESSE fils, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, réſidant à Mende en Gévaudan.

VOUS avez annoncé, monſieur & très-honoré confrere, dans le journal de médecine du mois de novembre dernier, un mémoire que j'ai lu, il y a quatre ans, à la ſociété royale des ſciences de Montpellier, ſur l'uſage & l'effet de quelques re-

medes peu connus en France. Le dernier article de ce mémoire, conſacré entiérement à faire connoître les effets de la pulſatille ou coquelourde, paroît celui qui a le plus fixé l'attention du public, à raiſon de la vertu bien décidée de ce remede contre les dartres. J'ai du moins lieu de l'imaginer ainſi, d'après les courtes notices qu'ont donné de mes recherches les ouvrages périodiques, & d'après les lettres multipliées que j'ai reçues de toutes les parties du royaume, pour me demander des renſeignements ſur l'uſage & l'adminiſtration de ce remede.

J'ignore, monſieur, à qui je ſuis redevable de la publicité d'un mémoire conſigné dans les faſtes de l'académie de Montpellier. Je ſuis ſi flatté d'avoir choiſi une ſociété auſſi reſpectable pour dépoſitaire, que je croirois manquer aux égards que je lui dois, ſi je publiois, ſans ſa participation, ce mémoire; & c'eſt uniquement pour relever une mépriſe qui s'eſt gliſſée dans les différents ouvrages périodiques où il a été queſtion de la pulſatille, ſur la ſynonymie de l'eſpece employée par m. *Storck*, par mon pere & par moi, que j'ai l'honneur de vous écrire cette lettre.

Le manuſcrit de mon mémoire porte expreſſément que l'eſpece de pulſatille

que j'emploie contre les dartres avec tant de ſuccès, eſt celle que *Linnæus* appelle *Anemone pratenſis, pedunculo, involucrato, petalis apice reflexis, foliis bippinnatis*, eſpece très-diſtincte de celle que le journal de médecine & autres journaux ont indiquée ſous le nom d'*anemone pulſatilla* de Linnæus, qui ſe trouve la *pulſatilla folio craſſiore & majore flore* de C. B., tandis que celle que nous employons eſt la *pulſatilla flore minore nigricante* du même auteur.

Quelqu'analogie qu'on puiſſe préſumer entre les vertus de ces deux plantes d'une même famille, je devois cette explication à la vérité & à l'envie de voir la pulſatille réuſſir également dans les mains des médecins qui voudront s'en ſervir ſur le témoignage de m. *Storck*, celui de mon pere & le mien.

Sans manquer aux égards que je dois à la ſavante ſociété dont je me fais gloire d'être le correſpondant, je dois encore à l'accueil que le public a fait à ce remede vraiment précieux, les détails ſuivants qui le mettent à même de l'employer avec ſûreté dans divers cas d'affections dartreuſes, contre leſquelles il ne nous a preſque jamais manqué.

C'eſt avec les feuilles & les fleurs de l'eſpece de pulſatille déſignée ci-deſſus,

qu'on prépare un extrait à la maniere ordinaire, mais qu'on deſſeche un tant ſoit peu davantage. On combine, par une trituration longue & exacte, une partie de cet extrait avec huit parties de ſucre fin. Il réſulte de ce mélange une poudre un peu rouſſe, dont les doſes ordinaires ſont de douze ou quinze grains. Loin des repas, deux fois le jour, on peut auſſi donner la même doſe dans une taſſe de quelque véhicule approprié. Le tempérament du malade, le caractere de l'éruption pſorique, &c. décident la préférence de tel ou tel véhicule, d'après les indications particulieres. Dans quelques cas, nous préférons l'eau diſtillée, ou la ſimple infuſion théiforme de cette plante à ſon extrait. La gravité des ſymptômes nous paroît ſuffire pour adopter cette méthode plus active, mais moins agréable & moins convenable dans beaucoup de cas. Sans danger l'on peut continuer pendant pluſieurs mois conſécutifs ces remedes qui agiſſent d'une maniere inſenſible & ſans déterminer préciſément aucune évacuation. L'extrait combiné au ſucre eſt aſſez peu déſagréable pour que les plus jeunes enfants le prennent ſans répugnance : cette reſſource eſt précieuſe, ſur-tout à cet âge, pour combattre les croûtes laiteuſes malignes, les fluxions des yeux & du nez,

& une foule de maux cutanés de cette nature —. La conſtance dans ſon uſage eſt de néceſſité dans tous les cas où les dartres ont duré long-temps, quand elles ſont la ſuite de la dégénération de quelque virus, que la perſonne qui en eſt affligée a le ſang appauvri, la conſtitution énervée par des excès, &c. Ajoutons cependant qu'il eſt quelquefois plus avantageux d'en interrompre pendant quelque temps l'uſage, pour y revenir enſuite avec plus de ſuccès : la raiſon & l'obſervation juſtifient à nos yeux une ſemblable conduite. L'uſage de la coquelourde n'exige d'ailleurs rien de particulier dans le régime & les privations, que ce qu'on a coutume de preſcrire ſous ces rapports dans cette maladie. Il eſt ſouvent néceſſaire & toujours prudent d'en aſſurer la guériſon en revenant de temps en temps à ce remede. Cette précaution eſt ſur-tout bien placée à l'époque des changements de ſaiſon, où les fonctions de l'organe cutané éprouvent des révolutions remarquables —. Un doux purgatif eſt quelquefois néceſſaire avant d'en commencer l'uſage ; on y revient même pendant le traitement, ſuivant les irritations —. Les lotions avec les feuilles de grande ciguë & de juſquiame noire, calment puiſſamment les douleurs & les démangeaiſons des parties dartreu-

ſes ; elles ſont en même temps déterſives & fondantes : j'en ai preſque toujours vu de bons effets. La décoction de racine de patience ſauvage nous a auſſi paru avantageuſe pour remplir le même objet....

Quoiqu'une expérience d'environ dix ans nous ait fait reconnoître une vertu antipſorique dans la pulſatille preſque ſpécifique, nous n'avons pas une ſeule & unique méthode de la preſcrire. C'eſt d'après des obſervations ſans nombre que nous avons appris à ſaiſir les combinaiſons & les modifications qui font rentrer dans les loix de la méthode de guérir (qui eſt ſans contredit l'*arcanum arcanorum*) l'adminiſtration la plus parfaite de ce remede dans les divers cas où il peut être approprié comme ſpécifique....

Au reſte, monſieur, vous n'ignorez pas que l'uſage de la pulſatille ne nous eſt pas particulier. Le célebre m. *Storck* a publié à Vienne un petit ouvrage ſur les vertus de cette plante, en 1771 : cette brochure contient quarante obſervations ſur l'efficacité de ce nouveau remede. Vingt ſont deſtinées à établir ſes vertus contre la goutte ſereine, la cataracte ou les taches des yeux ; onze ſur ſon efficacité contre les reliquats vénériens ; cinq ſur ſon uſage dans les ulceres opiniâtres ; & enfin quatre ſur ſes avantages dans la

paralyſie. D'après un pareil garant, nous avons, mon pere & moi, employé la pulſatille contre toutes les maladies dans leſquelles le ſavant médecin de Vienne s'en eſt ſervi. Le mémoire qui a donné occaſion à cette lettre, contient quelques-uns des ſuccès que nous avons obtenus par ces ſecours; mais en général la pulſatille nous a paru mériter des plus grands éloges contre les dartres & différentes maladies cutanées dans leſquelles nous en avons tenté l'uſage d'après les inductions que nous avons tiré de la lecture de l'ouvrage de m. *Storck*, & d'après ſes effets connus dans des maladies analogues. C'eſt aux maîtres de l'art qu'il appartient excluſivement de fixer à jamais la fortune de ce remede dans les maladies dartreuſes. Le choix que j'ai fait d'un journal auſſi répandu que le vôtre, pour relever une mépriſe à ce ſujet, qui pouvoit tirer à conſéquence, me fait eſpérer que ces renſeignements ſur l'adminiſtration de la pulſatille, contre les dartres, ſuffiront aux médecins qui voudront l'employer.

Mende en Gévaudan, ce 18 janvier 1783.

LETTRE

De m. DE LA ROBERDIERE, docteur en médecine de la faculté de Caen, conſeiller-médecin ordinaire du Roi, médecin des priſons royales de Vire, aſſocié du college royal des médecins de Nancy, de la ſociété royale de médecine de Paris, ſur les avantages & les déſavantages de l'allaitement maternel.

VOUS deſirez, madame, connoître les avantages & les inconvénients de l'allaitement maternel, je vous en adreſſe une expoſition naïve & préciſe, de laquelle j'ai banni, autant qu'il m'a été poſſible, les expreſſions qui auroient pu vous embarraſſer: j'eſpere qu'elle ſuffira pour décider votre jugement.

1. L'hiſtoire nous apprend que dans les premiers ſiecles les meres allaitoient leurs enfants. Les Grecs, ce peuple ſage, regardoient l'allaitement comme un devoir ſi indiſpenſable des meres, que quelques citoyennes reçurent des reproches ſanglants à Athenes pour avoir refuſé de le remplir; & qu'une, entr'autres, appellée en juſtice pour avoir loué ſon ſein à un enfant étranger, ne put s'y excuſer qu'en prétextant ſon extrême indigence.

2. Les Romains ſentirent tout le prix de l'allaitement maternel. Jules-Ceſar s'eſt moqué des dames de ſon temps, qui portoient ſur leur ſein de petits chiens à la place de leurs nourriſſons.

3. Les anciens Germains, cette nation robuſte, ne confioient jamais leurs enfants à des nourrices étrangeres. Les Chinois, ſinguliérement attachés aux anciens uſages, ne donnent guere d'emploi de conſéquence aux femmes qui n'ont point allaité leurs enfants.

4. Les nations que nous appellons ſauvages, parce qu'elles ont moins réformé, ou plutôt moins corrompu la nature que nous, connoiſſent le prix de l'allaitement maternel. Les Mexicaines ne ſe contentent pas de donner leur ſein à leurs enfants, elles s'aſſerviſſent encore, pendant le cours de l'allaitement, à un régime uniforme & ſalutaire. Les Canadiennes continuent d'allaiter quatre ou cinq ans, quoique leurs enfants ſoient plus robuſtes que les nôtres.

5. Les Géorgiennes, qui paſſent pour avoir le plus beau ſang du monde, allaitent leurs enfants, leur tranſmettent leur beauté, leur coloris, leurs graces, ſans y rien perdre, puiſqu'elles conſervent juſqu'à la vieilleſſe les charmes de leur figure.

6. Les femelles d'animaux, de quelques

genres qu'elles ſoient, nourriſſent leurs petits; elles rempliſſent même avec une ſorte de tendreſſe les fonctions des meres dénaturées qui refuſent leur lait à leurs enfants. On a vu des chevres préſenter à des heures réglées, & ſans être conduites, leurs mamelles aux enfants qu'elles étoient chargées de nourrir.

7. Les ſages ont tous également penſé ſur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs meres, & ſur l'obligation que la nature leur impoſe de remplir cette tâche. Ils n'ont été conteſtés que par ceux qui négligeoient l'obſervation de la nature pour ſe livrer aux illuſions de l'imagination, ou qui ſe laiſſoient épouvanter par des dangers chimériques ou légers en comparaiſon de ceux qu'entraîne tout autre ſyſtême d'éducation.

8. Il dut donc en coûter beaucoup à la premiere femme qui, mépriſant ſes devoirs, refuſa, ſans raiſon, de nourrir ſon enfant. Sûrement elle fut notée d'infamie, & regardée comme l'opprobre de ſon ſexe & de ſon ſiecle.

9. A meſure que le luxe & la molleſſe ont corrompu les hommes, on a chargé inſenſiblement des nourrices mercenaires du fardeau de l'allaitement; de ſorte que, dans le commencement de notre ſiecle, on ne voyoit plus guere, du moins en

France, que des payſannes ou des femmes du bas peuple des villes, qui entrepriſſent de nourrir leurs enfants.

10. Les médecins ont crié long-temps contre un pareil abus, ſans être écoutés. Ce n'eſt que depuis peu d'années que la voix de la philoſophie a pu ſe faire entendre chez les Grands, & leur faire ſentir les avantages que les enfants retirent lorſqu'ils ſont allaités par leurs meres, & les riſques que les meres courent ordinairement en refuſant leur ſein à leurs enfants.

11. Il ne falloit pourtant qu'examiner les mouvements de l'économie animale, qui ont lieu durant la groſſeſſe, & ſurtout après l'accouchement, pour s'appercevoir combien l'allaitement maternel eſt conforme à l'ordre de la nature, & avec quel empire elle impoſe aux meres ce devoir.

12. En effet, après la conception l'évacuation menſtruelle eſt ſuſpendue : il ſuinte des pores de la matrice une lymphe propre à fournir matiere à l'accroiſſement & à la nourriture de l'embrion ; le calibre des vaiſſeaux utérins s'augmente petit à petit ; les ſucs ſortent chaque jour avec plus d'abondance ; le fœtus s'accroît, ſes organes ſe développent ; enfin, au bout

de neuf mois ordinairement, l'enfant vient au monde.

13. Alors le ſang coule abondamment, la matrice ſe contracte; enſuite une humeur lymphatique, la même qui étoit deſtinée à la nutrition du fœtus, s'épanche ſous le nom de *lochies blanches*. Après quelques jours cet écoulement diminue; les mamelles ſont gonflées par une humeur qui y aborde: ce mouvement nouveau eſt annoncé par la fievre, & bientôt on voit ſortir par les tuyaux laiteux une liqueur analogue à celle qui couloit du vagin, & qui prend, pendant ce trajet, les qualités & le nom de lait.

14. L'examen du lait découvre les avantages de l'allaitement maternel. Cette liqueur, abandonnée à elle-même, ſe ſépare en trois parties diſtinctes, qui ſont le fromage, le beurre & la ſéroſité; les proportions de ces parties varient ſinguliérement, quoiqu'elles ſe trouvent dans toutes les eſpeces de lait, ſoit de femmes, ſoit d'animaux.

15. La ſéroſité eſt le véhicule des autres parties; elle tient en diſſolution le ſel eſſentiel, qu'on appelle ſucre de lait, à cauſe de ſa ſaveur qui eſt analogue à celle du ſucre ordinaire; elle contient auſſi un peu de ſel fébrifuge de *Sylvius*,

& un peu d'alkali fixe végétal, qui paroît appartenir à la petite quantité de matiere extractive qui reſte unie au petit-lait. Il ne faut pas s'imaginer que cette partie ſéreuſe ſoit dépourvue de la faculté de nourrir, elle peut alimenter des hommes très-robuſtes, & on s'en ſert dans les Alpes pour engraiſſer certains animaux.

16. Le fromage eſt la partie la plus nourriſſante du lait; l'art eſt parvenu à le préparer de diverſes manieres, pour flatter diverſement les goûts. C'eſt la partie du lait qui tient le plus à la nature animale, & la ſeule qui fourniſſe à l'alkali volatil dans l'analyſe : on a trouvé beaucoup d'analogie entre cette partie du lait, & la portion glutineuſe de la farine.

17. Le beurre eſt l'huile du lait, qui ſe mêle à la ſéroſité, à la faveur du fromage: il tient beaucoup de la nature des huiles douces. Cette huile eſt figée en beurre par un acide qu'on retire aiſément par l'analyſe. Je ne la crois pas propre à la nutrition rigoureuſement dite, à moins que l'économie animale ne puiſſe la convertir en mucilage; mais elle peut fournir matiere à pluſieurs humeurs du corps humain, qui ſont de nature huileuſe.

18. Ces analyſes, qui ont été faites avec du lait de vache, ſouffrent quelques différences ſuivant les individus de qui on

tire le lait, ſuivant leur nourriture, ſuivant la ſaiſon de l'année, ſuivant l'époque du renouvellement du lait, & ſuivant bien d'autres circonſtances dont les effets méritent la plus ſcrupuleuſe attention : mais je dois me borner ici à l'examen des variations du lait de femme, comme étant la nourriture propre & naturelle de l'enfant.

19. Le lait de la femme eſt de tous le plus clair. Ce n'eſt guere qu'un petit-lait chargé de ſucre, tant les parties caſéeuſes & butyreuſes y ſont en petite proportion. Il n'eſt pas douteux qu'il differe beaucoup d'un individu à l'autre, puiſque chaque corps a ſon caractere & ſa forme ſpécifique, qu'il imprime ſur toutes ſes productions : mais ces diſſemblances ſi multipliées, dont quelques-unes ſe décelent par l'odeur, le goût, l'épaiſſeur ou la clarté, la viſcoſité ou la fluidité du lait, ne ſont point toutes ſuſceptibles des épreuves chymiques; & pluſieurs ſont plus faciles à appercevoir qu'à décrire.

20. La nourriture des femmes fait un changement conſidérable dans leur lait : trois ou quatre heures après le repas, revivifié par le mélange d'un nouveau chyle, il eſt doux, il a une odeur ſuave ; un jeûne de vingt-quatre heures lui donne une couleur jaunâtre, & une odeur déſagréable.

gréable. Le lait devient quelquefois purgatif, quand la femme prend quelque médicament qui poſſede cette qualité; il enivre quelquefois l'enfant quand la mere boit des liqueurs ſpiritueuſes. Il n'eſt pourtant pas prouvé que tous les médicaments, même les plus énergiques, communiquent toujours leurs vertus au lait de la perſonne qui les prend.

21. Il y a une différence bien ſenſible entre le lait d'une femme nouvellement accouchée, & celui d'une femme déjà éloignée du terme de ſon accouchement: celui de la premiere a moins de parties butyreuſes & caſéeuſes, & plus de parties ſéreuſes. C'eſt ce qui le rend laxatif.

22. Ces différences du lait des femmes indiquent aſſez les dangers de toute ſubſtitution qu'on pourroit faire au lait maternel : l'homme naiſſant eſt une frêle machine. Il ne faut pas douter que la quantité des parties nutritives, qui eſt moindre dans le lait qui coule immédiatement après l'accouchement, que dans celui qui vient enſuite, ne ſoit proportionnée aux forces digeſtives de l'enfant; il eſt clair que la qualité évacuante du premier lait eſt deſtinée à l'expulſion de cette pâte noire qu'on appelle *méconium*, & dont la rétention donne des tranchées aux enfants : de ſorte qu'on eſt ſouvent obligé

d'en accélérer l'évacuation par quelque remede, comme l'huile d'amandes douces, ou le ſyrop de fleurs de pêcher, lorſque les enfants ſont confiés à des nourrices dont le lait eſt ancien.

23. Cette proportion du lait maternel aux organes de l'enfant nouveau-né, qui, ſe fortifiant ſucceſſivement, demandent une nourriture plus abondante, promet une digeſtion plus parfaite, une nutrition plus ſolide, & un accroiſſement plus prompt. En effet, on ſait que la coction des aliments ſe fait d'autant mieux à tout âge, qu'ils ſont plus convenables à l'eſtomac auquel on les confie.

24. L'analogie des humeurs d'une mere avec celles de ſon enfant, l'habitude qu'a cet enfant de ſe nourrir de la propre ſubſtance de ſa mere depuis l'inſtant de ſa formation, donnent auſſi lieu d'eſpérer un progrès plus rapide & plus sûr dans ſon accroiſſement, lorſque la mere ſe charge de la nourriture. Il y a des aliments propres à chaque conſtitution. L'enfant a un tempérament moulé ſur la nature des ſucs qui ont fourni la matiere de ſon développement; il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de rencontrer parfaitement les mêmes rapports dans les humeurs d'une autre femme.

25. Or s'il eſt prouvé que les hommes

les plus forts ſouffrent avec peine le changement ſubit dans le genre de nourriture, combien ce changement doit-il plus influer ſur des enfants qui viennent de naître ? Ne voit-on pas les plantes même, qui n'ont point de ſenſibilité, dépérir dans un ſol cultivé auquel elles ne ſont point habituées, & fructifier dans les collines arides où elles ont pris naiſſance ?

26. Je ne ſais ſi le lait ne prend point un caractere différent, ſelon qu'il eſt deſtiné pour un garçon ou pour une fille : ſeroit-ce là une des cauſes pour leſquelles des jumeaux de divers ſexes vivent plus rarement que ceux du même ? cela eſt vraiſemblable. L'humeur prolifique, qui forme le mâle, a sûrement un caractere bien diſtinct de celui de l'humeur qui forme la femelle, quoique cette différence ne tombe pas ſous les ſens. Pourquoi n'en ſeroit-il pas de même du lait auquel elle donne occaſion ? (1)

27. N'eſt-ce donc pas du changement du lait que viennent la plûpart des tran-

---

Note de l'éditeur.

(1) L'exemple des animaux que m. *de la Roberdiere* a ſi juſtement employé dans le cours de ſa lettre, prouve contre lui ; on voit la même mere nourrir à la fois, & tous également bien, pluſieurs petits de ſexe différent.

chées & des vomiſſements auxquels ſont ſujets les enfants confiés à des nourrices mercenaires ? N'eſt-ce pas de-là que viennent ſouvent tant d'éruptions à la peau, tant de gonflements du bas-ventre, tant de diarrhées qui les menent au tombeau ?

28. L'obſervation prouve d'ailleurs combien il eſt difficile de ſuppléer à l'attention d'une mere. La femme qui refuſe ſon lait à ſon enfant, pour le vendre à un autre, manque à ſon devoir de mere ; comment s'acquittera-t-elle de ceux de nourrice ? Après avoir négligé ſon enfant pour un modique profit, croyez-vous qu'elle ait bien ſoin d'un étranger ? Les remords de ſa conſcience, le cri de la nature ne l'engageront-ils pas à rendre à ſon fils, par un ſecond larcin, ce qu'elle avoit promis de lui dérober en en commettant un premier ?

29. C'eſt un effrayant tableau que celui de la maniere dont la plûpart des nourrices gagées traitent leurs nourriſſons. L'une en prend deux qu'elle laiſſe manquer de nourriture ; l'autre, échauffée par le travail, préſente à ſon nourriſſon affamé un teton en ſueur d'où il tire un lait âcre & corrompu ; celle-ci laiſſe crier ſon enfant garotté dans un berceau ; celle-là l'abandonne à ſes jambes incertaines, il tombe dans le feu, dans l'eau, &c. Je me

rappelle en frémiſſant les événements affreux dont j'ai eu connoiſſance en ce genre.

30. On farcit l'eſtomac de l'enfant d'une bouillie indigeſte pour l'endormir ; on agite violemment ſon berceau : mais en ſecouant ſes nerfs, qui ſont encore mous, ne donne-t-on pas ſouvent lieu aux mouvements convulſifs, ſi communs à cet âge ? ne diſpoſe-t-on pas à l'épilepſie ?

31. Un nourriſſon eſt livré à la malpropreté, on néglige de laver ſes linges, de le laver lui-même ; il pleure, il crie, il ne peut s'endormir : & de combien de maux ces négligences ne peuvent-elles pas être la ſource ?

32. La vie déſordonnée que menent les nourrices à gage, leurs paſſions, contribuent beaucoup aux infirmités des enfants. On en a vu atteints de convulſions épileptiques, pour avoir ſucé le lait de leur nourrice en colere. Il eſt vrai que ſur cet article, ainſi que ſur pluſieurs autres des précédents, on peut faire les mêmes reproches à bien des meres. Cependant il eſt probable qu'une mere, même la plus corrompue, perſuadée du préjudice que ſon intempérance peut porter à ſon fils, aura pour lui plus d'égards qu'on ne doit en attendre d'une nourrice mercenaire.

33. On doit préſumer que le peu de

ſoins & les malverſations que je reproche ici aux mauvaiſes nourrices, ſeront d'autant plus fréquentes, qu'on veillera d'un œil moins attentif ſur leur conduite. Il en doit donc réſulter de plus grands inconvénients pour les enfants des grandes villes, comme Paris, qui ſont envoyés fort loin dans les campagnes, que pour ceux de ce pays, que les meres peuvent viſiter chaque jour, ſi elles en ont la volonté.

34. Outre les déſordres qui naiſſent de la négligence des nourrices mercenaires, les enfants courent encore le riſque de ſucer avec le lait le germe des maladies qu'elles portent. Combien ne voit-on pas d'enfants qui ne doivent qu'à cette cauſe la vérole, les écrouelles, le ſcorbut, les dartres, &c. ? combien n'en voit-on pas contracter un principe d'acrimonie indéterminée, qui les diſpoſe à une foule de maux ? Il n'eſt point de médecin qui ne puiſſe fournir des obſervations de ces malheurs.

35. En vain ſe flatteroit-on de prévenir ces inconvénients par un choix exact des nourrices; il y a des maladies ſecrettes qu'on n'apperçoit point, même par l'examen le plus ſcrupuleux, ſur-tout quand on a affaire à des gens qui ont intérêt de les cacher.

(*La ſuite au journal prochain*).

MÉMOIRE A CONSULTER

Sur une deſcente de matrice compliquée d'un alongement de la levre antérieure du muſeau de tanche ; par m. Desgranges, gradué du college royal de chirurgie de Lyon.

Madame de *L....*, d'une conſtitution délicate, éprouva, à l'âge de dix-neuf ans, une deſcente de matrice à la ſuite d'une chûte ſur les genoux, qui l'effraya d'autant plus qu'elle étoit enceinte de trois mois : c'étoit ſa premiere groſſeſſe. On appella un chirurgien qui repouſſa ce viſcere, & fit uſer d'injections toniques, aſtringentes ; ce qui ne produiſit pas grand effet. La groſſeſſe, à meſure qu'elle avançoit, devint un ſecours plus puiſſant : bientôt la matrice ne reſſortit plus, l'accouchement fut heureux, il ſe fit à terme, & cette dame ſe crut guérie. Mais, deux mois après, la deſcente ſe montra de nouveau ; pluſieurs praticiens furent conſultés, on preſcrivit beaucoup de remedes ſans penſer aux peſſaires, & plus de ſix ans ſe ſont écoulés dans cet état de malaiſe & de gêne, qu'occaſionne toujours une chûte incomplette de l'utérus. Il y a trois mois environ qu'ayant ſauté deux

dégrés à la fois, elle ſentit que la matrice s'abaiſſoit davantage, & ſe montroit au-dehors. Un homme de l'art conſulté la fit rentrer, & plaça un peſſaire qui s'échappa dès le même ſoir; ce qui décida cette dame à ſe tranſporter à Lyon. Elle m'a été adreſſée, & dès le lendemain de ſon arrivée (12 février) je l'ai examinée avec le plus grand ſoin. Voici ce que j'ai reconnu :

La matrice eſt deſcendue dans le vagin, & préſente ſon orifice à la vulve, mais l'*os tincæ* eſt altéré dans ſa forme; ſa levre antérieure eſt alongée d'un pouce & demi (elle pend au-dehors de toute cette étendue), d'une forme cylindrique, arrondie par ſon extrémité inférieure comme un pilon de verre. A ſon origine & dans ſon corps, cet alongement a un pouce huit lignes de circonférence, & il a deux pouces à ſon extrémité évaſée. Sa couleur eſt du rouge naturel au tiſſu propre de la matrice dont il n'eſt vraiment qu'une expanſion dans cet endroit de ſon muſeau. On ſent par-derriere, l'autre levre qui a ſa conformation ordinaire, quoique un peu tuméfiée, & entre-deux l'orifice un peu béant, par lequel on voit couler les menſtrues. Ce prolongement utérin a moins de conſiſtance que la texture ſerrée & rapprochée de la matrice;

il eſt recouvert d'une membrane liſſe & unie comme ce viſcere, n'eſt ni douloureux, ni ſenſible au toucher, & on n'y apperçoit pas de vaiſſeaux variqueux. Je le répete, ce n'eſt pas ici une production paraſyte, c'eſt le parenchyme de l'utérus qui s'eſt développé en quelque ſorte dans cet endroit, & a fourni cet alongement évidemment continu avec l'organe lui-même. On ne peut ſe méprendre ſur cet état, les deux ſens les moins trompeurs, la vue & le toucher, le font reconnoître.

Cette dame dont le tempérament s'eſt fortifié, eſt aujourd'hui bien portante & bien réglée; elle eſt d'ailleurs bien conformée : mais la tumeur, qui eſt inégale & raboteuſe en arriere, la gêne par le frottement qu'elle éprouve en marchant. Quand la malade eſt debout, elle reſſent de fréquents beſoins d'uriner qui la forcent d'y ſatisfaire, & elle ne peut s'aſſeoir aiſément; les devoirs du mariage lui ſont à charge, & elle craint les dégoûts d'un mari qu'elle chérit... Dans cette occurrence que faut-il faire ? Madame de *L*... qui croit n'avoir qu'une deſcente, voudroit qu'on la maintînt ; ou ſi c'eſt une expanſion de la matrice, comme je le lui aſſure, qu'on l'en débarraſsât.

Quelle eſt la forme & l'eſpece de peſſaire qui lui conviendroit ?

L'opération par l'inſtrument tranchant ou la ligature, eſt-elle praticable ?

C'eſt ſur ce ſujet que nous en appellons aux lumieres & à l'expérience des gens de l'art.

On ſent bien que dans la vue de répondre à la confiance de cette intéreſſante malade, nous avons fait des tentatives ; & que nous nous ſommes livrés à des recherches ſur ſa maladie.

J'ai réduit la matrice, j'ai repouſſé en haut ſon alongement, & j'ai placé un peſſaire de forme circulaire & percé, que l'on nomme ici *craquelin* (1). La protubérance portoit alors ſur le bord antérieur & un peu latéral droit du cercle, & j'en ſentois une partie à travers ſon ouverture. J'ai pris toutes les précautions poſſible pour qu'il pût reſter en place, & la malade n'a rien négligé de ſon côté. Quatre heures après il s'inclinoit déjà en-devant ; dans la nuit il prit une poſition oblique de gauche à droite, & le matin il eſt ſorti. Pluſieurs fois je l'ai replacé, & ſans ceſſe il a été rejetté au-dehors ; ce qui arrive plutôt ſi la malade eſt obligée d'aller à la garderobe. En attendant

(1) Il étoit de liége, en anneau, recouvert de cire, & de trois pouces quatre à cinq lignes de diametre. Son ouverture avoit un pouce.

des ſecours plus aſſurés, je lui fais uſer d'une éponge en bondon, introduite dans le vagin, & ſoutenue d'un bandage en TT, pour s'oppoſer à un trop grand abaiſſement de l'utérus, &c. J'obſerverai que, relativement aux cauſes de cette indiſpoſition, la malade ne nous a rien appris qui pût nous éclairer ſur ce qui lui a donné naiſſance, elle a toujours cru n'avoir qu'une deſcente de matrice.

Cette difficulté de maintenir le peſſaire en place provient de la preſſion inégale qu'il éprouve de la part de la matrice. L'expanſion antérieure qui ſe poſe ſur un point du cercle, fait déjetter l'utérus à gauche, comme je m'en ſuis convaincu, & le portant trop haut occaſionne des douleurs du côté droit ſur-tout (ſans doute par le tiraillement des ligaments de ce côté), & lorſque la malade n'eſt plus couchée & qu'elle marche, ce viſcere tendant à reprendre ſa poſition naturelle, preſſe davantage en cet endroit, fait *baſculer*, pour ainſi dire, le peſſaire, & ne tarde pas à le chaſſer hors de la vulve.

Seroit-on plus heureux avec un peſſaire ovale en cuvette que préféroit m. *Levret*, & que je n'ai pu me procurer pour le moment ? Je ne le préſume pas; le même inconvénient ſe préſenteroit toujours : mais ſi l'ouverture que ce moyen contentif

doit avoir dans ſon centre étoit encore augmentée par une échancrure pratiquée ſur le devant pour laiſſer paſſer la tumeur, il y a lieu de croire qu'il reſteroit en place. Nous le penſons ainſi, & nous avons eu l'idée d'en faire fabriquer un de cette maniere ; ce qui nous a retenu, c'eſt la crainte de ne remédier qu'à une partie de la maladie en maintenant la matrice ſeulement, tandis que ſon appendice ou prolongement, qui ne ſeroit pas ſoutenu, conſerveroit la faculté de croître & d'augmenter. D'ailleurs ce prolongement gêneroit toujours dans le coït ; & ſi, par une cauſe quelconque, il venoit à ſe tuméfier, cette partie ainſi que le col de la matrice, pourroit être étranglée, s'enflammer, les évacuations utérines retenues, & il s'enſuivroit bien des accidents, d'autant mieux que la tumeur, par ſon propre poids, ou celui que dans la ſuite elle pourroit acquérir, contribueroit à les faire naître.

Les peſſaires méchaniques ſeroient-ils à préférer ? *Bauhin* (1) en propoſe un qui a bien ſes avantages ; il eſt compoſé d'un cercle d'argent ſoutenu par trois branches, leſquelles ſe réuniſſent à une ſeule tige

(1) Voyez *Gaſpard Bauhin*, in appendice ad partem cæſareum. *Roſſet.*

que l'on attache à une ceinture au moyen d'un ruban. Feu m. *Suret*, de l'académie royale de chirurgie (1), l'a fait exécuter en ivoire avec quelques petites corrections, & il s'en ſervoit utilement : il le nommoit *bilboquet*, parce qu'en effet il en a la forme. C'eſt ſur ces modeles que *Smellie* a fait conſtruire les ſiens *en coupe* (2) ; on y voit auſſi une tige qui s'attache au-dehors avec des cordons à une ceinture dont le corps de la femme eſt entouré. *Saviard* (3), dans un cas où la matrice offroit trop de volume & de *maſſe*, en fit fabriquer un d'acier attaché à une ceinture par le moyen d'un reſſort qui ſe recourboit juſques dans la vulve, & à l'extrémité duquel il y avoit un petit écuſſon pour ſoutenir la matrice.... Ce moyen lui réuſſit parfaitement. Tous ces peſſaires empruntent leur plus grand mérite du point d'appui que leur fournit le bandage de corps auquel ils ſont attachés.

---

(1) Les remarques particulieres ſur l'uſage des peſſaires, par m. *Levret*, au journal de médecine, *tom.* 34, *pag.* 449.

(2) Traité des accouchements de *Smellie*, tom. 4, à l'explication de la trente-huitieme planche, *pag.* 76.

(3) La treizieme de ſes obſervations chirurgicales, *pag.* 59.

Mais indépendamment des inconvénients expoſés par m. *Levret*, loc. cit. *pag.* 451, ils empêchent la cohabitation, nuiſent & peuvent cauſer de la douleur par le frottement qu'ils exercent ſur l'orifice utérin, & ſont gênants pour la malade, ſur-tout lorſqu'elle veut s'aſſeoir, &c. Pour remédier à ces défauts, m. *Prumel* en inventa un fort ſimple fait d'un fil de fer élaſtique, contourné en forme de cône, & garni intérieurement d'une bandelette de toile fine (1); & le docteur *Thomas Simſon* en propoſe un autre formé de deux plaques d'étain ſurmontées de deux demi-globes de liége, unis par des fils lâches, & qu'un reſſort d'acier éloigne à propos... (2). Ces deux derniers peſſaires agiſſent par la ſeule élaſticité des parties dont ils ſont compoſés. Pour les introduire, il faut les ſerrer & les comprimer; &, lorſqu'ils ſont en place, ils ſe dilatent en vertu de leur reſſort, & s'appliquent exactement contre les parois du vagin. Les peſſaires élaſtiques tiennent très-bien, & la malade a la liberté d'agir,

(1) *Voyez* les thèſes medico-chirurgicales, recueillies par m. *de Haller*, & traduites, *tom.* 2, *pag.* 162.

(2) Eſſais & obſervations de médecine de la ſociété d'Edimbourg, *art.* 18, *pag.* 379.

ſans craindre de les voir tomber (1).

Ces diverſes formes de peſſaires, qui ne different entr'elles que par des nuances aſſez légeres, ont certainement l'avantage de ſoutenir le poids de la matrice, & de maintenir ce viſcere en place lorſqu'il a été réduit; mais peuvent-elles s'adapter au cas dont nous traitons, & ne préſentent-elles pas les mêmes difficultés que les peſſaires ordinaires, de liége? où repoſera le prolongement utérin? C'eſt toujours l'inconvénient qui ſe préſente pour remédier à ce *ſemi-prolapſus compliqué*, &c.

Je conçois cependant qu'il ſeroit poſſible de fabriquer un peſſaire ſur le modéle de celui de *Bauhin*, dont la coupe ſeroit fort échancrée en-devant, & fourniroit un point d'appui au prolongement utérin, un pouce plus bas que celui qui ſerviroit à repoſer la levre poſtérieure de l'*os tincæ* (2), mais il lui faudroit une tige qui

(1) Mais ils préſentent d'autres inconvénients. *Voyez* les inſtitutions de chirurgie d'*Heiſter*, *tom.* 2, *pag.* 489.

(2) Si l'ouverture d'un peſſaire doit être proportionnée au volume de l'extrémité de la matrice qui doit s'y loger, on comprend que les dimenſions du muſeau de tanche, augmentées dans le cas préſent par l'alongement de ſa lévre antérieure, exigent que ce peſſaire ſoit conformé en conſé-

ſeroit de même fixée au-dehors, & madame de *L*.... ne veut point en entendre parler, par la raiſon que nous avons déjà expoſée plus haut. Elle préféreroit volontiers de ſubir une opération, pourvu qu'elle pût enſuite remplir les devoirs de ſon état.

Le retranchement de la portion protubérante du cercle utérin, ne paroît ni indiquée, ni praticable. L'inſtrument tranchant expoſeroit à une hémorrhagie qui pourroit devenir funeſte, & la ligature à une inflammation de tout l'organe, capable de produire les accidents les plus fâcheux. La belle obſervation de m. *La Peyronie*, qui réuſſit à merveille dans l'amputation d'un ſarcome attaché au bord de l'orifice de la matrice, en empiétant ſur la partie ſaine (1), & les ſuccès heureux

---

quence. Il devroit préſenter, ce me ſemble, à ſon ſommet une aſſiette d'inégale hauteur, c'eſt-à-dire, deux points d'appui différents; ſavoir, un demi godet par-derriere, & un autre par-devant, mais un peu plus bas, ce qui imiteroit un petit gradin à deux marches, &c.... Il ſeroit poſſible au reſte que cet inſtrument, en contenant la matrice & ſon alongement, ne bornât pas l'accroiſſement de ce dernier; mais au moins ſa marche en ſeroit plus lente.

(1) Mémoire du ſavant m. *Louis* ſur les concrétions calculeuſes de la matrice, inſéré parmi ceux de l'académie royale de chirurgie.

des

des ligatures faites aux polypes ayant de gros pédicules (1), ne ſauroient nous raſſurer entiérement. L'analogie entre ces cas & le nôtre n'eſt pas aſſez complette.... Mais nous ne voulons point devancer le jugement de nos lecteurs, nous leur ſoumettons nos réflexions, & nous attendrons leur avis.

OBSERVATION

De m. BARRIER, vétérinaire à Chartres, ſur un empoiſonnement par l'arſenic, & ſur les dangers que l'on court de preſcrire des formules dont les poiſons ſont la baſe, communiquée par m. HUSARD, *vétérinaire à Paris.*

DANS le courant de février 1772, je fus conſulté par le nommé *Cintract*, laboureur à Chauvillers, paroiſſe de Saint-Léger-des-Aubées, pour un de ſes chevaux attaqué d'une dartre vive & ulcérée, qui occupoit toutes les parties de la génération juſqu'à l'ombilic. Je preſcrivis ſucceſſivement les remedes généraux, la diete blanche, les adouciſſants, les dépu-

(1) Mémoire de m. *Levret* ſur les polypes de la matrice & du vagin, *ibid.*

ratoires & le ſéton; après quelques temps de l'uſage varié de ces remedes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, je fis faire des lotions avec la ſolution d'arſenic, à la doſe de deux gros pour une pinte d'eau (1) : cette doſe fut plus que ſuffiſante pour faire diſparoître entiérement le mal. Le reſtant fut oublié dans la bouteille, qui, je ne ſais par quel hazard, ſe trouva, au bout de quelques jours, rangée près de celle qui ſervoit ordinairement au vin : voilà le poiſon le plus violent à côté, &, pour ainſi dire, confondu avec la liqueur la plus vivifiante, qu'en réſulte-t-il ?

Cintract & ſa femme ſont obligés de s'abſenter pour des affaires, ils ordonent tout pour le ſervice de la ferme pendant leur abſence; une baiſſiere de vin blanc eſt deſtinée à la boiſſon des valets, une ſervante va à la cave avec la bouteille contenant le reſte du poiſon, on le verſe à plein verre, & il eſt bu à longs traits.

Jean Main, *Jacques Poetrimal*, *Jean Layru*, de la paroiſſe de Saint-Léger-des-Aubées; *François Niauchau* & *Buiſſon*, de celle de Santeuil, furent les triſtes victimes de cette mépriſe. Ils ne ſe plaignirent pas long-temps de la vertu peu

(1) *Voyez* dans les formules de la matiere médicale à l'uſage des éleves des écoles vétérinaires, par m. *Bourgelat*, celle 377, *pag.* 160.

capiteuſe de la liqueur qu'ils buvoient ; car bientôt une ſputation fréquente, un ſentiment de peſanteur à la tête, des éblouiſſements, des nauſées, un vomiſſement violent, &c. les jetterent dans l'épouvante en leur faiſant voir qu'ils étoient empoiſonnés : mais quel étoit le poiſon, & à qui avoir recours ?

Les ſervantes, qui n'avoient point bu, reconnurent la mépriſe des bouteilles, & opinerent pour qu'on fût chercher, de préférence à un chirurgien de campagne, qui, ignorant la nature du poiſon, auroit pu errer dans le traitement, le vétérinaire qui l'avoit formulé ; j'étois heureuſement à la maiſon, & je me tranſportai ſur-le-champ à la ferme : je trouvai ces malheureux dans l'état le plus déplorable.

L'un d'eux, étendu au milieu de la cour ſur le fumier, avoit les extrémités inférieures paralyſées ; les autres, réfugiés ſous des hangars ou dans les écuries, étoient ſans ſentiment & ſans connoiſſance : le vomiſſement avoit ceſſé, le hoquet lui avoit ſuccédé, le pouls & la reſpiration étoient à peine ſenſibles, la figure bouffie, les yeux éteints, les levres en convulſions & retirées comme dans le *ris ſardonien*, les mâchoires ſerrées, les hypochondres tendus & agités de mouvements convulſifs, &c.

Je regardai comme la ſeule & unique indication que j'euſſe à remplir, de noyer & d'envelopper les particules du poiſon dans un véhicule convenable, aſſez abondant pour fournir à l'eſtomac les moyens d'exercer utilement ſes contractions. Je fis, pour cet effet, traire toutes les vaches de la ferme; on ouvrit les mâchoires avec une cuiller, & on verſa dans la bouche quelques gouttes de lait chaud; la déglutition fut d'abord difficile, tant l'arriere-bouche & l'œſophage étoient fortement contractés; mais, à peine parvenu dans l'eſtomac, le vomiſſement reparut, la connoiſſance & le ſentiment revinrent avec un vomiſſement plus abondant & proportionné à la boiſſon que les malades, alors, purent prendre eux-mêmes & continuellement. Cette premiere fougue paſſée, je fis diſſoudre dans le lait dix grains de bézoard minéral pour chaque malade, d'après m. *de Hume*, médecin à Lille en Flandre (1); mes cinq malades en prirent deux gros & demi. Le traitement fut continué, ſans interruption, auſſi long-temps que les nauſées & le vomiſſement eurent lieu. Enfin, lorſque je les quittai au bout de vingt-quatre heures, ils étoient tranquilles & me parurent hors de danger; ils ne ſe

(1) *Voyez* le journal de médecine, *tome* X, *pag.* 160.

plaignoient que de laſſitude & de foibleſſe, ſuite des efforts violents qu'ils avoient fait. Ils avoient conſommé, pendant cet intervalle, quatre-vingt-cinq pots de lait, qui équivalent à deux cents cinquante-cinq pintes, meſure de Paris. Je promis de les revoir le lendemain.

A peine ſuis-je hors de la ferme qu'une *maige* des environs s'y introduit, & parvient à faire croire à ces malheureux échappés à la mort, que la ſaignée eſt néceſſaire pour les rétablir des fatigues atroces qu'ils ont eſſuyées; que ce moyen eſt le complément de leur guériſon, &c. Elle gagne aiſément leur confiance, ils livrent leurs bras, & le ſang coule.

Les ſyncopes, le délire, un aſſoupiſſement comateux, furent les ſuites immédiates de cette opération, & ne ceſſerent que pour faire place à une chaleur brûlante d'entrailles, à une ſoif ardente & inextinguible, à la cardialgie. Ce fut à cette époque que je revis mes malades; le pouls étoit plein, fort, développé, la chaleur de la peau conſidérable, le viſage rouge, enflammé, ils avoient des anxiétés. J'eus recours à mon premier moyen, c'eſt-à-dire, au lait ſeul. Il ſurvint bientôt une démangeaiſon très-incommode, qui fut ſuivie de l'éruption de petites puſtules ſemblables à celles de la galle. Le lait

fut continué juſqu'à la ceſſation abſolue de tous les accidents, & même juſqu'à la parfaite deſquamation des puſtules qui eut lieu très-promptement ; alors, pour terminer la cure & rappeller peu à peu l'eſtomac & les inteſtins à l'uſage des aliments plus ſolides, j'ordonnai une bouillie dans laquelle on fit diſſoudre quelques onces de manne, afin de la rendre laxative ; ils s'en nourrirent pendant huit jours, au bout deſquels ils reprirent inſenſiblement leur nourriture & leurs travaux ordinaires. J'ai été à portée de les voir ſouvent depuis, il ne leur eſt reſté aucune trace de cet accident, & ils jouiſſent encore actuellement de la ſanté la plus ferme.

NOUVEAU PROCÉDÉ pour obtenir l'æther vitriolique ; par m. DE LA PLANCHE, *maître en pharmacie du college de Paris.*

ON place ſur un bain de cendre convenable une cornue de verre tubulée, fermée par un bouchon de cryſtal, à laquelle on adapte un ballon de cryſtal à deux becs. Celui qui reçoit la cornue eſt percé d'un trou fermé par un bouchon de cryſtal uſé à l'émeril ; l'autre, plus étroit, plus long & recourbé à ſon extrémité, re-

çoit un tube qui plonge dans un flacon à moitié plein d'une liqueur alkaline : ces pieces étant diſpoſées de file, & convenablement lutées, on chauffe légérement la cornue ; on y verſe au moyen d'un entonnoir introduit par la tubulure, ſix livres d'eſprit-de-vin rectifié, puis on verſe par-deſſus, peu à peu, le même poids d'acide vitriolique très-pur. Le mélange fait, on pouſſe le feu de maniere à exciter, le plutôt poſſible, l'ébullition qu'il eſt à propos d'entretenir enſuite juſqu'à la fin ; le ballon doit être continuellement dans un état de fraîcheur, au moyen de linge froid dont on l'enveloppe, & que l'on renouvelle ſelon le beſoin. Cette précaution exempte de donner de l'air aux vaiſſeaux en prévenant l'effet de la raréfaction.

On n'ouvre la tubulure que quand on voit diminuer le nombre des ſtries æthérées, pour juger s'il paſſe de l'acide ſulphureux. Dès que l'odeur de cet acide ſe fait ſentir, on laiſſe un peu tomber la chaleur.

C'eſt-là le moment de tirer un parti très-avantageux de l'expédient propoſé par nôtre confrere m. *Cadet*. Quand il n'y a plus du tout d'ébullition, on verſe ſur le réſidu deux livres d'eſprit-de-vin rectifié ; on augmente auſſi-tôt le feu pour ramener promptement la chaleur à ſon

premier point; on continue encore de diſtiller juſqu'à ce que les ſtries paroiſſent en moins grand nombre, & que l'odeur d'acide ſulphureux commence de nouveau à ſe faire ſentir.

Il faut alors ôter le feu ſur-le-champ, & laiſſer les vaiſſeaux ſe refroidir. En délutant, on trouve dans la cornue un réſidu trouble, noirâtre, acide, ſur l'analyſe duquel m. *Baumé* n'a laiſſé rien à deſirer dans ſa diſſertation ſur l'æther.

Le ballon contient une liqueur æthérée, la liqueur alkaline du flacon communiquant, a auſſi l'odeur de l'æther, & en contient beaucoup; on mêle cette liqueur alkaline & le produit æthéré, on agite le tout, on le met dans un flacon; tout ce qui eſt æthéré ſe ſépare de la portion purement alkaline, on le décante avec ſoin pour le ſoumettre à la [illegible]ion que l'on peut opérer ſur-le-champ de la maniere ſuivante :

On place ſur le bain de cendre un alambic d'une ſeule piece, ou même une cornue de verre tubulée, & fermée d'un bouchon de cryſtal uſé à l'émeril; on adapte pour récipient un matras à long col, dont le globe plonge dans l'eau froide, & qui eſt recouvert avec des linges mouillés & froids, on verſe, au moyen d'un entonnoir introduit par la tubulure, le produit æthéré, & on procede à la diſtillation à

la ſimple chaleur d'une lampe ; on obtient par ce moyen, avec toute l'économie poſſible & ſans déchet, un æther limpide très-frais, très-vif, & le plus ſuave à l'odorat.

Je n'ai pas la prétention de donner cet appareil comme un modele de perfection : on pourra peut-être enchérir ſur lui autant qu'il l'emporte, à mon avis, ſur les autres. Seulement je le propoſe comme celui que j'ai employé le plus utilement. En me ſervant du flacon rempli de liqueur alkaline, j'ai l'avantage de neutraliſer les vapeurs acides qui altéroient mon æther en même temps qu'il ſe produiſoit. Je ne laiſſe pas cette liqueur alkaline dans mon appareil rectificateur, pour que l'eſpece de ſavon que l'alkali a pu former avec l'huile du vin ne fourniſſe pas une ſorte d'empyreume que l'on retrouve pour l'ordinaire très-diſtinctement dans les æthers obtenus en rectifiant ſur l'alkali.

Je porte la chaleur, ſoit dans ma premiere, ſoit dans ma deuxieme diſtillation, tout de ſuite au degré d'ébullition, parce que l'æther ne ſe forme que dans ce moment. C'eſt cette connoiſſance de fait qui a ſuggéré à m. *Rouelle* & à mon pere, il y a une trentaine d'années, le moyen d'obtenir *à la pinte*, ſuivant l'expreſſion de ces chymiſtes, un produit très-

précieux pour lors, puiſqu'on ſe trouvoit fort heureux d'en avoir quelques onces pour pluſieurs livres de matiere premiere.

Si je mêle de nouvel eſprit-de-vin avec mon réſidu, ſuivant la méthode de m. *Cadet*, en le faiſant dans la circonſtance & de la maniere que j'indique, j'évite l'empyreume que l'æther conſerve lorſque l'on fait ce mélange en deux opérations ſéparées.

Il n'eſt pas indifférent d'arrêter le feu au point où je l'ai marqué; car ſi on laiſſe paſſer de l'huile & de l'eſprit ſulphureux, le goût de feu ſe communique en même temps, & ne ſe perd pas auſſi aiſément que la qualité acide. C'eſt encore pour éviter ce mauvais goût, que je rectifie au feu de lampe, & que j'ai ſoin d'entretenir le récipient dans un état de fraîcheur continuel; ce qui, comme perſonne ne l'ignore, eſt un avantage précieux dans toutes les diſtillations.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 février & 1er mars 1783.* *

ON a cru pouvoir encore attribuer aux variations de l'atmoſphere la plûpart des maladies que l'on a obſervées pendant le cours de février. Ces maladies ont paru

* Par m. LEROUX DES TILLETS.

en général reconnoître pour cauſe une humeur catarrhale qui affectoit différentes parties du corps, & annonçoit une grande mobilité ; de ſorte que ſouvent on a remarqué que le mal paſſoit de la peau dans l'abdomen, & de l'abdomen à la peau. Des toux, quelques crachements de ſang auxquels ſe joignoient quelquefois de la fievre, de vraies fluxions de poitrine étoient la ſuite de cette affection. Un docteur a rapporté que dans les colleges dont il eſt le médecin, on avoit échauffé les poëles comme on a coutume de le faire pendant la gelée, quoique la température ne fût pas trop froide, & il attribue à cette chaleur une toux fréquente, longue, ſéche & *angineuſe*, qui attaqua ceux qui demeuroient dans ces colleges. Il fut obligé de faire pratiquer une & quelquefois deux ſaignées; ce qui favoriſoit l'expectoration. Cependant le plus ſouvent on pouvoit ſe diſpenſer d'avoir recours à ce moyen, & on employoit avec ſuccès les délayants, les adouciſſants, les béchiques ſimples, & enſuite les inciſifs. En général ces maladies catarrhales ont été bénignes.

On a vu auſſi des fievres malignes, des fievres rouges, des diarrhées, des rhumatiſmes dont quelques-uns étoient aigus, des fievres intermittentes, des maux de gorge, des douleurs de coliques, quelques apoplexies & paralyſies.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

FÉVRIER 1783.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	1,10	5,18	3, 5	28 2,10	28 3,10	28 3, 9
2	3, 7	8, 6	4, 0	28 3, 3	28 2, 7	28 2, 9
3	1, 0	7,18	3,18	28 2, 1	28 1, 4	28 1, 4
4	3,16	7, 2	6, 5	28 1, 9	28 1, 4	28 0, 0
5	7, 0	9,13	8,12	27 11, 4	27 9, 9	27 9, 8
6	6, 6	8,19	4,15	27 10, 7	27 11, 3	27 11,11
7	5, 0	8,13	5, 3	27 7, 7	27 5, 2	27 5, 7
8	2, 6	5,10	6,18	27 6, 1	27 2, 9	27 1, 6
9	7,18	8,15	5, 8	27 0, 7	27 0, 2	27 0,11
10	5,14	9, 2	5,19	27 2, 5	27 4, 7	27 7, 5
11	3, 8	7,16	5,15	28 0, 0	27 11, 8	27 10, 6
12	5,19	7,13	4,17	27 9, 4	27 9, 2	27 9,10
13	2, 0	7, 4	3,11	27 10, 6	27 10, 0	27 9, 3
14	4, 2	6,17	3, 1	27 8,10	27 9, 3	27 10, 6
15	2,10	4,19	2, 2	28 0, 6	28 1,11	28 3, 1
16	0,18	3,12	0, 9	28 4, 6	28 5, 1	28 5, 8
17	−2, 0	4,19	0,16	28 5, 6	28 5, 3	28 5, 3
18	−2, 0	3,12	0, 5	28 4, 7	28 3, 9	28 3, 0
19	−1, 5	3, 6	1, 3	28 2, 3	28 2, 0	28 2, 6
20	−0,15	6,14	3, 2	28 3, 0	28 3, 0	28 2,10
21	3,16	7, 8	7, 3	28 1,10	28 1, 1	28 0, 6
22	6,19	8,19	8, 2	27 11,10	28 0, 0	28 0, 2
23	7,19	9, 5	8,11	27 10, 6	27 10, 2	27 9,10
24	4,15	5, 9	2, 5	27 10, 0	27 11, 0	28 0, 3
25	−0,10	3, 9	0,12	27 11, 8	27 9, 5	27 7, 5
26	−2,12	0,11	−2,15	27 10,11	28 1, 3	28 3, 3
27	−1,13	2,12	2,12	28 3, 2	28 3, 1	28 0, 6
28	3, 4	5,14	4,11	27 10, 5	27 9,10	27 7,11

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jo. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	N.ſerein,fr.hum.	N. ſerein, doux.	N. ſerein, frais.
2	S-O. vap, frais.	S-O. c. tempéré.	S-O. *idem*.
3	S. ſerein, froid.	S. nuag. tempéré.	S-E. ſerein, frais.
4	S. couvert, frais.	S-O. couv. doux	S-O. c. fr. pl. v.
5	S-O. couv. doux, vent, pluie.	S-O. *idem*. vent, pluie.	S-O. couv. doux, vent.
6	S-O. couv. frais, tempête.	S-O. couv. doux, tempête.	S-O. couvert, frais.
7	S-O. couv. doux.	S-O. couv. doux.	S-O. *id*. tempête.
8	S-O. couv. frais.	S-O. c. fr. t. pl.	S-O. *idem*.
9	S-O.c.fr,tempête.	S-O. *idem*.	S-O. *idem*. pluie.
10	S-O. *idem*.	S-O. c. doux, t.	S-O. n.fr.tempêt.
11	S-O. nuag. frais.	S. couvert, doux.	S. couv. frais.
12	S-O. couv. fr. pl.	S-O. couv. doux.	S-O. *id*.pl.tempê.
13	S. ſerein, frais.	S-O. nuag. doux.	S-O. nuag. fr. pl.
14	S-O. couv. fr. pl.	S-O. couv. doux.	S-O. couv. frais
15	N-E. nuages, fr.	N-E. couv. frais.	N-E. nua. froid.
16	N-E. c. froid, v.	N-E.nuag. froid.	N-E. ſer. fr. vent.
17	N-E.ſerein,froid, gelée blanche.	N-E.ſerein,froid.	N-E.ſerein,froid.
18	N-E.ſerein,froid.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.
19	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.froid.	N-E. couv. froid.
20	N. *idem*.	N. nuages, doux.	N. nuages, frais.
21	S-O. couv. frais.	S-O. nuag. doux.	S-O.c. d. pet.pl.v.
22	S-O. c.doux,v.pl.	S-O. c. doux, v.	S-O. c. doux, v.
23	S-O. *idem*.	S-O.c.doux,pl.t.	S-O.c.d.pl.temp.
24	S-O. nuages,frais, vent, pl. la nuit.	S-O. nuag. frais, tempête, greſil.	S-O. ſerein, frais, vent.
25	S-O. nuag. froid.	S-O. couv. frais.	S-O.c.fr.temp.pl.
26	N. ſerein, froid, neige.	N. couvert,froid, vent, neige.	N. ſerein, froid, vent.
27	N. couvert,froid, vent, neige.	N. couvert,froid, neige.	S-O. couvert, fr. vent.
28	S-O.c. fr. vent.	S-O. c. doux, pl.	S-O.c. d. br. bru.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . . 9, 13 d. le 5
Moindre degré de chaleur . . . . . —2, 14 le 26

Chaleur moyenne . . . . . 4, 9 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	5,	8 le 16
Moindre élévat. du Mercure . . .	27,	0,	2 le 9

Elévation moyenne . . . . . 28 p. 0, 3

Nombre de jours de Beau 7
de Couvert . . . 16
de Nuages 5
de Vent 8
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 1
de Pluie 5
de Neige 2

Le vent a soufflé du N. . . . . 11 fois.
N-E. 15
N-O. 0
S 5
S-E. 1
S-O. 51
E. 0
O. 0

TEMPÉRATURE : Froide & humide.

MALADIES : Rhumes sans suite.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

A Montmorency, ce 1er mars 1783.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de février 1783, par m. Boucher, médecin.

Pendant le cours de ce mois la liqueur du thermometre n'eſt point deſcendue, aucun jour, au-deſſous du terme de la congélation, & elle n'eſt deſcendue juſqu'à ce terme que le 26. Ce jour & le précédent, il eſt tombé une très-grande quantité de neige, qu'on peut évaluer à dix pouces géométriques de hauteur.

Il y a eu des variations conſidérables dans le barometre. Le mercure eſt deſcendu, le 9 du mois, au terme précis de 27 pouces. Le 16 & le 17, il s'eſt élevé à celui de 28 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a été conſtamment *ſud*, la premiere moitié du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été du terme même de la congélation. La différence entre ces deux termes eſt de 8 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces précis. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce & $4\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du nord,	9 fois du ſud
5 fois du nord	vers l'oueſt.
vers l'eſt.	1 fois de l'oueſt.
2 fois de l'eſt.	4 fois du nord
11 fois du ſud.	vers l'oueſt.

Il y a eu 23 jours de temps couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.	1 jour de grêle.
5 jours de neige.	

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de février 1783.

ON ne ſe reſſouvient pas d'avoir vu régner ſi peu de maladies aiguës que dans le cours de cet hiver. (Seroit-ce l'effet de la température & de l'humidité de l'air, qui ont eu lieu?) Elles ont été bornées, ce mois, à des fievres catarrhales peu dangereuſes, & quelques points de côté inflammatoires, qui n'ont point exigé de cure particuliere. Il y a eu néanmoins un certain nombre de perſonnes travaillées de fluxions ou d'éryſipele à la tête, aux yeux, & dans les parties circonvoiſines.

Les rhumes ont encore été communs dans le peuple & parmi les ſoldats de la garniſon : dans pluſieurs ils ont participé de la fluxion de poitrine, & ils dégénéroient en fievre hectique, lorſqu'ils étoient négligés.

Les rhumatiſmes, les affections ſcorbutiques, le ſcorbut même, ont auſſi dominé dans le peuple, ſuite de l'humidité exceſſive du temps. On a vu même nombre de perſonnes attaquées de jauniſſe. Les fievres intermittentes continuoient & étoient toujours rebelles : elles étoient, dans la plûpart, entretenues par des obſtructions dans les viſceres du bas-ventre.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE de médecine.

LA ſociété royale de médecine a tenu au Louvre, le 11 mars 1783, ſa ſéance publique dans l'ordre ſuivant : M. *Girod* a lu un mémoire ſur l'inoculation ; m. *Vicq d'Azyr* a lu l'éloge de m. *de Montigny* ; m. *de Lavoiſier* a lu un mémoire ſur les effets de l'æther vitriolique & de l'æther nitreux dans le corps humain ; m. *Jeanroi* a lu un mémoire ſur l'allaitement artificiel des enfants ; enfin m. *Vicq d'Azyr* a lu l'éloge de m. *Duhamel*. Avant la lecture des éloges & des mémoires m. *Vicq d'Azyr*, ſecrétaire perpétuel, a dit :

I. La ſociété avoit propoſé dans ſa ſéance publique du Carême 1778, pour ſujet d'un prix de la valeur de 1200 livres, dû à la bienfaiſance de m. *Lenoir*, lieutenant-général de Police, & membre de la compagnie, la queſtion ſuivante : *Déterminer quel eſt le meilleur traitement de la rage.* Ce prix devoit être diſtribué dans la ſéance publique du Carême 1781. Quoique la queſtion ne fût réſolue dans aucun des mémoires envoyés à cette époque, la ſociété en remarqua pluſieurs aux auteurs deſquels elle crut devoir donner des éloges : trois d'entr'eux reçurent une médaille d'or de la valeur de 100 livres, comme prix d'encouragement ; la diſtribution du prix fut différée juſqu'à la ſéance publique du Carême 1783, & la compagnie déclara dans ſon programme qu'elle étoit bien éloignée d'exiger qu'on lui indiquât une méthode curative abſolument nouvelle ; mais qu'elle

demandoit que l'on déterminât au moins d'une maniere plus préciſe les circonſtances du traitement, & que l'on fît connoitre par des faits bien avérés à quel ordre de moyens on devoit donner la préférence.

La ſociété a reçu quinze mémoires pour concourir à ce prix propoſé depuis cinq ans, pluſieurs de ces mémoires rempliſſant les vues ci-deſſus énoncées du programme de 1781, & leurs auteurs ayant développé ſagement & déterminé, par l'expérience, les avantages & les inconvénients des différentes méthodes de traitement, ſoit local, ſoit interne, elle n'a pas cru devoir en retarder plus long-temps la diſtribution: le vœu de la ſociété étoit de réunir toutes les connoiſſances éparſes ſur ce ſujet important; les mémoires déjà publiés parmi ceux de la compagnie (1), & ceux qui ont été envoyés pour ce concours ne laiſſeront rien à deſirer à cet égard. La ſociété invite les médecins & chirurgiens à continuer leurs recherches & à multiplier leurs expériences ſur la nature, la communication & le traitement de la rage, ſoit dans l'homme, ſoit dans les animaux de différentes eſpeces (2). La compagnie eſt dans l'intention de diſtribuer des médailles aux auteurs des mémoires qui contiendront des faits nouveaux, intéreſſants & bien conſtatés relativement à cette maladie.

Parmi ceux qui ont été reçus, elle en a diſtin-

---

(1) *Voyez* auſſi le traité ſur la rage, par m. *Andry*, qui contient tous les détails de la correſpondance de la ſociété ſur cet objet, juſqu'en 1780.

(2) Il ſeroit important de déterminer ſi elle ſe communique aux ruminants, comme on l'a dit; il ſuffiroit d'avoir un chien hydrophobe pour pouvoir, avec toutes les précautions que la prudence exige, multiplier ſes eſſais, & rechercher comment & par quelle voie cette contagion ſe propage le plus promptement & le plus ſûrement d'un individu à un autre.

gué trois qui lui ont paru mériter d'être couronnés.

Celui de m. *le Roux*, chirurgien-major de l'hôpital-général de Dijon, & aſſocié de l'académie de la même ville, ayant pour épigraphe: *La vérité eſt ſouvent près de nous & très-ſimple, mais on ne la voit pas, &c.* a mérité la préférence : la ſociété lui a décerné une médaille d'or de la valeur de 600 livres.

M. *Baudot*, docteur en médecine à la Charité-ſur-Loire, & correſpondant de la ſociété, auteur d'un mémoire envoyé avec cette épigraphe : *An experientiâ duce methodus tuta?* & m. *Bouteille*, docteur en médecine, & correſpondant de la ſociété à Manoſque en Provence, auteur d'un mémoire ayant pour deviſe : *Curatio incerta tum prophilactica, tum therapeutica, cujus primâ cauſa inanis jactantia multorum ſpecificorum, &c.* Boerh. §. 1141, ont remporté chacun une médaille d'or de la valeur de 300 livres.

La ſociété a penſé qu'il devoit être fait une mention honorable des mémoires envoyés par mm. *Bonnel de la Brageresſe*, docteur en médecine de la ville de Mende en Gévaudan, avec cette épigraphe: *Artem experientiâ fecit exemplo, monſtrante viam, &c.* Manil. Aſtronom. C. 1, 61; par m. *Mathieu*, maître en chirurgie, & correſpondant de la ſociété à Conze en Sarladois, avec cette inſcription : *Miſerrimum genus morbi, &c.*; & par m. *Melzler*, docteur en médecine, conſeiller & médecin de monſeigneur le comte de Biſſingen-Nippenbourg à Schtamberg, avec cette deviſe: *La voix de l'univers eſt-elle un préjugé?* Volt.

II. La ſociété avoit propoſé dans ſa ſéance publique de la fête de Saint Louis 1781, pour ſujet d'un prix de la valeur d'une médaille d'or de 600 livres, la queſtion ſuivante : *Déterminer quels*

ſont les ſignes qui annoncent une diſpoſition à la phthiſie pulmonaire, & quels ſont les moyens d'en prévenir l'invaſion, ou d'en arrêter les progrès.

Ce prix a été remporté par m. *Baumes*, docteur en médecine, correſpondant de la ſociété, correſpondant de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, & médecin à Lunel en Languedoc, auteur du mémoire ayant cette épigraphe : *Sic enim decet inveſtigatorem veri, non ſolum quæ legerit, ſed & quæ ſecum ipſe meditando conſideret... in communem uſum proferre.* Fernel.

Parmi les quinze autres mémoires envoyés pour ce concours, deux ſur-tout méritent d'être diſtingués ; la ſociété leur a adjugé l'*acceſſit* : l'un eſt de m. *Bonté*, docteur en médecine & aſſocié régnicole de la ſociété à Coutances en Normandie, ayant pour épigraphe : *Quam citò occurrendum !* Celſ. L'autre eſt de m. *Raymond*, docteur en médecine & aſſocié régnicole à Marſeille, ayant pour deviſe :

Hujus in ore
Concretus ſanguis contuſaque lumina flebant
Stabant ærati ſcabrâ rubigine dentes
Tabo lingua fluens.

Petron.

Ces deux mémoires annoncent les connoiſſances les plus profondes en médecine ; leurs auteurs n'ont pas traité le ſujet avec la même étendue que m. *Baumes* ; mais ils l'ont conſidéré ſous des rapports intéreſſants pour les progrès de l'art.

Cette queſtion très-importante a fixé particuliérement l'attention des médecins, & elle a été bien diſcutée dans pluſieurs autres mémoires dont la ſociété croit devoir faire une mention honorable, & dont la réunion formera un corps de doctrine ſur le traitement préſervatif & curatif de la phthiſie.

Ces mémoires ont été envoyés, 1°. par m. *Jaubert*, docteur en médecine & correſpondant de la ſociété à Aix en Provence; 2°. par un médecin qui ne s'eſt point fait connoître, avec la deviſe ſuivante : *Niſi phthiſim unius ſpeciei à phthiſi alterius ſedulò diſtinxeris; ſed medendi methodum & remedia unius adhibueris præpoſterè phthiſi alterius ſpeciei ferè remotiſſimæ, in evidentem perniciem conjicies ægrum*, &c. Bagliv.... l. II, cap. IX; 3°. par m. *Laugier*, docteur en médecine à Corp en Dauphiné; 4°. par m. *Marx*, médecin de la cour de ſon alteſſe électorale de Cologne, à Hanovre; 5°. par m. *Chavet*, docteur en médecine à Munſter en Weſtphalie; 6°. par m. *Bouteille*, docteur en médecine & correſpondant de la ſociété à Manoſque en Provence; 7°. par m. *le Jau*, docteur en médecine & correſpondant de la ſociété à Phalsbourg en Alſace.

III. Depuis 1778, deux conſtitutions ont donné lieu à des épidémies très-graves; celle de 1779 & celle de 1782. La ſociété royale s'eſt fait rendre compte des mémoires qui lui ont été envoyés ſur le traitement de ces différentes maladies, & elle a arrêté qu'elle donneroit des prix d'encouragement aux auteurs de ceux qui ont été rédigés avec le plus de ſoin & d'exactitude, & qui contiennent les détails les plus circonſtanciés.

Parmi les deſcriptions qui ont été faites de la dyſenterie épidémique de 1779, quatre ont ſurtout fixé l'attention de la ſociété par l'étendue de l'épidémie, dont la nature & le traitement y ſont expoſés, & par l'utilité des réflexions qui y ſont jointes; la premiere a été envoyée par m. *Durand*, docteur en médecine au bourg de la Pommeraye-ſur-Sévre, Bas-Poitou; la ſeconde, par m. *Bougourd*, docteur en médecine à Saint-Malo; la troiſieme, par m. *Chifoliau*, docteur en médecine dans la même ville; la quatrieme, par m. *Bagot*,

docteur en médecine à Saint-Brieux. La ſociété leur a adjugé à chacun une médaille de la valeur d'un jeton d'or (1).

La ſuette miliaire qui a régné dans le Languedoc en 1782, a commencé ſes ravages à Caſtelnaudary ; elle s'eſt enſuite étendue juſqu'à Toulouſe, & de-là elle s'eſt propagée dans les villes voiſines & dans le Rouſſillon. La ſociété a reçu un grand nombre de mémoires bien faits ſur cette épidémie, & elle a arrêté que mm. les médecins de Caſtelnaudary & ceux de Toulouſe, s'étant tous diſtingués dans cette circonſtance par leur zele, leurs talents & leurs ſuccès, il ſeroit adreſſé, 1°. à mm. les médecins de la faculté de Toulouſe deux médailles d'or, l'une de la valeur de 100 livres, l'autre de la valeur d'un jeton d'or, portant la même empreinte que celui de la ſociété ; 2°. au corps de mm. les médecins de Caſtelnaudary, une médaille d'or de la valeur de 100 livres, avec priere d'agréer ce témoignage de la reconnoiſſance publique, & d'en diſpoſer à leur volonté.

De plus, la ſociété a décerné une médaille de la valeur d'un jeton d'or à m. *Pujol*, docteur en médecine à Caſtres en Languedoc, & une médaille de même valeur à m. *Barrere*, docteur en médecine à Montlouis dans le Rouſſillon, qui lui ont envoyé des mémoires dont elle a été très-ſatisfaite ſur la nature & le traitement de cette épidémie.

Nous citerons avec éloge les obſervations ſur le même ſujet, envoyées par mm. *Marmier*, mé-

(1) La ſociété, qui fait tous ſes efforts pour répandre l'émulation & pour témoigner ſa reconnoiſſance à ſes correſpondants, diſtribue dans chaque ſéance publique des prix d'encouragement ſur quelques-uns des objets dont elle s'occupe. Cette fois elle en a décerné aux auteurs des mémoires relatifs aux épidémies.

decin du roi à Sarlat ; *Vallés*, médecin à Sorèze ; & *Mathieu*, chirurgien à Conze près Linde en Périgord.

IV. La ſociété propoſe pour ſujet du prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la queſtion ſuivante : *Déterminer quels ſont les rapports qui exiſtent entre l'état du foie & les maladies de la peau, dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent ſouvent ces maladies, en ſont la cauſe ou l'effet ; indiquer en même temps les ſignes propres à faire connoître l'influence des uns ſur les autres, & le traitement particulier que cette influence exige.*

Les maladies du foie ont, avec celles de la poitrine, des liaiſons qui ont été indiquées par un grand nombre d'auteurs ; leurs rapports avec celles de la peau n'ont pas été auſſi bien déterminés ; on n'a point, ſur les diverſes altérations de la bile, des notions aſſez exactes. La ſociété eſpere que ce programme donnera lieu à des recherches utiles ſur ces différents objets.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier mai 1784. Le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique de la fête de Saint Louis de la même année.

V. La ſociété propoſe pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 liv. dû à la bienfaiſance de m. *Lenoir*, lieutenant-général de police, la queſtion ſuivante : *Déterminer quels ſont parmi les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuſes ; par quels moyens chacune de ces maladies ſe communique d'un individu à un autre, & quels ſont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions.*

Cette queſtion intéreſſe également les adminiſtrateurs & les médecins, la ſanté des habitants des campagnes, auſſi bien que celle des habitants des

villes ; il doit réſulter de ſa ſolution des connoiſſances poſitives ſur les précautions à prendre, dans les cas de cohabitation ſuſpecte, dans le traitement de certaines épidémies, & ſur tout dans celui des maladies auxquelles ſont expoſés les hommes raſſemblés en grand nombre, comme dans les attèliers, les manufactures, les caſernes, les vaiſſeaux, les hôpitaux & les priſons. La ſociété déſire que les auteurs ne conſid rent chaque maladie dont ils traiteront, que ſous le rapport de la contagion, & comme pouvant être communiquée d'un individu à un autre ; ſans cette reſtriction le ſujet ſeroit trop vaſte, & l'on ſortiroit des bornes preſcrites par le programme. La ſociété a balancé ſi elle ne réſerveroit point la ſeconde partie de la queſtion pour en faire le ſujet d'un prix particulier ; mais elle a penſé que les recherches, pour la ſolution du premier membre, conduiroient naturellement à celles du ſecond, & elle les a réunis.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier janvier 1785, & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du carême de la même année. La ſociété a cru cet intervalle néceſſaire pour les recherches que ce programme exige.

La ſociété a déjà propoſé dans ſa ſéance du 27 août 1782, pour ſujet d'un prix de la valeur d'une médaille d'or de 200 liv. une queſtion analogue à celle qu'elle indique aujourd'hui ; ſavoir, ſi le ſcorbut eſt contagieux. Elle déclare que ce concours ſubſiſte toujours, & que ce prix ſera diſtribué, comme on l'a annoncé, dans la ſéance publique prochaine.

VI. Le même particulier qui, ſans ſe nommer, a fait en 1780 les frais d'un prix de la valeur de 600 liv. ſur le traitement des maladies des enfants, cauſées par la dentition, eſt dans l'intention de donner chaque année une pareille ſomme, pour valeur de différents prix qui ſeront toujours pro-

poſés ſur le traitement des maladies des enfants. Avant d'ouvrir cette carriere dans laquelle il ſe préſentera un grand nombre de queſtions très-importantes de médecine-pratique, il a paru convenable d'établir une baſe ſur laquelle toutes les autres conſidérations puiſſent être appuyées, en déterminant ce qui a rapport à l'hygiène. On demande donc *quels ſont en France les abus à réformer dans l'éducation phyſique, & quel eſt le régime le plus propre à fortifier le tempérament, & à prévenir les maladies des enfants, eu égard aux uſages & aux différentes températures.*

Les enfants doivent être conſidérés dans les campagnes & dans les villes; dans ces dernieres, les enfants du peuple ſont expoſés à des maladies dont les cauſes ſont très-multipliées. Chez les riches on trouvera des préjugés à combattre, des uſages à réformer. L'éducation moderne, quoique perfectionnée, n'eſt pas elle-même ſans inconvénients. Dans les colleges & dans les lieux où les enfants ſont réunis en grand nombre, un nouvel ordre de précautions & de ſoins ſera le ſujet des recherches à faire par les concurrents.

Ce prix, de la valeur de 600 liv. ſera diſtribué dans la ſéance publique de la fête de Saint Louis en 1784. Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai de la même année.

VII. M. *Mahon* (1), docteur en médecine & aſſocié régnicole de la ſociété à Chartres, & pluſieurs autres médecins François, ayant traité des enfants attaqués d'un mal de gorge, qu'ils ont regardé comme analogue au *croups*, & qui différoit, ſuivant eux, de la ſcarlatine, des aphthes, & de l'angine gangreneuſe, avec leſquels il a d'ailleurs des rapports; la ſociété a penſé qu'il ſeroit

(1) *Voyez* le volume de la ſociété royale de médecine, *années* 1777 & 1778.

utile de faire des recherches & de recueillir les obſervations qui peuvent être relatives à ce ſujet. En conſéquence elle demande : *Si la maladie connue en Ecoſſe & en Suede, ſous les noms de* CROUPS, ou D'ANGINA MEMBRANACEA SEU POLYPOSA, *& qui a été décrite principalement par les docteurs* Home *en* 1765, & Michaelis *en* 1778, *exiſte en France; dans quelles provinces elle a été obſervée; par quels ſignes diagnoſtics on l'a diſtinguée des autres maladies analogues, & quelle méthode de traitement on a employée pour la combattre?* La ſociété diſtribuera, dans ſa ſéance publique de Saint Louis 1784, des prix d'encouragement aux auteurs des mémoires qui ſeront jugés les meilleurs, parmi ceux envoyés à ce concours. Ils ſeront remis avant le premier mai de la même année.

VIII. La ſociété invite les médecins & chirurgiens à l'informer des épidémies & épizooties régnantes. Elle donnera des prix d'encouragement à ceux qui lui auront adreſſé les meilleurs mémoires à ce ſujet.

IX. Elle en diſtribuera à ceux qui correſpondront le plus exactement avec elle, de même qu'à ceux qui lui communiqueront des mémoires, 1°. ſur la conſtitution médicale des ſaiſons; 2°. ſur la topographie médicale des différentes villes ou cantons; 3°: ſur l'analyſe & les propriétés des eaux minérales; 4°. ſur les maladies aiguës ou chroniques auxquelles les beſtiaux de toute eſpece ſont ſujets dans chaque pays.

X. Elle donnera auſſi des encouragements aux auteurs des mémoires qui, ſans traiter de ces différents objets, lui paroîtront propres à contribuer d'une maniere marquée au progrès de la médecine.

XI. Nous rapporterons ici les programmes des prix déjà propoſés per la ſociété.

Premier programme : prix de 300 liv. *Déter-*

miner, par l'analyſe chymique, quelle eſt la nature des remedes anti-ſcorbutiques tirés de la famille des plantes cruciferes ? Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1783.

Deuxieme programme : prix de 400 liv. *Indiquer quelles ſont les maladies qui regnent le plus ſouvent parmi les troupes pendant l'été, & en général dans les temps des grandes chaleurs ? Quelle eſt la méthode la plus ſimple & la moins diſpendieuſe de les traiter ; quels ſont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très-chauds, comme dans les Iſles du Vent & ſous le Vent ?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier décembre 1783.

Troiſieme programme : prix de 600 liv. *Déterminer quelles ſont les eſpeces & les différents cas d'hydropiſie, dans le traitement deſquels on doit donner la préférence au régime délayant ou au régime ſec ?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1784.

Quatrieme programme : prix de 200 liv. *Déterminer par des obſervations exactes ſi le ſcorbut eſt contagieux ?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1783.

Cinquieme programme : prix de 600 liv. *Déterminer quels ſont les rapports qui exiſtent entre l'état du foie & les maladies de la peau ; dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent ſouvent ces maladies, en ſont la cauſe ou l'effet ; indiquer en même temps les ſignes propres à faire connoître l'influence des uns ſur les autres, & le traitement particulier que cette influence exige ?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1784.

Sixieme programme : prix de 600 liv. *Déterminer* 1°. *quels ſont parmi les maladies, ſoit ai-*

guës, ſoit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuſes; par quels moyens chacune de ces maladies ſe communique d'un individu à un autre; 2°. quels ſont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions? Les mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1785.

Septieme programme : prix de 600 liv. *Indiquer quels ſont en France les abus à réformer dans l'éducation phyſique, & quel eſt le régime le plus propre à fortifier le tempérament & à prévenir les maladies des enfants, eu égard aux uſages & aux différentes températures?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1784.

Huitieme programme : prix d'encouragement. La ſociété demande : *Si la maladie connue en Ecoſſe & en Suede, ſous les noms de* croups *ou* d'angina membranacea ſeu polypoſa, *& qui a été décrite principalement par les docteurs* Home *en* 1765, & Michaelis *en* 1778, *exiſte en France; dans quelles provinces elle a été obſervée; par quels ſignes diagnoſtics on l'a diſtinguée des autres maladies analogues, & quelle méthode de traitement on a employée pour la combattre?* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1784.

Les mémoires qui concourront à ces prix, ſeront adreſſés, francs de port, à m. Vicq d'Azyr, *ſecrétaire perpétuel de la ſociété, & ſeul chargé de la correſpondance de cette compagnie, rue des Petits-Auguſtins*, n°. 2, *avec des billets cachetés, contenant le nom de l'auteur, & la même épigraphe que le mémoire.*

Ceux qui enverront des mémoires pour concourir aux prix d'émulation, pourront les ſigner & les adreſſer au ſecrétaire, par la voie ordinaire

de la correſpondance de la ſociété. Il en ſera de même pour les mémoires ſur le croups.

Il eſt eſſentiel de détruire ici l'erreur où ſont quelques médecins & chirurgiens qui ne correſpondent point avec la ſociété, parce qu'elle a déjà des aſſociés ou des correſpondants dans les lieux qu'ils habitent. La compagnie eſt bien éloignée d'avoir adopté ce principe, elle deſire avoir tous les gens de l'art pour correſpondants ; elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront, les feuilles ou annonces qu'elle eſt chargée de diſtribuer.

DANS ſon aſſemblée du 6 janvier dernier, l'académie royale des ſciences de Sienne, a propoſé la queſtion ſuivante : *Les différentes eſpeces d'air nitreux, méphitique, phlogiſtiqué, déphlogiſtiqué, &c., des modernes, ſont-elles autant de fluides de différente nature, ou le même fluide de l'air mêlé avec diverſes autres particules de corps, ou diverſement modifié ?* Le prix deſtiné à la meilleure ſolution de ce problême, eſt une médaille d'or de 30 écus. Les mémoires doivent être adreſſés, francs de port, avant le premier janvier prochain, à m. le chevalier *Marius Bianchi*, ſecrétaire de cette compagnie.

Henrici Auguſt. Wrisbergii profeſſoris Gottingenſis experimenta & obſervationes anatomicæ de utero gravido, tubis ovariis & corpore luteo quorumdam animantium cum iiſdem in homine collatis. *In*-4°. *de* 40 *pages. A Gottingue, chez* Dietrich, 1782.

Ces recherches ſont faites pour mieux faire apprécier les différents ſyſtêmes ſur la génération.

AVIS.

LA veuve *Buſchel*, à Leipſick, ſe propoſe de faire imprimer un ouvrage de *Gaſpard Hoffmann*, docteur en médecine, profeſſeur public à Altdorff, ayant pour titre : *Analecta correctionum græci codicis Galeni, impreſſi Baſileæ*, 1538. Elle donnera en trois volumes *in*-8°. ces analectes conſervés manuſcrits dans la bibliotheque Thomaſienne de Nuremberg, & qui ſont remarquables par l'érudition qu'ils renferment. Les amateurs de la littérature grecque, de la critique, de la philologie, & de la médecine, y trouveront de quoi ſatisfaire leur goût, & pourront acquérir chaque volume pour le prix de huit gros d'Allemagne, qu'il faudra payer avant qu'il paroiſſe. Le premier tome paroîtra ſans faute à la Saint-Jean. Le ſecond, à la Saint-Michel; & le dernier, à Noël. Il faudra faire parvenir les lettres & l'argent, francs de port, à cette veuve qui ſe charge de faire les frais de l'envoi des volumes. Elle fera imprimer au commencement de l'ouvrage la liſte des Souſcripteurs. Cette entrepriſe typographique ſera exécutée ſur du beau papier, en beaux caracteres, & avec toute la correction poſſible. Ce ſera m. *J. Godefroi Gruner*, qui enſeigne la médecine avec gloire dans l'univerſité de *Jena*, qui veillera à l'édition, & qui fera la préface. Ceux qui ſouſcriront pour neuf exemplaires, en recevront un dixieme gratis; ceux qui ſouſcriront pour cinq, recevront pardeſſus la moitié d'un. Le temps de la ſouſcription écoulé, le prix de chaque volume ſera de deux florins.

AVIS ſur les Bains de Bourbonne.

LE dérangement que les fouilles & les épuiſements qui ont été faits pour la reconſtruction des

bains de Bourbonne, avoient occaſionné à la fontaine chaude de ce lieu, n'a été que paſſager, ainſi que les craintes qu'il avoit fait naître : cette fontaine a repris toute ſa chaleur & ſon état ordinaire.

Les découvertes auxquelles ces travaux ont donné lieu, ajoutent aux témoignages qu'on avoit déjà, que ces eaux célebres ont été fréquentées des Romains lorſqu'ils étoient les maîtres des Gaules. On a trouvé ſous les baſſins & attenant les bains, trois eſpeces de réſervoirs ou étuves de ſept à huit pieds de hauteur ſans voûte, & de ſix pieds de large, remplis d'une eau très-chaude : on a trouvé auſſi un puits de forme quarrée, renfermant une eau dont la chaleur eſt à $64\frac{1}{2}$ degrés du thermometre de *Réaumur*, c'eſt-à-dire, d'environ quinze degrés de plus que celle de la fontaine.

Ces ouvrages ſouterreins dont on n'avoit nulle idée, ne prouvent-ils pas l'affaiſſement ſucceſſif des collines qui auroit exhauſſé le ſol du vallon où ſourdent ces eaux. Des temps de barbarie & de calamités auront pu faire oublier ces monuments ſur leſquels, dans la ſuite, on aura conſtruit les bains qu'on vient de détruire, pour en établir d'autres plus commodes.

ERRATA pour le journal de mars dernier.

Page 246, & dans le cours de l'obſervation, m. *Barriere*, liſez m. *Barrier.*

Page 257, ligne 1re de la note (1), m. *Fougere*, liſez m. *Feugere.*

Page 258, ligne 7, météotiſme, *liſez* météoriſme.

Page 269, ligne 12, On voit, *liſez* On évite.

Pour le mois d'avril.

Page 327, ligne 28, irritations, *liſez* indications.

TABLE
DU MOIS D'AVRIL 1783.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT. *Hiſtoire & mémoire de la ſociété royale de médecine.* page 289
Lettre de m. BONNEL DE LA BRAGERESSE, *fils, méd.* 323
Lettre de m. DE LA ROBERDIERE, *méd.* 330
Mémoire à conſulter ſur une deſcente de matrice, &c. ; par m. DESGRANGES, *chir.* 343
Obſervation de m. BARRIER, *vétérinaire, ſur un empoiſonnement par l'arſenic, &c.* 353
Nouveau procédé pour obtenir l'æther vitriolique ; par m. DE LA PLANCHE. 358
Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *février & premier mars* 1783. 362
Obſervations météor. faites à Montmorenci. 364
Obſervations météor. faites à Lille. 367
Maladies qui ont régné à Lille. 368

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Séance publique de la ſociété royale de médecine. 369
Livre. 381
Avis. 382
Avis ſur les eaux de Bourbonne. ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'avril 1783. A Paris, ce 24 mars 1783.

POISSONNIER DESPERIERRE.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1783.

EXTRAIT. *

DU LAIT considéré dans tous ses rapports ; par m. COLOMBIER.

Res ardua vetuſtis novitatem dare, novis auctoritatem, obſoletis nitorem, obſcuris lucem, faſtidiis gratiam, dubiis fidem, omnibus verò naturam & naturæ ſuæ omnia.

PLINIUS, *hiſt. nat. præfat. ad Veſpaſianum.*

Premiere partie. A Paris, chez Didot le jeune, *quai des Auguſtins*, 1782, *in*-8°. *de* 283 *pages.*

SI la médecine a fait des progrès dans ce ſiecle, c'eſt principalement aux traités

* Par m. DOUBLET.

particuliers que l'on en doit le ſuccès. En effet, les médecins éclairés qui ſont une étude approfondie d'une partie de la ſcience, ſont comme ces géographes ſavants & zélés qui, connoiſſant déjà toutes les provinces d'un royaume, ne s'attachent pourtant, chacun en particulier, qu'à en détailler une, dans le deſſein de la décrire avec plus d'exactitude. C'eſt ainſi que par leurs travaux *Torti*, *Whith*, *Lind* & pluſieurs autres médecins fameux ſont parvenus à détruire une foule de préjugés, & à faire naître, ſur leurs débris, des vérités nouvelles & intéreſſantes. M. *Colombier*, déjà fort connu dans la littérature médicale par ſa médecine militaire, & par d'autres livres recommandables, donne aujourd'hui de nouvelles preuves de ſon zele infatigable, en s'occupant, au milieu des travaux qui lui ſont confiés par le gouvernement, d'une matiere importante & peu approfondie juſqu'à ce moment-ci.

En effet, dit avec raiſon m. *Colombier* dans l'introduction de ſon ouvrage : « Parmi les auteurs qui ont écrit ſur le lait, il ne s'en trouve aucun qui ait réuni tous les objets qui appartiennent à ce ſujet, ou qui l'ait même traité d'une maniere ſatisfaiſante, ſur-tout relativement à la médecine clinique ; & ſi l'on en

excepte quelques découvertes modernes ſur la ſtructure, la marche & les anaſtomoſes des vaiſſeaux laiteux, tout ce que nous avons ſur cette matiere eſt un fonds de vérités-pratiques qui nous vient des anciens, & auquel on n'a preſque rien ajouté. On pourroit peut-être ſe plaindre de ce qu'on n'en a pas même aſſez profité ».

Ainſi, l'objet de m. *Colombier* a été de raſſembler, dans le même ouvrage, les vérités connues des anciens, les découvertes des modernes, & ſes propres recherches. Toutes ces connoiſſances épurées par une judicieuſe critique, & placées ſuivant l'ordre de leur rapport, formeront un corps de doctrine d'autant plus précieux qu'il ſera plus cohérent, & que chaque principe y ſera mis dans ſon véritable jour.

Mais pour avoir une idée de l'enſemble de l'ouvrage, puiſons-la dans l'eſquiſſe qu'en donne l'auteur lui-même dans cette introduction.

La production du lait ſe nomme *galactoſe* du mot grec γαλαχτωσις, qui dérive du verbe γαλαχτυμαι, *lacteſco in lac vertor*, je me change en lait.

Le mâle & la femelle, dans les eſpeces lactiferes, ſont également munis des organes laiteux, autrement ou proprement

dits *mamelles*, quoique dans le premier ils n'aient aucun uſage apparent, & ces eſpeces ſe bornent à l'homme, aux quadrupedes & aux animaux cétacés; l'eſpece humaine, l'éléphant, le ſinge, la chevre de Leſbie, la chauve-ſouris, &c. portent les mamelles à la partie antérieure de la poitrine; la vache, la biche, la jument, la chevre d'Europe, le chameau, l'âneſſe, &c. à la partie inférieure du bas-ventre; le lion, l'ours, le chat, le chien, le lapin les ont ſituées depuis la partie moyenne du ventre juſques près des parties génitales. Quant au nombre de ces organes, il paroît répondre, dans chaque eſpece, à l'uſage plus ou moins multiplié que chacun des individus femelles de cette eſpece doit en faire, ou à la quantité du lait qu'elle doit fournir. Dans l'eſpece humaine & quelques genres d'animaux, les femelles n'en ont que deux, tandis que la plûpart des autres en ont un nombre très-conſidérable; & ce qui paroîtra peut-être ſingulier, c'eſt que les petits animaux ſont en général ceux qui ont le plus de mamelles.

M. *Colombier* ne conſidere, dans ſon ouvrage, que le lait de l'eſpece humaine ſi intéreſſant à étudier à tous égards, & celui de tous les animaux qui fourniſſent un lait utile, ſoit comme aliment, ſoit

comme médicament, tels que le lait de la vache, de la brebis, de la chèvre, de l'âneſſe, de la jument; & s'il parle du lait des autres animaux, ce n'eſt qu'autant que cela eſt néceſſaire pour établir des points de comparaiſon.

Cet ouvrage eſt diviſé en cinq parties.

La premiere, dit m. *Colonier*, traite du lait humain, conſidéré comme principe conſtituant, & comme une liqueur deſtinée à la réparation des humeurs & à la nourriture de l'embrion, du fœtus & du nouveau-né; ce qui comprend tous les effets de ce fluide dans l'économie animale.

Le lait des brutes & les phénomenes de ſa production feront le ſujet de la ſeconde partie.

La ſtructure des organes laiteux, l'influence particuliere de la conſtitution des eſpeces, celle de leur âge, de leur régime, de leurs paſſions & de leurs maladies, ſur la nature & les qualités du lait, ſeront les matieres compriſes dans cette partie qui a pour titre : *De la galactoſe animale.*

La troiſieme partie renfermera les analyſes & les comparaiſons de chaque eſpece de lait, conſidéré ſous toutes les formes poſſibles, en employant toutes les

voies connues pour ne rien laiſſer à deſirer à cet égard.

La quatrieme aura pour objet le lait conſidéré comme aliment & comme médicament. On entrera dans le détail de toutes les préparations qui ſe font avec chaque eſpece de lait, & avec chacune de ſes parties, en indiquant les propriétés de ces compoſitions. Le ſujet exigera une digreſſion ſur l'uſage & l'abus de cette liqueur dans les maladies, & ſur les moyens de faire paſſer ou digérer le lait dans pluſieurs cas où on abandonne trop légérement ſon uſage. Les trois parties précédentes feront la matiere du ſecond volume.

La cinquieme partie, qui formera le troiſieme & dernier volume, traitera des maladies laiteuſes qui ſeront claſſées dans un ordre nouveau, & propre à faire connoître combien il eſt intéreſſant d'étudier leur marche & leurs effets : elle ſera terminée par un précis des vérités connues & des principes, ſous la forme d'aphoriſmes. Le ſecond volume eſt ſur le point d'être imprimé ; le troiſieme le ſera en 1784.

Mais revenons au premier volume qui traite du lait humain conſidéré dans ſes rapports naturels avec l'économie animale.

Prendre le lait dans ſa ſource la plus éloignée, le ſuivre à chaque inſtant dans les différentes métamorphoſes qu'il éprouve depuis ſa premiere origine juſqu'à ſon entiere formation, obſerver & calculer tout ce qu'il éprouve du mélange des différentes humeurs, & de l'action des différents organes qui concourent à le produire; enfin s'arrêter particuliérement à celui qui eſt le ſiege du lait, & aux premiers effets de cette liqueur dans l'économie animale : voilà en bref le plan de cette premiere partie ou du volume qui paroît aujourd'hui.

Cet ordre naturel qui renferme une multitude de détails curieux, & des recherches neuves ſur des objets qui n'avoient point encore été rapprochés ou éclaircis, ſe diviſe en quatre chapitres.

Dans le premier, l'auteur expoſe la nature de la matiere dont le lait tire ſa premiere origine, & le méchaniſme par lequel cette matiere eſt produite : le ſommaire en eſt ſimple, & facile à préſenter.

Après avoir été broyée par la maſtication, imbibée par la ſalive, & pénétrée par le mélange des boiſſons & des ſucs gaſtriques, la ſubſtance alimentaire ſe trouve avoir ſubi une ſorte d'atténuation qui la fait aſſez reſſembler à une émulſion. Mais bientôt la mixtion plus intime

des différentes humeurs, la chaleur de l'eſtomac, ſon balancement doux & égal, lui font éprouver une ſorte de fermentation qui développe déjà dans le viſcere le germe d'un nouveau principe qui n'étoit pas dans les aliments. Le chyle, ainſi ébauché dans l'eſtomac, ſe perfectionne dans le canal inteſtinal par le mélange des ſucs biliaire & pancréatique, & ſe trouve bientôt tout-à-fait animalifé par les flots d'humeur lymphatique, qui corrigent ſon aceſcence en s'uniſſant à lui..... Le ſoin avec lequel ce chapitre eſt traité, & la méthode qui y regne en font un excellent morceau de phyſiologie. Les anatomiſtes & phyſiologiſtes, tant anciens que modernes, y ſont preſque tous rappellés avec choix, & parmi eux on doit y diſtinguer ſans doute *Haller*, dont les ouvrages ſont une mine précieuſe pour toutes les queſtions de ce genre.

Dans le ſecond chapitre l'auteur expoſe les changements qui arrivent au chyle dans la maſſe générale. Ce changement conſiſte en deux points, 1°. dans la converſion du chyle en matiere laiteuſe; 2°. dans la répartition du chyle laiteux pour ſuppléer aux humeurs aqueuſes, muqueuſes & lymphatiques.

La converſion du chyle en matiere lai-

teuſe étoit un article important à conſidérer, auſſi m. *Colombier* a-t-il traité cette queſtion avec la plus grande attention. La converſion du chyle en matiere laiteuſe, ſe fait, dit-il, dans le trajet que fait le chyle depuis le ventricule droit juſqu'au ventricule gauche, & il s'appuie à ce ſujet ſur l'autorité de van Swieten. *In pulmonibus ex chylo lac incipit formari.* Mais comment ſe fait cette converſion? « Par l'atténuation & la coction que les vaiſſeaux pulmonaires font éprouver au chyle, & qui uniſſant ſon mucilage avec les ſels & les ſucs animaux, y produit la partie caſéeuſe, la ſeule qui lui manquoit pour être analogue au lait ». Pour être convaincu de ces effets, dit m. *Colombier*, il ſuffira de ſavoir quelle eſt la nature des parties qui entrent dans la compoſition du mucilage : elles ſe réduiſent aux ſuivantes, 1°. une huile douce non volatile ; 2°. un acide ; 3°. un peu de terre légere ; 4°. de l'eau. Or, il eſt évident que ces différents principes ſont d'une part, dans le cas d'être rapprochés les uns des autres dans le ſyſtême vaſculaire des poumons ; & que de l'autre, chacun deux ayant plus ou moins d'affinité avec les ſels & les ſucs animaux, il doit en réſulter une nouvelle combinaiſon. Celle-ci ne pourra pas avoir lieu

qu'il ne ſe forme une partie caſéeuſe, puiſque le mélange des mucilages avec les ſucs lymphatiques qui eſt démontré d'ailleurs, & l'union des premiers avec les ſels & les ſucs animaux, doivent néceſſairement la fournir dans les circonſtances décrites.

Après cette explication phyſiologique de la transformation du chyle en lait, m. *Colombier* s'occupe de prouver la réalité de cette métamorphoſe par l'obſervation. Ainſi, il dit avec *Boerhaave* : « Après qu'une nourrice a donné à tetter pendant toute la nuit, ſi on lui refuſe des aliments ou de la boiſſon, elle ſera plongée dans l'inquiétude & la langeur : bientôt après la fievre s'allumera ; ſi elle préſente alors la mamelle à l'enfant, il la quittera auſſi-tôt en pleurant & en jettant des cris ; ſi le médecin goûte le lait qui vient de ſortir de la mamelle, on le trouvera ſalé ; mais ſi l'on donne en ce moment à la nourrice du café au lait, ou du pain trempé dans du lait frais ou de la bierre, une heure après l'enfant ſucera un lait blanc, gras & doux ; tandis qu'auparavant il étoit jaunâtre, ſéreux & âcre. Donc le chyle fournit en une heure un vrai lait, qui cependant n'eſt plus du chyle, puiſqu'on en peut tirer du fromage qui ne ſe trouve jamais

dans cette derniere liqueur. Enfin ajoute m. *Colombier*, ſelon *Lower*, on a vu dans le ſang de pluſieurs perſonnes ſaignées après leurs repas, une ſi grande quantité de chyle laiteux, ſurnager le coagulum, qu'ils paroiſſoient avoir les vaiſſeaux plus pleins de lait que de ſang ». Expériences ſans doute bien faites pour prouver la prompte transformation du chyle en lait, mais qui ne ſont pas aſſez concluantes pour décider ſi cette tranſformation ſe fait tout-à-fait dans les poumons, & ſi l'organe ſecrétoire n'y eſt pas pour quelque choſe.

Le reſte de ce chapitre eſt employé à ſuivre la répartition du chyle laiteux. Plein de ſoin & d'exactitude, l'auteur fait voir comment le chyle laiteux fournit la partie aqueuſe des humeurs, les humeurs muqueuſes, les ſucs oléagineux, la lymphe & les ſucs lymphatiques, la partie rouge du ſang & les eſprits animaux; & il joint des réflexions ſur chacune de ces humeurs.

Dans le troiſieme chapitre, il eſt queſtion de la mamelle même. L'anatomie du corps de cet organe, eſt préſentée d'une maniere à ne rien laiſſer deſirer. On connoît les diſputes des partiſans de *Ruiſch* & de ceux de *Malpighi* ſur la ſtructure générale des glandes; on ſait que

ces diſputes autrefois ſi chaudes, ſeroient à-peu-près oubliées, ſans les noms de ces célebres adverſaires. Auſſi m. *Colombier*, ſans regarder le corps de la mamelle comme vaſculeux, ſans reconnoître une glande conglommée & unique, admet la pluralité des glandes, peu ſemblables aux glandes conglobées ordinaires, & d'une nature particuliere. C'eſt *Walter* qui a déterminé cette conformation & terminé toutes les diſputes, en injectant des liqueurs colorées de différente nature, dans chacun des tuyaux laiteux, & en obſervant que ces différentes injections ne ſe confondoient pas. Outre ces glandes multipliées & les conduits laiteux, on trouve encore comme parties intégrantes des mamelles, les vaiſſeaux ſanguins, les vaiſſeaux lymphatiques, les nerfs, le tiſſu cellulaire, la graiſſe, l'aréole mammaire & le mamellon. Nous ne pouvons pas entrer dans tous les détails de cette deſcription intéreſſante; mais nous nous arrêterons ſur un morceau abſolument neuf, ſur l'arrangement & la connexion de ces différentes parties cellulaires, adipeuſes, & vaſculaires, deſcription qui trace le procédé anatomique qu'il faut ſuivre pour connoître le nombre & la direction des tuyaux laiteux & leurs anaſtomoſes; ſoit entr'eux, ſoit avec les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques.

Après avoir dit que ces recherches ne peuvent ſe faire que dans les mamelles des femmes mortes en couche, ou pendant la lactation, après avoir enſuite enſeigné les précautions à prendre pour diſſéquer la peau, la ſéparer du corps graiſſeux, & pour enlever le ſac graiſſeux depuis l'aréole juſqu'à ſa baſe, l'auteur continue ainſi.

« Le détachement de cette enveloppe laiſſe à découvert une ſubſtance ou corps blanchâtre auquel il ne faut pas toucher, ſi l'on veut ſe ſervir de la même mamelle pour connoître la direction & le nombre des tuyaux laiteux ainſi que leurs anaſtomoſes ».

« D'abord on peut faire uſage du mercure coulant pour injecter les tuyaux laiteux, & voici le réſultat de cette injection, d'après *Meckel*, quoiqu'avec des circonſtances un peu différentes, mais qu'il n'importe pas de faire connoître ici ».

« Il faut d'abord faire le choix des tubes ou tuyaux de cuivre adaptés au diametre des tuyaux laiteux, & prendre la précaution de ſuſpendre le mamelon par un fil, afin que l'injection ne s'échappe pas. On fait enſuite paſſer aiſément le mercure juſqu'au corps glanduleux, & delà dans les veines mammaires; de celles-ci dans le tronc de la veine axillaire, par

les rameaux thorachiques externes ; de ſorte qu'en peu de temps le plexus des veines mammaires, tant internes qu'externes, & le tronc de la veine axillaire, ſont remplis de mercure qui paſſe en entier dans les veines. Cette expérience faite pluſieurs fois, préſenta dans cinq ou ſix ſujets les mêmes effets; cependant le mercure, dans deux ou trois expériences, pénétra dans ſes vaiſſeaux lymphatiques, mais avec beaucoup moins de facilité ».

« Pour achever de porter juſqu'à la conviction la preuve de cette communication des tuyaux laiteux avec les veines, il y a une autre expérience à faire ; on ſéparera de la poitrine la mamelle avec les muſcles; on poſera cette maſſe ſur une éponge, & l'on ſoutiendra le mamelon avec un fil; on introduira enſuite un fil dans un tuyau laiteux, en liant l'orifice de ce dernier avec un fil de ſoie autour du tube, afin que le mercure ne regorge point. L'injection remplit d'abord ſans peine la glande mammaire, & bientôt après toutes les veines mammaires, à chacune deſquelles il faut faire une ligature ; & lorſque les veines ont été liées, l'injection revient par un autre tuyau laiteux ſucceſſivement ; & à meſure qu'on lie le tuyau par lequel le mercure revient, elle ſort par un de ceux qui ne ſont pas

encore liés ; enfin lorſque tous ces tuyaux ont été liés, & la mamelle renverſée, on obſerve quinze tuyaux laiteux également remplis, quoique l'injection n'ait été faite que dans un de ces tuyaux ».

Il réſulte de ces diverſes expériences, dit m. *Colombier*, 1°. que les tuyaux laiteux s'anaſtomoſent entr'eux par l'extrêmité de leurs plus petits rameaux, & non par leurs troncs ; 2°. qu'il y a une communication directe entre ces tuyaux & les veines ſanguines ; 3°. qu'il y a une communication pareillement immédiate, quoique moins facile entre ces tuyaux & les vaiſſeaux lymphatiques.

Le chapitre quatrieme traite des uſages & des fonctions des mamelles. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de ſuivre l'auteur dans les recherches curieuſes & multipliées qu'il fait à ce ſujet, & nous ſommes obligés de ne préſenter que les points les plus importants, qui ſont ceux de la ſecretion du lait, de ſa réſorbption & du méchaniſme de ſon expulſion ou de la ſuccion. Mais pour ſuivre ſa marche, rappellons-nous la route qu'il aſſigne au chyle laiteux : « de la veine ſouclaviere gauche, le chyle arrive dans la veine cave ſupérieure, & de celle-ci dans le ventricule droit ; de-là il paſſe dans la ſubſtance des poumons, & enſuite con-

duit par l'artere pulmonaire & ſes rameaux, il arrive dans les veines pulmonaires qui le reçoivent & le conduiſent au ventricule gauche, d'où il eſt tranſmis dans l'aorte & de ſuite dans les ſouclavieres & dans les arteres mammaires internes qui l'apportent à la mamelle ». Mais ce chyle laiteux ne ſe porte pas tout du côté des mamelles; il ſe répartit, pour la formation des humeurs, dans les voies de la circulation, avec une diſtribution fort inégale dans les différents âges, dans les différents ſexes & dans les différentes circonſtances. En effet, dans les hommes il ne développe pas les mamelles; dans les vierges il paſſe rapidement & ſans s'arrêter dans la ſubſtance de cet organe; dans la groſſeſſe, il s'y porte avec d'autant plus d'abondance, qu'elle eſt plus voiſine de ſon terme. Mais en quelqu'état que ce ſoit, la réſorbption du ſuc laiteux qui s'écarte ou qui dégorge des mamelles, ſe fait par les veines mammaires & les veines lymphatiques; avec cette différence, que les vaiſſeaux ſanguins ſervent pour les femmes & les vieilles filles, les vaiſſeaux lymphatiques au contraire pour les femmes groſſes & nourrices; anaſtomoſe admirable, dont *Meckel* s'eſt attribué l'invention, quoique la gloire en ſoit due à *Veſale*.

Preſque

Preſque tous les principes ſur la ſecrétion & ſur la réſorbption du lait, ſuppoſent que le chyle a changé de nature avant d'arriver à la mamelle ; auſſi m. *Colombier* répete-t-il encore ici, que le chyle a ſubi la plus grande partie de ſa métamorphoſe, dans le trajet qu'il fait dans le poumon. Les arteres mammaires entrelacées & abouchées par des vaiſſeaux ſanguins infiniment petits avec les tuyaux laiteux, y dépoſent, dit-il, la matiere que le calibre des ouvertures & l'analogie y peuvent faire admettre. Mais il ajoute, ſi beaucoup de raiſons empêchent d'admettre la formation du lait dans les mamelles, *on ne peut nier qu'il s'y perfectionne par la derniere ſéparation qu'il y éprouve dans les filieres glanduleuſes, & par ſa mixtion avec diverſes autres portions de liqueur fort analogues, & qu'il ne devienne enfin une liqueur particuliere, dans laquelle on obſerve toutes les qualités, les proportions & la nature du vrai lait.*

On voit par ces dernieres paroles, que ſi m. *Colombier* regarde la formation du lait, comme due aux vaiſſeaux du poumon, il n'entend pourtant parler que d'une formation ébauchée, qui a beſoin pour ſa perfection, de l'organe ſecrétoire ; c'eſt ainſi qu'il ſait ſe concilier avec tous

les phyſiologiſtes : car il ſeroit auſſi erroné de nier l'action de l'organe glanduleux de la mamelle, que celle des vaiſſeaux pulmonaires. En effet, quoiqu'il ſoit très-vraiſemblable que les oſcillations des vaiſſeaux pulmonaires détruiſent la nature du chyle & le changent en mucilage ; ce n'eſt toujours qu'une ſpéculation théorique. Les expériences de *Lower* & de *Boerhaave* ſont d'un autre genre ; mais elles prouvent ſeulement la prompte tranſformation du chyle en lait, ſans décider ſi cette transformation eſt due à l'action du poumon ou à celle de l'organe glanduleux. A la vérité, la texture de la mamelle n'offre pas, par elle-même, des moyens propres à expliquer la promptitude & l'abondance de la ſecrétion à laquelle elle eſt deſtinée. Mais eſt-il facile, eſt-il poſſible même d'expliquer la nature des ſecrétions ? Si l'anatomie & la chymie nous fourniſſent des lumieres importantes ſur l'action des vaiſſeaux & ſur la nature des humeurs, l'obſervation nous en apprend peut-être davantage ſur le fonds de la queſtion, en nous démontrant dans tous les corps glanduleux conſacrés aux ſecrétions, combien l'action des organes eſt puiſſante. C'eſt une action plus facile à décrire qu'à expliquer : c'eſt un orgaſme de l'organe ſecrétoire, qui lui fait appeller

dans un temps convenable, les humeurs dont il a beſoin : c'eſt une certaine affinité, par laquelle quelques humeurs ſont attirées & quelques autres repouſſées : enfin c'eſt une combinaiſon de l'action des ſolides & du mélange des humeurs, une eſpece de coction qui peut ſe préparer de loin, mais qui ne peut ſe perfectionner que dans le foyer qui lui eſt propre, dont le méchaniſme ne ſera jamais plus connu que celui de la digeſtion ; mais dont les effets ſeront faciles & importants à conſidérer.

Mais le principal uſage de la mamelle, l'uſage pour lequel la nature a établi dans cet organe, tant de rapports avec les autres parties, c'eſt la lactation, opération bien digne de l'attention d'un médecin anatomiſte & philoſophe. Deux queſtions principales ſe font remarquer parmi une foule d'autres. Dans les femmes, dont la groſſeſſe eſt avancée, & chez les nourrices, 1°. y a-t-il un réſervoir dans lequel le lait ſe raſſemble avant de ſortir par le mamellon ; 2°. dans ces mêmes femmes, quel eſt le méchaniſme de la ſuccion qui fait jaillir le lait ; à la premiere queſtion, m. *Colombier* répond négativement. *Verdier*, *Morgagni*, & après eux d'autres anatomiſtes, ont cru voir une eſpece de confluent ou de vuide rempli de lait ; mais

il paroît qu'ils ont pris la dilatation des tuyaux laiteux pour des cellules : car, il n'y a point d'autre réſervoir que les replis du corps glanduleux & du tuyau laiteux. Quant au méchaniſme qui fait couler le lait, c'eſt une opération dans laquelle on voit le jeu de la pompe, puiſque les levres de l'enfant font le tuyau, & que ſa langue ſert de piſton & fait le vuide. L'auteur à cet égard cite heureuſement m. *de Senac ;* mais on pourroit deſirer d'y rencontrer auſſi quelques-unes des réflexions de *Bordeu*, qui prouvent que l'opération méchanique des mamelles, eſt ſinguliérement ſecondée par la ſenſibilité nerveuſe. En effet, ſuivant cet obſervateur, la ſecrétion du lait eſt ſi intimement liée à l'ébranlement nerveux & aux idées que les femmes éprouvent pendant la lactation, que telle nourrice manque de lait pour un nourriſſon qu'elle n'aime pas, tandis qu'elle en a abondamment pour celui qu'elle chérit. Les animaux même en donnent des exemples fréquents ; ne voit-on pas des vaches qui ne veulent ſe laiſſer traire que par la main d'une femme qu'elles connoiſſent. N'en voit-on pas d'autres ne donner du lait que quand on leur préſente une nourriture qu'elles aiment : enfin, ne ſait-on pas que des vaches accoutumées à être tettées par une cou-

leuvre, ont trouvé ce chatouillement ſi agréable, qu'elles ne donnoient pas une goutte de lait à leur maître, &c.

Dans le cinquieme & dernier chapitre, m. *Colombier* expoſe la ſympathie des mamelles avec les autres parties du corps, & tous les cas réſultants de cette correſpondance y ſont auſſi ſagement prévus que profondément diſcutés. On y voit ce qu'il faut penſer du commerce des mamelles entr'elles, de leur union avec les aiſſelles & les corps glanduleux, de leur rapport avec la tête, l'uterus & tout ce qui a trait à leur ſympathie. Dans tous ces points, la théorie ſe trouve appuyée ſur ſes véritables fondements, c'eſt-à-dire, ſur l'obſervation; & pour que rien ne manque à ce réſumé tout à fait médical, l'auteur rapporte, compare & examine avec une ſagacité judicieuſe, tous les aphoriſmes d'*Hipprocrate* qui ſont relatifs aux queſtions traitées dans ce chapitte.

SUITE ET FIN

De la lettre de m. DE LA ROBERDIERE, *ſur les avantages & les déſavantages de l'allaitement maternel.*

36. Les déſavantages de l'allaitement des enfants par des nourrices étrangeres ne ſe bornent pas toujours au dérangement de leur économie phyſique. Les effets, qui réſultent de cette nourriture, influent auſſi, d'une maniere plus ou moins directe, ſur les fonctions animales qui ſont plus ou moins ſubordonnées à la conſtitution du corps ; c'eſt ce qui a donné lieu à ces allégories ſavantes, par leſquelles l'hiſtoire nous repréſente *Rémus* & *Romulus* allaités par une louve, *Cyrus* par une chienne, *Telephus* par une biche, *Pelias* par une jument, *Ægiſte* par une chevre, comme participant du caractere de ces différents animaux.

37. La raiſon ne répugne point à cette correſpondance entre le lait dont un enfant ſe nourrit & ſa conſtitution morale. Il n'eſt pas douteux que la variété des tempéraments dépend beaucoup de la qualité de la nourriture, ſur-tout dans les premiers jours de la vie, où ils n'ont point encore pris de conſiſtance fixe. En effet,

le tempérament eſt fondé ſur la qualité des fluides, & ſur celle des ſolides du corps humain, qui ſont principalement compoſés des ſubſtances qui le nourriſſent, & qui fourniſſent matiere à ſon accroiſſement : mais pourquoi l'uſage continué d'un aliment ne pourroit-il pas faire ſur l'eſprit une impreſſion durable, puiſqu'un ſeul repas y fait une impreſſion éphémere ? Qui n'a pas éprouvé qu'un aliment lourd & indigeſte appeſantit en quelque ſorte l'imagination, & qu'un uſage modéré de bon vin ouvre l'eſprit ?

38. Perſonne ne peut nier qu'un changement dans la conſtitution phyſique ne puiſſe en produire un dans la conſtitution morale.

39. Quiconque aura réfléchi ſur les grands bouleverſements de l'économie animale, dans leſquels l'ame ſe détraque abſolument, concevra ſans peine que des changements qui réſultent du nombre infini de tons, dont la fibre animale eſt ſuſceptible, pourront opérer des variations infinies dans les eſprits.

40. Le choix des nourrices ne paroît donc pas indifférent pour les enfants dans l'ordre moral ; il ne paroît pas impoſſible qu'en confiant ces tendres créatures à une nourrice étrangere, elles ſucent, avec le germe d'une conſtitution phyſique mal-

ſaine, celui d'une conſtitution morale déréglée, que l'éducation aura d'autant plus de peine à déraciner, qu'il ſera incorporé, pour ainſi dire, dans le principe de la vie. La difficulté de s'aſſurer du caractere des nourrices dans ces circonſtances où elles ont intérêt de diſſimuler leurs vices, donnera donc toujours bien de l'embarras aux meres qui refuſeront d'allaiter elles-mêmes leurs enfants.

41. L'habitude de voir ſa nourrice & d'examiner ſes actions, produit un grand effet ſur le cœur de l'enfant. La force de l'exemple eſt impérieuſe à cet âge. Une mere bonne & intelligente réforme ſes mœurs, s'il eſt néceſſaire, pour ne pas corrompre ſon enfant : peut-on eſpérer la même attention d'une mercenaire ? Voilà la raiſon pour laquelle on ne confie pas volontiers, en ce pays, une fille à une nourrice qui eſt devenue groſſe avant le mariage.

42. Que dirai-je de l'attachement des peres & des meres pour leurs enfants, qui eſt entretenu & fomenté par l'allaitement maternel ? La pitié qu'inſpire la vue d'une frêle créature qui ne peut rien par elle-même, imprime dans le cœur un veſtige de tendreſſe qui s'efface difficilement. Qu'il eſt donc heureux pour un enfant d'être allaité par ſa propre mere !

La différence des laits ſucés par les enfants de la même mere, n'eſt-elle point une des cauſes de cette déſunion qui s'obſerve ſi ſouvent entre des freres?

43. On convient aſſez volontiers de l'avantage que retirent les enfants lorſqu'ils ſont allaités par leurs meres; mais bien des gens ſont étonnés en entendant dire que les meres tirent auſſi des avantages du travail long & pénible de l'allaitement. Cependant, en évacuant ſon lait par la voie naturelle, une mere n'eſt-elle pas plus à l'abri du trouble que cette humeur jette dans l'économie animale, de la corruption qu'elle y ſubit ſi ſouvent, & qu'elle communique aux autres liqueurs? n'eſt-elle pas plus à l'abri de cette foule d'accidents qu'entraînent avec eux les laits répandus, cette hydre meurtriere qui moiſſonne tant de meres, cauſe la langueur de tant d'autres? Ne peut-on pas conclure du ſilence des anciens médecins ſur cette affection, ſi ſouvent rappellée dans les ouvrages des modernes, qu'elle étoit infiniment plus rare chez nos aïeux dont les enfants étoient nourris par leurs meres?

44. Une femme qui allaite, n'eſt-elle pas moins ſujette aux flueurs blanches, cette infirmité ſi déſolante pour le beau ſexe? Des recherches ſuivies & une obſervation multipliée m'ont du moins prouvé

que les laits épanchés & les flueurs blanches étoient, en ce pays, plus rares à la campagne où les femmes ſont dans l'habitude de nourrir, qu'à la ville où elles ne nourriſſent point leurs enfants.

45. J'ai vu des meres prendre, après un allaitement, un embonpoint & une vigueur de tempérament qu'elles ne connoiſſoient point auparavant. D'autres médecins ont vu des maladies graves guéries par ce travail : on cite même des exemples de pulmonie qui a cédé à l'allaitement.

46. Les ſoins de l'allaitement attachent les enfants à leurs meres ; ils ſe font une habitude d'aimer celle qui veille à leurs beſoins : il eſt dur à une mere de s'expoſer à partager un ſentiment auſſi tendre avec une étrangere. On peut juger de la vivacité de cette premiere paſſion par la peine qu'on a à faire oublier à l'enfant ſa nourrice.

47. Une femme qui ne nourrit point perd, de ſon plein gré, un des plus sûrs moyens de s'attacher ſon mari, en lui repréſentant à chaque inſtant le fruit chéri de leurs amours. Quel doux lien pour entretenir l'union dans un ménage ; quel heureux médiateur pour rapprocher deux époux refroidis, qu'un nourriſſon qui commence à exprimer ſa tendreſſe !

48. Il eſt donc de la politique d'un état d'encourager les meres à nourrir leurs enfants, puiſque ceux-ci deviennent plus robuſtes par cette éducation qui les met encore à l'abri de mille cauſes de mort qui les menacent entre les bras d'une nourrice étrangere; puiſque les meres, loin de perdre leur ſanté dans ce travail, ſouvent la fortifient. De-là vient une population plus abondante, & une race plus ferme dans les fatigues; ce qui fait la force & la richeſſe d'un empire. N'eſt-ce pas là une des principales raiſons pour leſquelles la population eſt plus abondante & les hommes ſont plus forts dans les campagnes où les meres nourriſſent leurs enfants, que dans les villes où ils ſont abandonnés à des nourrices étrangeres?

49. Il faut convenir qu'une femme qui n'allaite point, & chez laquelle il n'eſt reſté aucun mauvais levain de ſes couches, deviendra plus vîte groſſe que celle qui allaite ſon enfant, & il eſt d'expérience que, pendant le cours de l'allaitement, une femme conçoit plus difficilement; mais cet obſtacle à la population eſt-il comparable à celui qui eſt cauſé par un allaitement mercenaire, par les flueurs blanches, les laits épanchés & leurs ſuites funeſtes, plus communes parmi les meres

qui refuſent de nourrir, que parmi celles qui nourriſſent ?

50. Voilà bien des motifs ſuffiſants pour déterminer une mere à nourrir ſes enfants de ſon lait. Cependant il eſt des cas dans leſquels elle peut s'en abſtenir ſans mériter des reproches, puiſqu'il lui eſt quelquefois impoſſible de remplir ce devoir. J'ai vu des femmes bien décidées à allaiter l'enfant qu'elles étoient ſur le point de mettre au monde, fruſtrées de cette précieuſe conſolation par le défaut de lait qui ne montoit point aux ſeins, quelqu'art qu'on employât pour l'y conduire.

51. On voit encore des femmes d'une conſtitution ſi délicate, qu'elles ne peuvent entreprendre l'allaitement de leurs enfants ſans s'expoſer à un dépériſſement ſenſible. A peine la nature leur a-t-elle donné des forces pour porter leur fruit pendant neuf mois. On ne doit pas exiger d'elles un travail qui leur coûteroit la vie, & qui dès-lors deviendroit préjudiciable à leurs enfants.

52. Dans le nombre des femmes qui ſe décident à nourrir, il s'en trouve dont le lait ne peut être ſucé par leurs enfants, ſans un grand riſque. Sans apparence de maladie, elles ont des humeurs ſi âcres, que les enfants qui les tettent ſont expoſés

à des tranchées, & même à des mouvements convulsifs qui ne cessent que par le changement de lait. Cette qualité malfaisante du lait dépend souvent d'une cacochymie, ou d'un vice *scorbutique* occulte.

53. La grossesse, outre qu'elle diminue ordinairement le lait, lui donne souvent un caractere nuisible à la santé de l'enfant. S'il est vrai que l'usage trop fréquent du mariage opere une mutation vicieuse sur ce liquide, ne doit-il pas souffrir de la conception qui bouleverse toute la machine? Les animaux en chaleur n'ont-ils pas un lait dont l'usage est moins agréable, pour ne pas dire qu'il est nuisible? Quelqu'un usoit avec succès du lait de chevre, depuis deux mois, lorsqu'il lui trouva une saveur extraordinaire; cela ne l'empêcha pas d'en continuer l'usage: mais il gagna une fievre putride dont on ne chercha pas ailleurs la cause, quand on s'apperçut que la chevre étoit en chaleur. Le lait d'une vache en chaleur occasionna des nausées & des maux d'estomac à une dame qui en usoit le matin depuis trois jours.

54. Aussi l'article de la grossesse est-il celui qui fixe le plus l'attention des meres qui donnent leurs enfants à des nourrices mercenaires; & les paysannes qui allaitent leur propre enfant, ont-elles soin de

le ſevrer dès qu'elles ſe ſoupçonnent enceintes. J'ai même entendu dire à pluſieurs nourrices, que leurs nourriſſons avoient refuſé de tetter après qu'elles étoient devenues groſſes.

55. Ce n'eſt donc point un ancien préjugé qui écarte les enfants du mamelon des femmes enceintes; c'eſt la raiſon, c'eſt l'obſervation, c'eſt l'analogie qui ont dicté ce précepte. Quelque bonne que ſoit la ſanté d'une femme enceinte, il eſt permis de redouter l'impreſſion que la groſſeſſe fait ſur ſon lait; à plus forte raiſon, ſi elle eſt languiſſante, comme il arrive ſouvent. Si quelques enfants échappent aux riſques d'une nourriture ſi douteuſe, ils le doivent à la vigueur de leur tempérament, ou à une conſtitution rare de leur nourrice. Combien en voit-on qui n'attribuent point à d'autres cauſes l'infirmité & la délicateſſe qui les affligent pendant leur vie?

56. Ce ſeroit mal-à-propos qu'on concluroit que j'inſiſte trop ſur l'utilité d'une précaution qui eſt négligée ſans inconvénient parmi les animaux domeſtiques qu'on éleve dans les campagnes. Celui qui a raiſonné ainſi, n'a pas aſſez réfléchi que, dans l'éducation des animaux, l'intérêt du commerçant admet ſouvent les moyens les moins coûteux, quoiqu'ils ne

ſoient pas les plus parfaits. (1). Il en eſt autrement dans l'éducation des hommes, de laquelle on ne ſauroit trop écarter les principes de deſtruction, même les plus éloignés.

57. Il y a encore pluſieurs obſtacles qui ne permettent point de donner le lait des meres à leurs enfants. Toutes les maladies aiguës, d'une certaine violence, obligent à mettre l'enfant entre les mains d'une nourrice étrangere, au moins pendant leur durée. Souvent ces maux ſuppriment le lait par l'activité de la fievre qui les accompagne, toujours ils le corrompent, de maniere qu'il ſeroit imprudent de le laiſſer ſucer à l'enfant.

58. Les maladies de langueur, antérieures à la groſſeſſe ou à l'accouchement,

---

Note de l'éditeur.

(1) Peut-on ſuppoſer que la nature ſoit ainſi docile à ſeconder l'avidité des hommes ? peut-on croire que ce ſoit ſans une intention directe & parfaitement conforme à ſes vues, que la nature faſſe entrer en chaleur les femelles qui maintenant allaitent leurs petits ; & ſi la chaleur ou la geſtation altéroient le lait, ces petits continueroient-ils à appéter une nourriture qui leur ſeroit contraire ; enfin ſi ce lait étoit de mauvaiſe qualité ne nuiroit-il pas à leur accroiſſement & à leur ſanté ?

qui ont pris racine profonde dans les humeurs ou dans les ſolides de la mere, tels que ſont les fruits amers des virus ſcorbutiques, dartreux, ſcrophuleux, &c. ont déjà porté aſſez de préjudice à l'enfant avant qu'il fût né, pour qu'il ſoit néceſſaire de travailler à en effacer les impreſſions par une nourriture mieux choiſie. L'obſervation qui prouve que des femmes attaquées de phthiſie pulmonaire, par exemple, ſe ſont mieux portées pendant l'allaitement que dans un autre temps, donne aſſez lieu d'apprécier combien l'enfant ſouffriroit d'une telle nourriture.

59. Si pourtant la mere eſt attaquée d'une de ces maladies contagieuſes, dont les virus infectant à fond la maſſe du ſang, cédent aux ſpécifiques que la médecine ſait leur oppoſer, ſans leſquels ils font bientôt périr l'enfant, le choix du parti à prendre devient plus difficile. L'intérêt de l'enfant exigeroit un nouveau lait. La contagion, qui accompagne ces maladies, écarte les nourrices à gages, qui craignent de ſe gâter. La difficulté d'adminiſtrer au nourriſſon les remedes néceſſaires dans ſon état, embarraſſe. En traitant la mere, tandis qu'elle allaite ſon enfant, on peut parvenir à les guérir conjointement tous deux. On en a fait l'ex-

périence plusieurs fois dans les maladies vénériennes (1).

60. Les maladies chroniques, qui surviennent à la mere après l'accouchement, pour peu qu'elles puissent corrompre le lait, doivent déterminer d'autant plus vîte à retirer l'enfant de la mamelle, qu'elles portent, avec leur qualité vicieuse, une contagion plus prompte.

61. Permettra-t-on à une mere sans esprit & sans mœurs d'allaiter ses enfants, & de leur communiquer ses défauts? Les femmes insensées ne doivent point être admises au mariage. Les monstres sans vertus ne sont pas assez attachés à leur fruit, pour prendre les soins de l'allaitement; mais, dans ces cas malheureux, il faut recourir à une nourrice sage dont le lait épuré contribuera à adoucir la dureté de la premiere nourriture. C'est ainsi que le poil d'un chevreau nourri par une brebis devient plus doux; c'est ainsi que la laine d'un agneau nourri par une chevre devient plus rude; c'est ainsi que des arbres

Note de l'éditeur.

(1) Voyez, à l'appui de cette opinion, le mémoire de m. *Doublet* sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les enfants nouveaux-nés —. Ouvrage annoncé dans le journal de médecine, *cahier de février* 1782, *pag.* 169 *& suiv.*

entés produiſent des fruits plus agréables.

62. Il eſt évident, par le tableau que je viens d'eſquiſſer, que les enfants gagnent beaucoup à être allaités par leurs meres, & que les meres trouvent auſſi des avantages en allaitant leurs enfants. L'allaitement des enfants eſt un devoir que la nature impoſe aux meres, & la maniere dont elles s'en acquittent, intéreſſe l'ordre phyſique, l'ordre moral, & l'ordre politique.

63. La mere, ſelon la nature, ne balancera donc point à nourrir ſon enfant; elle ne redoutera point la gêne de ce travail dont l'objet eſt ſi conſolant; elle ne craindra point de flétrir ſon ſein par cet uſage auquel il eſt deſtiné; au contraire elle le préparera à ce grand ouvrage pendant le dernier mois de ſa groſſeſſe, en ſe ſervant d'un ſuçoir commode, afin d'ouvrir les tuyaux laiteux, s'ils ne ſont point aſſez libres, comme il arrive quelquefois dans le premier allaitement.

64. Si le lait de la mere eſt aſſez abondant, il eſt bon d'en faire la nourriture unique de l'enfant dans le premier mois de ſa vie. On peut ſuppléer à ſon défaut par l'uſage de bouillies légeres préparées avec de l'eau, du lait frais & de la farine dont la fermentation aura diminué la denſité.

65. On laiſſera à l'enfant la liberté de ſes membres; on aura ſoin de le tenir propre. La mere obſervera un régime de vivre ſalutaire & uniforme; elle modérera ſes paſſions, elle examinera ſa conduite, elle corrigera ſes mœurs.

66. Si la nature refuſe à une mere tendre la faculté de nourrir l'enfant qu'elle a mis au monde, ſi elle ne peut entreprendre ce travail ſans altérer ſa ſanté, ou ſans expoſer ſon fruit à boire de plus en plus des ſucs vicieux dont il n'eſt déjà que trop imbu, elle lui choiſira une nourrice étrangere dont le lait ſoit nouveau, dont la ſanté & les mœurs ſoient louables, & qui veuille ſe conduire ſuivant les regles que j'ai expoſées; on n'aura recours au lait des animaux que dans le cas où on ne pourroit trouver une bonne nourrice parmi les femmes.

Je crois avoir parcouru dans cette lettre tous les points ſur leſquels vous deſiriez des éclairciſſements. Je vous ai indiqué le parti le plus sûr & le plus honnête; vous êtes trop prudente & trop bonne mere pour ne pas le prendre (1).

J'ai l'honneur d'être, &c.

Note de l'éditeur.

(1) Dans cette lettre, m. *de la Roberdiere* s'eſt rencontré parfaitement 1°. avec m. *Landais*,

médecin aux Eſſarts en Bas-Poitou, qui a fait une diſſertation ſur les avantages de l'allaitement des enfants par leurs meres. (Nous en avons rendu compte dans le cahier de février 1782, *pag.* 174 & *ſuiv.*). Ouvrage qui a remporté le prix propoſé par la faculté de médecine de Paris, ſur la queſtion ſuivante : *Quels ſont, dans l'ordre phyſique, moral & politique, les avantages de l'allaitement des enfants par leurs meres ?* & dans lequel m. *Landais* prouve que ces avantages ſont en grand nombre dans ces trois ordres, relativement aux meres & relativement aux enfants.

2°. Avec m. *Strack*, médecin à Mayence, qui a fait un diſcours intitulé, *De fraudibus conductarum nutricum*, (annoncé dans le cahier d'octobre 1782, *pag.* 363 & *ſuiv.*); ou bien on peut penſer que m. *de la Roberdiere* a extrait de ces deux auteurs tout ce qui pouvoit lui aider à gagner l'excellente cauſe qu'il entreprenoit de défendre. Mais il ſeroit à deſirer qu'il eût pareillement médité la *Lettre de m.* BALME, *médecin au Puy-en-Velay, adreſſée à m.* GILIBERT, *agrégé & profeſſeur de botanique au college de Lyon, contenant quelques réflexions critiques ſur la queſtion,* SI LA GROSSESSE EST UNE EXCLUSION DE L'ALLAITEMENT ? ouvrage ſage, intéreſſant, bien raiſonné & bien écrit, qui a été imprimé en entier dans le journal de médecine, cahier de mai 1777, *pag.* 402 & *ſuiv.* Dans cette lettre m. *Balme* eſt d'un avis abſolument oppoſé à celui de m. *de la Roberdiere* ſur l'excluſion de l'allaitement pendant la groſſeſſe, & les raiſons de m. *Balme* ſont ſi fortes, qu'il eſt difficile de ne point les admettre.

OBSERVATION

Sur une éclampſie; par m. LEMONNIER, *médecin à Dol.*

LE 8 mars 1783, ſur les neuf heures du ſoir, je fus requis pour voir un enfant de deux ans. Je le trouvai ſans connoiſſance, abattu, & comme s'il étoit dans un profond ſommeil, avec cette différence qu'il avoit les yeux entr'ouverts: ce que je pris d'abord pour un ſigne de vers, d'autant plus que par fois il grinçoit des dents, & les avoit tellement ſerrées, qu'il étoit bien difficile de le faire boire. Cependant je ne lui trouvai point le ſigne de vers qu'indique le célebre *Roſen*, ſavoir la prominence du nombril qui au contraire paroiſſoit plutôt être rentré.

Je m'informai du commencement de la maladie. La mere me dit qu'il avoit rendu cinq à ſix vers quelque temps avant ſon attaque; qu'il avoit eu la fievre; que ſa tête paroiſſoit gonflée dans certain temps (ce qu'un chirurgien de la ville me dit auſſi avoir obſervé); qu'il étoit tombé pluſieurs fois ſur la tête; qu'enfin la veille au ſoir il avoit aſſez bien ſoupé,

mais qu'il commença à ſe plaindre dès la nuit, demandant beaucoup à boire. Le lendemain matin, ſur les dix heures, il étoit tombé ſans connoiſſances avec des convulſions violentes. Après que les convulſions étoient paſſées, l'enfant reſtoit tranquille, comme s'il eût dormi ; quelquefois même il ouvroit les yeux, & avaloit dans cet inſtant aſſez facilement. Les convulſions paroiſſoient & diſparoiſſoient ainſi de temps en temps. Ignorant qu'un de mes confreres, que je reſpecte infiniment, l'avoit vu avant moi, je lui ordonnai un mélange de ſyrop d'abſynthe & de ſyrop de vinaigre, pour prendre à la cuiller ; une légere limonnade pour boiſſon, & le baume de vie de m. *Lievre*, pour en frotter le creux de l'eſtomac & toute la ſuperficie du ventre. Mon confrere n'avoit ordonné qu'un lavement purgatif qui fit beaucoup d'effet, comme je l'appris le lendemain. En conſéquence j'allai le trouver, & nous allâmes voir le malade enſemble. Il étoit dans le même état, & nous continuâmes les mêmes remedes, en changeant ſeulement les lavements purgatifs en d'autres plus adouciſſants, eu égard aux évacuations que l'enfant faiſoit involontairement.

Tous les moyens furent inutiles, le

mal continua avec les mêmes alternatives, en faiſant toujours des progrès, & le malade expira le troiſieme jour.

J'en fis l'ouverture en préſence de mon confrere.

Je ſéparai du bas-ventre l'eſtomac & tout le canal alimentaire, pour les examiner plus à notre aiſe.

L'eſtomac ne nous offrit rien de remarquable, ſeulement j'y apperçus quelque engorgement dans les vaiſſeaux, ſans qu'il parut aucune marque d'inflammation, ni d'altération dans la mucoſité & le velouté de ſa ſubſtance intérieure.

Dans la premiere courbure du duodenum, je trouvai un ver aſcaride de l'eſpece que *Linné* appelle *aſcaris lumbricoïdes*. Il étoit pointu aux deux extrémités, long de ſix pouces, & encore vivant, quoiqu'il y eut plus de quatorze heures que l'enfant fut mort.

La rate étoit volumineuſe & remplie de tubercules très-durs.

La tête nous préſenta quelque choſe de plus intéreſſant. Après avoir parfaitement ſcié le crâne, je ne pus, malgré tous mes efforts, parvenir à enlever la calotte. Il y avoit une adhérence conſidérable de la dure-mere avec la table interne du crâne, à la jonction du ſinus ſupérieur avec les

latéraux répondant à la fontanelle poſtérieure, principalement le long de la ſuture lambdoïde. Après avoir fait toucher aux aſſiſtants cette adhérence, je parvins avec le doigt à la détruire avec un peu de peine. Cette adhérence étoit inflammatoire, comme il fut facile d'en juger par la rougeur & l'engorgement des petits vaiſſeaux de la dure-mere & de la ſubſtance du cerveau. La table interne du crâne étoit fort deſſéchée, & même altérée. Celle des deux pariétaux étoit couverte de petites éminences & de rugoſités.

C'eſt à tous ces déſordres que je rapportai la cauſe des ſymptômes qu'avoit éprouvé le malade, & de ſa mort; & je crois qu'on peut mettre cette maladie au rang des *éclampſies*, mais d'une nature particuliere. En général on ſait que l'éclampſie eſt une fievre convulſive comateuſe, approchant, par ſa nature, de l'épilepſie. On peut conſulter là-deſſus l'excellent traité de m. *Nils Roſen de Roſenſtein*.

OBSERVATION

Sur une convulſionnaire de Lyon, réputée ſainte, *qu'on aſſuroit vivre depuis ſept ans ſans prendre aucune nourriture; par m.* DESGRANGES, *chirurgien gradué.*

S'IL importe dans la ſociété de démaſquer l'hypocriſie, toujours adroite à ſe montrer ſous différentes formes; s'il eſt avantageux de faire connoître l'aſtuce & le menſonge qu'elle ſait employer pour ſéduire le vulgaire trop crédule, il n'eſt pas moins utile aux gens de l'art d'être inſtruits des ſtratagêmes ſans nombre dont on peut uſer pour les tromper.

Marie Didier, fille d'ouvrier en ſoie, demeurant à Lyon, paroiſſe Sainte-Croix, travailloit dès ſon bas-âge du métier de ſes parents avec qui elle demeuroit; mais naturellement peu laborieuſe, & d'une indolence que les plus fortes réprimandes ne purent jamais vaincre; elle feignit d'abord d'être malade pour ne pas être forcée au travail. Les inſtances réitérées de ſes parents ne purent jamais la faire ſortir de cette inaction ſi contraire à leur modique fortune. Peu endurante, & d'un caractere emporté, cette fille, à l'âge d'en-

viron 22 ans, ſe mit un jour ſi fortement en colere, qu'elle tomba ſans connoiſſance. Elle touchoit à l'un des moments où ſon ſexe a beſoin de tant de ménagements, la révolution fut prompte, & le ſang fut détourné des voies utérines : on eut recours à la ſaignée & à quelques remedes apéritifs. Mais auſſi peu docile en maladie qu'en ſanté, *Marie Didier* les négligea bientôt : le ventre reſta gros, & il le parut d'autant plus, que cette fille, comme on dit à Lyon, étoit naturellement *ventreuſe*. Sa mere crut qu'elle étoit enceinte, & la conduiſit à l'hôpital ; mais ſes ſoupçons n'étoient pas fondés. La fille profita adroitement de ſon état maladif en apparence, & s'en fit un prétexte pour ne plus travailler au métier ; elle y trouva même un moyen de vengeance envers ſes parents : elle ſe couvrit du voile de la religion, viſita fréquemment les égliſes ; Dieu devoit, diſoit-elle, prouver ſon innocence, & juſtifier ſa vertu offenſée.... Elle fit une neuvaine à la Sainte Vierge pour l'éclairer ſur la maladie par laquelle le Très-Haut vouloit l'éprouver. (Depuis qu'on l'avoit ſoupçonnée groſſe, elle avoit eu ſoin de faire acquérir graduellement du volume à ſon ventre). Bientôt elle eut une inſpiration que Dieu opéreroit en elle plus d'un miracle, & qu'elle

devoit ſe mettre ſous la protection d'une perſonne très-charitable de la paroiſſe, qu'elle déſigna. Elle s'y préſente en effet avec aſſurance, parvient à l'intéreſſer par le récit de ſes maux & de ſes perſécutions, ſon air de piété édifie, & dès-lors on pourvoit à ſes beſoins. Au bout de quelques mois cette fille ruſée annonce que ſes incommodités augmentent (ſon ventre en effet groſſit chaque jour), & qu'elle ne peut plus ſupporter de nourriture ; elle mâche encore quelques fruits dont elle rejette le parenchyme : tel étoit ſon état en décembre 1776.

C'eſt ainſi qu'à l'aide de la fourberie *Marie Didier* s'eſt d'abord ſouſtraite au travail, & à l'obéiſſance due à ſes parents, & qu'elle s'eſt enſuite procuré les moyens de ſe paſſer d'eux, en s'attirant la vénération d'un tiers de ſes concitoyens ; car, par une inconſéquence ſinguliere, les aumônes, les dons & les largeſſes ſe multiplioient en raiſon du peu de beſoin qu'elle en avoit. Son abſtinence continuelle devient publique, chacun accourt, & tout émerveillé de ſon *exiſtence*, on la croit *ſainte*. Bientôt on l'intercede pour la converſion d'un débauché, d'un joueur, pour le gain d'un procès, la guériſon d'un malade, on lui baiſe les pieds, &c. & les préſents abondent en proportion.....

Une garde, ſa complice & ſa compagne, partage les offrandes, écarte, autant qu'il eſt en elle, les incrédules, & cache avec ſoin tout ce qui pourroit les déceler.

La ſainte vit ſans nourriture. C'eſt un fait que toutes les dévotes aſſurent, & qu'elles répetent à qui veut l'entendre. La privation de tout aliment, le feint anéantiſſement de ſes forces, ſon ſéjour continuel dans un fauteuil couvert, le défaut d'évacuation quelconque, un ventre volumineux, les convulſions horribles qui la prennent à la plus petite portion de liquide qu'on la ſupplie d'avaler, ſemblent interdire tout ſoupçon.

Quelques perſonnes éclairées, des médecins, des chirurgiens, voulant apprécier le phénomene, ſe tranſportent près de *Marie*, on la queſtionne adroitement, elle eſt embarraſſée; on inſiſte, & ſes réponſes ſont déjà mal aſſurées; la garde avertit qu'elle ſe trouvera mal ſi on la fatigue à parler; enfin on la preſſe de plus en plus.... mais des convulſions horribles ſurviennent à propos pour la diſpenſer de s'expliquer davantage. Cet état bien affreux, puiſqu'elle s'enfonçoit les doigts dans les chairs, ce qui obligea dans la ſuite de les garnir d'étuis de bois, dura trois heures, tant que les queſtionneurs indiſcrets furent préſents. Il eſt bon d'ob-

ſerver que *Marie* étoit convulſionnaire à volonté, & que chaque fois qu'elle vouloit eſquiver des demandes, congédier des curieux, on impoſer aux plus incrédules, elle entroit dans des convulſions affreuſes. J'en ai été témoin une fois : je crus à l'état convulſif, & j'en fus affligé. Son habitude extérieure pour lors étoit maigre, le viſage étoit pâle, l'œil néanmoins aſſez vif, les levres noires (on aſſure qu'elle ſe les teignoit), la bouche deſſéchée, la voix baſſe, & ſon ventre, que je meſurai, avoit ſix pieds & demi de circonférence. Je ne pus jamais obtenir de le toucher, pas même couvert de ſes hardes : il étoit ſi ſenſible que la moindre approche de ma main faiſoit ſouffrir & crier la malade. On ne m'avoit pas annoncé pour un chirurgien ; car elle a toujours obtenu de ſes protecteurs la liberté de ne pas les recevoir, ſous prétexte que voulant porter la croix que Dieu lui avoit envoyée, & abſolument réſignée à ſes décrets, elle ne vouloit ni uſer des ſecours de la médecine, ni ſatisfaire la curioſité des gens de l'art.

Quelque temps avant ſa mort elle annonça qu'elle avoit perdu la vue, & ſe couvrit les yeux avec un ruban noir ; quand on le ſoulevoit pour juger de leur état, elle les contournoit ſi bien qu'elle

en cachoit la pupille, & ne laiſſoit voir que la partie inférieure des globes. On peut dire, en général, que tous ſes muſcles obéiſſant à ſa volonté, ſe prêtoient avec complaiſance aux contorſions & aux mouvements les plus déréglés, ſoit de tout le corps, ſoit de quelques parties en particulier. *Marie* avoit prédit qu'elle deviendroit aveugle, elle voulut auſſi apprendre l'inſtant de ſa mort, elle la fixa d'abord au vendredi-ſaint 1782, puis à la S. Jean; mais elle ne termina ſa glorieuſe carriere que le 8 octobre ſuivant, à l'âge de trente ans.

On découvrit à ſa mort qu'elle portoit un ventre factice, tiſſu de pluſieurs morceaux de laine piqués, couvert artiſtement d'une peau d'agneau ſi douce & ſi bien tendue, qu'elle a impoſé à quelques dévots qu'elle ne redoutoit pas, & par qui elle voulut bien ſe laiſſer toucher, afin que leur témoignage fermât la bouche aux mécréants; il étoit ſuſpendu par des écharpes, peſoit environ trente livres, & avoit ſix pieds de contour. On ſouſtrait cette piece artificieuſe, on verſe ſur le corps un ſeau d'eau, & l'on publie que le ventre a éclaté au moment où la *ſainte* a terminé ſes jours. Bientôt le cadavre eſt au cercueil, & déjà l'on prépare des obſéques dignes de la bienheureuſe, lorſ-

que des ordres ſupérieurs la font porter au tombeau ſans appareil.

Une ordonnance du juge, obtenue à la requête de pluſieurs perſonnes de l'art, vient à propos preſcrire l'exhumation du corps & ſon ouverture, & lever le voile myſtérieux qui couvroit tant de prodiges. Le procès-verbal, dont voici copie, eſt trop inſtructif pour que nous y ajoutions aucune réflexion ; lui ſeul met au grand jour tous les ſtratagêmes de cette fauſſe prédeſtinée, & le merveilleux qu'elle annonçoit rentre dans la claſſe des faits ordinaires. Il porte en ſubſtance :

« Que l'inſpection du ventre n'annonçoit pas que ſes tégumens euſſent été diſtendus, ni déchirés. — L'eſtomac, du volume ordinaire, contenoit une écuelle de matiere liquide, brune, d'une odeur vineuſe, paroiſſant digérée depuis peu de temps. — Les inteſtins avoient auſſi leurs dimenſions naturelles, les gros étoient pleins de matieres fécales liquides. — La veſſie receloit un verre d'urine. — La véſicule du fiel abſolument vuide, le foie très-gros, dur, d'un jaune marbré, ſemblable en tout à ceux des ivrognes ; les autres viſceres très-ſains. — La matrice, par ſa petiteſſe, dépoſoit contre ſa groſſeſſe prétendue : *Sed vagina ſatis ampla, trium digitorum ſitque facilis intromiſſio.*

— Les poumons adhéroient ſupérieurement à la plevre, & préſentoient quelques points de ſuppuration inférieurement. Le lobe droit contenoit une vomique dans le milieu de ſa ſubſtance, dont l'iſſue étoit dans les bronches; le lobe gauche avoit quelques tubercules dans ſa texture. Le cœur & les yeux étoient ſains, & tous les viſceres en général étoient tapiſſés de graiſſe....».

La mort de *Marie Didier* a donc été produite par une vomique, ſuite de quelque inflammation déterminée à la poitrine par ſes fréquentes coleres, ſes emportements exceſſifs, ſes convulſions factices, l'abus des liqueurs, ſon mauvais régime (1), & par fois des abſtinences forcées à cauſe des aſſiſtants; ajoutons la preſſion de l'artifice appliqué ſur le ventre, qui gênoit la circulation dans les viſceres abdominaux, & refouloit les humeurs à la poitrine, &c....

(1) Sa garde, qui a bientôt diſparu, lui a attribué tous ces défauts, & bien d'autres encore...

OBSERVATION

Sur une plaie à la tête, avec carie ſéche; par m. Michel, chirurgien à Graveſon en Provence.

Je fus appellé le 25 du mois d'août 1762, pour voir un enfant âgé d'environ quatorze ans, qui, étant à nager, plongea juſqu'au fond de l'eau, & rencontra une pierre tranchante qui lui ſépara le cuir chevelu avec une portion des muſcles frontaux, & un peu du péricrâne. Cette plaie commençoit depuis la région ſupérieure du coronal, s'étendoit un peu plus bas que la moyenne, & avoit quatre travers de doigts de long ſur trois de large; elle étoit d'une figure triangulaire, & le lambeau tenoit par ſa partie inférieure. Comme la plaie fut expoſée long-temps à l'air, & lavée pendant plus d'une heure avec l'eau bourbeuſe dans laquelle le jeune homme nageoit, il en eſt réſulté une répercuſſion vers les vaiſſeaux du péricrâne qui couvroit encore une grande portion d'os, & qui paroiſſoit être en ſon entier. Quelques jours après il ſurvint une ſuppuration, l'os ſe découvrit de la grandeur de la plaie du cuir chevelu & des muſcles fronteaux, & la premiere table s'exfolia.

Je tentai d'éviter l'exfoliation en faiſant quelques petits trous à la portion d'os découverte qui n'étoit pour lors que de la grandeur d'une piece de douze ſols, afin que par ces trous il en ſortît des petits grains charnus pour former le rétabliſſement de la portion du péricrâne qui manquoit ; enſuite je réunis le lambeau par quelques points de ſuture, que je fus forcé de couper trois jours après, à cauſe d'une ſuppuration qui ſurvint. Préſumant que cette ſuppuration venoit du péricrâne, & que la premiere table de l'os s'exfolieroit, je renverſai le lambeau, & je vis pour lors que la premiere table étoit effectivement affectée ; j'en procurai l'exfoliation par le moyen d'un plumaceau imbibé de baume de *Fioraventy*, & pardeſſus je plaçai un autre plumaceau chargé de baume d'*Arceus ;* à chaque panſement je lavois le lambeau avec l'eau-de-vie, & par le moyen de languettes de linge trempées dans l'huile roſat, j'empêchai qu'il ne ſe reprît. L'exfoliation faite, je remis ſur la plaie le lambeau qui reprit dans quelques jours, ſans points de ſuture, & la cure radicale fut opérée en ſoixante jours.

OBSERVATION

Sur une fracture complette de la jambe, compliquée avec plaie & convulsions, & sur les moyens employés pour remédier aux accidents qui survinrent. Par le même.

Dans le courant du mois de février de l'année 1776, je fus appellé à Saint-Gilles en Languedoc, pour voir un chanoine qui avoit une fracture complette & compliquée avec plaie à la partie moyenne de la jambe gauche. Cette fracture avoit été réduite deux fois par deux chirurgiens, le dernier desquels étoit chirurgien-renoueur de la ville d'Avignon. Comme le malade étoit attaqué d'une maladie de nerfs, il survint à la jambe des mouvements convulsifs fréquents & très-forts, qui dérangeoient la réduction de la fracture.

Malgré les moyens que le chirurgien d'Avignon prit pour éviter cet inconvénient, la jambe se dérangea de nouveau après six jours. Le bandage à dix-huit chefs, qu'on y avoit mis à cause de la plaie, ne serroit pas suffisamment pour contenir la fracture réduite pendant les mouvements convulsifs.

Pour obvier à un troiſieme accident qui n'auroit peut-être pas manqué d'arriver, je fis faire, en bois, une caiſſe découverte en-deſſus, cette caiſſe étoit un peu plus longue que la jambe, & de la hauteur d'environ un pied, contenant un petit couſſin garni de plumes, ſur lequel la jambe portoit. Aux planches qui formoient les côtés de la caiſſe, il y avoit ſupérieurement & inférieurement une petite échancrure au milieu de leurs extrémités; le long de ces planches on avoit fait trois petites ouvertures d'environ un pouce en quarré, à une diſtance preſque égale, & placées un peu plus haut que la moitié de la hauteur des planches; ces ouvertures ſervoient à loger trois *litaux* gliſſants, & vis-à-vis ces ouvertures, à la partie tout-à-fait ſupérieure des planches, il y avoit trois échancrures taillées en queue d'aronde, pour loger trois petits traverſiers taillés de même, ſervant à affermir la caiſſe & à ſoutenir les couvertures du lit, afin qu'elles ne portaſſent pas ſur la jambe.

Après avoir ôté l'appareil, je fis faire les extenſions néceſſaires, & je réduiſis la fracture ſelon les regles de l'art; je tins, pendant environ trois minutes, la paume de ma main droite ſur la fracture, pour empêcher qu'elle ne ſe démît encore

par une forte convulſion qui ſurvint à la jambe à l'inſtant qu'elle fut réduite. La convulſion étant calmée, j'appliquai les compreſſes & longuettes convenables, & un bandage à dix-huit chefs; mais des ſix chefs du milieu qui étoient placés vis-à-vis la plaie, il n'y avoit que les deux, qui devoient être appliqués les derniers, qui croiſaſſent ſur l'appareil; les quatre autres étoient coupés plus courts, & laiſſoient la plaie à découvert. Je mis deux fanons ordinaires, celui du côté de la partie interne de la jambe où étoit la plaie, fut mis un peu plus bas que celui qui étoit à la partie externe; il étoit peu garni de paille vis-à-vis la plaie, & on ne le ſerra pas dans cette partie. La jambe fut enſuite placée dans la caiſſe, & je mis pluſieurs compreſſes graduées l'une ſur l'autre ſur le bout antérieur & inférieur du tibia fracturé obliquement, pour empêcher qu'il ne ſe démît de nouveau par les mouvements convulſifs. Sur ces compreſſes appuyoit le *litau* gliſſant du milieu, pour ſervir de point d'appui, & faire une compreſſion immédiate & ſoutenue ſur la fracture qui ſe ſeroit vraiſemblablement encore démiſe ſans ces moyens. Les deux autres *litaux* furent auſſi placés avec des compreſſes mollettes en-deſſous, ſervant à contenir la jambe. Les trois tra-

verſiers de deſſus, ſervant à affermir la caiſſe & à ſoutenir le poids des couvertures, le furent de même. Je mis deux liens à deux bouts ſur le bandage, l'un deſſous le genou, & l'autre deſſus les malléoles, pour les attacher enſemble ſur le milieu des côtés, le long de la caiſſe, paſſant les uns ſupérieurement, & les autres inférieurement dans les échancrures des extrémités ſupérieures & inférieures.

Par cet arrangement la jambe ſe trouva contenue dans cette caiſſe, & réſiſta à pluſieurs treſſaillements qui y ſurvinrent: la plaie ſe panſoit très-commodément, ſans rien déranger que le *liteau* du milieu. Je rafraîchis le bandage quand il fut temps, & la guériſon ſe fit par la ſuite.

Pour calmer l'inflammation qu'il y avoit à la jambe, les ſaignées ne furent pas oubliées, de même que les boiſſons adouciſſantes, & les juleps anodyns & antiſpaſmodiques, le ſoir.

Si la plaie eût été plus ſur la partie poſtérieure de la jambe que ſur l'interne, j'aurois fait mettre deux charnieres à la planche de ce côté, pour avoir la facilité de la renverſer en bas, afin de panſer plus commodément On pourroit en faire mettre à toutes les deux planches, s'il en étoit beſoin; de même qu'une planche, auſſi avec des charnieres, au bas de la caiſſe,

pour tenir lieu de ſemelle & empêcher que la jambe ne dépaſſe le bas de la caiſſe : il faudroit qu'elle fût un peu plus haute que celles des côtés, & qu'elle fût aſſujettie avec deux crochets.

OBSERVATION

Sur l'uſage de l'huile de noix dans des leucoma *ou taies des yeux ; par m.* JEZE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & médecin à Villeneuve de Lécuſſan, près Mourejeau en Gaſcogne.*

A la fin du mois de juillet de l'année 1781, le nommé *Jean Suberville Ciſtac*, laboureur, habitant du village d'Urné en Gaſcogne, fut atteint d'une fievre maligne, dont le traitement me fut confié. Avec les ſecours ordinaires je ſauvai la vie à ce malade; mais il lui reſta, ſur la cornée tranſparente de l'œil droit, une tache blanche qui le rendit borgne.

Il y avoit déjà plus de deux mois que ce jeune homme étoit parfaitement guéri de ſa premiere maladie, lorſqu'il vint le dimanche 2 décembre me conſulter pour ſa ſeconde, que j'aurois peut-être en vain voulu combattre avec les prétendus ophtalmiques dont il eſt fait mention dans

les matieres médicales, ſi un heureux hazard ne m'eût procuré quelque temps auparavant un ouvrage (1) où, parmi les mémoires qu'il contient, il s'en trouve un dont un célebre profeſſeur en médecine dans l'univerſité de Montpellier eſt l'auteur (2), & où il rapporte qu'il a conſeillé très-efficacement l'application de l'huile de noix dans des *leucoma*.

J'ordonnai ce remede au ſieur *Suberville Ciſtac* qui me fit aſſurer, quelques temps après en avoir fait uſage, que ſon œil droit jouiſſoit de la faculté de percevoir la lumiere auſſi bien que le gauche.

OBSERVATION

SUR un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MURAIRE, maître en chirurgie à Aix en Provence.

L'HISTOIRE de la combuſtion, rapportée dans le journal de médecine du mois de février dernier, n'eſt pas unique; j'en citerai un exemple dont les circonſtances ſe rapprochent ſi fort de celles de

(1) Aſſemblée publique de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, tenue le 28 décembre 1771, en préſence des états de la province de Languedoc.

(2) Monſieur GOUAN.

m. *Merille*, qu'il ſemble que les deux rapports ont été calqués l'un ſur l'autre.

Au mois de février 1779, *Marie-Anne Jauffret*, veuve de *N. Gravier*, cordonnier, petite, fort graſſe & encline à la boiſſon, fut incendiée dans ſa chambre. M. *Roccas* mon confrere, commis pour faire le rapport des malheureux reſtes de ſon cadavre, ne trouva qu'une maſſe de cendres, & quelques os tellement calcinés qu'ils ſe réduiſoient en pouſſiere à la moindre preſſion. Les os du crâne, une main & un pied échapperent en partie à l'action du feu. A deux pas de ces débris étoit une table intacte ſervie pour le ſouper, & ſous cette table une chaufferette de bois, dont le grillage brûlé déjà depuis long-temps, laiſſoit une large ouverture par laquelle vraiſemblablement le feu ſe communiqua aux extrémités, & occaſionna ce fâcheux événement. Une ſeule chaiſe, trop voiſine de l'incendie, eut le ſiege & les pieds de devant brûlés; à cela près, nulle autre apparence de feu, ni dans la cheminée, ni dans la chambre, tous les meubles dans leur intégrité; de ſorte qu'à l'exception du devant de la chaiſe qui brûla ſéparément, aucune matiere combuſtible ne parut contribuer à une ſi prompte incinération qui fut opérée dans l'eſpace de ſept ou huit heures.

Quelque ſingulier que ſoit un pareil effet, l'explication en ſera-t-elle haſardée quand je dirai que des ſubſtances animales qui toutes ſont ſuſceptibles de brûler & de s'enflammer, la graiſſe, ainſi que les huiles graſſes, eſt la plus propre à alimenter la flamme? Encore ſait-on que la graiſſe humaine, moins couenneuſe que celle des quadrupedes, brûle auſſi plus facilement: elle étoit ſi abondante dans le ſujet de cette obſervation, qu'elle tranſſuda à travers le plancher. Les humeurs de m^lle *Thuars* & de *Marie-Anne Jauffret*, plus chargées de phlogiſtique à raiſon de l'uſage fréquent qu'elles faiſoient des boiſſons ſpiritueuſes, devoient encore beaucoup prêter à leur inflammabilité; à cela il faut joindre particuliérement les vêtements dont ces femmes étoient couvertes, qui ont entretenu l'embrâſement. *Marie-Anne Jauffret*, ſexagénaire, étoit ſenſible au froid & ſurchargée de jupons; à la premiere action du feu les membranes adipeuſes ſe ſont briſées, la graiſſe a coulé, ſes vêtements en ont été imbibés, à l'inſtar des méches ils ont brûlé lentement, & ſont devenus le foyer ardent où ce corps a été conſumé. Une particularité vient étayer ce que j'avance, le crâne & un pied éloignés de ce foyer, ont conſervé une partie de leur intégrité. On imagine

aiſément que le moindre des mouvements qui accompagnent ces moments extrêmes, pouvoit éloigner ou rapprocher du centre les pieds & les mains, & par conſéquent les préſerver ou les rendre, ſelon leur poſition, la proie des flammes.

Telle paroît être la raiſon naturelle d'un fait auſſi extraordinaire : ſi mon ſentiment eſt erroné, mon obſervation n'en eſt pas moins ſemblable à celle de m. *Merille*. Puiſſé-je, pour le bien de l'humanité, être le ſeul à fournir des exemples de ce genre.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 mars & 1er avril 1783.* *

L'AFFECTION CATARRHALE a continué de ſe manifeſter dans le commencement du mois de mars : il y avoit alors peu de malades, les maladies étoient bénignes, & la mortalité étoit peu remarquable. Mais bientôt les maladies ont pris un caractere plus grave, & elles ont été plus multipliées. Quelques-unes

---

* Par m. LEROUX DES TILLETS.

de ces maladies étoient encore ſimplement catarrhales, d'autres purement bilieuſes, & certaines autres avoient en même temps le caractere bilieux & catarrhal. Ainſi l'on a vu des toux, des maux de gorge, des péripneumonies, des fievres aiguës bilieuſes & putrides; mais la maladie qui a été le plus redoutable, & qui a régné le plus communément, ſur-tout dans les hôpitaux, eſt une fievre bilieuſe accompagnée d'inflammation à la poitrine; ce qui lui a fait donner, par quelques praticiens, le nom de *fievre pleuro-péripneumonique*, parce que la membrane du poumon & la plevre ont paru affectées; & par d'autres, celui de *fauſſe-fluxion de poitrine*, ou *péripneumonie humorale*.

On a attribué cette maladie à l'âcreté, à la viſcoſité & au défaut d'excrétion de l'humeur bilieuſe. On a remarqué, chez ceux qui en étoient attaqués, que le mal de tête étoit opiniâtre, & que les forces étoient par la ſuite plus abattues que le genre de la maladie ne ſembloit l'annoncer. C'eſt pourquoi les ſaignées convenoient quelquefois, quand elles étoient ménagées, & faites dans les premiers inſ-

tants ; mais, paſſé le temps de l'invaſion, elles n'ont point empêché la mort, & elles ont cauſé des convaleſcences longues avec des ſignes d'adhérence du poumon. Les ſymptômes les plus communs étoient le point de côté, la difficulté de reſpirer, des crachats viſqueux & ſanguinolents : en général le pouls étoit fréquent, petit & mou.

Le ſiege de la douleur de côté n'étoit point fixe, & on a employé avec ſuccès la méthode en uſage parmi les praticiens de Paris, d'appliquer un emplâtre véſicatoire ſur l'endroit affecté ; les véſicatoires au bras ont encore été ſalutaires à beaucoup de malades, lorſqu'un engorgement plus marqué exigeoit une dérivation plus forte & plus prompte. Les béchiques adouciſſants, & légérement inciſifs, ont été avantageux à quelques-uns ; d'autres ſe ſont bien trouvés des chicoracés, des acidules que l'on faiſoit entrer dans la boiſſon ordinaire. Les vomitifs & les décoctions laxatives ont été d'autant plus indiqués, que la langue étoit humide & *bilieuſe*, & que la ſaburre dominoit.

La criſe de cette maladie s'eſt le plus

ſouvent opérée par l'expectoration, & c'étoit la plus heureuſe : les ſueurs ont été quelquefois favorables, mais ſur la fin de la maladie, & alors elles étoient abondantes. Quelques-uns ont remarqué auſſi beaucoup d'amélioration par le moyen des déjections alvines, ſur-tout quand elles étoient bilieuſes, & qu'elles arrivoient au terme de la coction.

Cette derniere remarque a fourni à pluſieurs docteurs l'occaſion de faire des réflexions très-médicales, & de rapporter des obſervations intéreſſantes ſur l'habitude où ſont quelques praticiens de donner le tartre ſtibié par fractions dans les maladies bilieuſes & putrides, pour entretenir la liberté du ventre; ils ont obſervé avec beaucoup de ſageſſe que ce médicament, ainſi adminiſtré, s'oppoſoit à la coction de l'humeur, en irritant continuellement le canal inteſtinal, & en ſollicitant la ſortie de matieres putrides & encore crues; qu'il affoibliſſoit les malades, qu'il prolongeoit le cours de la maladie, & ſouvent la faiſoit dégénérer en maladie de langueur; qu'enfin il valoit mieux, lorſqu'on jugeoit néceſſaire de tenir le

ventre libre, employer de doux laxatifs.

Un docteur a remarqué que les convaleſcents de cette ſorte de maladie bilieuſe & pleuro-péripneumonique, ſe trouvoient très-bien de reſpirer l'air de la campagne, ſur-tout dans le voiſinage d'une riviere ou de prairies humides, pourvu toutefois qu'il n'y eût pas d'eaux ſtagnantes.

On a vu encore, pendant le mois de mars, des petites-véroles, mais elles ont été peu communes & bénignes, beaucoup de maladies éruptives, & principalement des rougeoles. La coqueluche a attaqué un grand nombre d'enfants & quelques adultes. En général les fievres rémittentes ont été plus fréquentes depuis quelques temps que pendant l'hiver, & les fievres intermittentes l'ont été moins : parmi ces dernieres quelques-unes ont été rebelles, les autres ont cédé facilement aux remedes.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1783.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	6, 6	7, 3	2, 0	27 5, 1	27 4, 6	27 4, 7
2	−0,10	2,19	1, 4	27 6, 6	27 7,11	27 7, 9
3	−1, 0	1, 3	2, 9	27 4, 3	27 0, 5	27 1, 2
4	0, 5	2, 2	−2,17	27 4, 2	27 6, 7	27 9, 7
5	−3, 5	0,12	1,13	27 8, 5	27 5, 6	27 3,10
6	8, 7	9, 3	4,10	26 8,11	26 9, 5	26 11, 1
7	5, 2	5, 6	5,14	27 0, 7	27 1, 3	27 1,10
8	3,11	7, 6	4,16	27 4, 8	27 6, 8	27 8, 5
9	3,14	8, 2	3,16	27 9, 7	27 10, 3	27 10, 6
10	0,15	8,17	4, 8	27 10, 2	27 8,10	27 8, 0
11	3, 1	4, 4	2,12	27 6, 6	27 6, 1	27 6, 0
12	1, 6	1,16	1,13	27 5, 2	27 5, 7	27 7, 0
13	0,16	1, 4	0, 1	27 6,11	27 7, 3	27 7, 9
14	0, 0	1, 5	−1,13	27 8, 6	27 9, 3	27 9,10
15	−0,16	1,11	0, 6	27 10,11	28 0, 0	28 1, 2
16	0, 1	2,15	−0,17	28 1, 0	28 1, 9	28 2, 3
17	−1,14	8, 7	1,18	28 2, 6	28 3, 2	27 3, 5
18	−2, 0	11, 4	4, 1	28 3, 6	28 3, 3	28 3, 1
19	0,10	10,19	5,10	28 2, 9	28 2, 3	28 2, 0
20	3, 9	9,10	4, 3	28 1, 1	27 11, 6	27 10, 9
21	0,18	12, 1	6,14	27 8, 8	27 8, 1	27 8, 9
22	3, 2	12,12	8,15	27 10, 0	27 10, 4	27 10, 5
23	6,19	13,14	6,11	27 10,10	27 10, 7	27 11, 4
24	4, 8	8, 9	4,13	27 10, 3	27 9, 9	27 10, 9
25	0,12	7, 4	5, 0	27 11, 6	27 10, 6	27 9, 1
26	4,15	9, 9	5, 4	27 6,11	27 5, 3	27 4, 1
27	2, 8	5, 4	2,11	27 2,10	27 1, 4	27 3, 6
28	1,15	4, 0	0, 2	27 5, 1	27 7, 1	27 9, 3
29	−2, 0	3, 6	0, 0	27 11, 1	28 1, 9	28 3, 0
30	−0, 6	6, 2	2,15	28 3, 2	28 2, 8	28 2, 6
31	3, 4	8, 7	8, 0	28 1, 0	28 1, 8	28 1,11

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jo. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	S-O. c. doux, pl.	S-O. c. d. tempêt.	S-O. couv. frais.
2	N. couvert, fr. v.	N-O. c. doux, v.	N-O. couv. frais.
3	S-O. couv. froid.	S-E. c. frais, neig.	S-E. c. frais, pl.
4	N-E. c. froid, v.	N-E. nu. froid, v.	N-E. ſerein, fr.
5	E. nuages, froid.	S-E. c. fr. neige.	S-E. nua. froid.
6	S-O. c. d. tempêt.	S-O. c. d. tempêt.	O. c. fr. tempête.
7	S-O. c. frais, v. toute la nuit.	S-O. nuag. frais, pl. tempête.	S-O. *idem*. pluie.
8	S-O. couv. fr. v. tempête la nuit.	S-O. couv. doux, greſil, tempête.	S-O. nuag. frais.
9	O. nuages, frais.	O. nuages, doux.	O. ſerein, frais.
10	N. ſerein, fr. br.	E. nuages, doux.	E. brouill. doux.
11	N. couv. frais.	N-E. c. fr. pluie.	N-E. c. fr. pluie.
12	N. couv. fr. v. pl.	N. couv. frais, v.	N. c. fr. nei. pl. v.
13	N-E. couv. froid, neige, vent.	N-E. couv. froid, neige, vent.	N-E. couv. froid, neige, vent.
14	N-E. c. froid, v.	N-E. *idem*.	N. ſerein, froid.
15	N-E. *idem*.	N-E. c. froid, v.	N-E. couv. froid.
16	E. couvert, froid.	E. couvert. frais.	N-E. ſerein, fr.
17	E. ſerein, froid vif.	E. ſerein, doux.	E. *idem*.
18	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
19	E. ſerein, fr. vap.	E. *idem*.	N-E. ſerein, frais.
20	E. couv. frais.	S-E. nuag. doux.	N-E. *id*. lum. zod.
21	E. ſerein, froid.	N-E. ſerein, temp.	N-E. ſerein, doux.
22	S-E. ſerein, frais.	S-E. ſerein, chaud.	S. nuages. doux.
23	S. couv. doux, pl.	S-E. couv. chaud.	S-E. *id*. tonnerre.
24	S-O. couv. frais.	S-O. c. doux, pl.	N. ſerein, frais.
25	S-O. nuages, frais,	O. nuages, frais.	S-O. nuag. frais.
26	S-O. c. frais, v.	O. c. doux, v. pl.	S-O. c. fr. pl. v.
27	S-O. nuag. frais.	S-O. c. pl. fr. v.	N-O. n. fr. v. pl.
28	N. c. frais, neige.	N. c. frais, neige.	N. n. froid, neige.
29	N. ſerein, froid.	N. nuages, frais.	N. ſerein, froid.
30	N. nuages, froid.	S-O. couv. doux.	S-O. c. doux, pl.
31	S. d. hum. bruine.	S-O. couv. pluie.	S-O. c. d. brouill.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 13, 14 d. le 23
Moindre degré de chaleur . . . . —3, 5 le 6

Chaleur moyenne . . . . . 3, 16 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	3,	6 le 18
Moindre élévat. du Mercure	26,	8,	11 le 6
Elévation moyenne	27 p.	8,	5

Nombre de jours de Beau 8
de Couvert . . . 16
de Nuages 7
de Vent 7
de Tonnerre . . . 1
de Brouillard . . 1
de Pluie 4
de Neige 2

Le vent a soufflé du N. . . . . 12 fois.
N-E. 19
N-O. 2
S. 3
S-E. 9
S-O. 23
E. 15
O. 6

TEMPÉRATURE : Froide & humide.

MALADIES : Point.

Il y a eu une lumiere zodiacale.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

ntmorency, ce 1er avril 1783.

A Mo

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mars 1783, par m. Bouchер, médecin.

Il y a eu ce mois de grandes variations dans le baromètre. Le mercure, le 17 du mois, s'eſt élevé au terme de 28 pouces 4 lignes; &, le 6, il eſt deſcendu à celui de 26 pouces $6\frac{1}{2}$ lignes (1). Le 7, il étoit encore au-deſſous du terme de 27 pouces, & il s'en eſt approché le 3 & le 31 du mois.

Il y a eu auſſi des variations fréquentes dans la direction des vents.

Il n'y en a pas eu moins dans le thermometre, dont la liqueur a été obſervée, pluſieurs jours en différents temps, au-deſſous du terme de la congélation : le 5 du mois, elle eſt deſcendue à $7\frac{1}{4}$ degrés au-deſſous de ce terme.

Il a tonné le 7, & il eſt tombé de la grêle ce jour-là.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $7\frac{1}{4}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de $15\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 26 pouces $6\frac{1}{2}$ lig. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce $10\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſouffié	7 fois du nord.	7 fois du ſud.
	8 fois du nord vers l'eſt.	10 fois du ſud vers l'oueſt.
	3 fois de l'eſt.	4 fois de l'oueſt.
	2 fois du ſud vers l'eſt.	5 fois du nord vers l'oueſt.

(1) *Nota.* Le barometre avoit encore été obſervé à ce terme le 30 mars 1762, & le 22 novembre 1768.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.

12 jours de pluie. | 6 jour de neige.
2 jours de grêle. |

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mars 1783.

ON n'a pas obſervé ce mois plus de maladies aiguës que dans les deux précédents. Il n'y a eu que peu de perſonnes priſes de points de côté ou de rhumatiſme-goutteux, qui n'ont gueres réſiſté aux remedes adminiſtrés en temps & à propos.

Les rhumes étoient la maladie dominante. Dans la plûpart de ceux qui en ont été affectés, ils portoient à la poitrine; & ils avoient des ſuites fâcheuſes, quand on n'y pourvoyoit point à temps par une ou deux ſaignées pratiquées dans l'invaſion de la maladie, par un régime délayant & adouciſſant, & par un ample uſage de boiſſons émollientes. Il y a eu auſſi des maux de gorge, mais très-peu de véritablement inflammatoires.

La petite-vérole commençoit à ſe faire appercevoir.

Le retour des neiges & les variations de l'air ont été funeſtes à nombre de vieillards, aux valétudinaires, & aux corps cacochymes. Pluſieurs ont ſuccombé à la mort ſubite. De ce nombre ont été des perſonnes qui ne paroiſſoient point incommodées.

Les fievres intermittentes perſiſtoient: celles qui avoient été combattues par le quinquina étoient ſujettes à récidive.

Dans le journal de mars, *pag.* 278, *ligne* 18, marquée, *liſez* maſquée.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Obſervations ſur différents moyens propres à combattre les fievres putrides & malignes, & à prévenir de leur contagion ; par m. J. B. D. M. A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris chez Méquignon, *rue des Cordeliers*, 1780. *In-8°. de 122 pages.*

Cet ouvrage, dont l'idée eſt due au docteur *Lettſom*, médecin Anglois, nous a été donnée par m. *Banau* qui l'a conſidérablement augmenté, & qui y a joint des notes ; mais le travail de ces deux médecins eſt tellement confondu, que nous ne chercherons point à le diſtinguer dans cette notice, & que nous en parlerons comme étant dû en entier à l'auteur François.

Après avoir fait la deſcription des ſymptômes des fievres putrides malignes & contagieuſes, m. *Banau* paſſe tout de ſuite au traitement de ces maladies. C'eſt dans ces cas qu'il blâme la médecine expectante, & qu'il deſire de la voir agir, & même ſans retardement. Il recommande principalement, 1°. le renouvellement de l'air ; 2°. les boiſſons acidulées & fermentées ; 3°. l'uſage du quinquina.

Le renouvellement de l'air lui paroît eſſentiel dans nos climats, il eſt moins néceſſaire dans les pays ſeptentrionaux, il eſt inſuffiſant dans les contrées méridionales & brûlantes où il faut avoir recours aux bains froids & aux immerſions d'eau froide.

Les boiſſons acidulées & fermentées convien-

nent dans tous les pays ; les différents degrés de chaleur du climat, & l'intenſité des ſymptômes, indiqueront au médecin inſtruit juſqu'à quel point il doit y inſiſter. On peut choiſir les acides parmi les minéraux & parmi les végétaux ; mais m. *Banau* donne la préférence aux derniers, quand on peut ſe les procurer. Les boiſſons fermentées ſont le vin, la biere, la dreche étendue dans l'eau, &c. Quand les ſymptômes putrides ſont au plus haut degré, *il faut*, dit l'auteur, *faire boire au malade juſqu'à trois pintes de bon vin par jour, mêlé avec de l'eau, quelquefois pur, & principalement du vin de Bordeaux, & de la forte ou petite biere au lieu de tiſane, en plus grande abondance : le plus qu'ils en boiront ne ſera que le mieux. Une petite quantité de vin ne feroit pas l'effet qu'on en attend ; tandis qu'une grande quantité rappelle miraculeuſement les malades de la mort à la vie.*

On peut ſuppléer à la biere, 1°. par une tiſane de farine d'orge ou de ſeigle que l'on fait bouillir dans de l'eau à laquelle on ajoute, quand elle eſt refroidie, quelques cuillerées de vinaigre, & pluſieurs onces de caſſonade ou de ſucre, ſur une pinte de cette liqueur ; 2°. par des eaux minérales factrices ; 3°. par toutes les eſpeces de limonades, par les ſucs de plantes ou de fruits aigrelets, en ajoutant de la caſſonade. Il faut abſolument proſcrire tous les bouillons de viande que l'on remplacera par des panades, des crêmes d'orge ou de riz. Dans les pays chauds on permettra de manger des melons ou d'autres fruits aqueux & rafraîchiſſants.

On peut quelquefois, dit m. *Banau*, donner le quinquina dans les fievres, ſans attendre une intermiſſion. Ce remede provoque la tranſpiration inſenſible, diminue la viteſſe du pouls, prévient le délire, releve efficacement la reſpiration, humecte la langue, relâche le ventre & produit un

ſédiment dans l'urine. *On peut donner le quinquina juſqu'à quatre ou cinq onces par jour, dans une ſimple décoction, quand la putridité a fait de grands progrès.*

On emploie la décoction de ce remede comme topique contre la gangrene externe. L'uſage du quinquina exige que les malades reſpirent un air frais, & il vaudroit mieux, dans certains cas, s'en tenir à ce dernier moyen, ſans quinquina, que d'avoir recours au quinquina ſans y joindre un air frais.

M. *Banau* remarque qu'il eſt bon quelquefois d'évacuer l'eſtomac & les inteſtins; pour cela, on ſe ſert du tartre ſtibié: mais quand le malade eſt déjà affoibli, il ſuffit d'employer le quinquina, qui eſt laxatif & que l'on peut unir aux acides minéraux, pour faire couler la bile. Il expoſe les inconvénients de la ſaignée dont quelques perſonnes ſont abus dans le traitement de ces maladies.

Les lavements doivent être à l'eau ſimple ou avec un peu de vinaigre mêlé à l'eau; on rendra cependant la doſe forte ſi les ſelles ſont très-fétides. Il ſera bon de joncher la chambre de toutes ſortes d'herbes rafraîchiſſantes, telles que le nénuphar, le plantain, la laitue, & d'y faire végéter des fleurs odoriférantes.

L'auteur rapporte enſuite, 1°. une *obſervation ſur une fievre maligne guérie en quelques heures. Extrait des œuvres de* CHARDIN, *tom.* 9, *pag.* 300. Les moyens qu'on employa pour ſauver cet illuſtre voyageur d'une fievre putride maligne, fort commune & endémique à *Abander-Abaſſi*, ville de Perſe où il ſe trouvoit alors, ſont des boiſſons rafraîchiſſantes & à la glace, des émulſions, des ſucs acides, des amers, l'agitation de l'air, produite par des éventails, le malade étant étendu par terre nud en chemiſe; enfin des aſ-

perſions & des bains partiels d'eau froide & d'eau roſe.

2°. Une *obſervation ſur une fievre putride vermineuſe, guérie par le ſeul uſage du vin; par m.* DEVILLAINE, *extraite du journal de médecine du mois de février* 1775.

M. *Banau*, en indiquant *les précautions à prendre contre l'infection des priſons, & la contagion en général des fievres putrides*, conſeille, outre les moyens uſités en pareil cas, l'uſage du ventilateur & la propreté; il veut que l'on donne aux priſonniers des végétaux frais, des fruits, &c. qu'on ſubſtitue au quinquina, s'il paroît trop cher, les plantes ameres de notre pays, mais que les juges & autres officiers obligés de viſiter les priſons, ne négligent pas, avant d'y entrer, de prendre le matin à jeun un gros de quinquina dans du vin ou quelqu'autre liqueur. On peut dire que ſi la priſon de l'*Hôtel de la Force* eût exiſté alors, m. *Banau* n'auroit eu qu'à la citer pour donner un exemple de la maniere dont il convient de traiter les hommes que le malheur des circonſtances force à priver de leur liberté.

En parlant des précautions à prendre pour la ſanté des matelots, l'auteur donne l'extrait des moyens employés par le capitaine *Cook*. Ces moyens ſont conſignés dans un diſcours lu dans l'aſſemblée anniverſaire de la ſociété royale de médecine, le 30 novembre 1776, par m. *Pringle*. Il faudroit les copier pour en donner une idée convenable.

La ſanté des ſoldats, dans les armées, exige auſſi des précautions qui ſont indiquées. Entr'autre choſe l'oxicrat eſt recommandé; ce breuvage étoit employé dans les armées romaines, & le fut auſſi avantageuſement, pendant la derniere guerre, par l'armée françoiſe, ainſi que le rapporte m. *Cu-*

lombier dans les *principes ſur la ſanté des gens de guerre.*

L'ouvrage eſt terminé par un grand nombre d'obſervations de guériſons opérées par le docteur *Lettſom*, en ſuivant le traitement qne nous avons indiqué.

Traité de l'apoplexie & de ſes différentes eſpeces, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité eſt prouvée par l'expérience ; on y traite également de la paralyſie & de ſes différentes eſpeces particulieres, ainſi que d'une nouvelle préparation mercurielle, propre à l'uſage extérieur, en forme de frictions ſéches, pour les dartres & maladies vénériennes, &c. Par m. G. B. PONSART, *docteur en médecine, médecin conſultant de* LL. AA. CC. *les princes de Liege & de Stavelot.... & des eaux de Spa ; préſentement à l'Hôtel royal des Invalides, autoriſé par ordre du gouvernement à conſtater l'efficacité de ſa méthode dans la guériſon radicale de la goutte & du rhumatiſme. A Paris, chez* Didot, *quai des Auguſtins ; & chez* Guillot, *rue de la Harpe, près de l'ancien college de Bayeux, 1782.* In-12 *de 247 pages. Prix 2*^{liv} *8 ſ broch.*

Qu'on ſe rappelle ces grands parleurs ſi ennuyeux, & qui, hors d'état de penſer par eux-mêmes, s'en vont toujours débitant ce que leur

mémoire leur fournit, & citant à chaque mot l'auteur qu'ils ont adopté, mais qu'ils défigurent; & l'on aura l'idée de l'ouvrage de m. *Ponſart*.

Du galimatias, du charlataniſme, quelques vues médicales (1), l'impudence d'un homme qui ſe fait imprimer tout vif pour avoir occaſion de dire au public; j'exiſte, je m'appelle *Ponſart*, je demeure à tel endroit, je guéris telles maladies & je vends pour tel prix, 1°. *un elixir ſavonneux, purgatif, ſtomachique & nervin*; 2°. *un elixir fortifiant, cordial & nervin*; 3°. une préparation de mercure que j'appelle *panacée aurifique*, & qui *ſanat tutò, citò, jucundè*, voilà en total ce que l'on a oſé intituler, *traité de l'apoplexie & de la paralyſie*.

Quant au ſtile de cet ouvrage, il eſt ſi dégoûtant, que nous n'avons jamais eu le courage d'en copier quelques phraſes pour en donner une idée, dans la crainte de jouer un trop mauvais tour à nos lecteurs.

Mais n'avons-nous pas à faire à m. *Ponſart*, un reproche plus ſérieux? Etoit-il autoriſé à faire imprimer la *réponſe de la faculté de médecine de Rheims, à l'auteur qui lui avoit envoyé le préſent ouvrage?* Dans le doute où nous ſommes, nous nous permettrons de faire les queſtions ſuivantes & d'y répondre.

1°. *La faculté de Rheims* s'attendoit-elle que l'ou rendroit publics les compliments qu'elle fait à m. *Ponſart*.

2°. *La faculté de Rheims* n'a-t-elle voulu faire à m. *Ponſart* qu'une honnêteté pour le remercier de l'hommage qu'il lui faiſoit de ſon traité?

(1) Ces vues ſont extraites des leçons de m. *Antoine Petit*, que l'auteur a au moins la bonne foi de citer (ce que bien des gens n'ont pas fait), & aux pieds duquel il ſe roule ſans ceſſe, tandis qu'il enduit ſes penſées d'un vernis ridicule.

Mais ſi la faculté de Rheims s'attendoit à la publicité de ſa réponſe, elle auroit dû craindre de ſe compromettre en donnant à m. *Ponſart* des conſeils, qu'à la vérité il n'a pas ſuivis, en louant ſon travail, qui eſt celui d'un écolier qui traveſtit les leçons de ſon profeſſeur, & en l'engageant à faire imprimer ſon ouvrage : car on lit dans cette réponſe, *elle* (la faculté de Rheims) *penſe qu'en le donnant au public, vous lui ferez un préſent très-utile, qui ne peut manquer d'être bien accueilli.*

Si au contraire la faculté de Rheims n'a voulu faire qu'une ſimple honnêteté, comment n'a-t-elle pas prévu que cette politeſſe tourneroit contr'elle? Comment a-t-elle oublié qu'il eſt de l'eſſence d'un charlatan de chercher à s'appuyer de grands noms, de ſurprendre, en les mendiant, quelques louanges haſardées par des hommes recommandables, & que cette eſpece de gens à ſecrets qui ont la demangeaiſon de paroître, s'en vont rôdant ſous les fenêtres & dans les cours, ramaſſent le premier lambeau qu'ils trouvent d'une livrée reſpectable, en chamarrent leurs habits, & ſe promenent fiérement dans les rues, pour faire accroire qu'ils ſont avoués de ceux à qui la livrée appartient.

Oh certainement, la faculté de Rheims, ſi juſtement eſtimée, n'a pas ſenti à quoi ſon indulgence alloit l'expoſer, & tout le monde doit être convaincu qu'elle eſt très-fâchée de voir une réponſe qu'elle a faite ſans conſéquence, imprimée à la tête d'un ouvrage qui reſpire le charlataniſme, & qui eſt terminé par *l'avis intéreſſant* que donne l'auteur d'un *arcane* qu'il diſtribue lui-même quoiqu'il ôſe ſe dire *docteur* en médecine; avis en tout ſemblable à ceux que l'on donne ici avec profuſion ſur le pont-neuf & à la porte des Tuileries.

Lettre ſur les expériences des frictions glaciales pour la guériſon de la peſte & autres maladies putrides ; par m. D. SAMOÏLOWITZ, *aſſeſſeur des colleges de S. M. impériale de toutes les Ruſſies, docteur en médecine, chirurgien-major du ſénat de Moſcou, & membre de la commiſſion contre la peſte. A Paris, chez* Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins, à la Toiſon d'or, 1782*, in-8°. *de 54 page.*

La même lettre a été depuis *imprimée à Straſbourg, chez les freres* Gay, *libraires, en 1782 ; & ſe trouve à Paris chez* Méquignon l'aîné, *rue des Cordeliers, près des écoles de chirurgie* : elle eſt de même *in*-8°. *& contient 43 pages. Prix* 1^{liv} 4^{s}.

Dans cette lettre m. *Samoïlowitz* donne l'extrait d'un mémoire qu'il a fait ſur la peſte qui a régné dans tout l'empire de Ruſſie, & principalement à Moſcou en 1771 ; il attribue à l'impératrice de Ruſſie, *Catherine II*, l'invention d'appliquer les frictions glaciales au traitement de la peſte, & il voudroit que l'on donnât ce remede ſous le nom de *Anti-peſtilentiale Catharinæ II*. Il rapporte trois obſervations très-détaillées des ſuccès qu'il a obtenus par ce moyen dans des cas où la peſte étoit déjà portée à ſon plus haut période, & il indique beaucoup d'autres cas où il en a fait un uſage avantageux. Les frictions glaciales ne ſont pas les ſeuls moyens qu'il emploie dans ces cas, il les fait accompageer ou ſui-

vre de tout ce que l'art indique de plus efficace pour le traitement des bubons, des charbons, des pétéchies, &c. & ſur-tout pour s'oppoſer à l'abattement & à la putridité qui ſont extrêmes dans la peſte.

Mémoire ſur l'inoculation de la peſte, avec la deſcription de trois poudres fumigatives anti-peſtilentielles; par m. D. SAMOÏLOWITZ, *aſſeſſeur des colleges de S. M. impériale de toutes les Ruſſies, docteur en médecine, chirurgien-major du ſénat de Moſcou, & membre de la commiſſion contre la peſte. A Straſbourg, chez* Lorenz & Schouler, *imprimeurs du directoire de la nobleſſe, 1782; & ſe vend à Paris chez* Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins,* in-8°. *de 36 pages. Prix* 1^liv^ 4^ſ^.

Dans ce mémoire, adreſſé aux médecins célebres de l'Europe, ainſi que la lettre ſur l'uſage des frictions glaciales, m. *Samoïlowitz* propoſe de pratiquer l'inoculation de la peſte comme on pratique celle de la petite-vérole. Il penſe que ce ſeroit le plus ſûr moyen d'énerver l'activité de ſon virus, & de tranquilliſer l'ame des malheureux habitants d'un pays où regne la peſte; que ce moyen ſeroit très-propre à diminuer les dangers de cette maladie que la terreur & le découragement groſſiſſent aux yeux des malades, & augmentent enſuite conſidérablement: mais peut-on riſquer de le mettre en uſage? Cependant m. *Samoïlowitz* prévoit les objections. il voudroit 1°. qu'on ne ſe permît de tenter une expérience

auſſi périlleuſe que dans le temps même que la peſte fait les plus grands ravages ; 2°. que les ſujets ſoumis à l'inoculation fuſſent des criminels qui ſeroient heureux d'éviter le ſupplice en riſquant de gagner la peſte, & encouragés d'ailleurs par la certitude d'obtenir leur grace s'ils n'étoient pas victime de leur courage ; 3°. qu'on ſe ſervît pour inoculer, non pas du pus d'un *bubon prématuré*, mais de celui d'un bubon parfaitement mûr ; & lorſque ce pus eſt devenu blanc, lié, doux, ſans odeur, en un mot louable : qualités qu'il croit devoir prévenir tous les accidents funeſtes qui accompagnent ordinairement la peſte ; & ſi perſonne n'étoit aſſez hardi pour faire cette opération, il aſſure qu'il en donneroit l'exemple lui-même, au riſque d'être martyre de ſon opinion. Il indique toutes les précautions à prendre pour la pratiquer. Dans ce mémoire & dans la lettre précédente, m. *Samoïlowitz* ne donne, pour ainſi dire, que des apperçus ; il renvoie ſouvent à un mémoire qu'il a fait ſur la peſte qui a dévaſté Moſcou en 1771.

Il eſt perſuadé qu'on n'a jamais la peſte qu'une fois en ſa vie, ou au moins qu'une fois dans le cours de chaque épidémie, quand on a ce qu'il appelle *ſurpaſſé la maladie*, & il prétend qu'il n'en a été attaqué déjà trois fois, que parce qu'il ne l'avoit pas ſurpaſſé. Quoique l'on ſente ce que m. *Samoïlowitz* veut dire par ce mot *ſurpaſſé*, il eût été cependant convenable qu'il entrât dans quelques détails, pour donner ici tous les éclairciſſements qu'il a réſervés pour ſon mémoire.

M. *Samoïlowitz* indique enſuite trois eſpeces de *poudres fumigatives*, inventées & employées à Moſcou par la commiſſion contre la peſte. Il appelle la premiere *poudre fumigative anti-peſtilentielle forte*. Pour la compoſer :

Prenez des feuilles de genievre hachées très-

menu, de la raclure de bois de gayac, des baies de genievre concaſſées, du ſon de froment, de chaque ſix livres; du nitre crud réduit en poudre, huit livres; du ſoufre en canon pulvériſé, ſix livres; de la myrrhe, deux livres. — Mêlez le tout enſemble, & faites-en une poudre *fumigative*.

Cette poudre étoit deſtinée à nettoyer l'intérieur des maiſons, les dépôts des peſtiférés, & les habillements qui leur avoient ſervi, pourvu que la couleur n'en fût point trop délicate.

Pour faire la ſeconde ou *poudre foible*,

Prenez des ſommités d'*arbrotanum* hachées très-menu, cinq livres; des feuilles de genievre hachées de même, quatre livres; des baies de genievre concaſſées, trois livres; du nitre crud réduit en poudre, quatre livres; du ſoufre en canon pulvériſé, deux livres & demie; de la myrrhe, une livre & demie. Cette poudre ſert aux mêmes uſages, avec cette différence qu'on doit l'employer de préférence pour les vêtements de couleur délicate & les meubles qu'on croit moins imprégnés du venin peſtilentiel.

Dans la troiſieme poudre ou *poudre odoriférante*,

Prenez des racines de *calamus aromaticus* hachées, trois livres; de l'encens, deux livres; du ſuccin, une livre; du ſtorax, des fleurs de roſes, de chaque une demi-livre; de la myrrhe, une livre; du nitre crud, une livre & demie; du ſoufre, une demi-livre. Cette poudre ſert pour les étoffes dont les couleurs ſont les plus délicates, ou lorſqu'on n'a que de ſimples doutes qu'elles aient été imbues du virus peſtilentiel. On l'emploie auſſi pour parfumer l'intérieur des maiſons.

M. *Samoïlowitz* explique la maniere de s'en ſervir, & les précautions à prendre; il rapporte enſuite qu'il a fait porter à ſept criminels ſains des vêtements complets de pelleterie, de laine, de co-

ton, de ſoie, de fil, qui avoient ſervis aux peſtiférés avant & après leur mort, & avoient été imprégnés de ſueur, de pus, & des matieres ichoreuſes qui ſuintoient des plaies; que ces vêtements ayant été déſinfectés avant de couvrir ces malheureux, ne leur avoient cauſé, pendant quinze jours, aucun ſigne qui annonçât la peſte, & qu'après avoir enſuite fait leur quarantaine, on leur avoit donné la liberté, & qu'il n'en étoit réſulté aucune ſuite fâcheuſe.

Lettre à l'académie de Dijon, avec réponſe à ce qui a paru douteux dans le mémoire ſur l'inoculation de la peſte; par m. D. SAMOÏLOWITZ, *aſſeſſeur des colleges de S. M. impériale de toutes les Ruſſies, docteur en médecine, chirurgien-major du ſénat de Moſcou, membre de la commiſſion contre la peſte, aſſocié de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, de l'académie royale de Niſmes, & du muſée de Paris. A Paris, chez* Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins, à la Toiſon d'or,* 1783. In-8°. *de 63 pages. Prix* 1 liv. 16 ſ.

Les raiſons que donne m. *Samoïlowitz*, pour répoudre à ce qui a paru douteux dans ſon mémoire ſur l'inoculation de la peſte, ſont encore extraites du mémoire qu'il ſe propoſe de faire bientôt imprimer, & il y renvoie ſans ceſſe; ainſi pour éviter de tomber nous-mêmes dans des répétitions faſtidieuſes, nous attendrons que ce mémoire paroiſſe pour donner une idée de la doctrine & du ſentiment de m. *Samoïlowitz*.

De

De l'électricité du corps humain dans l'état de ſanté & de maladie —. Ouvrage couronné par l'académie de Lyon, dans lequel on traite de l'électricité de l'atmoſphere, de ſon influence & de ſes effets ſur l'économie animale, &c. &c. Par m. l'abbé BERTHOLON *de Saint Lazare, des académies royales des ſciences de Montpellier, Béziers, Lyon, Marſeille, Niſmes, Dijon, Rouen, Touloufe, Bordeaux, Rome, Heſſe-Hombourg, &c. &c. A Paris, chez* P. F. Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, 1780.* In-12 *de 490 pages, avec une table des matieres de 51 pages. Prix 3^liv^ relié.*

Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties; la premiere traite *de l'électricité du corps humain dans l'état de ſanté*; la ſeconde *de l'électricité du corps humain dans l'état de maladie*; la troiſieme eſt une eſpece de ſupplément dans lequel on trouve des preuves plus détaillées de ce qui a été annoncé dans les deux premieres parties.

Dans la premiere partie, m. *Bertholon* conſidere l'électricité de l'atmoſphere, & comment elle ſe communique au corps humain; l'homme plongé dans l'air où regue ſans ceſſe une électricité très-réelle, en reçoit une influence marquée (1), dont les effets ſont plus ſenſibles en

(1) Notre auteur cite à ce ſujet l'expérience de m. *Lemonnier*. « Une autre fois (toujours pendant un temps d'orage), dit m. *Lemonnier*, je me plaçai au milieu d'un jardin ſur un gâteau de poix-réſine bien ſec, &

maladies qu'en ſanté, mais toujours modifiés d'après les dérangements qui arrivent dans l'économie animale. Le fluide électrique, ſelon notre auteur, entre par les pores qui ſervent à la tranſpiration inſenſible. Le poumon eſt encore un des grands moyens que la nature emploie pour faire pénétrer le fluide électrique dans notre corps, à l'aide de l'air qui entre dans ce viſcere; m. *Bertholon* croit *qu'on peut le regarder comme un organe ſecrétoire de l'électricité aërienne.* Les pores de la peau & ceux du poumon tranſmettent au corps une nouvelle proviſion de feu électrique, quand l'atmoſphere eſt électriſée poſitivement, & rendent à l'air l'excès d'électricité du corps, quand l'atmoſphere eſt électriſée négativement. Les effets de l'électricité ſur le corps humain, ſont tantôt en plus, tantôt en moins, ſelon qu'elle eſt poſitive ou négative; & m. *Bertholon* penſe que l'électricité a une influence particuliere ſur le mouvement muſculaire, la circulation du ſang, la reſpiration, la digeſtion & les différentes ſecrétions. Mais ſelon lui, l'électricité n'agit pas ſeulement ſur le phyſique de l'homme; elle influe encore très-ſenſiblement ſur ſon moral, l'imagination, la mémoire, les affections de l'ame &c, ſont ſoumiſes à ſon action; il préſume que c'eſt encore à cette action, diverſement modifiée, qu'on peut attribuer en partie la différence des caracteres nationnaux. M. *Bertholon* examine *la combinaiſon des qualités & des effets de l'air ſur le corps humain, avec l'influence de l'électricité atmoſphérique*; il paſſe enſuite à *l'électricité propre au corps humain dans l'état de ſanté.* « Indépendamment

---

j'élevai la main gauche en l'air pour recevoir l'électricité; je fus électriſé à l'inſtant, & on tira de mon viſage & de mes jambes des étincelles, comme ſi je l'euſſe été par le globe de verre ».

de l'électricité que l'atmoſphere communique au corps humain, & dont nous venons de parler, dit m. *Bertholon*, il en eſt une autre qui lui eſt particuliere, & qui doit ſon origine à certaines parties organiques. Ces deux électricités peuvent être comparées, en quelque ſorte, à la chaleur que l'air environnant, communique au corps de l'homme & à la chaleur animale qui lui appartient en propre : auſſi le corps humain, de même que celui de la plûpart des animaux, eſt-il compoſé de parties idioélectriques ou électriques par elles-mêmes, comme les parties nerveuſes, les os, les cartilages, &c. & d'autres parties anélectriques ou électriques par communication, telles que la plûpart des fluides animaux, les muſcles, &c ».

M. *Bertholon* ſoupçonne que la cauſe qui excite l'électricité dans les parties électriques du corps humain, eſt le frottement mutuel des fluides contre les ſolides, ou au moins des ſolides entr'eux ; ainſi la circulation du ſang, la reſpiration, la digeſtion, le mouvement vermiculaire des inteſtins, &c. en produiſant une infinité de frottements, produiront beaucoup d'électricité propre au corps humain. Il tire une preuve inconteſtable de cette électricité, de l'exemple d'un grand nombre de perſonnes, du corps deſquelles il ſort des étincelles électriques, quelquefois très-fortes & très-abondantes, & toujours en raiſon de la diſpoſition de l'atmoſphere plus ou moins favorable à l'électricité.

M. *Bertholon* remarque que l'électricité naturelle au corps humain ne lui eſt pas particuliere ; mais convient également aux autres animaux, de ſorte qu'on pourroit l'appeller *électricité animale*. Il parle des différents animaux qui donnent des ſignes non équivoques d'électricité, comme le chat ; il obſerve que certaines circonſtances, telles que le temps de l'amour, & certaines maladies, telles que l'hydrophobie, paroiſſent donner à l'é-

lectricité animale une plus grande extenſion ; &, pour derniere preuve de l'exiſtence de cette électricité animale, il rapporte pluſieurs expériences très-curieuſes qu'il a faites ſur l'anguille de Surinam, & principalement ſur la torpille, expériences qui ajoutent beaucoup aux connoiſſances que l'on avoit ſur la vertu électrique de ces animaux. L'auteur termine cette premiere partie de ſon ouvrage par un chapitre ayant pour titre : *De la ſanté relativement à l'électricité ; & des moyens de la conſerver.* Dans ce chapitre il examine l'électricité innée ou ſpontanée du corps humain, & ſon électricité communiquée ; il les conſidere toutes deux relativement à leur trop grande ou à leur trop petite quantité, relativement à l'âge, au ſexe, au tempérament, à la conſtitution du ſujet, & relativement aux autres choſes, appellées non naturelles, qui conſtituent l'hygiene.

Dans la ſeconde partie, m. *Bertholon*, pour poſer des principes certains, d'après leſquels il puiſſe partir, commence par rappeller ce que c'eſt qu'électricité poſitive & électricité négative ; enſuite revenant à la queſtion faite par l'académie de Lyon, il ſe propoſe d'examiner *quelles ſont les maladies qui dépendent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique du corps humain, & quels ſont les moyens de remédier aux unes & aux autres.* Pour y parvenir avec méthode, il adopte la claſſification de m. *de Sauvages*, dans ſa noſologie, & il parcourt les dix claſſes de maladies établies par ce célebre auteur. M. *Bertholon* place au rang des cauſes & des effets de chacune de ces maladies, la ſurabondance ou le défaut d'électricité. « Toutes, dit-il, ou, ſi on veut, preſque toutes les maladies dépendant du plus ou du moins de fluide électrique du corps humain, il eſt évident que l'électricité en général eſt le moyen de les guérir, en l'employant poſiti-

vement ou négativement, ſelon que les circonſtances l'exigent ». Cette idée, qui eſt une eſpece de réſumé de notre auteur, ſe trouve développée dans la deſcription qu'il fait des différentes eſpeces de maladies. Les bons effets de l'électricité ſont appuyés ſur un très-grand nombre d'expériences rapportées d'après des médecins célebres & de très-habiles phyſiciens, & ſur celles que m. *Bertholon* a faites lui-même. Mais le triomphe de l'électricité eſt dans toutes les eſpeces de paralyſies & dans les douleurs, comme la goutte, les rhumatiſmes, &c. M. *Bertholon* donne les avis les plus ſages pour ſe conduire dans le choix de l'eſpece d'électricité qu'il convient d'employer, outre les moyens qu'il propoſe pour décider ſi une maladie dépend du plus ou du moins d'électricité animale, & par conſéquent ſi l'on doit appliquer à ſon traitement l'électricité poſitive ou la négative; il veut que l'on conſidere quels ſont les remedes que les meilleurs praticiens s'accordent à preſcrire dans une maladie: s'ils ſont anti-phlogiſtiques, l'électricité négative doit être employées; s'ils ſont phlogiſtiques, il faut mettte en uſage l'électricité poſitive. Mais il recommande de ne pas s'en tenir ſimplement à l'électricité, de la regarder ſeulement comme un puiſſant moyen auxiliaire, & d'avoir recours aux autres remedes indiqués par l'art. Il conſeille, dans les cas douteux, d'électriſer pendant très-peu de temps les premiers jours, & ſimplement par bain, de venir enſuite aux étincelles; & enfin, ſi la maladie l'exige, à la commotion que l'on gradue elle-même: c'eſt ce qui eſt recommandé par les phyſiciens, & ce que pratique ordinairement m. *Mauduyt*. Jamais, ſelon notre auteur, l'électricité n'a produit de mauvais effets, ſouvent elle a eu des ſuccès; mais, dans la plûpart des cas, il faut, pour les obtenir, beaucoup de perſévérance, & ſur-tout

ne point mettre d'interruption dans le traitement.

Dans la troiſieme partie m. *Bertholon* donne d'abord les preuves néceſſaires qu'il avoit eu raiſon de dire à la fin de ſon mémoire couronné : *Je crois être le premier qui ait employé l'électricité négative médicale à la guériſon des maladies.* Il parle enſuite, 1°. *de l'électricité appliquée à l'odontalgie.* Pluſieurs expériences heureuſes prouvent l'efficacité de ce remede dans une maladie qui fait ſouffrir auſſi cruellement. 2°. *De l'électricité appliquée à la cécité.* M. *Bertholon* n'annonce qu'une ſeule expérience qui ne fut point terminée, parce que le malade ſe découragea après les premieres tentatives. 3°. *De l'influence particuliere de l'électricité atmoſphérique ſur certaines maladies ; — ſur les maniaques ; — ſur les menſtrues ; — ſur le nombre des morts, & ſur celui des morts ſubites ; — ſur les naiſſances.* On joint à ces obſervations des journaux très-détaillés qui viennent à l'appui du ſentiment de m. *Bertholon.* En général cet ouvrage mérite d'être lu, & ſuffiroit pour établir la réputation de ſon auteur connu déjà ſi avantageuſement parmi les ſavants.

Avis ſur l'électricité conſidérée comme remede dans certaines maladies ; par m. NICOLAS, docteur en médecine, profeſſeur de chymie en l'univerſité de Nancy, membre de l'académie des ſciences de la même ville, &c. (extrait du journal de Nancy). A Nancy, chez C. S. Lamort, imprimeur de m. le premier préſident du parlement, près des RR. PP. Dominicains, n°. 176, 1782. In-8°. *de 18 pages.*

Dans une eſpece d'introduction m. *Nicolas* rap-

pelle qu'il a été un des premiers qui ait fait une heureuse application de l'électricité dans l'asphyxie. Il annonce que c'est à la générosité de m. *de la Porte*, intendant de sa province, qu'il doit les moyens de faire des expériences sur l'électricité médicale, & que ses traitements seront tous faits sous les auspices de la faculté de médecine de Nancy, qui se propose d'en observer & d'en constater le succès.

M. *Nicolas* rapporte quatre observrtions.

Un fait particulier distingue la premiere observation, dans laquelle m. *Nicolas* obtint le plus grand succès; le jeune homme qui en fait le sujet, pendant qu'il étoit soumis à l'action du fluide électrique, transpiroit beaucoup comme l'ont remarqué tous ceux qui ont administré ce remede; mais la sueur qu'il rendoit de l'aisele droite teignoit le linge en beau bleu de Prusse; ce phénomene n'eut lieu que pendant les premiers sept ou huit jours lorsque le malade fut électrisé de nouveau.

La deuxieme expérience ne fut point heureuse; dans la troisieme, une jeune fille attaquée de surdité parfaite avec tintement d'oreille, fut parfaitement guérie. Pour établir un courant d'électricité dans l'intérieur d'une oreille à l'autre, m. *Nicolas* a imaginé un instrument assez commode; il faut en voir la description dans son ouvrage.

La quatrieme expérience est due à m. *Renauld de Saint-Deez*, élève de m. *Nicolas*, le traitement fut, comme dans la précédente observation, suivi de la guérison du malade.

Traité sur les gonorrhées; par m. GUERIN, *ancien chirurgien-major de la marine, maître en chirurgie à Rouen, & membre du college de Saint-Côme*

de cette ville, &c. &c. Ouvrage relatif à la nouvelle méthode de traiter les maladies de l'urethre, &c. du même auteur. Nouvelle édition, corrigée & considérablement augmentée. Tome ſecond. A Paris, chez l'Auteur, *rue Sainte-Anne, au coin de celle des Orties, maiſon de l'épicier, au premier ;* Prault, *imprimeur du roi, quai des Auguſtins ;* Didot le jeune, *même quai ;* & Durand neveu, *rue Galande, 1782,* in-12 *de 228 pages. Prix, avec la diſſertation ſur les maladies de l'urethre, 3 liv. broch.*

Quelques additions peu importantes n'exigent pas que nous donnions ſur cet ouvrage une notice plus étendue, que celle qui ſe trouve dans le cahier de Décembre 1781, page 567 & ſuiv.

Theſaurus Suec. Gothicus, *&c.* C'eſt-à-dire, *Tréſor Suédois, contenant divers écrits compoſés par des auteurs Suédois, ou concernant la Suede, recueillis & mis au jour par m.* CHARLES-CHRISTOPHE GIORWELL, *bibliothécaire du Roi. Tome premier, partie premiere. A Stockolm, chez* Nordſtromian ; *& à Straſbourg, chez la veuve* Kœnig, *1781.* In-8°. *de 160 pages, avec une planche en taille-douce.*

De ſix mémoires dont ce cahier eſt compoſé, deux ſeulement ſont de la compétence de ce journal. Le premier ſur *les plantes de Surinam*, eſt

une diſſertation académique, que le chevalier *de Linée* fit paroître en 1775 dans l'univerſité d'Upſal. Elle offre l'énumération méthodique de cent cinquante-ſept végétaux, faite par m. *Jean Dalberg*, chevalier Suédois, qui, après avoir demeuré pluſieurs années à Surinam, en eſt revenu avec les productions les plus rares. Les plantes furent conſervées dans l'eſprit-de-vin. Par cette nouvelle méthode conſervatrice, inconnue même du ſavant naturaliſte Suédois, toutes les parties de la fructification juſqu'à celle qui ont le plus de ténuité & de délicateſſe, peuvent être vues & examinées, auſſi bien que ſur la plante vivante, la ſeule couleur des pétales, eſt un peu effacée. Ces plantes ayant été préſentées au roi de Suede, ce monarque en fit préſent au chevalier *de Linné*. Cet immortel botaniſte nous les fait connoître par des dénominations botaniques particulieres, ſuivies de courtes obſervations; on y trouve quarante ou cinquante eſpeces nouvelles, & treize genres nouveaux. Dans cette petite *flore*, on remarque des plantes propres à la cuiſine, à la peinture, à la teinture & à la médecine. Nous allons ſpécialement nous fixer à ces dernieres. La *poinciana pulcherrima* eſt emménagogue; l'on prépare pour cela une teinture avec trois poignées de ſes feuilles & vingt ſemences. L'infuſion & la décoction de l'*echites nova* & de l'*euphorbia caneſcens*, ſont antiſyphillitique; la *lantana camara* en infuſion, eſt ſudorifique; l'*eryngium fœtidum* en décoction, eſt fébrifuge; la *lobelia obſcura*, eſt employée en Eſpagne contre le flux de ſang; l'*unxia camphorata*, ſert avec ſuccès dans les bains ſudorifiques, que l'on prépare contre les rhumatiſmes. La *cleome pentaphylla*, priſe en infuſion, eſt excellente pour chaſſer les aſcarides, ſon ſuc en lavement a la même vertu. Il y a un mille-pertuis à Surinam, qui renferme

ſous ſon écorce un ſuc qui a la propriété de guérir la gratelle. Une certaine courge, dont le fruit, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de canne, ſert aux ſcarifications. La *jatropha goſſypifolia*, eſt en uſage en lavements. La fleur de la *plumieræ alba*, a une odeur ſi forte, qu'elle excite des maux de tête. La *ſcoparia dulcis* a le pouvoir d'expulſer les crapauds des jardins. Cette flore eſt terminée par la deſcription d'un genre inconnu juſqu'à ce jour, que le chevalier de *Linné* a créé en l'honneur de ſon Roi qui lui avoit fait un ſi ſuperbe préſent; l'eſpece unique, qui conſtitue ce genre, porte le nom de *Guſtavia Auguſta*: ſa figure, qui eſt gravée dans l'ouvrage, repréſente un arbre remarquable par ſa grandeur & l'éclat de ſes fleurs qui reſſemblent aſſez à celles du nénuphar blanc, mais elles ſont pour le moins auſſi amples que celles de la *magnolia*; elles ſont très-blanches, ſurmontées d'une couronne couleur d'or, formée par les filaments réunis avec les anthères. Cet arbre mérite à tous égards d'être acclimaté & naturaliſé en France. Sa claſſe eſt la *monadelphie polyandrie*.

Le ſecond mémoire médical du Tréſor Suédois, roule *ſur la ſenſibilité contre nature des os*. Il a été publié en 1780, auſſi dans l'univerſité d'Upſal, par *Adolphe Murray*, docteur en médecine, profeſſeur royal d'anatomie & de chirurgie, &c. Il aſſure que ſi les os ne ſont aucunement ſenſibles dans l'état de ſanté, c'eſt parce que les filets nerveux, abſolument comprimés par la ſubſtance compacte des os, perdent leur ſenſibilité; ce n'eſt donc que dans l'état morbifique, que les os ſont ſenſibles, parce qu'alors leur ſubſtance perd de ſa denſité, & ſouvent s'amollit conſidérablement. Un phénomene qu'offre l'état contre nature des os, c'eſt qu'ils ſont alors d'une ſenſibilité extrême, & infiniment plus qu'on ne l'attendroit

de la ténuité & du petit nombre des rameaux nerveux qu'ils reçoivent.

Dissertatio medica sistens causas difficilis deglutitionis; *ou Dissertation de médecine sur les causes qui rendent la déglutition difficile; par m.* CHARLES-CHRÉTIEN HAASE, *docteur en médecine. A Gottingue, chez* Dieterich; *& à Paris, chez* Didot, *quai des Augustins, 1781.* In-4°. *de 22 pages. Prix* 15 *s*.

Il n'est pas très-rare de voir des maladies qu'une déglutition difficile rend graves & dangereuses. Quand ce fâcheux symptôme paroît, les voies qui conduisent à l'estomac sont affectées, & le malade ne peut prendre aucun aliment; il a ordinairement beaucoup de peine à respirer, il souffre de grandes douleurs; la guérison est difficile; la multitude & la diversité des causes rendent le médecin incertain. C'est ce qui a engagé m. *Haase* à traiter ce sujet. Il fait d'abord l'énumération des maladies dans lesquelles ordinairement la déglutition est gênée. Il recherche ensuite les causes de ce symptôme, & trouve qu'elles viennent le plus souvent de l'inflammation des organes qui servent à la déglutition. Nous disons *le plus souvent*, car on sait qu'elles ne se bornent pas là. Il est, par exemple, une espece de déglutition très-difficile, qui arrive lorsque le pharynx ou la partie inférieure de l'œsophage se change en une matiere dure, calleuse, presque osseuse. M. *Haase* cite un cas semblable observé par m. *Baldinger*, célebre professeur de Gottingue: une femme étoit attaquée d'une angine inflammatoire, la déglutition en fut tellement empêchée, que la malade mourut

miſérablement. M. *Baldinger* diſſéqua cette partie, & la trouva tout-à-fait cartilagineuſe.

Mémoire ſur la maladie qui a attaqué, en différents temps, les femmes en couche à l'hôtel-dieu de Paris, lu dans une des aſſemblées de la faculté de médecine de Paris, dites prima menſis, *ſuivi d'un rapport, fait par ordre du gouvernement, ſur le même ſujet, avec des réflexions ſur la nature & le traitement de la* fievre puerpérale, *lu dans la ſéance de la ſociété royale de médecine, tenue au Louvre le 6 ſeptembre 1782. A Paris, de l'imprimerie royale, 1783.* In-4°. *de 28 pages.*

Ce mémoire & ce rapport ont été réimprimés par ordre du gouvernement, pour en étendre la connoiſſance autant que le mérite l'obſervation de feu m. *Doulcet*. 1°. Le mémoire de mm. les médecins de l'hôtel-dieu a été imprimé en entier dans le journal de médecine, cahier de novembre 1782, *page* 448; 2°. nous avons rendu compte du rapport de la ſociété dans le cahier de février 1783, *page* 163; & l'on trouve le mémoire de m. *Doublet* ſur la même matiere dans le cahier de décembre 1782, *page* 502.

BOTANIQUE.

Phytonomatotechnie univerſelle ; c'eſt-à-dire, l'art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caracteres, ouvrage contenant les figures & deſcriptions de toutes les plantes de la France ; par m. BERGERET, *chirurgien.*

1er CAHIER, *janvier*
2e CAHIER, *mars* } 1783.

La beauté des figures, la vérité du coloris, & ſur-tout l'ordre & l'étendue des deſcriptions, rendent cet ouvrage le plus parfait qu'on ait encore vu en botanique ; chaque plante fournit à l'auteur matiere à deux pages d'impreſſion *in-folio* ; chacune de ces deſcriptions eſt faite dans l'ordre & avec l'exactitude de celle que nous avons inſérée dans le cahier de décembre 1782, en annonçant le *proſpectus* de cet ouvrage. Le premier cahier contient l'*agaricus muſcarius* L. le *bryum apocarpum* L. le *polytricum commune* L. l'*aſperula odorata* L. *veronica agreſtis* L. *veronica hederifolia* L. *draba verna* L. *pulmonaria officinalis* L. *pulmonaria anguſtifolia* L. *ſaxifraga tridactylites* L. *ſaponaria officinalis* L. décrites dans vingt-quatre pages. Dans le deuxieme cahier, l'auteur décrit les douze plantes ſuivantes, auſſi dans 24 pages. *Agaricus farinoſus* B. *lichen fraxineus* L. *bryum rurale* L. *bryum extinctorium* L. *bryum ſubulatum* L. *galanthus nivalis* L. *gentiana centaurium* L. *ſamolus Valerandi* L. *oxalis acetoſella* L. *ranunculus ficaria* L. *vitex agnus caſtus* L. *doronicum pardalienches.*

Le principe du ſyſtême par le moyen duquel l'auteur nous aſſure que nous parviendrons à nommer les plantes ſans maître & ſans livre, ne ſont

pas encore publiés : ils ſont promis avec l'introduction à ce grand ouvrage. Mais, en attendant, l'auteur a inſéré dans ſon premier cahier un avertiſſement qui en donne l'idée, & dont nous allons tranſcrire ce qui a du rapport à cet objet.

« Nous faiſons paſſer en revue toutes les principales manieres d'être de la corolle, des étamines, des nectars, des piſtils, de l'enveloppe, du calice, du péricarpe & des ſemences. A chacune de ces différentes manieres d'être, nous avons attribué une conſonne ; cela nous a fourni huit grands tableaux alphabétiques. Nous avons enſuite vu que la plûpart de ces différentes manieres d'être pouvoient encore ſubir un examen plus particulier. Cette nouvelle conſidération nous a produit ſept autres petits tableaux, où il n'y a que des voyelles ».

« Tous ces tableaux ſont entremêlés de maniere, que chacun ayant fourni une lettre à la plante, en raiſon de ſes caracteres, le nom qui en réſulte peut-être facilement épellé ».

« Tous ces noms ſont formés de quinze lettres exprimées ou ſous-entendues ; nous appellons lettres ſous-entendues le retranchement d'une ou pluſieurs lettres fournies par des tableaux ſucceſſivement ; & comme la répétition d'une même lettre ſucceſſive porteroit un obſtacle à l'épellation, nous les retranchons du nom, & nous n'en conſervons qu'une, ſur laquelle nous poſons un chiffre qui exprime le nombre de fois que cette lettre doit être répétée. C'eſt ainſi que *l'Agaric Moucheté* forme le nom $A^{8}LA^{4}YZ$, au lieu AAAAAAAALAAAAYZ ».

« D'après cet expoſé, il nous paroît facile de comprendre comment on forme les noms des plantes par notre methode. Mais, pour plus de clarté, ſuppoſons que la *Belladone officinale* ſe préſente à nos regards pour la premiere fois, nous comparons la corolle avec les caracteres du

premier tableau ; nous voyons que la lettre J indique une corolle à cinq découpures : on poſe J, & l'on paſſe au ſecond tableau, qui donne la voyelle E ; parce que les découpures de la corolle ſont peu profondes : on poſe E à côté de J, & on a JE. On paſſe au troiſieme tableau & on trouve que la lettre Q indique l'inſertion des étamines ſous le germe, par le moyen de la corolle : on poſe Q, & on a JEQ. Le nombre des étamines eſt de cinq, on trouve au quatrieme tableau que la lettre L les indique pour cette plante, on la poſe, & on a JEQL. L'ouverture des anthères, par les côtés, eſt exprimée par la lettre Y dans le cinquieme tableau ; on la poſe, & on a JEQLY. Enfin, par cette méthode, on parcourt ſucceſſivement les quinze tableaux, chacun fournit une lettre, on les poſe, & on obtient le nom. JEQLYABIAJISBEV, qui équivaut à toute la deſcription que nous donne *Linée* du genre de l'atropa, puiſque chacune de ces lettres exprime, comme on vient de le voir, un caractere de la plante ». L'auteur ajoute à ſon avertiſſement le premier tableau de ſon ſyſtême, dont nous joignons une copie à notre journal.

On ſouſcrit à PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue d'Antin.
DIDOT le jeune, quai des Auguſtins.
POISSON, graveur, cour du cloître Saint-Honoré.

La ſouſcription, par année ou pour ſix cahiers, eſt : ſavoir, pour le papier de Hollande, de 108 ℔ ; papier ordinaire, fig. col. 54 ℔ ; non col. 27 ℔.

ERRATA de l'extrait.

Page 388, *lig.* 6, chevre de Lesbie, *liſez* de Lybie.
Page 396, *lig.* 6, conglomée, *liſez* conglomérée.
Page 401, *lig.* 1re, les principes, *liſez* ces principes.
Page 404, *ligne* 4, du tuyau laiteux, *liſez* des tuyaux laiteux.

TABLE
DU MOIS DE MAI 1783.

EXTRAIT. *Du lait conſidéré dans tous ſes rapports; par* m. COLOMBIER. pag. 385
Suite & fin *de la lettre de* m. DE LA ROBERDIERE. 406
Obſervation ſur une éclampſie ; *par* m. LEMONNIER, *méd.* 421
Obſervation ſur une convulſionnaire de Lyon, &c.; par m. DESGRANGES, *chir.* 425
Obſervation ſur une plaie à la tête, &c.; par m. MICHEL, *chir.* 433
Obſervation ſur une fracture complette à la jambe, &c.; par le même. 435
Obſervation ſur l'uſage de l'huile de noix dans les leucoma, *&c.; par* m. JEZE, *méd.* 439
Obſervation ſur un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MURAIRE, *chir.* 440
Extrait des prima menſis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *mars & premier avril 1783.* 443
Obſervations météor. faites à Montmorenci. 448
Obſervations météor. faites à Lille. 451
Maladies qui ont régné à Lille. 452

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 455

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mai 1783. A Paris, ce 24 avril 1783.

POISSONNIER DESPERIERRE.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

PREMIER TABLEAU.

LA COROLLE.

PREMIERE LETTRE DES NOMS.

- PLANTES,
  - Sans aucune Corolle ..... A
  - Avec une ou plusieurs Corolles.
    - Fleurs simples.
      - Fleurs non-labiées.
        - Corolle d'une piece très-entiere, B
        - découpée en deux
          - Divisions égales, C
          - inégales, D
        - en trois
          - égales, E
          - inégales, F
        - en quatre
          - égales, G
          - inégales, H
        - en cinq
          - égales, J
          - inégales, I
        - en plus de cinq
          - égales, L
          - inégales, M
      - Fleurs labiées.
        - Une levre entiere.
          - L'autre levre fendue en deux N
          - en trois O
          - en plus de trois P
        - Les deux levres découpées.
          - Une fend. en deux.
            - La fec. en trois ..... Q
            - La fec. en plus de trois .... R
          - Les deux levres fendues en trois & plus de trois ..... S
    - Fleurs compoſées .....
      - Floſculeuſe
        - moins de douze fleurons .. T
        - plus de douze fleurons égaux V
        - inégaux U
      - ½ floſculeuſe
        - moins de douze ½ fleurons W
        - plus de douze ½ X
      - Radiées
        - moins de vingt fleurons .. Y
        - plus de vingt Z

L'auteur ajoute qu'il auroit deſiré de joindre quelqu'autre Tableau à celui-ci. On les trouvera tous dans l'introduction à ſon ouvrage, laquelle paroîtra inceſſamment.

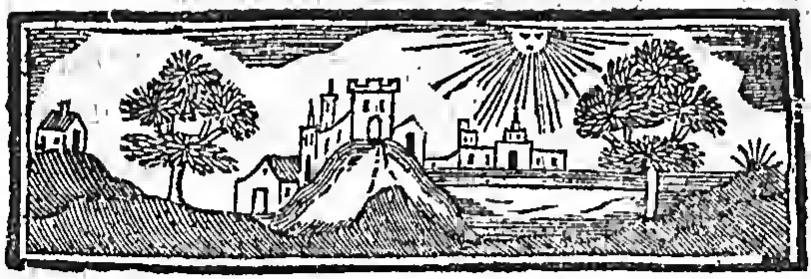

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1783.

PREMIER EXTRAIT *.

Œuvres posthumes de m. Pouteau, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Lyon, 3 volumes in-8°. *de l'imprimerie de* Ph. D. Pierres, *imprimeur ordinaire du roi; & se vend chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers près des écoles de chirurgie. Prix* 18ᵗᵗ *relié.*

M. *Pouteau* naquit à Lyon d'un pere très-versé dans l'art de guérir, & dont le mémoire sur l'application des cantharides,

* Par m. Alphonse Leroy.

ainſi que ceux dont nous allons rendre compte, font reconnoître l'habile praticien & l'obſervateur exact : ſes connoiſſances ſur les ſymptômes des diverſes parties du corps humain l'avoient déterminé à porter ſes remedes au ſiege de la cauſe de la maladie, plutôt qu'aux lieux où elle ſe manifeſtoit; &, d'après ce plan de traitement, il combattoit ſouvent avec ſuccès les maladies de la matrice par des véſicatoires appliqués entre & ſous les mamelles. On lira ſûrement avec intérêt cette pratique neuve & délicate : je dis délicate, parce qu'il peut arriver que l'humeur ou la congeſtion, en quittant la matrice, ſe cantonne vers l'eſtomac, & cauſe des vomiſſements difficiles à traiter; c'eſt ce que nous a prouvé l'expérience.

Un tel pere dût inſpirer & inſpira en effet à ſon fils le goût le plus vif pour l'étude de la nature. M. *Pouteau* étudia la médecine & la chirurgie avec cet amour, cet enthouſiaſme qui fécondent les ſciences. Il étoit né avec ce tact, cet inſtinct, ce jugement ſans lequel l'étude de la médecine ne peut jamais faire le médecin. Ce fut dans l'hôpital de Lyon qu'il ſe forma, dès le plus jeune âge, à la théorie par l'obſervation, & à l'obſervation par la théorie. Ses grands talents

furent bientôt reconnus, & il fut fait chirurgien en chef de cet hôpital, à vingt-un ans. Il fut très-heureux en pratique, parce qu'il étoit très-éclairé : ſes cures brillantes, extraordinaires & nombreuſes le firent ſolliciter de communiquer ſes obſervations : il donna à l'académie de Lyon un grand nombre de mémoires ſur des objets de médecine & de chirurgie. On en a trouvé beaucoup d'autres après ſa mort, malheureuſement prématurée. M. ſon frere s'eſt empreſſé de recueillir ces manuſcrits précieux, & d'en confier la réviſion à un médecin qui a bien mérité du gouvernement, de la médecine & de l'humanité en faiſant les changemens les plus deſirables dans les Hôpitaux & dans les priſons.

On a mis à la tête du premier volume le portait de m. *Pouteau* avec cette deviſe : *Igne, ferro ſanabat.* En effet, m. *Pouteau* employoit beaucoup le feu, & il eſt le premier en France qui ait fait un uſage auſſi étendu du moxa des Chinois, des Japonois, des Egyptiens & des Arabes. Cet ouvrage renferme, ſur cet objet & ſur d'autres, un grand nombre de faits bien détaillés & des principes lumineux. Pour en donner une idée ſuffiſante nous en préſenterons un ſecond extrait dans le journal de juillet. Dans celui-ci nous ren-

drons compte des principes & des obſervations de m. *Pouteau* ſur l'application du feu. Dans le deuxieme, nous nous occuperons des mémoires ſur divers objets de phyſiologie, de pratique, de médecine & de chirurgie. Nous ne nous aſtreindrons point à l'ordre des mémoires & des pages, mais nous raſſemblerons les grands principes propres à faire bien juger cet excellent auteur; & pour ne point laiſſer ignorer à nos lecteurs quels ſont les objets des mémoires renfermés en ces trois volumes, nous allons les indiquer.

Nous avons déjà parlé du mémoire de m. *Pouteau* pere, ſur l'avantage des véſicatoires appliqués (d'après les connoiſſances particulieres des ſympathies) ſur certaines parties du corps. M. *Pouteau* fils ayant obſervé que les véſicatoires, cauteres & ſétons ne peuvent pas toujours attirer ſur les parties ſur leſquelles on les applique les humeurs viciées qui cauſent la maladie, fit ſur ce ſujet une diſſertation, & il avoit adopté l'application du feu ſur diverſes parties du corps, pour remédier à pluſieurs maladies; il diſcute dans un autre mémoire comment on doit appliquer le feu ſur la tête. Il conſeille cette pratique dans ſon traité du rachitis, des gibboſités & des fauſſes enkyloſes.

Ses mémoires ſur les engorgements des articulations, ſur le gonflement des os, & ſur les moyens de guériſon, ſont faits d'après les mêmes principes. Il examine encore quelles ſont les différences de la chaleur ſeche & de la chaleur humide; il fait connoître les avantages de la premiere, & les dangers fréquents de la ſeconde dans les engorgements des articulations. Le cancer avoit été l'objet de ſes recherches les plus ſuivies; ſon mémoire ſur cette maladie eſt un traité rempli de vues & de moyens. Comme m. *Pouteau* avoit des diſpoſitions à la phthiſie pulmonaire, il s'en eſt beaucoup occupé. Notre auteur, peu content de la maniere dont on expliquoit l'action des remedes appliqués à l'extérieur, établit une théorie plus ſatisfaiſante; il examine ailleurs la théorie des douleurs ſympathiques, le danger des coups à la tête, lors même qu'ils n'intéreſſent que le cuir chevelu; il diſcute ce qu'on a dit ſur la formation des abcès au foie après les coups à la tête. On trouve auſſi dans cet ouvrage un mémoire médico-légal, pour ſervir à porter un jugement ſur les cadavres tirés de l'eau, & à donner les ſecours les plus convenables aux noyés. Il examine les divers remedes employés contre la morſure de la vipere. Les fractures,

luxations & amputations ſont encore le ſujet de divers mémoires; il traite des entes animales & de ce qui reſte de vie dans un membre qui vient d'être amputé. Il cherche à découvrir la cauſe de l'action des nerfs qui produit le mouvement & le ſentiment; il indique un moyen nouveau de traiter les maladies des voies lacrimales; il examine ce que l'on a dit & ce qu'on doit faire relativement à la ligature de l'épiploon; il traite de l'incontinence d'urine, du noyau des pierres; il s'occupe enfin de la réforme de quelques abus introduits dans les hôpitaux, dont l'un eſt relatif à l'opération de la taille, & l'autre à la négligence dans les panſements. Il eſt perſuadé que dans les hôpitaux on inocule ſouvent des virus, & ſur-tout la gangrene humide. Tels ſont les divers ſujets des mémoires contenus dans les trois volumes. Nous nous bornerons, ainſi que nous l'avons déjà dit, à examiner dans ce premier extrait les principes de m. *Pouteau* ſur l'application du feu, & à rendre compte de quelques obſervations ſur ſes effets.

La ſcience & l'art de la médecine n'étoient conférés, dans l'antiquité la plus haute, qu'à des hommes qui, s'étant formés pendant long-temps à la méditation, ne rapportoient la cauſe des phénomenes

des êtres vivants qu'à des agents inviſibles & élémentaires. C'eſt par ces agents ſimples qu'ils modifioient les corps vivants, & qu'ils dirigeoient leurs divers mouvements, principes de leur accroiſſement & de leur conſervation. Tels furent les médecins Chaldéens, Egyptiens & Grecs. Selon eux, tout ce qui étoit concret avoit été fluide, tout fluide étoit une vapeur coagulée, toute vapeur étoit une coagulation de principes élémentaires; & les vapeurs de diverſe nature contenoient des éléments & des principes diverſement enchaînés. Ces médecins donnerent à ces êtres ſubtils le nom d'eſprit; ils les regarderent comme les moteurs de la nature & de notre économie, d'autant plus actifs qu'ils étoient plus ſimples & plus élémentaires, & par ces agents ils opérerent dans l'économie animale, des changements que le peuple regardoit comme autant de miracles, parce que les miniſtres de la nature étoient alors les miniſtres de la Divinité. M. *Pouteau*, par la méditation & par ſon génie, s'eſt élevé à cette théorie qui conduit à employer ces moyens les plus actifs & les plus ſimples. Il a appliqué ſur-tout le feu à un grand nombre de maladies incurables par tout autre moyen. Ce remede preſque divin ſe perd, dit notre auteur, dans l'antiquité

du tems; pluſieurs médecins & chirurgiens modernes, *Sennert* & *Sacchias* l'ont rejetté, *Dionis* inſpire de l'horreur pour l'application du feu, *Scharp* le condamne même pour l'exfoliation des os : comment ſe peut-il néanmoins, pourſuit m. *Pouteau*, que ce remede ſoit proſcrit dans la médecine pour le traitement des hommes, tandis qu'il eſt employé très-heureuſement par l'art vétérinaire ? Ayant ſenti cette inconſéquence, m. *Pouteau* en fit un uſage que le ſuccès lui rendit fréquent. Pour établir ce moyen, il engagea l'académie des ſciences de Lyon à propoſer ſi les modernes n'ont pas trop négligé l'application du feu. Les mémoires, au nombre de trois, furent peu ſatisfaiſants : le premier ne plaçoit pas ce remede au-deſſus des cauteres & des véſicatoires; le ſecond louoit ce remede ſans rapporter d'obſervations, & le troiſieme le blâmoit dans les cas où il eſt le plus recommandable.

M. *Pouteau* conſulta les auteurs qui ont principalement traité de ce grand remede, *Hippocrate*, *Proſper Alpin*, *Kempfer*, *Marcus Aurelius*, *Severinus*; mais il ne dit rien de *Ten-Rhyne* * qui eſt

* Le livre de *Ten-Rhyne* eſt rare, il a pour titre : *Wilhelmi Ten-Rhyne*, M. D. &c. *tranſiſalano Daventrienſis diſſertatio de arthridite; mantiſſa ſchematica: de acu punctura: & orationes tres*, I. *de chymiæ ac botaniæ antiqui-*

plus riche ſur cet article que les auteurs précédents. Il ne négligea point de conſulter les voyageurs, & il apprit d'eux que ce remede eſt dans tout l'Orient d'un uſage habituel; qu'il eſt en Chine ſi familier, qu'un priſonnier a le droit d'aller chaque année ſous eſcorte ſe faire brûler; que chez tous les peuples où l'on en fait uſage, les hommes ſont couverts de cicatrices; qu'il eſt en vogue dans la Laponie Suédoiſe comme dans la Chine, dans l'Arabie, dans l'Egypte & dans l'Aſie. Les peuples de ces divers climats ſe garantiſſent par ce moyen des fluxions, des rhumatiſmes, de la goutte; ils l'oppoſent même aux fievres intermittentes continues, & aux maladies inflammatoires. M. *Pouteau* fait l'énumération des diverſes matieres avec leſquelles on fait des brûlures. Les Japonois, dit-il, ſe ſervent du duvet de l'armoiſe dont ils font de petits cylindres qu'ils enflamment ſur la partie qu'ils veulent brûler; les Egyptiens, les Arabes ſe ſervent de coton qu'ils ſerrent en petits rouleaux, & aujourd'hui ils emploient habituellement le fer; mais je viens d'apprendre (1) qu'ils ne ſe ſervent

---

tate & dignitate; 2. de phyſiognomiâ; 3. de monſtris ſingula ipſius authoris notis illuſtrata. Londini, impenſis R. Chiſvelly, 1683.

(1) J'ai engagé à voyager en Egypte, ſous

que de coton très-peu ſerré pour la tête qu'ils brûlent en divers endroits. *Hippocrate* recommande le champignon, le lin crud, la crotte de chevre ; on pourroit auſſi employer l'amadoue ; d'autres ont employé les liqueurs brûlantes ; ils ont quelquefois preſcrit de tremper un roſeau dans l'huile bouillante, pour l'appliquer tout de ſuite ſur la partie malade. M. *Pouteau* (tom. 1, *pag.* 281), condamne le fer chaud. Il donne, dit-il, une ſacade violente & momentanée, tandis que le coton, en brûlant lentement, attire & altere le principe délétere. Le hazard a procuré du ſuccès de la brûlure des liqueurs inflammables. Un jour que l'on frottoit avec de l'eau-de-vie camphrée la colonne épiniere d'un paralytique, la lumiere approchée enflamma la liqueur, il y eut des phlictènes qui ſuppurerent le long de l'épine,

---

la protection du gouvernement, un médecin très-inſtruit, autrefois mon éleve, pour y recueillir des obſervations relatives à la médecine & à d'autres objets d'utilité. J'ai toujours penſé que l'empiriſme auroit conſervé parmi ces peuples aujourd'hui barbares, quelques pratiques indiquées par la ſageſſe des anciens prêtres Egyptiens : l'obſervation a vérifié mes conjectures. M. *le* *** m'a communiqué ſur divers objets de médecine & ſur l'application du feu dont je me ſuis fort occupé, & dont je fais un fréquent uſage, des details qui trouveront leur application dans cet extrait & ailleurs.

& le malade recouvra le mouvement & le ſentiment.

Je ſuis parti de-là pour brûler quelquefois avec de l'æther ſuccíné que la lumiere enflamme de très-loin ; mais ces brûlures, avec les liqueurs ſpiritueuſes, m'ont paru trop légeres & trop ſuperficielles : ce ſont de trop foibles moyens, ſur-tout dans les maux anciens, & j'y ai renoncé après m'être convaincu par l'obſervation que le coton brûlant ne produit que peu de douleurs. M. *Pouteau* conſeille de ſe ſervir d'un cylindre de coton bien ſerré, entouré d'un petit ruban pour le contenir ; il faut lui donner un pouce & demi ou moins de hauteur ſur autant de largeur. Je penſe ce que m. *Pouteau* a très-bien ſenti, qu'il faut ſerrer plus ou moins le coton, ſelon qu'on veut faire une brûlure plus ou moins profonde ; on met le feu ſur la partie ſupérieure, & il ſe conſume inſenſiblement ; lorſque le malade commence à ſentir la chaleur, on accélere l'ignition par le ſouffle ; dans les cas d'engorgements, lorſque le feu commence à ſe faire ſentir, le malade croit, dit m. *Pouteau*, que de l'eau chaude ſe porte à l'endroit où eſt placé le coton. Pour moi, j'ai obſervé que la peau ſe gerce & forme de longs rayons qui ſe terminent à la brûlure ; les chairs palpitent, les muſcles ſe contractent, on y ſent

ſous les doigts un petit frémiſſement, le ſentiment de brûlure dure très-peu de temps; & cette douleur, comme le dit très-bien m. *Pouteau*, eſt au-deſſous de ce qu'on imagine. Pour moi, j'oſe aſſurer que parmi les malades auxquels j'ai appliqué le feu, pluſieurs n'ont pas même fait la moindre plainte.

Le feu, dit m. *Pouteau*, tom. 1, *page* 272, ne fut appliqué qu'en conſéquence d'une théorie; mais ſon application devint empirique à meſure que ſon uſage devint plus fréquent. Etabliſſons ici quelques regles ſur cette matiere.

Le feu ne peut être appliqué avec des avantages conſtants que d'après les principes qui dérivent d'une ſaine théorie ſur la révulſion & la dérivation. Dans les douleurs anciennes & fixées, c'eſt ſur le centre même de la douleur qu'on doit l'appliquer; ſi la douleur eſt déplacée, on le portera ſur le lieu où elle exiſtoit primitivement, & non pas à celui où elle ſe fait ſentir. Ainſi m. *Pouteau*, tom. 1, *page* 281, ayant à traiter un rhumatiſme qui du bras étoit paſſé à la poitrine & à l'eſtomac, ayant déjà obſervé l'inefficacité du feu appliqué ſur les endroits alors douloureux, il guérit le malade en portant le feu au bras où exiſtoit primitivement la douleur, quoiqu'il n'eût plus aucun reſſentiment de douleur au bras. Une dou-

leur s'étoit portée de l'hypocondre à l'épaule, le moxa fut appliqué deux fois inutilement à l'épaule, m. *Pouteau* le porta à l'hypocondre, & la douleur fut diſſipée. Le choix du lieu qu'on doit brûler eſt difficile dans les maladies aiguës. Il regne aux Indes Orientales, dit m. *Pouteau*, tom. 2, *page* 64, une maladie aiguë qu'on appelle *trouſſe-galant*, à raiſon de la célérité de ſon invaſion & de ſes effets; elle s'annonce par la ſoif la plus ardente, le délire, la diarrhée, le vomiſſement, le pouls eſt inégal, les urines ſont rouges ou blanches. On guérit par le feu, mais il n'eſt utile qu'autant qu'on le porte au talon, ſous le cal. Lorſque le malade ſe plaint de chaleur on retire le fer chaud, on frappe avec le ſoulier ſur la brûlure, le malade peut auſſi-tôt ſe ſervir de ſes pieds, la fievre s'évanouit, ou s'il en reſte encore, on met un peu de poivre en poudre ſur la tête, & l'on purge. C'eſt ainſi que m. *le* ***, dont j'ai déjà fait mention, a vu au Caire appliquer le moxa ſur la tête pour une fievre tierce accompagnée des ſymptômes les plus inflammatoires.

Le moxa, appliqué aux parties inférieures, peut faire deſcendre la douleur qui réſide aux parties ſupérieures. Lorſqu'il y a deux douleurs à la fois, c'eſt

ſouvent entre les deux endroits douloureux qu'on doit opérer; & dans celles d'articulation, c'eſt ſur la tumeur, c'eſt ſur l'articulation qu'on place le moxa. M. *Pouteau* défend de porter le feu ſur les arteres, ſans doute de peur de faire une eſcarre; mais lorſque l'artere eſt profonde, & que la brûlure ne peut l'atteindre, il m'a paru qu'il étoit avantageux de porter le feu dans ſon voiſinage, ſes pulſations ſollicitent l'affluence & l'évacuation de la matiere âcre & morbifique, & les Japonois, au rapport de *Ten-Rhyne*, font élection de ces parties. Le moxa peut s'appliquer immédiatement ſur les veines. *Hippocrate* conſeille, dans la goutte au pied, de brûler la veine du pied qui eſt alors très-groſſe. Quand les parties très-délicates, comme les yeux, les teſticules, ſont engorgées, c'eſt dans leur voiſinage qu'on opere. Dans tous les rhumatiſmes notre auteur place le feu là où il y a des cellules graiſſeuſes, parce que c'eſt là que réſide l'âcre rhumatiſmal. L'application du feu eſt depuis pluſieurs ſiecles, chez les Chinois, une ſcience ſecrette : les médecins Chinois ont chez eux de petites figures de forme humaine, ils y ont fait des empreintes qui guident leurs éleves pour appliquer le feu ſur diverſes parties ſelon les indications. En liſant *Proſper*

Alpin, *Kempfer*, *Marcus Aurelius*, *Severinus*, m. *Pouteau*, & ſur-tout *Ten-Rhyne*, on peut former un corps de doctrine ſur l'application du feu.

M. *Pouteau*, indique, d'après *Proſper Alpin* & pluſieurs auteurs, les cas pour leſquels on applique en Egypte le moxa, & les lieux qu'on choiſit. On le porte généralement ſur les lieux d'où découlent les humeurs; c'eſt pourquoi les Arabes l'appliquent ſouvent ſur la tête, depuis le ſommet juſqu'à la nuque. Ils le placent derriere les oreilles pour des maux opiniâtres d'yeux & d'oreilles, pour l'épilepſie, les vertiges, l'imbécillité, le ſommeil immodéré, & la paralyſie. Sur les tempes, pour les maux de dents; ſur la poitrine, contre l'aſthme, & la phthiſie, quelquefois à la tête & à la poitrine à la fois; & à la poitrine ſeulement, tant à la partie antérieure qu'à la partie poſtérieure, dans les cas de ſuppuration. On le place ſur l'eſtomac, ſur le foie dans les obſtructions; ſous l'ombilic, l'hypocondre gauche, dans l'hydropiſie: on y revient à pluſieurs fois. On l'emploie contre la gibboſité, les exoſtoſes, les caries, contre les plaies d'armes à feu, contre la gangrene, les ſquirrhoſités & le cancer. Dans une ſciatique qui avoit paralyſé les deux jambes, *Pringle* fit faire

quatre eſcarres au ſacrum, & guérit.

En Egypte, on panſe ces brûlures avec des graiſſes ſimples ou mêlées avec des baumes. M. *Pouteau* employoit l'emplâtre diapalme. Les plaies qu'on ſollicite au moyen d'un digeſtif ſuppurent pendant ſix ſemaines ou deux ou trois mois ; il faut même les empêcher de ſe fermer trop promptement, & y placer un pois ſi l'on s'apperçoit que les douleurs reparoiſſent. M. *Pouteau* a vu ſouvent les chairs ſe bourſouffler & préſenter un aſpect cancéreux : ces accidents ſe diſſipent après une longue ſuppuration. Notre auteur trouve la plus grande analogie entre le rhumatiſme, la goutte & le cancer. Il faut lire dans cet excellent ouvrage ces vues intéreſſantes, *tom.* 1, *p.* 224, 276. L'âcre rhumatiſmal eſt, dit-il, un Protée qui prend toutes ſortes de formes : que de maladies bien différentes en apparence en ſont le produit ! Le vice écrouelleux lui-même, *tom.* 2, *pag.* 6, a beaucoup d'analogie avec le vice rhumatiſmal : il ſe rapproche des enkyloſes & de la goutte. C'eſt ici le lieu de rappeller cette ſublime ſentence d'Hippocrate : *Morbis omnibus, modus unus.* Ce n'eſt qu'après avoir pratiqué long-temps & avec ſagacité, qu'on reconnoît dans cet aphoriſme le génie médical.

Le

Le feu, dit m. *Pouteau*, eſt l'ame de la nature, il ne nous donne de ſenſations fâcheuſes que par excès, il pénetre ſans peine les poroſités les moins organiques; par lui la chaleur reçoit une nouvelle activité qui ſe communique à tout ce qu'elle anime; ..... il excite des oſcillations dans les parties où l'on l'applique, il les fortifie, il ranime les ſolides en inertie, *fluidifie* les ſucs épaiſſis; ſon action réſolutive l'emporte ſur les plus forts médicaments; par ſon action & ſa réaction l'âcre eſt broyé & mêlé avec les ſucs graiſſeux. M. *Pouteau* penſe que l'âcre eſt chez nous une détérioration de la graiſſe, opinion que nous pourrons confirmer par des obſervations anatomiques & chymiques. M. *Pouteau* cite à l'appui de ſon ſentiment des obſervations de *Morgagni* & les ſiennes.

Le feu ne peut être remplacé par les cauſtiques qui operent par une irritation qui n'a rien de vivifiant. Auſſi *Proſper Alpin* dit qu'ils éteignent la chaleur naturelle, tandis que le feu l'augmente. J'ai vu, dit m. *Pouteau*, l'euphorbe appliquée ſur les os, cauſer des douleurs horribles que le feu ſeul a calmées; &, d'après m. *Pouteau*, tom. 2, *pag.* 35, c'eſt un principe général que *le feu calme les dou-*

leurs. Lorſque les frictions ſeches, les ſynapiſmes, les douches d'eaux ſulphureuſes, les bains ſecs, de cendre, de ſable chaud, lorſque les véſicatoires, les cauſtiques & les ventouſes n'auront produit aucun ſoulagement, il reſte encore à tenter le remede le plus victorieux, c'eſt le feu. C'eſt ce qui a fait dire à Hippocrate : *Quæ non ſanant medicamenta, ſanat ferrum, quæ non ſanat ferrum, ſanat ignis; quæ non ſanantur igne, ſunt inſanabilia.*

Parmi la foule immenſe d'obſervations rapportées par m. *Pouteau* en faveur du moxa, nous allons en citer quelques-unes, *tom.* 1, *pag.* 202.

Un cocher avoit une douleur très-vive dans l'intérieur des os, depuis le trochanter juſqu'au talon ; tous remedes avoient été inutiles : les émolliens avoient produit un œdême qui, dans ces ſortes de maladies précede ordinairement la mort. Des cylindres de coton appliqués ſur le centre de la douleur, le guérirent radicalement. Depuis cinq mois le malade n'avoit preſque point dormi : après l'application du feu il retrouva le calme & le plus paiſible ſommeil. On voit, dans cet ouvrage, que dans beaucoup de circonſtances où les douches d'eaux ſulphureuſes ſont inutiles, le feu peut guérir.

Une religieuſe avoit employé en vain contre une ſciatique les véſicatoires, les douches & autres moyens, la veſſie participoit aux douleurs, & ne donnoit d'urine que par la ſonde; deux cylindres appliqués au lieu principal de la douleur, guérirent radicalement.

A la page 224 on trouve une obſervation ſemblable: ces maladies étoient accompagnées des accidents les plus déſeſpérants.

Un chirurgien du roi de Pologne avoit eu anciennement une vive douleur de rhumatiſme à l'apophyſe maſtoïde. Pendant ſon ſéjour à Lyon ſes douleurs à l'apophyſe maſtoïde furent réveillées; il y avoit inflammation derriere l'oreille, convulſions, fievre, diarrhée: une inciſion, qui fit écouler quelques gouttes de pus, calma les accidents; quelques mois après il ſurvint un rhumatiſme au côté oppoſé, il ne céda qu'au moxa porté ſur l'ancien endroit de la douleur.

Le lait, à la ſuite d'une couche, ſe porta à la matrice & à la poitrine; il y avoit fievre lente, ſueurs nocturnes, crachats purulents, douleurs au bas-ventre, au pli de la cuiſſe, & au genou. M. *Pouteau* appliqua deux cylindres au milieu de la cuiſſe. Pendant la brûlure, la poitrine

fut débarraſſée, les douleurs deſcendirent dans le bas-ventre, & tous les accidents furent victorieuſement combattus & détruits, au moyen d'une longue ſuppuration.

Les regles, d'une jeune blanchiſſeuſe ſe ſupprimerent pendant qu'elle étoit à laver du linge à la riviere, un moxa appliqué au pied calma la douleur qu'elle y éprouvoit, & rétablit les regles.

La femme d'un chirurgien de Genève étoit dans le plus grand maraſme à la ſuite d'un rhumatiſme affreux qui, depuis pluſieurs années, produiſoit une chaîne incroyable de maux; les eaux ſulphureuſes, les véſicatoires & pluſieurs autres moyens avoient été inutiles: deux cylindres brûlés ſous la cartilage xiphoïde la guérirent.

M. *Harſu*, chirurgien, s'étoit brûlé en pluſieurs endroits pour un rhumatiſme accablant, m. *Pouteau* déſeſpéroit lui-même de le guérir, vu la mobilité de l'âcre; mais des frictions ſeches très-vigoureuſes fixerent l'humeur à une extrémité inférieure: le moxa y fut appliqué, & le malade guérit.

Un homme de trente-ſix ans avoit, depuis vingt ans, des coliques accompagnées de convulſions; il s'engagea au ſervice du Roi à deſſein de trouver dans un hôpital militaire un remede à ſon mal:

tous les moyens employés pendant pluſieurs années furent inutiles, deux cylindres de coton, brûlés ſous le cartilage xiphoïde, lui donnerent le calme qu'il cherchoit depuis vingt ans. Quelque temps après il reſſentit une vive douleur au goſier, m. *Pouteau* brûla un nouveau cylindre à côté du cartilage, & la douleur diſparut immédiatement après cette application.

Un officier vomit un jour une grande quantité de ſang, on lui jetta de l'eau froide à la face, il ſentit une douleur à l'hypocondre, mais elle diſparut, & ſe porta derriere l'épaule; en vain on brûla quatre cylindres au lieu de la douleur, elle ne ceſſa que quand on eût porté le moxa ſur l'hypocondre.

Un homme étant à la chaſſe fut mouillé, la tranſpiration ſe ſupprima, le teſticule ſe gonfla, on avoit en vain employé les réſolutifs végétaux & minéraux, on conſeilla la vapeur de l'eau bouillante, dès-lors le teſticule s'engorgea prodigieuſement, les douleurs furent atroces, la cuiſſe maigrit, & le malade ne put, ſans des maux affreux, poſer le pied à terre: on alloit faire la ſouſtraction du teſticule, lorſque m. *Pouteau* propoſa de brûler un cylindre ſur la cuiſſe, près du mal. La dou-

leur ſe calma, le ſommeil revint, l'engorgement fut réſous; on revint à quatre brûlures ſucceſſives, après leſquelles le malade fut complettement guéri. Les Arabes, dit m. *le* ***, ſont très-ſujets à ces ſortes d'engorgements auxquels ils oppoſent le feu avec ſuccès. Ils l'emploient également lorſque ces engorgements ſont dus à une maladie vénérienne; & ils ne combattent ce dernier mal que par des bains d'étuves & des bois ſudorifiques pris en poudre à l'intérieur.

M. *Pouteau* a toujours appliqué avec le même ſuccès le feu ſur les ankyloſes, & ſur les tumeurs écrouelleuſes. On cite, dans cet ouvrage, pluſieurs guériſons de maladies d'articulation, ſemblables à celle qui enleva m. le duc de Bourgogne. On eſt étonné d'y voir des guériſons de maladies d'articulation qui exiſtoient depuis l'âge de ſix ans juſqu'à celui de trente-cinq. Des jambes alongées par une abondance de ſinovie qui relâchoit les ligaments de l'articulation, ont repris leur dimenſion premiere & leur niveau, après l'application du feu. Il faut lire dans l'auteur le détail de ces obſervations qui toutes ſont préſentées avec la plus modeſte ſimplicité.

C'eſt avec la même candeur que m. *Pou-*

teau diſcute la méthode d'appliquer le feu ſur la tête. Un grand nombre d'auteurs reſpectables avoient conſeillé d'ouvrir les téguments, & de porter un fer rouge ſur l'os à nud. M. *de Haen* avoit employé deux fois le feu de cette maniere ; il eut la douleur de voir périr ſes malades, & l'ouverture des cadavres lui avoit préſenté une ſuppuration ſous la dure-mere. M. *Pouteau* ayant employé le feu de la même maniere, vit avec le plus vif chagrin le même accident ; il ne ſe rebuta point, il crut devoir l'attribuer à la maniere de brûler : il fit ſeulement brûler du coton ſur la tête, & dès-lors il trouva dans l'application du feu, ci-devant dangereuſe, un remede contre la folie, la goutte ſereine, les convulſions, l'épilepſie, la paralyſie & les effets funeſtes des chûtes. M. *le* *** m'aſſure que les Arabes portent ſur la tête une multitude de cicatrices faites par le feu, mais ils ne l'appliquent qu'au moyen d'un petit tampon de coton peu ſerré, & il l'a vu appliquer avec ſuccès ſur la ſuture ſagittale contre une fievre intermittente.

M. *Pouteau* obſerve très-bien que les fluxions s'aggravent ſouvent par les vapeurs humides & par l'eau ; c'eſt pour cette raiſon que les bains augmentent ſou-

vent les engorgements à la matrice en ne donnant qu'un calme trompeur & momentané. Les anciens employoient, dans ce cas, des douches ſeches & des bains ſiccatifs. C'eſt d'après cette méthode que m. *Pouteau* explique un paſſage de *Suétone*, que les littérateurs n'ont point entendu. *Suétone*, en parlant d'*Auguſte*, dit : *Coxendice & femore & pede ſiniſtro non perindè valebat, ut ſæpè etiàm indè claudicaret, ſed remedio arenarum atque arundinum confirmabatur.* M. *de la Harpe* a traduit ainſi : *Auguſte* avoit la cuiſſe, la hanche & la jambe gauche, un peu foibles; il boitoit même quelquefois, mais il ſe raffermiſſoit en appliquant du ſable chaud & un roſeau ſur la partie affectée.

M. *Pouteau* prétend que l'on employoit des fuſtigations, & enſuite du ſable chaud. Le terme de roſeau qui, dans notre langue, ne s'étend qu'à une ſorte de plante, ſignifie en latin toutes ſortes de baguettes & de verges. Ces percuſſions ſont de vraies douches ſeches; elles ont une force de colliſion ſalutaire dans les cas d'engorgement pituiteux, & elles favoriſent la deſſication qu'on obtient enſuite par l'application du ſable ou des cendres chaudes. Les propriétés ſtimulantes des percuſſions ne ſont pas inconnues aux liber-

tins chez qui les forces ne répondent pas aux desirs. On rapporte un effet bien heureux des fustigations. Un homme au Caire étant tombé subitement & comme frappé de mort, on l'enlevoit lorsque *Rasez* vint à passer; il s'informe de l'accident, il arrête ceux qui portoient l'asphyxié, fait frapper vigoureusement avec des verges, sous les pieds, le prétendu mort, & le rend à la vie. Tout le peuple étoit en extase, *Rasez* fit cesser l'étonnement en disant que cet accident arrivoit quelquefois dans les caravannes, & qu'on y remédioit par le moyen qu'il venoit de prescrire. Ne devroit-on pas employer le même remede dans les cas où la vie paroît s'anéantir subitement? M. *Pouteau* desiroit une loi qui mît le citoyen hors de la crainte d'être enterré vivant. Il vouloit qu'il y eût un ordre qui prescrivît rigoureusement de n'enterrer aucun cadavre sans qu'au préalable on lui eût appliqué le feu sur la région épigastrique, & sous les pieds.

(*La suite au journal prochain*).

AVVISO AL PUBBLICO, &c.

AVIS AU PUBLIC ſur la maniere d'employer l'onguent de ſublimé corroſif dans le traitement des maladies vénériennes, & d'autres maladies qui réſiſtent ſouvent aux meilleurs remedes (*a*), du docteur D. C. (1).

Abſtine, ſi methodum neſcis.

COMME la cure radicale des maladies vénériennes dépend, en grande partie,

(*a*) Traduit par m. *Duchanoy* l'aîné, docteur en médecine à Bourbonne-les-Bains, avec des notes.

Note du traducteur.

(1) Le docteur dom *Dominique Cirillo*, profeſſeur de médecine-pratique en l'univerſité de Naples, eſt un des meilleurs praticiens de ſon pays. Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin de ſon nom, dom *Nicolas Cirillo* ſon oncle, qui a joui auſſi d'une très-grande réputation, & qui a laiſſé, entr'autres ouvrages, un recueil de conſultations très-eſtimées.

L'emploi de l'onguent de ſublimé que propoſe m. *Cirillo*, ſurprendra probablement ceux qui ne voient dans ce ſel qu'un cauſtique violent, dont on ne doit faire uſage que pour brûler les chairs; & il déplaira à ceux qui ne le regardent que comme un poiſon qu'on ne doit jamais introduire dans le corps de l'homme, ſous quelque

autant de la maniere d'employer le mercure, que des préparations qu'on fait de

---

forme que ce ſoit. Je prie les uns & les autres de ſuſpendre leur jugement, & d'eſſayer cet onguent avec d'autant plus de confiance, qu'il a réuſſi dans d'autres mains que dans celles de ſon auteur. Si j'oſois compter mon foible témoignage pour quelque choſe, j'aſſurerois que pendant un ſéjour aſſez long que j'ai fait à Naples, je l'ai employé quelquefois ſans lui avoir vu produire de mal, à l'exception d'une chaleur d'entrailles qu'il excita dans un ſeul cas, & dont j'aurai occaſion de parler plus bas. Peut-être ne me ſerois-je point décidé à faire connoître cette nouvelle méthode, ſi ſon auteur ne l'avoit employée que dans les ſeules maladies vénériennes : nous en avons une bonne en France, celle des frictions mercurielles ordinaires, & des praticiens célebres la préferent encore à toute autre. Mais l'efficacité que m. *Cirillo* a éprouvée de ſon onguent contre d'autres maladies qui réſiſtent ſouvent aux meilleurs remedes, telles que les écrouelles, les ſciatiques, certaines paralyſies, quoiqu'il n'en parle pas, &c. a été pour moi un motif de ne pas en retarder davantage la publication. Des médecins à qui j'en ai parlé, m'ont objecté que le ſublimé appliqué de cette maniere ne devoit pas pénétrer, lorſque la plante du pied étoit très-dure, & qu'il devoit l'excorier dans le cas contraire, comme chez la plûpart des femmes qui marchent peu. L'expérience a décidé en faveur du remede, il a toujours pénétré, & les premieres épreuves ont été faites ſur des hommes du peuple accoutumés à marcher, & forcés à des travaux pénibles. Le ſeul mal qu'il ait fait aux pieds les plus délicats, c'eſt d'y avoir laiſſé un peu de ſenſibilité en marchant, lorſqu'on

ce minéral, c'eſt la raiſon pour laquelle nous trouvons conſignés dans les nombreuſes obſervations des maîtres de l'art, les avantages qu'on retire des frictions mercurielles, de l'æthiops, des panacées, du calomelas, des pilules de *Belloſte*, du ſyrop mercuriel, du mercure précipité *per ſe*, & d'autres ſemblables; c'eſt ce qui fait auſſi, que nous y liſons en même temps les mauvais effets que produiſent ces remedes, ſoit par défaut de préparation, ſoit par faute d'une bonne adminiſtration. L'illuſtre *Boerhaave*, d'après ſes profondes connoiſſances en chymie, fut le premier à penſer qu'il y auroit un grand parti à tirer du ſublimé corroſif dans la vérole. Ce grand homme connut que les ſels mercuriaux, en raiſon de leur extrême diviſion, de leur notable acrimo-

---

a été obligé de pouſſer les frictions aſſez loin; mais ce léger accident paſſe bientôt. Au reſte le climat de Paris & des provinces du Nord ne ſera peut-être pas auſſi favorable à ce traitement, que celui de Naples & des autres provinces du Midi; mais on ne riſque rien de le tenter: il me paroît qu'avec de l'attention & quelques précautions, on peut ſe procurer une température convenable. Il a été employé à Naples dans toutes les ſaiſons de l'année; les hivers y ſont en général très-pluvieux, & reſſemblent aſſez, quant au froid, à celui qu'il a fait à Paris les mois de janvier, février & mars 1783: on peut ſe régler en conſéquence.

nie, & de leur ſinguliere cauſticité, pouvoient s'inſinuer promptement dans toutes les parties du corps occupées par des ſubſtances tenaces & inertes, telles que ſont préciſément celles qui conſtituent l'eſſence de la vérole. Le baron *van Swieten* voulut exécuter le projet de ſon maître, & ſachant que depuis un temps très-reculé on employoit le ſublimé dans le Nord, il l'eſſayât diſſous dans l'eſprit de froment, & édulcoré avec un ſyrop. Il commençoit par un quart de grain, & faiſoit prendre en même temps des décoctions anti-vénériennes, du lait ou d'autres boiſſons délayantes, douces & mucilagineuſes. Dans le cours du traitement, on augmentoit la doſe du remede ſelon les effets qu'on lui voyoit produire. Une ſueur copieuſe, des urines d'abord troubles, & puis ſédimenteuſes, déterminoient la guériſon de tous les ſymptômes. Au lieu de l'eſprit de froment, on ſe ſervit en Italie de l'eſprit-de-vin, & on y réuſſit également. Pour moi, voyant d'après des obſervations multipliées, & que j'ai faites avec ſoin, que la diſſolution du ſublimé dans l'eſprit-de-vin, quoique très-édulcorée, excitoit des ſenſations déſagréables, occaſionnoit des exulcérations à la gorge, cauſoit ſouvent des cardialgies dangereuſes, des fievres très-

fortes, & auſſi ſouvent la diarrhée & la dyſenterie (1), je commençai à donner du ſublimé en ſubſtance, ſelon la méthode propoſée par quelques-uns, en l'alliant à une doſe modérée d'opium, comme on le verra dans la formule ſuivante :

℞ Mercurii ſublimati corroſivi.
Salis ammoniaci, ana grana ſex.
Opii thebaïci, grana quinque.
Pulver. ſarſaparillæ, drachmam unam.
Syrup. q. ſ. f. pil. n°. XXIV, una pro doſi.

Beaucoup de médecins ſe contentent de

Note du traducteur.

(1) Je ſuis bien ſurpris que m. *Cirillo* ait vu produire au ſublimé tous les accidents qu'il décrit ; ſa prudence & ſes talents me ſont aſſez connus pour être perſuadé qu'il n'y a point de ſa faute : mais je l'ai donné quelquefois & de différentes manieres, les ſeuls déſavantages que j'y aie trouvés, c'eſt qu'il ne guérit pas toujours, & que ſa diſſolution, dans l'eau & dans l'eſprit-de-vin, eſt déſagréable à boire, irrite la gorge & la poitrine, & excite facilement des nauſées à certaines perſonnes. Cependant m. *Cirillo* n'eſt pas le ſeul médecin qui s'en plaigne, pluſieurs praticiens de ſon pays ſe ſont élevés contre ſon uſage : malgré tout ce qu'ils en ont dit, il eſt des médecins qui l'emploient avec confiance & avec ſuccès. Le parallele des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, par m. *de Horne*, & les obſervations qu'il rapporte font amplement connoître les heureux effets du ſublimé corroſif, quand il eſt adminiſtré *prudenter & à prudente medico.*

la ſimple diſſolution de ſublimé dans l'eau, mais c'eſt peut-être la préparation la moins efficace de ce ſel métallique (1). Les François propoſent le bain anti-vénérien, préparé avec une doſe conſidérable de ſublimé dans l'eau, au ſujet duquel les ſages réflexions de m. *Baumé* méritent d'être lues (2).

Mais ayant fait, dans le cours d'une longue pratique, un uſage fréquent du ſublimé, tant diſſous dans l'eſprit-de-vin, que donné en ſubſtance, j'ai vu non-ſeulement ſurvenir des fievres très-aiguës, des cardialgies dangereuſes, & des dyſenteries funeſtes; mais j'ai trouvé auſſi que les malades qui ſe croyoient radicalement guéris, retomboient peu de mois après dans la même maladie, & éprouvoient les

---

Notes du traducteur.

(1) C'eſt auſſi la moins dangereuſe, celle dont on a fait le plus généralement uſage, & celle dont ſe ſert encore un médecin de ma connoiſſance dans les maladies de la peau, où elle lui paroît réuſſir preſque comme ſpécifique, quoique la cauſe n'en ſoit pas vénérienne.

(2) M. *Cirillo* ſe trompe ici en diſant que les François propoſent le bain anti-vénérien, c'eſt un François ſeul, m. *Baumé*. Il paroît que peu d'autres l'ont adopté, parce que la ſomme des inconvénients qu'il préſente, l'emporte ſur celle des avantages qu'on en retireroit.

plus funeſtes effets des récidives. En outre la ſalivation étoit fréquente, quelque ſoin que je miſſe à l'éloigner. On doit encore faire une attention particuliere à certaines tumeurs à la région de l'eſtomac, accompagnées de vomiſſement chronique qui ne ſe termine que par la mort, effet conſtant du ſublimé introduit de la maniere ordinaire (1). On ne manque pas non plus d'exemples des mêmes inconvénients produits par de trop fortes doſes du ſimple mercure doux. Ces accidents me ramenoient aux frictions mercurielles, adminiſtrées avec des bains tiédes, & ſelon la méthode la plus uſitée; mais dans beaucoup de cas encore les frictions, quoi-

Note du traducteur.

(1) J'ai vu mourir un malade d'un pareil vomiſſement, mais je ſuis convaincu qu'il n'étoit pas l'effet du ſublimé *introduit de la maniere ordinaire*. C'étoit la faute d'un jeune praticien qui le donnoit pour la premiere fois, & qui, croyant qu'une plus forte doſe guériroit plus vîte, ne ſut pas s'arrêter à temps. Quand il appella ſes confreres à ſon ſecours, le mal étoit à un point qu'il ne fut pas poſſible d'en empêcher les progrès. Je ne prétends pas ici me donner pour un partiſan zélé du ſublimé adminiſtré de la maniere ordinaire, je veux ſeulement qu'on ne prive pas la médecine d'un remede dont on peut tirer un grand parti chaque fois qu'on ne perdra pas de vue cet avertiſſement de Boerhaave: *Abſtine, ſi methodum neſcis.*

que

que conduites avec le plus grand ſoin, ſont inutiles & même nuiſibles (1), étant, à mon avis, choſe très-difficile de mettre un frein à cette force qu'a le mercure de tout corrompre, de l'introduire en aſſez grande quantité, & de le rendre auſſi actif qu'il faut pour anéantir le virus vénérien, ſans détruire en même temps la conſiſtence due aux fluides, & ſans affoiblir les éléments des ſolides. Inſtruit donc par l'expérience, & comparant entr'eux tant de traitements que j'avois faits, & exactement notés, c'eſt ainſi que je raiſonnois, quand par hazard je penſai à l'uſage externe du ſublimé corroſif, préparé en maniere d'onguent (2). Sachant très-

Notes du traducteur.

(1) Les praticiens, accoutumés aux frictions mercurielles, ne feront probablement pas de cet avis. Il en eſt qui les regardent encore, & je crois avec raiſon, comme la méthode la plus sûre & la moins dangereuſe de toutes celles qu'on connoît juſqu'à cette heure. A Naples même, où elles ſont à la vérité plus difficiles à manier, je ſais qu'on peut les y adminiſtrer avec ſuccès.

(2) J'ai cherché à appuyer ces idées ſur l'autorité de quelque ſavant écrivain; mais ſi l'on en excepte quelques notions ſuperficielles, je n'ai rien trouvé qui pût m'encourager dans ma tentative. *Aſtruc* parle, en différents endroits de ſon traité *de morbis venereis*, de l'uſage extérieur du ſublimé ſous forme d'onguent. Dans l'examen qu'il

bien que les mercuriaux, introduits par la peau, produiſent toujours un effet plus

---

fait, vol. 2, *pag.* 881 de l'ouvrage de *Sébaſtien Cortilio*, publié l'an 1610, il dit : *Cenſet autem præferendum eſſe ſequens unguentum, quale à Jacobo Raſtellio de Peruſiâ, medico Romano, affine ſuo & præceptore, vulgò parabatur.*

« ℞. Mercur. elect. ℥ ij.
pulver. ſublimat. ℈ j.
Miſc. & exſtinguatur mercurius. Poſtcà adde
axungiæ colatæ ℥ ij.
Theriac. elect. ℥ j.
Miſc. ſ. a. in fine addendo olei de ſpicâ odoriferi parum, aut muſci electi, reſoluti in oleo roſarum ℈ ß aut. ℈ j.

Et à la page 988, en parlant des préparations mercurielles employées par Etienne Blancard : *Blancardus non dubitat adhibere, externè quidem ſublimatum corroſivum cum unguentis mercurialibus permixtum ad partem decimam nonam; internè verò tùm præcipitatum album aut rubrum ad gr.* vj. *aut* vij, *tùm ſublimatum præcipitatum ad gr.* xij *vel* xvj, *pro unâ doſi*, quæ ipſe auctor eſſe velim nemini, ut imitetur.

Et enfin il parle encore de l'onguent de ſublimé à la page 1022, où il examine l'ouvrage de Lanzoni : *Quatuor proponit unguentorum mercurialium genera; primum ex Pareo, quod proximè quartam tantùm mercurii partem admittit, ſed ſimul admixtam habet partem aliquantulam ſublimati corroſivi; alterum, &c.*

A mon paſſage à Paris, j'ai appris d'un médecin digne de foi, qu'un chirurgien François

doux, j'eſpérois que le ſublimé ne feroit aucun mal à l'eſtomac ni aux inteſtins, puiſqu'avant d'arriver à ces viſceres, ſon activité & ſa force délétere ſeroient extrêmement affoiblies. Les obſervations rapportées dans le mémoire de m. *Pibrac*, vol. 4.e de l'académie de chirurgie, *pag.* 33, ne devoient point me détourner de ce ſentiment, parce qu'il y eſt principalement queſtion du ſublimé en poudre, appliqué immédiatement ſur des ulceres de mauvais genre. Je n'ignorois pas d'ailleurs que les vaiſſeaux abſorbants de la peau communiquent directement avec tout le ſyſtême des glandes conglobées; enſorte que j'étois fondé à me flatter qu'en faiſant les frictions à la plante des pieds, le remede devoit ſe porter aux glandes inguinales. Cette marche n'étoit pas douteuſe, les injections de mercure démontrent que les vaiſſeaux lymphatiques vont de l'extrémité du pied à ces glandes. De

---

avoit, il y a quelques années, eſſayé des frictions avec un onguent de ſublimé, mais qu'il avoit été obligé de les abandonner, parce qu'elles excorioient la peau; qu'à la vérité il les faiſoit partout ailleurs qu'à la plante des pieds, &c. C'eſt ce qu'a prévu avec raiſon m. *Cirillo*, & ce qui lui fait dire qu'il ne convient guere de frotter les jambes ou toute autre partie, excepté les plantes des pieds.

plus le ſublimé corroſif, en paſſant de la peau aux parties internes, devoit perdre une bonne portion de cet acide minéral qui rend ſon action très-dangereuſe & extrêmement corroſive: car l'acide marin s'y trouve en ſi grande quantité, qu'il pourroit ſaturer une doſe de mercure beaucoup plus conſidérable que celle qui y eſt contenue. Je regardois comme probable, que le ſublimé étant un aggrégat de particules très-ſubtiles & très-pénétrantes, celles-ci parviendroient plus facilement que le vif-argent mêlé à la graiſſe, à rompre la cohérence contre nature des parties, née des effets du virus vénérien. Il me paroiſſoit de plus, raiſonnable de croire qu'en introduiſant le ſublimé, & non le mercure coulant, une ſi petite quantité de ce demi-métal, atténuée au dernier point, & pouſſée immédiatement par les vaiſſeaux lymphatiques dans les glandes qui ſont le ſiege ordinaire de la vérole, ne devoit faire autre choſe que de s'unir à la cauſe de la maladie, ſans corrompre les fluides ſains, comme fait le mercure coulant, dont nous ſommes obligés d'employer une quantité qui n'eſt jamais limitée, & qui peut, dans quelques cas, être exceſſive. Si je voulois entrer dans un détail minutieux de mes idées ſur l'action des remedes mercuriaux,

j'expoſerois des réflexions qui verront peut-être le jour dans un autre temps & dans des circonſtances plus favorables.

Engagé donc par toutes ces raiſons, je fis préparer un onguent de la maniere ſuivante (1).

℞ Mercurii ſublimati corroſivi in pulv. ſubtiliſſim. redact. drachmam unam.
axungiæ porcinæ unciam unam.
tritur. ſimul diligenter per horas xij, ut fiat unguentum.

Je commençai par faire frotter avec un

Note du traducteur.

(1) Si les médecins veulent faire préparer cet onguent, voici la formule qu'ils doivent ſuivre pour garder la proportion déterminée par l'auteur, ſelon notre maniere de diviſer l'once en huit gros, tandis que les Napolitains la diviſent en dix, quoique leur once ſoit encore de quelques grains plus foible que la nôtre.

℞. Mercurii ſublimati corroſivi in pulver. ſubtiliſſim. redacti, grana ſexaginta,
axungiæ porcinæ unciam unam,
triturent. ſimul diligenter per horam unam & dimidium, ut fiat unguentum.

L'auteur demande que la trituration s'en faſſe pendant douze heures; mais l'apothicaire qui la lui prépare, & qui m'en a fourni, m'a avoué qu'il n'y faiſoit travailler au plus qu'une heure & de-

demi-gros de cet onguent la plante des pieds à deux malades qui étoient au lit tourmentés par des douleurs vénériennes très-opiniâtres dans le nombreux hôpital des incurables commis à mes soins. A l'un j'ordonnai en même temps des bains tiédes, & à l'autre seulement du petit-lait & du lait. Après la troisieme friction, la sueur parut aux jambes, ensuite aux parties supérieures; la quantité des urines augmenta, & en trois semaines tous deux sortirent parfaitement guéris. Dans le progrès de la cure le pouls s'éleva, il devint un peu fort & ondulant, tandis que dans la vérole confirmée il est toujours lent, petit & languissant à l'extrême. La foiblesse, la petitesse & la lenteur du pouls sans inégalité, sont des signes évidents que toute la lymphe a acquis un degré excessif de ténacité, & ces caracteres de l'artere servent d'ailleurs à nous faire clairement connoître la nature du virus vénérien. On peut comparer ce

---

mie. J'ai voulu vérifier la chose par moi-même, j'en ai fait préparer sous mes yeux, on n'y a employé qu'une heure & un quart, & les effets ont été également heureux. Il suffit que le mélange soit parfaitement exact. Est-il besoin que j'avertisse qu'on doit ne faire servir à ce travail que des instruments de verre?

pouls lent, petit & rare dans le mal François (1), à celui des hydropisies, des pâles couleurs, & de tant d'autres maladies qui proviennent toutes de la densité & ténacité contre nature de la lymphe. Il n'y eut point de salivation, & la gorge ne s'altéra en rien.

Cet heureux succès m'engagea sur-le-champ à faire d'autres tentatives, & ces frictions de sublimé ont guéri radicalement, même chez les personnes d'âge fort avancé, différentes ophtalmies vénériennes, des douleurs accompagnées de fausses exostoses, la sciatique, & sur-tout la tuméfaction du genouil, cet accident terrible de la vérole, qui se rit, pour l'ordinaire, de toute espece de préparations mercurielles, qui dégénere tantôt en immobilité, & tantôt en hydropisie de l'articulation malade, & qui quelquefois fait périr de phthisie à la suite de suppurations longues & continues. On ne doit pas être surpris d'entendre parler de frictions mercurielles dans la sciatique, je la

Note du traducteur.

(1) J'ai conservé exprès l'expression de l'auteur, *nel mal Francese*. On dit à Naples le mal François, tandis que nous disons à Paris le mal Napolitain. Ceux qui savent l'histoire de la vérole ne feront point embarrassés de deviner les motifs de cette différente dénomination.

traite depuis long-temps avec un ſuccès incroyable par ce moyen pratiqué à la plante du pied correſpondant au ſiége de la maladie, ſoit qu'elle dépende du virus vénérien, ou de toute autre cauſe. Il y a des preuves claires & évidentes, que la ſciatique eſt preſque toujours cauſée par des obſtructions qui ſe forment dans le nerf, & qui ne peuvent trouver que dans ce remede l'activité néceſſaire à leur réſolution (1). Peut-être dans une autre occaſion éclaircirai-je dans tous ſes points cet objet ſi important pour la pratique. Il ſuffira d'annoncer, pour le moment, que des ſciatiques invétérées auxquelles s'étoit joint, comme il arrive ſouvent, un flux involontaire d'urines, même une conſtipation, & quelquefois un teneſme fatigant, ont été entiérement guéries par cette méthode. Je ne parle ni des écrouelles, ni de l'engorgement des glandes inguinales, ni de la tuméfaction des épidy-

Note du traducteur.

(1) Je me propoſe, auſſi-tôt que le temps me le permettra, de faire connoître une nouvelle méthode de traiter la ſciatique nerveuſe, communiquée par un médecin d'Ortone en Italie, qui aſſure en avoir retiré des effets merveilleux. Elle conſiſte à appliquer le feu avec un inſtrument tranchant & rouge, un peu au-deſſus des deux doigts du pied correſpondants à la partie malade.

dimes, parce que l'événement, dans tous ces cas, a toujours été également avantageux. J'ai coutume, dans la ſciatique, de ne faire frotter avec le ſublimé que ſous la plante du pied correſpondant à la partie malade.

Je ne peux encore rien dire de certain touchant l'efficacité de cette méthode contre les vieilles obſtructions de la rate; mais un ſoldat qui, avec de fauſſes exoſtoſes & des douleurs univerſelles, portoit une tumeur dans cette partie, fut, par ces frictions, non-ſeulement guéri des accidents vénériens, mais encore de ſa tumeur à la rate : des obſervations ultérieures mettront au jour d'autres vérités.

La maniere d'employer l'onguent n'eſt pas la même pour tous les ſujets, le tempérament & l'état de la maladie ſerviront de regle : car non-ſeulement cette préparation de mercure, mais aucune autre ne trouvera place chez les malades dans leſquels une eſpece de ſcorbut vénérien aura produit des puſtules inſurmontables, une fievre habituelle, & d'autres accidents qui démontrent une corruption des humeurs déjà avancée : d'ailleurs il eſt bien différent de traiter des corps maigres ou des corps gras. Avec les premiers, il convient d'employer une doſe très-modérée du remede, des bains fréquents & une

abondante boiſſon, afin de ramollir la fibre & d'adoucir l'action du mercure. Les perſonnes graſſes au contraire, on peut les traiter avec plus de liberté. Mais dans tous les cas il eſt prudent d'aller lentement pour régler le remede ſelon que le beſoin l'exigera. On commencera toujours par un demi-gros, on augmentera juſqu'à deux gros, & l'on fera conſtamment les frictions à la plante des pieds (1). Il ne

---

Note du traducteur.

(1) Comme le docteur *Cirillo* ne donne pas un détail complet de ſa méthode, qu'il réſerve pour un autre ouvrage, j'y ajouterai quelques mots en attendant, & d'après ce qu'il m'en a dit, & d'après celle que j'ai ſuivie moi-même.

La préparation eſt à-peu-près ſemblable à celle qu'on emploie pour les frictions mercurielles ordinaires, excepté que l'auteur n'exige pas qu'elle ſoit ni auſſi longue, ni auſſi ſévère. Lorſque la fibre eſt roide & le ſang échauffé, on inſiſte un peu davantage ſur les bains tiédes & ſur les délayants : on ſaigne & on purge au beſoin. Si rien ne requiert ces préliminaires, comme dans les tempéraments où la fibre eſt molle & les viſceres en bon état, on en vient tout de ſuite aux frictions. Les boiſſons doivent être abondantes & adaptées aux circonſtances. On ne ſe ſert preſque jamais de tiſane à Naples, mais on y donne du petit-lait, de l'eau ſimple, ou de la décoction de ſalſepareille. On y boit toujours froid, & ſouvent à la glace; cette maniere y eſt à la vérité paſſée en habitude, le remede n'en réuſſit pas moins, même quand la criſe ſe fait par les ſueurs.

convient guère de frotter les jambes ou toute autre partie, parce qu'il ſurvient

---

Le docteur *Cirillo* commence par un demi-gros d'onguent, c'eſt-à-dire, trente grains qui en contiennent trois de ſublimé. Je crus ne devoir employer que quinze grains de cet onguent pour la premiere friction dans un malade très-irritable & très-ſujet aux diarrhées, mais j'augmentai de façon à finir à la douzieme avec plus de trois gros, ſans qu'il y ait eu le moindre accident. On augmente donc peu à peu & à chaque friction la doſe de l'onguent, que ſon auteur fixe à deux gros, c'eſt-à-dire, à cent vingt grains. Quoique je ſois allé plus loin, il eſt peut-être plus prudent de s'en tenir à deux gros, ſur-tout quand on doit continuer long-temps.

On fait les frictions le ſoir, au lit ou hors du lit, à l'heure du coucher, & environ deux heures après un léger ſouper, ſi le malade a l'habitude de manger le ſoir. Celui qui frotte doit le faire avec la main couverte d'une veſſie ou d'un gant bien imbibé de graiſſe, pour qu'il n'abſorbe point l'onguent. On fait frotter la ſeule plante du pied pendant dix minutes ou environ. Le malade met enſuite un chauſſon de toile qu'il eſt maître de changer le lendemain matin, & il n'y a point d'inconvénient à ce qu'il ſe lave les pieds.

Le ſecond jour on fait la friction à la plante de l'autre pied, de la même maniere que la premiere. On laiſſe repoſer le malade le troiſieme jour, &, autant qu'il eſt poſſible, on lui fait prendre un bain tiéde. On recommence les frictions les quatrieme & cinquieme jours; on fait repoſer & baigner le ſixieme. On continue dans le même ordre juſqu'à parfaite guériſon; mais on peut le varier, ſi quelque circonſtance le demande. Il

alors de petites exulcérations aſſez fâcheuſes. Dans le ſcorbut provenant de la

faut, comme dans les autres méthodes, inſiſter ſur le remède encore quelque temps après que les accidents ſont paſſés, pour s'aſſurer contre les récidives. On a vu, dans l'avis de m. *Cirillo*, que deux malades furent guéris en trois ſemaines, c'eſt-à-dire, avec onze ou douze frictions; j'ai réuſſi auſſi avec le même nombre, mais on eſt quelquefois obligé d'en donner davantage: je ſais qu'on les a portées juſqu'à vingt-quatre dans des ſciatiques, &, ſi je ne me trompe pas, dans des paralyſies.

Comme la criſe ſe fait quelquefois par les ſueurs, il eſt prudent de précautionner les malades contre l'air froid, plus encore dans les climats du Nord, que dans ceux du Midi; mais avec de l'attention ils peuvent ſortir & vaquer à leurs affaires, ſur-tout ſi la criſe ſe fait plutôt par les urines.

Cette méthode trouvera probablement, comme toutes les autres, des cas qui lui réſiſteront, mais je ne lui ai jamais vu faire de mal. Le ſeul accident que j'aie eu à redouter chez une jeune femme d'un tempérament ſanguin & vif, c'eſt une chaleur dans les entrailles. Je ſuſpendis les frictions pendant ſix jours, j'éloignai un peu plus les ſuivantes, & j'inſiſtai ſur une abondante boiſſon d'eau de mauve. Cette malade n'étoit pas dans des circonſtances qui lui permiſſent d'employer les bains, remède que je crois, ſinon abſolument néceſſaire, du moins très-utile pour hâter la guériſon, & prévenir les accidents.

Si la préparation doit être adaptée au tempérament & aux circonſtances de la maladie, il faut en dire autant du régime, qu'on rendra en général adouciſſant.

vérole (1), je m'abſtiens abſolument des frictions juſqu'à ce que par l'uſage efficace du quinquina, j'aie corrigé à tel point la putridité univerſelle du corps, qu'il ne me reſte que la ſeule maladie vénérienne à combattre. Je démontrerai dans un temps plus favorable, quelle eſt la ſinguliere activité de l'écorce du Pérou pour guérir beaucoup d'accidents très-graves de la vérole; alors je ferai connoître combien mal-à-propos nos praticiens emploient cette drogue dans des maladies où elle eſt tout-à-fait nuiſible, tandis qu'ils la négligent dans les cas où elle guériroit radicalement, nous ne pouvons pas déterminer le nombre des frictions néceſſaire pour une cure parfaite, il faut ſe régler d'après les effets du remede & l'état du malade; mais, pour l'ordinaire, dès la troiſieme ou la quatrieme friction la tranſpiration augmente chez les uns, & l'urine chez les autres.

Ces obſervations ſur l'adminiſtration de l'onguent de ſublimé méritoient, quoiqu'à leur naiſſance, d'être communiquées aux médecins qui s'occupent de ſoulager l'hu-

---

Note du traducteur.

(1) Le mot *ſcorbut* n'eſt peut-être pas le terme propre; mais l'auteur ayant expliqué ce qu'il entend par-là, il faut s'en tenir à ſon idée.

manité. Tout ce qu'ils pourront ajouter à cette pratique par leur expérience & leurs connoiſſances particulieres, me fera un très-grand plaiſir. J'aurai une vraie obligation à quiconque voudra employer ſes talents pour perfectionner un ouvrage qui ne fait que commencer. Enfin je trouverai le temps de publier l'hiſtoire des maladies traitées par l'onguent (1), afin que mon aſſertion n'ait pas l'air de la charlatanerie, quoiqu'il ſoit abſolument impoſſible de tromper à celui qui fait la médecine dans un vaſte hôpital, au milieu de jeunes gens doués de beaucoup de ſagacité & de talents, & qu'on ne perſuade pas ſans leur montrer à découvert la vérité nue & ſimple.

A Naples, le 11 avril 1780.

Note du traducteur.

(1) L'auteur y travailloit quand je l'ai quitté, il m'a promis ſon livre ; dès que je l'aurai reçu, je me propoſe de le faire connoître, il ſervira de complément & de preuves à ce petit ouvrage.

LETTRE à m. MORIN, fils, chirurgien à Charly-ſur-Marne; par m. BAUMES, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, réſidant à Lunel en Languedoc, correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris, & de l'académie de Dijon.

J'AI lu avec beaucoup de plaiſir, monſieur, dans le journal de janvier dernier, votre obſervation ſur une maladie nerveuſe, guérie par l'uſage intérieur des fleurs de zinc. Occupé depuis quelque temps à conſtater l'efficacité de ce nouvel anti-ſpaſmodique, puis-je manquer de ſentir le prix des faits qui ſont des garants ſurs & multipliés des éloges que j'ai donné à cette chaux métallique dans mon mémoire ſur les accidents de la dentition, qui a remporté le prix propoſé ſur cet objet par la ſociété royale de médecine de Paris; dans un autre mémoire que j'ai ſoumis au jugement d'un tribunal non moins reſpectable, pour le concours d'un prix qui n'a point encore été adjugé, & qui ne peut manquer de l'être inceſſamment; enfin dans un troiſieme mémoire que j'ai préſenté, il y a un mois, à la célebre académie de Dijon.

Ce dernier mémoire, qui a pour objet les vertus médicinales des fleurs de zinc, renferme l'hiſtoire de ce médicament, & préſente neuf obſervations choiſies parmi celles qui me ſont propres, pour joindre à celles que nous connoiſſons déjà, d'après mm. *Ludman*, empyrique fameux à Amſterdam & à Leyde; *Gaubius*, illuſtre profeſſeur de Leyde; *Percival*, *d'Uncan*, *Home*, célebres médecins Anglais; *Rush* praticien à Philadelphie; *Fouquet*, qui jouit à Montpellier d'une réputation éclatante; *Maret*, *Durande* qui ſont l'ornement de la médecine & de l'académie de Dijon; *Tode*, ſecrétaire perpétuel de la ſociété de Copenhague; *Pereis*, premier profeſſeur dans l'univerſité d'Helmſtat; *de la Roche*, *Odier* médecins de Geneve.

Vous voyez, monſieur, qu'il y a dequoi tirer vanité d'être les émules de ces hommes reſpectables. Quant à moi, j'oſe vous aſſurer, qu'il ne s'eſt point préſenté d'occaſions de tenter avec les fleurs de zinc le ſoulagement ou la guériſon des malades vexés par des affections nerveuſes & convulſives, que je ne l'aie fait avec un ſuccès plus ou moins complet; & dans les cas aſſez rares où ce remede n'en a point eu, du moins j'en ai reconnu la plus parfaite *innocuité*. Il réuſſit ſi généralement ſur les enfans, qu'on pourroit le regarder pour

pour ces frêles individus, comme le remede polycreſte dans leurs convulſions.

Deux nouvelles cures opérées ces jours derniers avec les mêmes fleurs de zinc, m'ont paru aſſez intéreſſantes pour mériter d'être communiquées, comme une ſuite de mes obſervations ſur cet objet.

La fille aînée de m. *Noë*, négociant, âgée d'environ huit ans, fut attaquée le 15 Janvier de convulſions ſingulieres dans tous les muſcles de la face, & principalement dans ceux de la machoire inférieure. Les contorſions biſarres qu'ils éprouvoient faiſoient exécuter à cet enfant des mouvemens vraiment riſibles. Les vers ayant été ſoupçonnés, comme on le fait dans preſque toutes les maladies des enfans, on adminiſtra trois fois des anthelmintiques choiſis & diverſement combinés, parmi leſquels ſe trouvoient la coralline de Corſe l'*helminthocorton*. Ils furent ſans effets. L'enfant ne ſouffroit d'aucun endroit; la bouche ne manifeſtoit aucun indice de ſaburre; le rithme du pouls n'annonçoit qu'une légere *anomalie* dans le jeu des artères & point de caractere febrile; l'appetit dans ſon intégrité, les évacuations habituelles dans l'ordre ordinaire, faiſoient donc préſumer, qu'un *ſtimulus* inconnu agaçoit partiellement les nerfs. Pour rendre le

le calme, j'ordonnai, le 20, jour où je fus appellé, un demi-grain des fleurs de zinc incorporé dans une conſerve cephalique, qu'on répéta de deux en deux heures. Dès le ſoir même, les agitations convulſives furent totalement diſſipées; il n'en a plus reparu la moindre atteinte, ce qui a engagé les parens à ne point donner un purgatif que j'avois conſeillé, lorſque l'orage ſeroit diſſipé, par une précaution, fondée ſur les imprudences journalieres que les enfans font dans le régime.

Seconde Obſervation.

La femme de *Cros*, manufacturier, ſujette à de violens mouvemens hyſteriques, accouchée depuis environ un mois, le plus heureuſement poſſible, ſouffroit depuis environ quinze jours des ſpaſmes les plus cruels dans le bas-ventre; une ſenſation très-incommode, qui partoit du fond de la région hypogaſtrique droite, & montoit, en ſuivant une direction rectiligne, juſqu'au creux de l'épigaſtre, où la malade ſentoit un reſſerrement & une agitation très-douloureuſe, qui la faiſoit grelotter par intervalles, comme dans le froid le plus aigu, & la ſuffoquoit, ou lui arrachoit des cris perçans. L'abſence du repos, la nuit & le jour; la langue ſeche;

l'irrégularité dans le pouls; la ſuſpenſion des urines & la conſtipation : effets des contractions ſpaſmodiques des membranes abdominales, portoient au comble les ſouffrances de cette femme, qui, par les paroles les plus capables d'exciter la commiſération, imploroit ou la mort ou la fin de ſes tourmens, dont elle ne croyoit pas pouvoir ſupporter l'extenſion ou la durée. Le chirurgien avoit épuiſé toutes ſes reſſources. Appellé le 29 de Janvier, j'ordonnai les fleurs de zinc à la doſe de trois quarts de grain, & bientôt d'un grain toutes les deux heures. Elles ſeules avec deux lavemens d'eau tiede, mirent fin comme par enchantement, dans l'eſpace d'un jour, à cette ſérie de douleurs. Un purgatif adminiſtré le 31, a rendu l'appétit, qui depuis quelques jours avoit été totalement abbatu.

Je dois à la vérité de dire qu'une auſſi petite doſe de zinc, n'a pas toujours ſuffi pour calmer les déſordres nerveux que j'avois à combattre; mais par une augmentation ſucceſſive des doſes, j'ai le plus ſouvent obtenu des ſuccès deſirés.

Je ſuis, &c.

A Lunel, le 3 Février 1783.

LETTRE de m. MORIN fils, maître en Chirurgie à Charly-ſur-Marne.

MONSIEUR,

Je m'empreſſe de communiquer par la voie de votre journal, à m. *Devaulevier*, auteur de l'obſervation inſérée dans le cahier de février, pag. 123, un dépilatoire qui eſt recommandé par le célebre naturaliſte *Pline*.

Je deſire que ce médecin, inſtruit & ami de l'humanité, trouve dans l'adminiſtration de ce remede, un ſuccès heureux, afin que la demoiſelle *Briſet* puiſſe être délivrée de ſon incommodité.

Les ſucs ou les larmes de la vigne (1), après qu'elle a été taillée, ont beaucoup d'uſage dans la médecine. Le ſavant m. *Sachs*, en célebre les vertus dans ſon

(1) Lorſque les boutons s'épanouiſſent, & commencent à s'ouvrir, il eſt très-aiſé de recueillir, même en quantité, les larmes ou ſeve qui s'échappent des ſeps de vigne, en adaptant à leurs extrémités des petites bouteilles. L'expérience prouve que, placées le ſoir, elles ſe trouvent remplies le lendemain matin. L'on a remarqué que c'eſt principalement dans la nuit où cette ſeve ſort en plus grande abondance.

ampelographia, liv. II, ſect. III, pag. 72.

Pline en peu de mots en indique l'uſage. *Libr. 23, proem. lachrima vitium, quæ veluti gummi eſt, lepras & lichenas, & pſoras nitro antè præparatas ſanat. Eadem cum oleo ſæpius pilis illitis pſilothri effectum habet....*

« Les larmes de la vigne qui ſont comme une eſpece de gomme, guériſſent la gale, la lepre & les feux volages, pourvu qu'on ſe lave auparavant avec de l'eau dans laquelle on aura diſſous du nitre. Ce même ſuc, mêlé avec de l'huile, eſt un bon dépilatoire, & fait tomber les cheveux ſi on s'en frotte ſouvent ».

OBSERVATION

SUR un dépôt à la ſuite de la petite vérole, par m. PASCAL, maître en chirurgie, & chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Brie-Comte-Robert, employé par le gouvernement pour les maladies épidémiques.

LA nommée *Charlotte Bautan*, fille d'Edme, manouvrier de la paroiſſe de Coſſigny, à une lieue de Brie-Comte-Robert, âgée de 11 ans, d'un tempérament très-vif, & ſujette à la colere, eût la petite vérole dans le courant de janvier 1782; elle n'en fut pas épargnée; les échauffans furent la baſe de ſon traitement, où l'on employa force vin & ſucre, &c.

Lorſqu'elle ſe leva pour la premiere fois, elle reſſentit à l'articulation de la cuiſſe, avec les os des îles, une douleur qui ſe prolongeoit juſqu'à la jambe. Pendant quelques jours, elle ſe félicitoit d'être échapée à la petite vérole; mais tout-à-coup elle ſe trouva dans l'impoſſibilité de marcher. Le pere fit venir ſon chirurgien, qui n'apporta pas l'attention néceſſaire; il prit la difficulté de mouvoir la jambe, pour un ſigne de douleur de

rhumatiſme & une foibleſſe de nerfs ; en conſéquence, pour les fortifier, il ordonna des compreſſes trempées dans du gros vin, où l'on avoit fait bouillir des roſes rouges. Cependant, la cuiſſe devenoit de jours en jours plus peſante, & la difficulté de marcher augmentoit. Un mois & demi environ après le commencement de l'accident, ils s'adreſſerent à la dame du village qui, par commiſération, fit appeller un chirurgien qui exerce à Brie, par arrêt proviſoire du parlement. Le pere accueillit avec tous les témoignages de reconnoiſſance cet homme important, en qui il croyoit trouver le ſauveur de ſon enfant. Ce chirurgien accoutumé, à ce qu'il dit, à ne voir que des gens de qualité, ne crut pas la petite malade digne de ſes ſoins. Après pluſieurs queſtions faites aux parents, & après un fort léger examen, fait ſeulement par égard pour la dame qui l'avoit fait appeller, il ordonna des cataplaſmes emolliens, ſans préſumer qu'il y eût aucun dépôt. Laſſé cependant de ce que la douleur & le gonflement ne ſe terminoient pas, & dans la crainte de perdre la confiance de la dame de la paroiſſe ; il conſulte avec un autre chirurgien. Celui-ci ne manqua pas de promettre une prompte guériſon, & il fit appliquer de grandes

compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale de *Goulard*. Après pluſieurs viſites, déſeſpérant l'un & l'autre de la réuſſite, ils abandonnerent la pauvre malade à ſon malheureux ſort, en publiant que c'étoient les ſuites de la petite vérole, & que nuls remedes ne pouvoient y apporter ni ſoulagement ni guériſon.

Depuis ce moment, on mit en uſage tous les remedes que chacun pouvoit donner, & par ſuite, cette pauvre fille tomba dans l'atrophie ; la fievre ne la quitta plus ; il lui ſurvint un dévoiement qui n'annonçoit rien moins que la mort la plus prochaine : mais ce dévoiement n'étoit rien autre choſe que l'écoulement du pus dont la nature cherchoit à ſe débarraſſer.

Je fus mandé le 25 mai 1782, quatre mois après la petite vérole ; je fus effrayé de voir une tumeur ſi énorme, qui annonçoit un dépôt critique très-conſidérable. Je fis différentes queſtions aux parents, on me répondit qu'il étoit décidé que l'enfant devoit mourir, que les deux chirurgiens en avoient porté l'arrêt, & que comme c'étoit une ſuite de la petite vérole, il n'y avoit rien à faire. J'eus beaucoup de peine à détromper ces pauvres gens, tant il eſt dangereux aux gens de l'art de prononcer définitivement, ſoit par défaut de connoiſſance, ou faute d'attention à la cauſe du mal.

J'examinai ſcrupuleuſement la partie affligée ; la tumeur occupoit depuis la crête des os des îles, juſqu'à la partie inférieure du fémur du côté droit ; la jambe ſe trouvoit auſſi plus courte ; je ne doutai plus que le dépôt ne fut occaſionné par la petite vérole. Dans ces ſortes de dépôts, à la ſuite des maladies inflammatoires, les matieres qui y ſont contenues, ſont ſi diſſolvantes, qu'elles peuvent occaſionner la carie des os & la gangrene.

D'après mon examen, je reconnus une luxation dans le fémur, & ce qui me prouvoit ſon exiſtence, c'étoit l'éminence que la tête de cet os faiſoit à la partie poſtérieure, ainſi que le raccourciſſement, la pointe du pied ne pouvant être placée qu'en dedans ; & je conjecturai que les matieres contenues dans l'interſtice des muſcles, en avoient corrodé les ligaments & en avoient même occaſionné la deſtruction, ce qui avoit permis au fémur, au moindre mouvement, de ſortir de la cavité cotiloïde.

D'après ces réflexions, le pronoſtic ne me paroiſſoit pas des plus avantageux ; la mort de l'enfant n'auroit nullement ſurpris les parents ; leur promettre de la réchapper, auroit été trop me flatter ; je leur dis donc que le ſeul remede dont je

pouvois eſpérer quelque réuſſite, étoit de faire une ouverture, & d'évacuer les matieres qui formoient le dépôt, & qui n'avoient déjà que trop ſéjourné. Les parents s'oppoſerent à l'opération. Je tâchai de les convaincre; je leur dis cette parole de *Celſe*, qu'il vaut mieux faire un remede, même incertain, que de n'en faire aucun. Enfin le pere ſe décida, & nous prîmes jour pour le 26 mai.

Je réfléchis ſur les moyens que je devois employer, & s'il falloit borner mon inciſion au-deſſous de la cavité cotiloïde. J'avois à traiter un dépôt & une luxation. J'avois vu dans les mémoires de l'académie de chirurgie, tom. 15, édition *in*-12, que m. *Sabatier* avoit traité cinq dépôts à la ſuite de chûtes faites ſur le grand trochanter où il y avoit dépôt. Des cinq malades, il en mourut quatre; cependant je ne pouvois mieux faire que de marcher ſur les traces de ce ſavant praticien. Ma malade, comme je l'ai dit, avoit continuellement la fievre, & étoit dans le marasme. Je crus donc ne rien riſquer en pouſſant l'inciſion juſqu'à un pouce au-deſſous de la crête des os des îles.

Rempli de mon objet, j'arrive chez la malade, je remarque la ſituation du local, elle me paroît mal-ſaine, j'avois lieu de craindre que le mauvais air ne fît

ſurvenir la gangrene. En effet, la malade habitoit un rez-de-chauſſée qui avoit au nord une mare d'eau croupie, qui exhaloit une odeur infecte, & elle n'étoit éloignée que d'environ trois toiſes; du même côté, étoit une étable à vache, & tout le bâtiment étoit entouré de haies qui empêchoient le courant de l'air, élément ſi précieux pour la ſanté.

J'examinai de nouveau la malade, & je vis qu'il n'y avoit point à différer à faire l'ouverture du dépôt. En conſéquence, je pris un biſtouri de la main droite, & je fis une inciſion de bas en haut, depuis la partie moyenne de la cuiſſe, juſqu'à la partie ſupérieure de l'os des îles, un pouce & demi au-deſſous de ſa crête. Après cette ouverture, je n'eus pas grande peine à inciſer les muſcles; ils tomboient en diſſolution; j'évacuai aux environs de deux pintes d'un pus ichoreux & ſanguinolent, d'une très-mauvaiſe odeur, avec des portions de l'aponévroſe du *faſcia lata*, & des portions ligamenteuſes. Je portai enſuite mon doigt dans cette ouverture, pour voir s'il n'y avoit pas quelque bride, tout ſe détruiſoit; mais je ne fus pas peu ſurpris, lorſque je ne trouvai pas de cavité cotiloïde; je cherchai en vain, je ne pus pas même en découvrir aucuns

veſtiges. D'après cette obſervation, je fis de nouvelles queſtions aux parents, & ſi leur enfant n'étoit pas boîteuſe avant ſa petite vérole; il m'aſſurerent du contraire. Je tentai de remettre la tête du fémur à ſa place; mais c'étoit une peine inutile que de vouloir faire tenir une tête ſphérique ſur une ſurface unie. Je reconnus que la tête du fémur s'étoit pratiqué une cavité ſous le muſcle petit-feſſier; je me rappellai alors la ſavante & judicieuſe obſervation de m. *Moreau* ſur les luxations qui n'ont pas été réduites. (mem. de l'académie de chirurgie, tome V, édition *in*-12, pag. 45) Celle dont je parle étoit à la ſuite d'un dépôt critique qui avoit occaſionné la deſtruction de la capſule.

J'avois eu ſoin de faire faire un ſac plein de paille d'avoine très-étroit. Je le plaçai pour tenir la pointe du pied droit, en ſorte que le pouce répondît, par ſa ſurface ſupérieure, à la rotule; mais le dévoiement que la malade avoit, empêchoit qu'elle ne gardât cette ſituation, & ce même dévoiement me faiſoit mal eſpérer du ſort de ſa maladie. J'ordonnai cependant pour toute nourriture, le ris très-liquide; pour boiſſon, une tiſane avec l'orge & un peu de vinaigre blanc, comme anti-putride. J'aurois bien preſcrit la li-

monade ; mais la difficulté de s'en procurer, & la cherté, me fit lui ſubſtituer la tiſane ci-deſſus. Les panſements furent fort ſimples, je ne me ſervis que de la charpie brute, & de quelques injections déterſives. Le dévoiement diminua de jour en jour, au bout de ſix ſemaines de penſements, la malade s'eſt levée ; elle a marché, à la vérité, avec une béquille, quelques jours après avec une canne. Enfin deux mois & demi après, elle marcha ſeule ; la playe a été parfaitement cicatriſée ; elle fait dans la maiſon le travail que ſon âge lui permet ; elle eſt plus forte qu'elle n'étoit auparavant ſon accident, & elle ſe porte très-bien.

Réflexions.

Si les chirurgiens qui ont vu cette pauvre enfant, l'euſſent bien examinée, ils auroient ſenti une fluctuation interne, ou pour mieux dire, très-profonde. La pratique doit leur avoir enſeigné, que dans toutes les maladies inflammatoires, on eſt expoſé à ces ſortes de dépôts ; qu'à la place d'eau végéto-minérale, qui eſt un puiſſant répercuſſif, on auroit dû continuer l'uſage des cataplaſmes, & s'il euſſent tâté avec toute l'attention que leur art

exige, ils n'auroient pas douté un ſeul moment de l'exiſtence du dépôt, & l'enfant n'auroit pas été eſtropiée.

Je déſire que cette obſervation puiſſe leur parvenir, afin qu'ils s'appliquent à connoître ces ſortes de dépôts, & il n'en pourra réſulter qu'un avantage pour les malades qui ſe trouveroient attaqués de la même maladie.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 15 avril & 1er mai 1783.* *

DANS le commencement d'avril, les maladies catarrhales ſe ſont encore fait ſentir; les pleuro-péripneumonies avoient conſervé la même intenſité, & leur nombre a été conſidérable. A la deſcription que nous avons faite de leurs ſymptômes dans le cahier précédent, nous ajouterons que ces maladies étoient accompagnées de vives anxiétés précordiales, que le friſſon prenoit le matin plus ſouvent que dans les autres temps de la journée, que

* Par m. LEROUX DES TILLETS.

le point de côté affectoit plus particuliérement le côté gauche, & que l'ouverture des cadavres a offert des concrétions polypeuſes dans les ventricules du cœur.

Le traitement a dû être varié ſelon le temps de la maladie, & ſelon les accidents particuliers qui la caractériſoient. C'eſt ainſi que dans l'invaſion, chez des ſujets pléthoriques, & quand l'état étoit vivement inflammatoire, la ſaignée étoit néceſſaire & favorable; mais ſi les malades étoient dans une diſpoſition contraire à la pléthore, ou ſi la maladie étoit avancée, ce moyen devenoit très-préjudiciable. On a remarqué à l'hopital de la charité, que la pleuro-péripneumonie ſe terminoit heureuſement chez ceux qui avoient été ſaignés dans le commencement, tandis que ſon iſſue étoit funeſte aux malades qui arrivoient ſans avoir été ſaignés.

Quand la ſaignée étoit indiquée, ce qui arrivoit le plus ſouvent, on en pouvoit pratiquer une, deux, ou même trois. On employoit enſuite les vomitifs, on paſſoit

aux délayants, & la cure étoit terminée par les purgatifs, ſur leſquels il étoit à propos d'inſiſter, parce que la ſaburre bilieuſe contribuoit beaucoup à faire naître & à aggraver les accidents. La durée de la maladie étoit depuis ſept juſqu'à vingt-un ou vingt-deux jours; la mort en a ſouvent été la ſuite.

Vers le 20 d'avril, lorſque le temps eſt devenu chargé de nuages, pluvieux, variable, & qu'il a été refroidi par le vent du nord; les pleuro-péripneumonies ont commencé à perdre peu-à-peu de leur force, & leur nombre étoit ſenſiblement diminué à la fin du mois. C'eſt alors que l'on a vu des rhumes ſimples, des toux quelquefois compliquées avec le point de côté, mais ſans fievre; beaucoup de rhumatiſmes & de douleurs vagues. La derniere quinzaine a encore été remarquable par un aſſez grand nombre d'apoplexies.

Un docteur a obſervé deux ſymptômes exiſtant généralement chez les différents malades, ſavoir une vive céphalalgie &

une

une proſtration de forces infiniment plus grande que la gravité des maladies ne ſembloit devoir le faire craindre.

On a encore retrouvé dans tout le cours du mois, des fievres humorales & bilieuſes, des fievres intermittentes, des éruptions miliaires, des fievres rouges, quelques rougeoles & des petites véroles qui ont été en petit nombre & d'une nature bénigne.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

D'AVRIL 1783.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou, Lig.	Pou. Lig.
1	5, 0	9, 9	7, 6	28 2, 1	28 2, 6	28 2,10
2	6, 0	14,18	9, 7	28 3, 0	28 3, 1	28 3, 4
3	5, 0	14,11	10, 7	28 3, 3	28 3, 3	28 3, 3
4	5,15	16, 4	10,18	28 3, 2	28 2,10	28 3, 0
5	6, 6	14, 6	6, 4	28 3, 1	28 3, 7	28 4, 3
6	1,11	11, 5	5, 0	28 5, 0	28 4, 5	28 3,11
7	1,18	13,15	8,13	28 3, 6	28 2, 7	28 2, 3
8	5, 5	19,12	10, 3	28 1, 7	28 1, 1	28 0,11
9	5,10	19,14	11,15	28 0,10	28 0,10	28 0,10
10	7, 5	17,11	13, 4	28 0, 4	27 11, 5	27 9,10
11	8,18	12, 5	8,17	27 9, 0	27 8, 2	27 6,11
12	4,15	10,18	6, 4	27 7, 5	27 8,11	27 10,10
13	7, 0	14,14	7, 2	27 11, 3	28 0, 5	28 1, 2
14	3, 5	14,11	10, 5	28 1, 8	28 1, 4	28 1, 5
15	5,10	11,16	7,16	28 1, 0	28 0, 7	28 0, 0
16	7,17	12, 0	6, 5	27 11,10	28 1, 7	28 2, 0
17	3, 9	16,10	7, 6	28 3, 2	28 2,11	28 2,11
18	4,12	17,17	10,14	28 2, 9	28 2, 3	28 2, 0
19	7,10	22,10	14, 4	28 1, 1	28 0, 3	27 11, 5
20	9,12	14, 3	8,10	27 11, 0	27 11, 5	27 11, 6
21	5, 2	7,17	3,11	27 11, 6	27 10, 9	27 10, 8
22	2, 9	5,13	2, 7	27 10, 2	27 9, 5	27 8, 9
23	1, 7	8, 8	5,12	27 10, 1	27 9,11	27 9, 9
24	5, 8	8, 4	5,18	27 9, 4	27 9,11	27 10, 5
25	5, 0	9, 4	5,17	27 10,10	27 10,11	27 11, 1
26	4, 5	13,11	9,15	27 11, 3	27 11, 5	27 11, 5
27	5, 2	14,14	10, 7	27 11, 5	27 11, 3	27 11, 2
28	6, 3	17, 0	11, 1	27 11, 2	27 11, 2	27 11, 4
29	6,17	16, 2	13,12	27 11, 2	27 11, 2	27 11, 2
30	8,14	19,10	14, 5	27 11, 4	27 11, 6	27 11, 8

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jo. du M.	Le Matin.	L'après-midi.	Le Soir, à 9 h.
1	N. couvert, frais.	S-O. couv. doux.	S-O. c. doux, brui.
2	N-E. couv. doux, bruine, brouill.	E. nuag. chaud.	E. ſerein, chaud.
3	E. ſerein, frais.	S-E. ſerein, ch.	N-E. ſerein, temp.
4	E. *idem.*	N. ſerein, chaud.	N. ſerein, chaud.
5	N. doux, brouill.	E. nuag. chaud.	N-E. ſerein, doux.
6	N-E. ſerein, frais.	N-E. ſerein, ch.	N-E. ſerein, frais.
7	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. ſerein. doux.
8	E. *idem.*	S-E. *idem.*	N-E. *idem.*
9	E. nuages, doux.	S. nuages, chaud.	N-E. *idem.*
10	E. ſerein, doux.	S. ſerein, chaud.	S-E. nua. chaud.
11	S-O. couv. doux.	S-O. couv. chaud.	S-O. c. doux, pl.
12	S-O. couv. frais.	S-O. couv. doux.	N-E. nua. doux.
13	N-E. couv. frais.	N-E. ſerein, ch.	N-E. ſerein, doux.
14	N, brouill. frais.	N. ſerein, chaud.	N. ſerein, doux.
15	S-O. couv. frais.	S-O. n. doux, pl.	S-O. c. doux, pl. v.
16	N. c. pl. v. doux.	N. nua. tempéré.	N. ſerein, doux.
17	N-E. ſerein, frais.	N-E. ſerein, ch.	N-E. *idem.*
18	N-E. *idem.*	S. *idem.*	E. *idem.*
19	E. ſerein, doux.	S. *idem.*	N-E. ſerein, temp.
20	N-O. couv. doux.	N-O. doux, pl. n.	N-O. n. doux, v.
21	S-O. c. frais, v. pl.	S-O. c. fr. pl. v.	N. n. fr. pl. grêle.
22	N. frais, couvert, pl. vent, neige.	S-O. couv. frais, vent, pl. grêle.	O. couv. frais, v. pluie, grêle.
23	E. nuages, froid.	N. couv. frais, v.	N-E. couv. fr. pl.
24	N. couv. frais.	N-O. couv. frais.	N-O. couv. frais.
25	N. *idem.* pluie.	E. couv. doux; pl	N-E. nua. doux.
26	N-E. ſerein, frais.	E. ſerein, chaud.	N-E. ſerein, doux, *aurore boréale.*
27	N-E. *idem.*	S-E. ſerein, temp.	N-E *id. aur. bor.*
28	E. *idem.*	S-E. frais, chaud.	S-O. ſer. tempéré.
29	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. ſerein, doux, *aurore boréale.*
30	E. ſerein, doux.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 22, 10 d. le 19
Moindre degré de chaleur . . . . . 1, 5 le 8

Chaleur moyenne . . . . . 9, 5 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28,	5,	0 le 6
Moindre élévat. du Mercure . . .	27,	6,	11 le 11

Elévation moyenne . . . . . 28 p. 0, 6

Nombre de jours de Beau 16
de Couvert . . . 10
de Nuages 9
de Vent 6
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 2
de Pluie 8
de Neige 1

Le vent a soufflé du N. . . . . 15 fois.
N-E. 30
N-O. 5
S. 4
S-E. 6
S-O. 12
E. 16
O. 1

TEMPÉRATURE : Chaude & seche.

MALADIES : Point.

Aurores boréales, trois.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

A Montmorency, ce 1er mai 1783.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'avril 1783, par m. BOUCHER, médecin.

IL y a eu très-peu de pluie ce mois; nous avons même eu plus de jours ſereins que de nuageux: auſſi le mercure, dans le barometre, a-t-il été le plus ſouvent obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces. Il y a eu néanmoins des alternatives dans la température de l'air: la liqueur du thermometre qui, le 10 & le 19 du mois, s'étoit élevée à la hauteur de 13 ½ degrés, eſt deſcendu le 7 & le 23 au matin, au terme de 2 ½ degrés au-deſſus du point de la congélation.

Le 21 & le 22 il eſt tombé de la pluie mêlée de grêle & de neige.

Le vent a été nord tout le mois, ſi l'on en excepte quelques jours vers le milieu du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 13 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 ½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 12 fois du nord.
8 fois du nord vers l'eſt.
4 fois de l'eſt.
4 fois du ſud.
3 fois du ſud vers l'oueſt.
3 fois de l'oueſt.
4 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 14 jours de temps couvert ou nuageux.

8 jours de pluie.
2 jours de neige.
2 jours de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'avril 1783.

LES maladies régnantes ont preſqu'été bornées à des fievres intermittentes, à des rhumes, à des fluxions rhumatiſmales, & à quelques points de côté. On voyoit cependant encore, par-ci-parlà, quelques perſonnes priſes de la fievre continue, ayant un caractere plus ou moins malin. Un cocher de fiacre, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament aſſez vigoureux, ſe préſenta, vers le milieu du mois, à notre hôpital *Comteſſe* : à peine pouvoit-il ſe traîner, quoiqu'il ne fût malade que de la veille. Comme il ſe plaignoit d'un violent mal de tête, il fut ſaigné le même ſoir : le lendemain je preſcrivis une ſeconde ſaignée, & le jour ſuivant le malade prit quatre grains d'émétique en lavage, qui lui fit rendre beaucoup de matieres ſaburreuſes. Cependant le pouls ne ſe relevoit point, le malade reſtoit dans un abattement extrême, & dans un état comateux; ce qui me détermina à lui faire appliquer des véſicatoires aux jambes : en même temps je preſcrivis l'élixir fébrifuge d'*Huxham*, à la doſe d'une once & demie, dans la révolution de vingt-quatre heures, dans un mélange de vin & d'eau. Ce remede ayant été continué, ranima le malade au point que ſon état, vers le treizieme jour, donnoit les plus grandes eſpérances, lorſqu'il parut tout-à-coup une parotide énorme, ſur laquelle je fis appliquer un emplâtre de diachilum gommé; je recommandai en même temps de ranimer les forces vitales par la continuation du remede ci-deſſus, & par des laits-de-poule faits avec moitié vin blanc & moitié eau d'orge : tout fut inutile. Le malade ſuccomba inopinément deux jours

après, par une métaſtaſe ſans doute de la matiere de la tumeur dans l'intérieur du crâne.

Nombre de vieillards en langueur & de ſujets cacochymiques ont péri de mort ſubite ou peu attendue vers la fin du mois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Diſſertation anatomico-acouſtique, contenant 1°. *des expériences qui tendent à prouver que les rayons ſonores n'entrent pas par la trompe d'*Euſtache, *& qui font connoître une propriété qu'ont preſque toutes les parties externes de la tête, & quelques-unes du col, de ſentir ou de propager le ſon par le toucher;* 2°. *un eſſai d'expériences, fait à Paris en* 1777, *ſur les ſourds & muets de m. l'abbé* DE L'ÉPÉE; *par m.* PÉROLLE, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, correſpondant de l'académie royale des ſciences de la même ville, de la ſociété royale de médecine de Paris, &c.*

Non fingendum aut excogitandum ſed inveniendum, quid natura faciat aut ferat. BACON.

A Paris, chez Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers; & à Toulouſe, chez* Brouillet, *libraire, rue Saint Rome* 1782. In-8°. *de* 42 *pages.* 18 *ſ broché.*

Cet écrit eſt plein de recherches utiles, & les

expériences qui y ſont rapportées, engageront les ſavants à en faire de nouvelles, & à déterminer les ſourds à ſe ſoumettre aux épreuves convenables.

Expecifico, *&c.* C'eſt-à-dire, *Spécifique nouvellement découvert dans le royaume de Guatimala, pour la guériſon radicale du cancer & d'autres maux plus fréquents; par le docteur dom* JOSEPH FLORES, *membre de l'univerſité de la capitale du même royaume. On y a joint la copie d'une lettre écrite à Mexico, du 25 mai dernier; par un homme digne de foi, ſur les bons effets de ce ſpécifique éprouvé dans cette ville. A Madrid, chez la veuve* Martin, *1782.*

Inſtitutiones nevrologicæ, ſive de nervis corporis humani tractatio, præmiſſa eſt oratio de proprietatibus nervorum generalioribus, publicè habitæ in regiâ academiâ Suecanâ, editio altera recentiorum obſervationibus aucta & priori emendatior. Auctore ROLLANDO MARTIN, M. D. anatom. & chirurg. & theatro anatom. urbis metropol. prof. olim & reg. colleg. med. aſſeſſor. &c. *Grand* in-8°. *de 113 pages, ſans la préface, &c.*

Inſtitutiones nevrologicæ, ſive de nervis. Addita eſt ſciagraphia nervorum ta-

bulis XI comprehenſa. Lectio ſecunda anatomica. *Grand* in-8°. *de* 250 *pag. A Stockolm, aux dépens de* Schwederus, *1782.*

Ces inſtitutions ſont eſtimées.

Bibliotheca chirurgica, in quâ res ad chirurgiam pertinentes ordine alphabetico, ipſi vero ſcriptores quotquot ad annum uſque 1779, innotuerunt, ad ſingulas materias ordine chronologico adhibentur, adjecto ad libri calcem auctorum codice, ſtudio & operâ Stephani Hieronymi de Vigiliis VON CREUTZENFELD, phil. & med. doct. fac. med. Vindob. memb. 2 vol. *in*-4°. *A Vienne, chez* le Noble de Trattner, *1781.*

Cet ouvrage a été entrepris par l'avis de m. le baron de *Stoerck*, lui eſt dédié & eſt orné de ſon portrait. Cette biblotheque a certains avantages ſur celle de m. *de Haller*, par l'arrangement des matieres, & elle offre une continuation juſqu'en 1779, de cette derniere qui finit en 1775.

FRANCISCI MILMAN, &c. Beobachtungen uber die natur und Heilart der Waſſerſucht, *&c.* C'eſt-à-dire, *Obſervations ſur la nature & le traitement de l'hydropiſie; par m.* FRANÇOIS MILMAN, *docteur en médecine du college des médecins & de la ſociété royale de Londres, traduit du latin en*

allemand, par m. L. L. SEEGER, docteur en médecine. In-8°. *de 143 pages. A Brunſwick, 1782.* *

Cet ouvrage parut à Vienne en 1779, ſous le titre *de animadverſiones de natura hydropis ejuſque curationes.* Il méritoit d'autant plus les honneurs de la traduction, que l'auteur, témoin de l'utilité des délayants dans le traitement de l'hydropiſie, ſi ſupérieurement démontrée par m. *Bacher*, y expoſe les avantages que leur adminiſtration procure. Ayant déjà eu connoiſſance à Londres de la doctrine du médecin François, il a remarqué avec ſatisfaction à Vienne les heureux ſuccès que m. *Collin* a obtenus par une méthode curative conforme à ces préceptes ; il s'eſt dès-lors décidé à examiner, 1°. pourquoi il y a ſi peu d'hydropiques qui guériſſent, & ſi c'eſt l'incurabilité de la maladie, ou ſi c'eſt un traitement mal combiné qui eſt la cauſe de cette rareté de guériſons ? 2°. ſi les boiſſons abondantes ne peuvent pas augmenter l'hydropiſie ſans déterminer une plus grande évacuation de l'urine, attendu que pour la rendre plus copieuſe, il ne ſuffit pas que les liquides abondent, & qu'il y ait un ſtimulus ; mais qu'il faut encore que les forces du cœur y répondent ? Ces deux queſtions ſont diſcutées dans cet écrit avec clarté & érudition. M. *Milman* y rectifie même l'opinion qu'on a eue juſqu'ici concernant la méthode d'*Hippocrate* : il avance que tous les auteurs avant lui l'ont mal ſaiſie, & qu'elle s'accorde abſolument avec le réſultat des recherches de m. *Bacher.*

---

* Cette notice & les ſuivantes ont été communiquées par m. *Gruenwald.*

Eſſay on the nature and cure of the phthiſis pulmonalis, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſai ſur la nature & le traitement de la phthiſie pulmonaire; par* M. T. REID, *docteur en médecine.* In-8°. *A Londres, chez* Cadell, *1782.*

Plus une maladie eſt difficile à guérir, même à connoître, plus il importe que les efforts des médecins ſe réuniſſent pour en déterminer la nature, le diagnoſtic & le traitement. M. le docteur *Reid* paroît avoir contribué pour ſa part aux progrès de l'art relativement à la phthiſie pulmonaire, & quoique la deſcription qu'il en donne, la théorie qu'il en établit, & la méthode curative qu'il preſcrit ſoient de temps en temps ſuſceptibles d'additions & de corrections, il n'en a pas moins éclairci pluſieurs points qui influent eſſentiellement ſur la thérapie de cette maladie. Ce qu'il dit concernant la nature, la formation & les effets des tubercules & des vomiques, ſes diſcuſſions concernant la véritable cauſe de la fievre hectique; les doutes qu'il propoſe relativement à l'action du pus, & l'impreſſion qu'il eſt ſuppoſé porter dans l'économie animale; ſes réflexions ſur les cauſes de la difficulté de guérir la pulmonie; enfin ſes remarques ſur le plan curatif, & ſes préceptes pratiques, méritent sûrement l'attention la plus ſérieuſe. Le traitement qui lui eſt familier conſiſte dans les ſaignées répétées, l'uſage des minoratifs, & le régime le plus rafraîchiſſant poſſible pendant le premier période où l'inflammation & la diſpoſition inflammatoire prédominent. De-là il paſſe à l'emploi de l'ipécacuanha, au moyen duquel il excite tous les matins de légers vomiſſements; & le ſoir, ſi les circonſtances le demandent, il fait prendre une doſe de l'élixir parégori-

que à l'heure du coucher. La maladie a-t-elle fait des progrès plus conſidérables ? il ordonne une diete plus nourriſſante ; il fait répéter le vomitif ſoir & matin, & preſcrit l'élixir vitriolique au moment que le malade ſe met au lit. Dans le dernier période, il joint à ces ſecours l'uſage des aſtringents modérés ſelon l'exigence des cas.

A Treatiſe on the ſynochus atrabilioſa, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traité ſur la fievre ſynoque attrabilaire contagieuſe, qui a ravagé le Sénégal en 1778, précédé d'un journal météorologique pendant le regne de cette maladie, &c. ; par* M. T. P. SCHOTTE, *docteur en médecine.* In-8°. *A Londres, chez* Murray, 1782.

Cette fievre exerçoit ſes fureurs avec la derniere violence, elle enlevoit les malades le troiſieme ou le quatrieme jour ; rien ne pouvoit calmer les vomiſſements bilieux qui ſe ſoutenoient juſqu'à la mort. L'étude des maladies épidémiques, à laquelle il paroît qu'on s'attache de nos jours avec beaucoup de zele, peut faire rechercher cet ouvrage.

Ragionamento fiſico-chirurgico ſopra l'effetto della muſica nelle mallattie nervoſe, *&c.* C'eſt-à-dire, *Diſſertation phyſico-chirurgicale, ſur l'effet de la muſique dans les maladies nerveuſes, &c. ; par m.* LOUIS DESBOUET, *chirurgien au régiment Royal Toſcan.* In-8°. *de 40 pages. A Livourne.*

Les exemples rapportés par les anciens & par les modernes, dont m. *Deſbouet* cite quelques-

uns, prouvent aſſez la puiſſance de la muſique ſur le jeu des organes du corps humain & de toute la nature animale. L'auteur a vu une fille de quinze ans attaquée, huit jours après la premiere apparition de ſes menſtrues, d'un point de côté, ſuivi peu de temps après d'une toux convulſive. Depuis ce temps, ſes évacuations périodiques ont été conſtamment accompagnées de convulſions. Le mouvement de la poitrine gardoit, pendant ces agitations, la meſure de la piece de muſique qu'on jouoit. Toutes les fois que le muſicien obſervoit un mouvement trop lent, ou ceſſoit de jouer, les accidents augmentoient. L'effet viſible de la muſique, dans cette jeune fille, étoit une ſueur qui abrégeoit d'abord la durée des ſymptômes, & en amenoit enſuite la ceſſation totale. A cette obſervation m. *Deſbouet* en joint une autre tirée du *giornale enciclopedico di Vicenza*. Celle-ci concerne un muſicien que le ſon du violon réveilloit d'un aſſoupiſſement rebelle à un véſicatoire. L'auteur ajoute le fait ſuivant qu'il tient d'un médecin d'Olmutz en Moravie : Un muſicien étoit attaqué de fievre, de coma & de délire ; on joua une *countrydanſe* (une danſe du pays) qu'il aimoit beaucoup, tout ſon corps commença auſſi-tôt à être agité, & une forte ſueur qui perça ſur toute ſon habitude termina la maladie.

An account of a ſafe and efficacious medicine in vore eyes and eye-lids, *&c.* C'eſt-à-dire, *Détails concernant un remede sûr & efficace contre les maux des yeux & des paupieres; par m.* THOMAS DAWSON, *docteur en médecine.* In-8°. *de 15 pages. A Londres, chez* Johnſon, *1782.*

Le docteur *Thomas Nettleton*, de Hallifax en

Yorkshire, étoit autrefois célebre pour les guériſons des affections aux yeux. M. *Dawſon* avoit cherché en vain à découvrir le remede auquel étoient dus des ſuccès ſi heureux, lorſqu'il apprit, en 1763, d'une de ſes parentes guérie pluſieurs fois par le docteur *Nettleton*, qu'il pourroit trouver des renſeignements concernant ce médicament auprès de m. le docteur *Key* de Manchester, qui lui avoit pluſieurs fois fourni ce topique depuis la mort du docteur *Nettleton*. En effet, m. *Dawſon* s'étant adreſſé à lui, en a reçu la recette ſuivante avec quelques remarques ſur l'uſage de ce liniment.

℞ Butyri ℥ viij. Aq. fort. arg. viv. ana ℥ j. Camph. ʒ ij. Butyro liquefacto & in coagulum denuò tendenti injice argentum vivum in aquâ forti ſolutum & camphoram in olei olivarum ʒ ij. Solutam, diligenter agitans in mortario marmoreo donec refrixerint ut f. s. a. unguentum.

Le docteur *Key* obſerve que cet onguent gardé trop long-temps devient friable; & que, pour lui rendre ſa premiere ductilité, il faut y ajouter un peu d'huile: la chaleur ſeule ſuffit même pour l'adoucir.

Si l'inflammation eſt violente, il faut avoir recours aux ſaignées locales, même à la ſcarification des paupieres, préalablement à l'uſage de l'onguent. Mais ſi l'inflammation eſt modérée, on peut ſe diſpenſer de ces opérations, & il ſuffit de terminer le traitement par quelque purgatif rafraîchiſſant.

Pour ſe ſervir de ce liniment on le chauffe un peu; on en prend enſuite avec un pinceau de poil de chameau, & on l'introduit dans l'œil.

An addreſſ to the king and parliament of Great Bretain, *&c.* C'eſt-à-dire,

Adreſſe au roi & au parlement de la Grande-Bretagne, ſur l'important ſujet de la conſervation de la vie de ſes habitants, par des moyens qui, avec le concours de la légiſlation, deviendroient ſimples, clairs & efficaces pour la nation en général; avec un appendice dans lequel on a inſéré une lettre du docteur LETTSOM *à l'auteur. Par m.* GUILLAUME HAWES, *docteur en médecine, un des inſtituteurs de la ſociété humaine, médecin du Surry-diſpenſary, & profeſſeur de leçons ſur l'*animation, *& on y a joint des penſées ſur les moyens de perfectionner l'art de rétablir l'*animation *ſuſpendue; comme auſſi ſur l'adminiſtration de l'air déphlogiſtiqué dans certaines maladies, & particuliérement dans celle qui regne actuellement ſous le nom d'*influenza, *propoſées dans une lettre au docteur* Hawes, *par m.* Fothergill, *docteur en médecine, membre du college royal, & de la ſociété royale de Londres.* In-8°. *de 77 pages. A Londres, chez* Dodſley, *1782.*

Dans le premier morceau de cette brochure m. *Hawes* propoſe des établiſſements en faveur des aſphyxiés, & donne un plan pour les multiplier à peu de frais en Angleterre. La ſeconde piece n'eſt qu'une lettre d'approbation de m. *Lettſom*, relativement aux vues bienfaiſantes du docteur *Hawes*.

Viennent les penſées du feu docteur *Fothergill*; ce médecin forme d'abord des vœux pour découvrir des indices aſſurées de la mort : un certain affaiſſement terne des yeux, réuni au froid & à la flaccidité de la peau, enfin le paſſage libre dans tout le canal inteſtinal de l'air ſoufflé dans la bouche ſont, ſelon lui, les marques les plus caractériſtiques de la ceſſation de la vie. L'auteur porte un œil attentif ſur la nature & les différences ſpécifiques des diverſes eſpeces d'aſphyxies ; il adapte à chacune les remedes qui paroiſſent les mieux choiſis & les plus convenables. L'air déphlogiſtiqué introduit dans les poumons, l'électriſation, l'emploi de la chaleur artificielle, l'impreſſion du froid, &c. les regles de conduite dans l'adminiſtration de toute eſpece de ſecours, rien n'a échappé à la ſagacité de m. *F.*, & tous les préceptes qu'il donne démontrent qu'il a profondément médité ſon ſujet. Quoiqu'on ne trouve dans cette diſſertation que très-peu de choſes neuves, elle eſt néanmoins d'une utilité réelle en ce qu'on y trouve l'enſemble des préceptes les plus ſages, & rédigés avec préciſion & clarté.

Verſuche aus der theoretiſchen arzney-kunſte, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſais de la médecine-théorique. Premier eſſai ſur le mouvement & le mélange des humeurs ; par m.* JEAN-ULRICH-GOTTLIEB SCHÆFFER, *docteur en médecine, conſeiller de la cour, & médecin du corps du prince d'Oetting, &c.* In-8°. *de 125 pages. A Nuremberg, chez* Grattenaner, *1782.*

L'auteur contemple la nature dans ſon enſemble, & ſuit la gradation des végétaux aux animaux.

maux. Il fait jouer aux nerfs un rôle bien plus conſidérable dans l'économie animale, qu'on ne leur aſſigne ordinairement, & ſa doctrine a beaucoup de conformité avec celle de feu m. *Muſgrave*, expoſée dans une brochure intitulée : *Conſidérations & conjectures ſur les fonctions & les maladies des nerfs* ; par m. le docteur *Muſgrave*, ouvrage traduit de l'anglois, *in*-12 de 91 *pages*. A Bouillon, aux dépens de la ſociété typographique, 1780.

FISCHER, &c. Theorie des ſchielens, *&c.* C'eſt-à-dire, *Théorie du ſtrabiſme ; par m.* JEAN-NÉPOMUCENE FISCHER, *conſeiller & profeſſeur de mathématiques, à Ingolſtadt.* In-8°. *de 72 pages. A Ingolſtadt, chez* Lutzenberger, *1782.*

L'examen & la réfutation de la théorie de m. le comte *de Buffon*, & l'établiſſement d'une théorie plus ſolide du ſtrabiſme, ſont les objets que m. *Fiſcher* ſe propoſe dans cet ouvrage. Ne nous occupons pas de la partie polémique ; arrêtons-nous un moment à la doctrine propre de l'auteur : elle eſt fondée ſur les principes ſuivants. Nous cherchons chaque objet qui fait impreſſion ſur l'un de nos ſens dans la ligne droite de l'impreſſion. Les deux axes de nos yeux ſont dirigés vers l'objet que nous voulons enviſager, & la conformation de ces organes n'admet de viſion diſtincte que dans cette direction. L'éloignement de l'objet ſert à expliquer l'unité des images. Il faut que l'objet viſuel ſe trouve dans l'horoptere, ſans cela il paroîtra double. Enfin la ſenſibilité des deux yeux doit être égale, & correſpondre à la ſympathie qui rend leur action uniforme. Si l'un des

yeux eſt plus irritable que l'autre, la pupille de celui-ci, à un degré égal de clarté, ſe reſſerrera davantage que ne feroit celle de l'autre, ſi elle n'obéiſſoit pas aux loix de la ſympathie, & c'eſt dans cette inégalité de ſenſibilité & d'irritabilité que m. *Fiſcher* trouve la raiſon de la direction vicieuſe des yeux, & la cauſe du ſtrabiſme.

A Treatiſe on the medical propertier of mercury, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traité ſur les propriétés médicales du mercure; par m.* JEAN HOWARD, *chirurgien.* In-8°. *de* 120 *pages. A Londres, chez* Longman, 1782.

M. *Howard* a diviſé ſon traité, dans lequel il conſidere le mercure comme remede ſalivant, & comme remede altérant, en deux ſections. Il développe, dans la premiere, les avantages de la ſalivation pour la guériſon de la maladie vénérienne. Selon lui, elle ne peut s'opérer qu'au moyen d'une *fonte*, d'une *atténuation*, d'une *eſpece particuliere de putréfaction des fluides animaux*. Il penſe que ces effets dérivent de l'action ſpécifique du mercure employé en qualité d'anti-vénérien; que le point capital d'où dépend le ſuccès de toute méthode curative quelconque du mal vénérien, conſiſte dans l'altération des liqueurs qui s'établit en même temps que le travail de la ſalivation s'établit; & que plus cette altération eſt conſidérable, plus, toutes choſes d'ailleurs égales, ce remede exercera de vertu anti-ſyphillitique; que quoiqu'on puiſſe, dans certains cas, obtenir ces effets ſans ſalivation, ou du moins avec un écoulement de ſalive ſi léger qu'il ne mérite pas cette dénomination, on ne peut pas en conclure qu'il eſt inutile de tenir les malades renfermés, & de faire porter le mercure à la bouche. Tout ce qu'on peut en

déduire légitimement, eſt que le remede peut quelquefois agir efficacement ſans exciter l'évacuation qui paroît propre & eſſentielle à ſon action.

En confirmation de cette doctrine, qui ne trouve plus guere de partiſans, l'auteur remarque que malgré le flux ſalivaire qui a lieu en conſéquence d'une fermentation putride générale des humeurs, malgré la fonte des humeurs pendant laquelle la puanteur & la proſtration des forces, &c. ſont portées au plus haut degré, les convaleſcents épuiſés & émaciés récuperent en très-peu de temps leur premiere vigueur avec leur embonpoint. Mais pour obtenir ces heureux changements, m. *Howard* inſiſte ſur la néceſſité d'être circonſpect dans l'adminiſtration du mercure : l'abus de ce médicament & un ptyaliſme trop violent peuvent jetter dans un état très-fâcheux. Ils ſont ſur-tout à craindre dans les conſtitutions trop irritables, ou d'une diſpoſition inflammatoire.

La ſeconde ſection concerne l'emploi du mercure comme remede altérant. Les effets qu'il produit en cette qualité tiennent aux mêmes principes que ceux qui font ſaliver. La grande différence qu'il y a conſiſte dans l'exercice, l'uſage de l'air libre, & le régime, ſeulement un peu moins ſtimulant & moins nourriſſant que d'ordinaire. La maniere d'adminiſtrer le mercure ſous cette forme, que ſuit m. *Howard*, ne s'éloigne pas eſſentiellement de celles qui ſont connues. S'il débute par les frictions, il ne paſſe guere pendant les premiers quinze jours ou trois ſemaines, au-delà d'un demi-gros d'onguent mercuriel double par jour. Si le malade ſe refuſe aux frictions, il a recours à de petites doſes de mercure crud éteint avec le baume de ſoufre. Il obvie à la diſpoſition au dévoiement par le moyen des opiatiques. Si lors du traitement avec les frictions le ventre eſt reſſerré, & qu'il n'y ait point d'apparence d'ulcere

à la bouche, il preſcrit à l'intérieur quelque préparation mercurielle, telle que le mercure calciné, ou le *calomelas*, pourvu que l'eſtomac les ſupporte facilement; ou bien il donne le vif-argent éteint avec le baume de ſoufre.

Il y a des conſtitutions ſinguliérement inſenſibles à l'action du mercure, & pour leſquelles, afin d'opérer ce que l'auteur appelle des *effets anti-vénériens*, il fait porter la doſe auſſi loin qu'il eſt ordinaire de l'adminiſtrer dans le traitement avec ſalivation. M. *Howard* croit que dans ces cas il eſt quelquefois néceſſaire d'employer le mercure alkaliſé, de l'introduire tout ſec dans la bouche, & de le faire avaler promptement en prenant une cuillerée ou deux d'eau par-deſſus. Les fumigations avec le cinabre, faites à la gorge, agiront avec trop de force ſur les glandes ſalivaires pour mériter quelque confiance, ſi ce n'eſt dans le cas d'ulceres rongeants dans ces parties.

M. *Howard* convient qu'un traitement altérant bien conduit, peut avoir le plus grand ſuccès contre la plûpart des ſymptômes primitifs & conſécutifs de la maladie vénérienne; & qu'il eſt peut-être prudent de lui donner la préférence toutes les fois qu'on rencontre des conſtitutions dans leſquelles le mercure excite trop facilement la ſalivation: mais auſſi y a-t-il des cas où le traitement altérant eſt infructueux, même nuiſible. Il faut s'en méfier lorſqu'il s'agit de combattre des accidents dont les progrès ſont très-rapides, & il ſera ſans effet lorſque l'habitude ou l'idioſynocraſie des malades s'oppoſent à ce que le mercure donné à petites doſes n'excite cette fonte d'humeurs qui, ſelon lui, eſt néceſſaire pour la guériſon. Il le rejette encore pour les ſujets foibles & délicats, comme auſſi pour ceux qui tendent à la phthiſie pulmonaire. Il ſuppoſe que la continuation de l'uſage de ce remede mine le corps, non pas par une

action violente, mais en portant des coups ſourds qui, à la longue, occaſionnent des accidents plus dangereux encore que ceux qui ſurviendroient par une ſalivation fougueuſe.

Cet ouvrage eſt terminé par quelques remarques ſur l'abus des applications topiques ou *ſédatives* dans les affections vénériennes. M. *Howard* s'y occupe des préparations vitrioliques, ſaturnines, mercurielles & cauſtiques: leur effet eſt de pallier ou de guérir même le vice local, tandis qu'ils laiſſent intact le vice univerſel dont il eſt un ſymptôme. Selon notre auteur il faut s'abſtenir conſtamment de l'uſage des cauſtiques dans le traitement des chancres, attendu que ces ulceres, de même que les autres excoriations chancreuſes, le poulain, &c. loin d'être des affections purement locales, ſont des productions du virus répandu dans tout le corps, qui diſparoîtront d'elles-mêmes lorſqu'on ſera parvenu à éteindre la cauſe primitive de leur exiſtence.

Tel eſt le précis de cet ouvrage qui, malgré pluſieurs ſophiſmes donnés pour des raiſonnements juſtes & des arguments ſolides, mérite l'attention des médecins.

Praktiſche paſtoral arzneykunſt, &c. C'eſt-à-dire, *Médecine paſtorale-pratique pour les paſteurs dans les maiſons, dans l'égliſe lors des enterrements, auprès des malades & des moribonds; par m.* JEAN-NÉPOMUCENE-ANTOINE LEUTHNER, *conſeiller actuel de l'électeur Palatin duc de Baviere, aſſeſſeur ordinaire du college des médecins, médecin du corps de l'électeur, de l'état-major militaire, de la*

cour, &c. In-8°. *de 358 pages. A Nuremberg, chez* Stein, *1782.*

L'auteur ne paroît pas avoir vu ſon ſujet en grand, il ne s'eſt occupé que des fonctions paſtorales ordinaires. Ses préceptes ne ſont pas toujours praticables en tout point, & la parfaite ſoumiſſion à ſes regles confirmeroit, à l'égard des eccléſiaſtiques, le proverbe qui dit *medicè vivere, peſſimè vivere.* Au reſte on ne peut pas nier que celui qui voudroit traiter de nouveau cette partie de l'art ſalutaire, pourroit puiſer dans cet ouvrage des notions & des éclairciſſements qui faciliteroient & abrégeroient beaucoup ſon travail.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique & de médecine rurale & vétérinaire, ſuivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou *Dictionnaire univerſel d'agriculture, par une ſociété d'agriculteurs, & rédigé par m. l'abbé* ROSIER, *prieur commendataire de Nanteuil-le-Haudouin, ſeigneur de Chevreville, membre de pluſieurs académies, &c. Tome ſecond 1782; tome troiſieme, 1783. A Paris, rue & hôtel Serpente.*

Nous avons annoncé le premier volume de cet excellent ouvrage dans le cahier d'avril 1782, *pag.* 363. Les volumes deux & trois juſtifient à tous égards l'empreſſement avec lequel le public les a reçus. Il eſt à deſirer, pour l'amélioration de l'agriculture & le bonheur de la vie rurale, que l'impreſſion des volumes ſuivants ne ſouffre point de retard. M. l'abbé *Roſier* ſe propoſe d'en pu-

blier un de ſix mois en ſix mois : chaque volume ſera enrichi de gravures auſſi ſoigneuſement finies que celles des trois premiers. Il faut convenir que le ſacrifice de l'intérêt ne coûte rien à l'auteur lorſqu'il s'agit de multiplier les dépenſes pour donner le plus grand degré d'utilité à cet important ouvrage. Il en donne une preuve nouvelle & bien complette, en délivrant gratis aux ſouſcripteurs les volumes qui excéderont le nombre de huit, afin de donner à ſon ouvrage l'étendue qu'il exige. Son but eſt que ceux qui vivent dans leurs terres, loin des villes, puiſſent connoître tout ce qu'il leur importe de ſavoir, relativement à la culture des objets d'utilité premiere ou d'agrément; enfin ce qu'il eſt eſſentiel qu'ils ſachent, ſoit pour la conſervation de leur ſanté, ſoit pour celle de leurs beſtiaux.

Si l'auteur s'eſt trompé dans les trois premiers volumes, & s'il erre dans les ſuivants, il prie ſes lecteurs de lui communiquer leurs obſervations, il ſe rétractera de bonne foi, parce qu'il n'a d'autre objet en vue que l'utilité publique.

Le prix de chaque volume eſt de 12 livres en feuilles. On ne paie qu'en recevant chaque volume. On ſouſcrit à Paris, chez *Cuchet*, libraire, rue & hôtel Serpente; & chez les principaux libraires du royaume.

Errata pour le cahier d'avril 1783.

M. *Baumes* a remporté un prix dont le ſujet eſt expoſé *page* 371 *& ſuiv.* L'annonce porte que la ſociété royale de médecine a reçu quinze autres mémoires ſur le même ſujet. Nous nous empreſſons de rectifier l'erreur : elle a reçu vingt-ſix mémoires pour concourir pour le même prix qu'elle a décerné à m. *Baumes*.

TABLE
DU MOIS DE JUIN 1783.

PREMIER EXTRAIT. *Œuvres posthumes de m.* POUTEAU, *médecin.* page 482
Avis au public sur la maniere d'employer l'onguent de sublimé corrosif, &c. du docteur D. C. 506
Lettre à m. MORIN, *fils, chirurgien.* 527
Lettre de m. MORIN, *fils, chir.* 532
Observation sur un dépôt à la suite de la petite-vérole; par m. PASCAL, *chir.* 533
Extrait des prima mensis *de la faculté de méd. de Paris, tenus les* 15 *avril & premier mai* 1783. 542
Observations météor. faites à Montmorenci. 546
Observations météor. faites à Lille. 549
Maladies qui ont régné à Lille. 550
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 551

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juin 1783. A Paris, ce 24 mai 1783.

POISSONNIER DESPERIERRE.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les ſix premiers mois du journal de médecine de l'année 1783, formant le *tome* 59e.

EXTRAITS
OU ANALYSES DE LIVRES.

Histoire & mémoires de la ſociété royale de médecine. Second volume.
Second extrait. page 3
Les oracles de Cos, &c.; par m. Aubry, *médecin.* 97
Hiſtoire & mémoires de la ſociété royale de médecine. Troiſieme volume.
Premier extrait. 193
Second extrait. 289
Du lait; par m. Colombier, *méd.* 385
Œuvres poſthumes de m. Pouteau, *méd. & chir.*
Premier extrait. 481

LIVRES ANNONCÉS.

1°. Hygiene.

Rapport de la ſociété royale de médecine, à m. l'ambaſſadeur de la Religion. 157
Avis ſur les bleds germés; par m. Cadet de Vaux. 179
L'école de Salerne; par m. Levacher de la Feutrie, *méd.* 183

Le produit & le droit des communes, &c. Traité d'économie politique. 185
An addreſſ to the king and parliament of Great Bretain, &c. C'eſt-à-dire, *Adreſſe au Roi & au parlement de la Grande-Bretagne, ſur l'important ſujet de la conſervation de la vie de ſes habitants, &c.; par* m. GUILLAUME HAWES, *méd.* 558

2°. Médecine.

ANTONII DE HAEN prælectiones in Hermanni Boerhaave, &c. ou *Inſtituts de pathologie de* m. DE HAEN, *publiés par* m. FR. DE WASSERBERG. 99
Rapport de la ſociété royale de médecine, ſur la fievre puerpérale. 164
De medendi tineæ capitis ratione paralipomena; *par* m. MURRAY, *méd.* 179
Traité de l'anthrax, publié par m. CHAMBON, *méd.* 279
Diſſertation ſur le charbon malin de la Bourgogne; par m. THOMASSIN, *chir. ſeconde édition.* idem.
G. GOTTLOB RICHTER med. doct. opuſcula medica. 281
Obſervations ſur les fievres putrides & malignes; par m. BANAU, *méd.* 453
Traité de l'apoplexie; &c.; par m. PONSART, *méd.* 457
Lettre ſur les frictions glaciales pour la guériſon de la peſte; par m. SAMOÏLOWITZ, *méd. & chir.* 460
Mémoire ſur l'inoculation de la peſte; par le même. 461
Lettre à l'académie de Dijon; par le même. 464
Diſſertatio medica ſiſtens cauſas difficilis deglutitionis; *par* m. CHARLES-CHRÉTIEN HAASE, *méd.* 475

Rapport de la ſociété royale de médecine, ſur la fievre puerpérale, *de l'imprimerie royale.* 476
Spécifique du cancer; par dom JOSEPH FLORES, 552
Eſſay on the nature and cure of the phthiſis pulmonalis, &c.; *par* m. T. REID, *méd.* 555
A treatiſe on the ſynochus atrabilioſa; *par* m. T. P. SCHOTTE, *méd.* 556
An account of a ſuſe, *&c.* ou *Remede contre les maux des yeux & des paupieres; par* m. THOMAS DAWSON, *méd.* 557
FRANCISCI MILMAN, &c. Beobachtungen uber die natur und Heilart der Weſſerſucht, *&c.* C'eſt-à-dire, *Obſervations ſur la nature & le traitement de l'hydropiſie; par* m. F. MILMAN, *méd.* 553
Praktiſche paſtoral arzneykunſt, *&c.* C'eſt-à-dire, *Médecine paſtorale-pratique, &c.; par* m. JEAN-NÉPOMUCENE-ANTOINE LEUTHNER, *méd.* 565
Verſuche aus der theoretiſchen arzneykunſte, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſais de la médecine-théorique, &c.; par* m. JEAN-ULRICH-GOTTLIEB SCHÆFFER, *méd.* 560
A Treatiſe on the medical propertier of mercury, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traité ſur les propriétés médicales du mercure; par* m. JEAN HOWARD, *chir.* 562

3°. Anatomie, phyſiologie & chirurgie.

CARL. GASPAR. SIEBOLD med. parotidis ſchirroſæ feliciter extirpatæ hiſtoria. 283
HENR. AUGUST. WRISBERGII experimenta & obſervat. anatom. de utero gravido, &c. 381
Traité ſur les gonorrhées; par m. GUERIN, *chirurgien. Seconde édition.* 471
Diſſertation anatomico-acouſtique; par m. PEROLE, *méd.* 551

Inſtitutiones nevrologicæ, &c. auctore ROLLANDO MARTIN, D. M. 552
Bibliotheca chirurgica, &c.; *par* m. VAN CREUTZENFELD, *méd.* 553
Ragionamento fiſico-chirurgico, &c. ou *Diſſertation phyſico-chirurgicale, ſur l'effet de la muſique dans les maladies nerveuſes; par* m. LOUIS DESBOUET, *chir.* 556
FISCHER, &c. Theorie des ſchielens, &c. C'eſt-à-dire, *Théorie du ſtrabiſme; par* m. JEAN-NÉPOMUCENE FISCHER. 561

4°. Hiſt. nat. phyſique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

Nouvelles obſervations ſur la magnéſie du ſel d'Epſom; *par* m. P. BUTINI. 165
Diſſertatio inauguralis dulcium naturam & vires expendens; *par* JEAN-FRÉD. BEHRENS DE NORDHEIM, *méd.* 170
Fauna Groenlandica; *par* m. OTHON FABRICE. 171
Journal des obſervations minéralogiques faites dans une partie des Voſges & de l'Alſace; par m. DE SIVRY. 173
CAR. GOD. HAGEN, med. doct. &c. tentamen hiſtoriæ lichenum & præſertim Pruſſicorum. 174
Nouveaux principes de phyſique; par m. CARRA. 181
De l'électricité du corps humain; par m. l'abbé BERTHOLON. 465
Avis ſur l'électricité conſidérée comme remede; par m. NICOLAS, *méd.* 470
Theſaurus Suec. Gothicus, &c.; *par* m. CHARL. CHRIST. GIORWELL. 472
Phytonomatotechnie univerſelle; par m. BERGERET, *chir. premier & ſecond cahiers.* 477

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique & de médecine rurale & vétérinaire, ſuivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou *Dictionnaire univerſel d'agriculture, par une ſociété d'agriculteurs, & rédigé par* m. l'abbé ROSIER. 566

MÉMOIRES, DISSERTATIONS ET OBSERVATIONS.

1°. Hiſtoire littéraire de médecine.

Magnétiſme animal. Lettre de m. MESMER *contre* m. DESLON. 79
Obſervation ſur une convulſionnaire de Lyon, &c.; par m. DESGRANGES, *chir.* 425

2°. Médecine.

Obſervation ſur une maladie nerveuſe, &c.; par m. MORIN fils, *chir.* 26
Mémoire ſur les accidents ſurvenus à la ſuite de la ſuppreſſion de la ſueur; par m. WANTERS, *méd.* 28
Remarques ſur les épanchements dans le bas-ventre, &c.; par m. VANDORPE, *chir.* 46
Obſervation ſur une fievre miliaire, &c.; par m. AUBAN, *méd.* 128
Obſervation ſur une fievre quarte, &c.; par m. BAUMES, *méd.* 225
Obſervation ſur une fievre intermittente double-tierce locale, &c.; par m. GONDINET, *médecin.* 232
Lettre de m. BONNEL DE LA BRAGERESSE, *fils, méd. ſur l'uſage de la coquelourde.* 323
Obſervation de m. BARRIER, *vétérinaire, ſur un empoiſonnement par l'arſenic, &c.* 353
Obſervation ſur une éclampſie; *par* m. LEMONNIER, *méd.* 421

Obſervation ſur l'uſage de l'huile de noix dans les leucoma, *&c.; par* m. JEZE, *méd.* 439
Avis au public ſur la maniere d'employer l'onguent de ſublimé corroſif, &c. du docteur D. C. 506
Lettre à m. MORIN, *fils, chir.* 527

Extraits des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, où ſont rapportées les maladies qui régnerent dans cette ville durant les mois de*

Novemb. 1782 *pag.* 67 Février 1783. *pag.* 362
Décemb. 1782 . . . 145 Mars 1783 443
Janvier 1783 . . . 272 Avril 1783 542

Maladies obſervées à Lille, par m. BOUCHER, *médecin, durant les mois de*

Novemb. 1782 *pag.* 78 Février 1782 368
Décemb. 1782 . . 156 Mars 1782 452
Janvier 1783 . . . 278 Avril 1782 550

3°. Anatomie, phyſiologie & chirurgie.

Obſervation ſur la rétention d'urine, &c.; par m. DESGRANGES, *chir.* 32
Obſervation ſur des ulceres ſcrophuleux, &c.; par m. MICHEL, *chir.* 133
Obſervation ſur une fracture complette & compliquée, &c.; par le même. 135
Lettre de m. DESTREMEAU. 142
Remarques ſur les différentes poſitions que peut prendre le bout inférieur d'un os fracturé, &c.; par m. PISSIER, *chir.* 239
Mémoire à conſulter ſur une deſcente de matrice, &c.; par m. DESGRANGES, *chir.* 343
Obſervation ſur une plaie à la tête, &c.; par m. MICHEL, *chir.* 433

Obſervation ſur une fracture complette à la jambe, &c.; par le même. 435
Obſervation ſur un dépôt à la ſuite de la petite-vérole; par m. PASCAL, *chir.* 533

5°. Hiſt. nat. phyſiq. botan. matiere médic. pharmacie & chymie.

Extrait d'un mémoire ſur les extraits de réglisſe; par m. DE LA PLANCHE. 63
Obſervation ſur une fille à laquelle il eſt venu de la barbe à l'âge de vingt ans, &c.; par m. DE VAULEVIER, *méd.* 123
Obſervation ſur un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MERILLE, *chir.* 140
Mémoire ſur l'émétique ou ſel ſtibié; par m. DE LUNEL, *maître en pharmacie.* 263
Lettre de m. DE LA ROBERDIERE, *méd. ſur l'allaitement.* 330
Suite & fin *de cette lettre.* 406
Nouveau procédé pour obtenir l'æther vitriolique; par m. DE LA PLANCHE. 358
Obſervation ſur un effet ſingulier de la combuſtion; par m. MURAIRE, *chir.* 440
Lettre de m. MORIN, *fils, chir.* 532

Obſervations météorologiques faites à Montmorenci, près Paris, par le Pere JAUCOUR, *durant les mois de*

Septemb. 1782 *pag.* 70 Janvier 1783 . . . 174
Octobre 1782 . . . . 74 Février 1783 . . . 364
Novemb. 1782 . . . 148 Mars 1783 448
Décemb. 1782. . . 152 Avril 1783 546

Réſultat des obſervations faites à Montmorenci pour l'année 1782. 151

Observations météorologiques faites à Lille, par M. BOUCHER, pendant les mois de

Novemb. 1782 *pag.* 77 — Février 1783 367
Décemb. 1782 . . 155 — Mars 1783 451
Janvier 1783 . . . 277 — Avril 1783 549

6°. Médecine vétérinaire.

Observation de m. BARRIER, *vétérinaire à Chartres, &c.; par* m. HUSARD, *vétérin.* 246

AVIS & ANNONCES.

Prix de l'académie royale de chirurgie, pour les années 1784 & 1785. 186
—— *de l'académie de Dijon.* 190
—— *de la Société Zélandoise des sciences de Flessingue.* 284
—— *de l'académie de Sienne.* 381
Séance & prix de la société royale de médecine, le 11 mars 1783. 369
Nouveaux mémoires, ou *Cahiers semestres de de l'académie de Dijon*, pour la partie des sciences, proposés par souscription. 190
Herbier de la France; par m. BULLIARD. 191
Analecta correctionum græci codicis Galeni, impressi Basileæ, 1538. *Ouvrage de* GASPARD HOFFMANN, *proposé par souscription.* 382
Avis sur les bains de Bourbonne. idem.

Fin de la Table des matieres.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.